LE DEVOIR

Dis ce que dois

LALCO N°1 pour les PRODUITS NATURISTES
À VOTRE PORTÉE EN PHARMACIE
LA MEILLEURE QUALITÉ AU QUÉBEC

Vol. LXIX - No 288 | Neige intermittente, pluie verglaçante. Maximum 0. | Montréal, mercredi 14 décembre 1977 | Saint Jean de la Croix | 25 CENTS

O'Neill réclame le contrôle absolu sur les communications

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Sans se départir un instant du sérieux qui sied à toute grande manoeuvre politique, le ministre québécois des Communications, M. Louis O'Neill, vient de proposer au gouvernement fédéral un "arrangement administratif" qui reconnaît à Ottawa une compétence constitutionnelle en matière de communications mais qui en confie l'exercice tout entier à Québec.

Un exercice, de suggérer le ministre québécois, qui va d'ailleur bien au-delà du seul secteur de la câblodistribution et qui englobe tout le champ des communications, incluant un pouvoir de contrôle et de réglementation sur Bell Canada et un droit de regard sur les activités en terre québécoise de la Société Radio-Canada!

Cette proposition, qui est contenue dans une lettre envoyée lundi par M. O'Neill à son homologue fédéral, Mme Jeanne Sauvé, et qui a été déposée hier à l'Assemblée nationale, constitue en fait la contre-offensive québécoise au récent jugement de la Cour suprême du Canada accordant pleine juridiction au gouvernement fédéral en matière de câblodistribution et déboutant ainsi toutes les prétentions québécoises en ce domaine.

Cette contre-offensive, qui prend la forme d'un protocole d'entente que M. O'Neill qualifie, non sans ironie, "de point de départ en vue de négociations fructueuses", fait suite à ce qu'avaient mutuellement souhaité les premiers ministre Trudeau et Lévesque, lors de leur rencontre du début du mois, soit qu'intervienne en cette matière un "arrangement administratif" qui tienne lieu d'ententes temporaires en attendant une entente politique plus globale.

"La rédaction de ce protocole, d'expliquer M. O'Neill dans sa lettre d'introduction à Mme Jeanne Sauvé, s'inspire en fait d'une démarche de compromis qui, tout en laissant sauf le droit que les juges de la Cour suprême ont attribué à votre gouvernement, fait place à un exercice concret de responsabilité de la part du gouvernement québécois dans un secteur intimement relié au développement culturel et à la vie quotidienne de notre peuple."

Le ministre fait de plus valoir que le jugement de la Cour suprême "laisse en suspens plusieurs problèmes concrets, risque de paralyser en partie le fonctionnement de la Régie des services publics et sème l'inquiétude et l'incertitude chez les câblodistributeurs", dont l'activité est reconnue par les lois québécoises.

Pour toutes ces raisons, M. O'Neill propose à Mme Sauvé la signature d'une entente qui reconnait au gouvernement fédéral un droit constitutionnel en matière de communications mais qui en confie concrètement l'exercice au seul gouvernement québécois.

Ce projet d'entente tient en six points:

- Le gouvernement du Canada confie au gouvernement du Québec le pouvoir de contrôle, de surveillance et de réglementation sur toutes les entreprises de câblodistribution opérant en territoire québécois;
- le gouvernement du Canada confie au gouvernement du Québec le pouvoir de contrôle, de surveillance et de réglementation sur les activités québécoises de la compagnie Bell Canada, conformément au pouvoir de réglementation qu'exerce déjà le gouvernement du Québec sur toutes les autres entreprises publiques de téléphone opérant sur le territoire québécois;
- le gouvernement du Canada confie au gouvernement du Québec le pouvoir d'attribuer les permis de radio et de télévision, le pouvoir de réglementation de la programmation en matière de radiotélédiffusion, le pouvoir de surveillance et de

Voir page 6: Contrôle

au sommaire

- Le contrat ratifié est remis en cause à l'OSM — page 3
- Le ministre peut-il être ignorant ? un éditorial de Claude Ryan
- Pierre Péladeau runne le show: un billet de Michel Roy
- Le privilège de l'intégrité journalistique: un bloc-notes de J.-C. Leclerc — page 4
- Québec aura une priorité "carrément" économique
- La dévaluation du dollar fait grimper l'inflation à 9.1% — page 31



Le sous-secrétaire d'État américain Alfred Atherton et son épouse (au centre) arrivent au Caire où le diplomate vient assister aux pourparlers de paix israélo-égyptiens. Les délégués israéliens avaient précédé de peu les représentants des USA et de l'ONU. (Téléphoto AP)

Lors d'une visite-surprise à Carter

Begin présentera un plan de paix israélo-égyptien

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le premier ministre israélien Menahem Begin arrive aujourd'hui aux États-Unis pour une visite-surprise au président Carter, alors qu'au Caire s'ouvre la conférence convoquée par le président égyptien Anouar Sadate.

M. Menahem Begin sera porteur d'un projet de traité de paix avec l'Égypte qu'il entend présenter tout d'abord au président Carter, apprend-on de bonne source. Dans l'esprit des Israéliens, ce projet de traité de paix israélo-égyptien pourrait servir de modèle à d'autres traités similaires entre l'État israélien et ses voisins, ajoute-t-on de même source. Le président Sadate, croit-on également savoir, a approuvé le projet de visite à Washington du premier ministre israélien.

C'est à la requête du premier ministre israélien, que le président Carter a accepté de s'entretenir vendredi avec M. Begin, a annoncé le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell.

M. Carter, qui d'ici là aura reçu le rapport du secrétaire d'État Cyrus Vance sur ses actuels entretiens au Proche-Orient, "aura avec M. Begin un échange de vue sur les meilleurs moyens de continuer à progresser vers un accord de paix équitable et permanent entre Israël et ses voisins arabes", souligne un communiqué diffusé par la Maison-Blanche.

L'ambassade d'Israël à Washington précise que M. Begin, arrivera aujourd'hui à New York venant de Jérusalem et gagnera la capitale américaine demain. Il ne rencontrera le président Carter que vendredi mais l'ambassade d'Israël n'a pas précisé quel sera son emploi du temps demain. M. Begin pourrait également donner une conférence de presse vendredi après-midi après ses entretiens à la Maison-Blanche. Il repartira au cours du week-end prochain.

C'est le chef du gouvernement israélien qui a fait part, lors du week-end dernier, à M. Vance de son désir de s'entretenir très prochainement avec le président américain, précise-t-on de bonne source à la Maison-Blanche.

M. Carter a estimé que ce serait, en effet, un moment propice pour une telle rencontre et une invitation a été transmise à Jerusalem dimanche dernier, indique-t-on de même source.

De source proche de l'administration, on relève que cette visite-surprise de M. Begin à Washington ne doit pas être interprétée comme une indication de crise ou de l'imminence d'une percée dans les négociations au Proche-Orient. Il s'agit plutôt, insiste-t-on, d'un nouveau pas positif accompli dans le contexte d'un long et régulier processus devant conduire à la paix.

Ces entretiens à la Maison-Blanche entre MM. Carter et Begin interviendront deux jours après le début de la conférence du Caire qui réunit face à face Israéliens et Egyptiens avec la participation des Etats-Unis et d'un représentant de l'ONU.

Cependant, réunis hier à l'ombre des pyramides, les représentants égyptiens et israéliens se sont trouvés en désaccord sur la manière de décrire les Palestiniens censés occuper un siège vacant à la conférence du Caire.

De source informée, on dit qu'un débat animé s'est engagé sur la question de savoir si la plaque désignant ce siège vide doit porter le nom de "Palestine" ou d'"Organisation de libération de la Palestine".

Les deux parties sont finalement convenues de ne pas poser de plaque à la réunion d'aujourd'hui, et de trouver une solution à ce problème au cours de réunions ultérieures en coulisses.

Israël s'est de tout temps refusé à négocier avec l'OLP, une des cinq parties qui ont décliné l'invitation du président Sadate à participer aux travaux du Caire.

De même source, on souligne que le fait qu'Israël et l'Egypte se sont laissé aller à une controverse sur le nom à donner à une délégation absente reflète la complexité de la conférence du Caire.

On fait remarquer que l'OLP y avait été invitée nomement par l'Egypte, et que tout recul sur ce point déclencherait de nouvelles critiques parmi les adversaires arabes de la politique égyptienne au Proche-Orient.

On peut penser que la chaise vide de l'OLP pourrait tout simplement recevoir l'étiquette "délégation palestinienne" et non "Palestine". Mais le président Sadate ne pourrait pas se prévaloir d'une mention de l'OLP pour démontrer à ses adver-

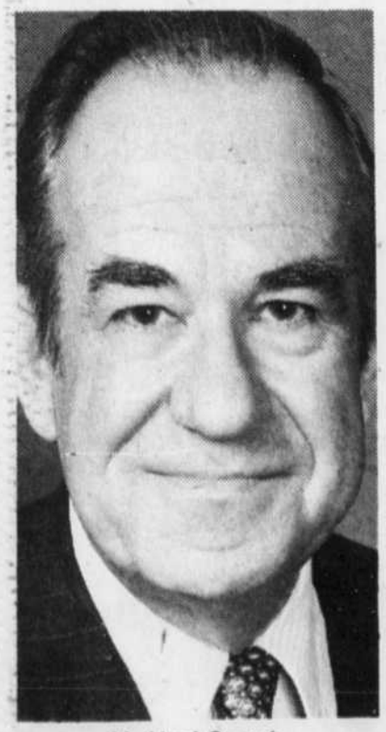
Voir page 6: Begin

La francisation des entreprises

Il faut rétablir l'équilibre du pouvoir

par Michel Vastel

Un plein amphithéâtre d'hommes d'affaires et de conseillers en francisation, à l'École des Hautes Études Commerciales, a convenu hier que la loi 101 "vise fondamentalement à rétablir l'équilibre du pouvoir entre les francophones et les autres membres de la collectivité, à aider les Québécois à effectuer le passage de groupe minoritaire à groupe majoritaire".



M. Aimé Gagné

L'un de ceux qui a le plus simplement traduit l'importance des objectifs de la loi 101 est un ancien membre de la Commission Gendron, M. Aimé Gagné, aujourd'hui cadre supérieur à l'Alcan: "Si, dans les entreprises, il ne devait pas y avoir plus de francophones, la loi 101 devrait être changée pour une autre dans quelques années".

Aucun des panélistes de ce colloque sur la francisation des entreprises, organisé par les HEC, ne s'y est trompé: ils ont tous fait référence aux expériences, connues ailleurs, des "bills of equal rights". Au delà de la lettre de la loi 101, mais dans son esprit, les politiques de francisation n'existeront donc que dans la mesure où la présence francophone dans l'entreprise s'accentuera.

Même le président de l'Office de la langue française, M. Jean-Raymond Gosselin, qui effectuait hier sa première sortie officielle a clairement fait référence à l'"Equal Rights Amendment" pour mieux faire comprendre combien la Charte de la langue française veut garantir à tous des chances égales d'accession aux postes supérieurs de l'entreprise.

Un autre paneliste, d'origine américaine et professeur invité aux HEC, M. Roger Putzel, a insisté sur la nécessité pour les dirigeants des compagnies d'exercer un "leadership positif et actif" dans le processus de francisation. Plus qu'une question de "stratégie" les changements voulus par les auteurs de la loi 101 proviendront d'un changement d'attitude... "La loi ne fait que donner des directions générales à suivre, mais il appartient au management de faire vivre réellement l'esprit de la loi dans l'entreprise", a commenté M. Putzel.

Il n'est pas étonnant que le principal conférencier, spécialiste du comportement dans l'entreprise, M. Jean-Marie Toulouse, ait placé au premier rang des stratégies à adopter par l'entreprise face à la loi 101, l'énoncé, "clair, précis et sans ambiguité", de son acceptation.

Le directeur de la recherche de l'école des HEC évalue à huit les étapes à franchir avant d'être complètement dans le bain de ce véritable processus de changement qu'implique la loi 101. D'emblée, M. Toulouse précise que la très grande majorité des entreprises en sont encore à la première étape, au mieux à la deuxième ou à la troisième!...

- La première étape, qui consiste pour l'entreprise à énoncer clairement qu'elle accepte la lettre et l'esprit de la loi, implique également qu'elle se dise consciente des inconvénients qu'elle peut représen-

Voir page 6: Francisation

La demande de sursis en appel

Fox limite sa requête à la GRC

par Alain Duhamel

La requête du solliciteur général du Canada auprès de la Cour d'appel en vue d'obtenir l'émission d'une ordonnance de sursis n'empêcherait pas le commissaire Jean Keable de poursuivre son enquête pour autant qu'elle se borne aux policiers de la province et des municipalités.

En effet, les procureurs du solliciteur général du Canada, MM. Michel Robert et Réjean Paul, ont demandé dans leur requête pour l'émission d'une ordonnance de sursis de soustraire à l'examen de la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois seulement les documents émanant de la Gendarmerie royale du Canada et d'interdire uniquement l'interrogatoire des membres, anciens ou actuels, de la GRC et de la fonction publique fédérale.

Dans ses tentatives précédentes auprès de la Cour supérieure toutes infructueuses le solliciteur général du Canada visait le mandat du commissaire Jean Keable dans son entier, même dans les aspects touchant les policiers provinciaux et municipaux assujettis à l'autorité ultime du ministre de la Justice du Québec.

"La balance des inconvénients est nettement en faveur des requérants en ce sens que l'intimé (le commissaire Jean Keable) peut poursuivre son enquête sur le comportement des membres de la Sûreté du Québec et du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal en attendant la décision de la Cour d'appel".

"De plus, ajoutent les procureurs du solliciteur général du Canada, les événements sur lesquels l'intimé prétend enquêter remontent à plusieurs années et il n'y a pas d'urgence à procéder à l'enquête immédiatement, un délai de quelques mois ne pouvant causer aucun préjudice à l'intimé".

Par contre, si le commissaire Jean Keable devait poursuivre son enquête auprès de la GRC et de la fonction publique fédérale, il placerait ces personnes dans une situation contradictoire, les obligeant à désobéir à une loi pour se conformer à une autre. Selon les allégués des requérants, les membres de la GRC sont tenus de garder secrets des renseignements en vertu de lois fédérales. Une contravention à ces lois, même sous la contrainte du commissaire Jean Keable, les exposerait à des sanctions.

La requête du solliciteur général affirme que l'enquête elle-même, "à cause de son caractère public", risque d'affecter gravement l'efficacité du Service de sécurité de la GRC et de compromettre les enquêtes courantes "jugées nécessaires par le gouvernement du Canada dans l'Intérêt de la sécurité nationale".

"L'enquête de l'intimé empiète sur la fonction de la Commission fédérale d'enquête sur le Service de sécurité de la GRC, annule les précautions de confidentialité prises par l'autorité fédérale dans la conduite de cette commission et, généralement, la présente enquête menée par l'intimé usurpe l'autorité et les fonctions d'une commission validement créée par

Voir page 6: Fox



Les priorités législatives seront prises à huis clos

Les journalistes ne seront pas admis à la réunion spéciale du conseil national du Parti québécois, samedi prochain, au cégep Montmorency, à Laval. Dès l'ouverture des débats, le comité directeur déposera en effet une motion demandant l'expulsion des médias d'information. Le prétexte est simple: les ministres d'État Morin, Laurin, Marois, Landry, Burns et Parizeau doivent y présenter les priorités législatives du gouvernement Lévesque en vue de la prochaine session parlementaire. Cette démarche vise à satisfaire la requête formulée expressément par les associations de 20 comtés de Montréal pour le respect du protocole qui régit les relations entre le gouvernement et le parti.

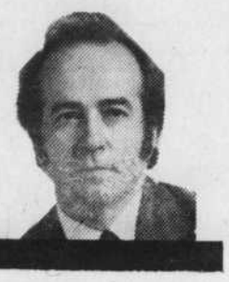
Au lendemain de l'accession au pouvoir du PQ, les membres du conseil national s'étaient ainsi réunis à huis clos pour entendre les ministres d'État leur parler de vagues intentions législatives. Les éléments radicaux du conseil national se promettent bien que cette fois-ci, ce sera différent. Sous chaque tête de chapitre, (vie culturelle, sociale, économique et politique) ils se proposent d'élargir le débat pour aborder certains dossiers d'actualités controversés, tels le projet de loi de M. Johnson sur la réforme du Code du travail. D'autres demanderont au conseil national de se prononcer par voie de résolution et, s'il le faut, rectifier l'orientation projetée au niveau gouvernemental. Cette interprétation de la procédure devant présider aux délibérations est à l'avance contestée par la direction du parti.

Chose certaine, l'élément féminin du parti ne sera pas facile à dissuader. Membre de l'exécutif national, Mme Louise Thiboutot est fermement résolue à présenter et faire adopter les recommandatios du comité national de la condition féminine. Selon Mme Thiboutot, le ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, a déjà reçu le feu vert du cabinet pour la création de 20 nouvelles cliniques qui pourront pratiquer l'avortement thérapeutique. Le comité de la condition féminine demandera en outre au gouvernement d'agrandir le réseau de garderies au rythme de 250 par année. Le coût total de ce projet est évalué à plus d'un million de dollars. Enfin, le gouvernement sera invité à élargir la motion des congés de maternité de manière à répondre aux nouveaux besoins des parents travailleurs.

•

Nouveau gouvernement en 1977. Pour la nouvelle année, le premier ministre Lévesque réserve une surprise aux Québécois. Alors que le peuple s'attendait à un traditionnel remaniement ministériel, c'est d'un bouleversement dont il est aujourd'hui question. Le chef du gouvernement a décidé de se rebâtir une toute nouvelle équipe. Il profitera de la période des fêtes pour s'envoler vers un climat moins hostile et des cieux plus favo-

Pierre O'Neill



rables à la réflexion. À son retour, certains ministres auront perdu leur portefeuille et se retrouveront sur les banquettes arrières de l'Assemblée nationale. Des ministères changeront de noms tandis que d'autres naîtront. Enfin, de simples députés seront élus au Saint des Saints. Les auspices consultés nous indiquent que les jeunes modérés, Gérald Godin (Mercier) et Gilbert Paquette (Rosemont), sont dans les bonnes grâces des dieux et seront parmi les premiers appelés.

•

Comment devenir chef du PLQ? Il ne suffit pas d'être fédéraliste, de savoir parler au monde, d'avoir une puissante capacité intellectuelle, de passer pour un honnête citoyen et de ressembler le moins possible à Robert Bourassa. Encore faut-il, pour aspirer au leadership du PLQ, connaître et respecter l'échéancier fixé par le comité général d'organisation du congrès. a) Le parti n'acceptera plus d'adhésions de nouveaux membres après le 16 janvier; b) les réunions pour le choix des délégués se tiendront entre le 16 février et le 15 mars; c) à compter du 22 janvier et jusqu'au 5 mars, le parti organisera des assemblées publiques régionales visant à permettre aux candidats à parcourir la province ensemble et faire connaître leur programme aux militants libéraux; d) les aspirants à la succession de Robert Bourassa auront jusqu'au 22 mars pour inscrire officiellement leur candidature. Le congrès pour le choix du futur leader du PLQ aura lieu les 14 et 15 avril 1977 au Colisée de Québec.

•

Desrochers le "king maker" Les grenouillages incessants du célèbre organisateur Paul Desrochers gênent les militants libéraux soucieux de revaloriser l'image du parti. C'est ce malaise que M. Desrochers a gravement accentué lorsqu'il a convoqué quelque 300 militants à l'hôtel Hilton de Dorval, samedi dernier, et en annonçant pour la mi-janvier, une nouvelle réunion où l'on règlerait le problème de leadership. Plusieurs députés reprochent à leur chef intérimaire, Gérard-D. Lévesque, de laisser M. Desrochers barboter à sa guise jusqu'à donner l'impression qu'au sein du PLQ, les grandes décisions se prennent en catimini et au mépris des représentants démocratiquement élus de la base militante. Ces députés se proposaient d'ailleurs de soulever le cas Desrocher au conseil de direction qui devait avoir lieu samedi à Québec. Mais la direction du parti a décidé de reporter la réunion au début de janvier. Déterminés à laver cette affaire, les députés reviendront à la charge pour demander que M. Desrochers cesse de jouer le "king maker" ou renonce à son mandat de fiduciaire du parti, c'est-à-dire l'un des trois gardiens de la caisse électorale du parti.

•

Maintenant fiers de leurs chef Il fut un temps où les députés conservateurs avaient une bien piètre opinion de leur jeune chef. Ils l'auraient volontiers offert au repêchage. Favorisés par les résultats du dernier sondage Gallup, ils ne lui trouvent aujourd'hui que des qualités. À son entrée au dernier caucus, Joe Clark a vu tous les députés se lever spontanément pour lui exprimer bruyamment leur fierté. L'essentiel du caucus parlementaire a toutefois porté sur les nouvelles orientations de la pensée économique du parti. À ce chapitre, le programme électoral du PC est, nous dit-on, relativement bien engagé et trouvera sous peu sa forme finale. Dès la mi-janvier, une commission d'experts mise sur pied par le parti produira les conclusions de ses travaux dans un premier document de base.

•

Transfuges et démocratie — Le plus illustre transfuge de l'histoire du parlementarisme britannique, Sir Winston Churchill, a croisé trois fois le parquet de la Chambre avant de devenir chef de parti, puis premier ministre. Le phénomène des transfuges a également marqué la scène politique canadienne, ces derniers temps. Les libéraux ont donné un premier coup de jarnac aux conservateurs en débauchant le député du comté d'Hochelaga, Jacques Lavoie. Puis, au mépris des meilleurs éléments de sa députation, M. Trudeau a convaincu le plus fanatique cowboy de l'Ouest, Jack Horner, de transiger ses convictions politiques pour un poste au conseil des ministres.

Même au sein de nos partis politiques traditionnels, il se trouve encore de vrais démocrates à qui cette pratique répugne. Ex-député de Sainte-Marie à l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Malépart, est aujourd'hui président de l'association libérale fédérale d'Hochelaga. La conversion de Jacques Lavoie a déçu M. Malépart, animé du rêve légitime de poser sa candidature aux prochaines élections fédérales. Si les dirigeants du parti conviennent de tenir une convention pour permettre aux militants du comté de choisir démocratiquement leur candidat, M. Malépart s'abstiendra. Autrement, il combattra Jacques Lavoie, quitte à se présenter comme candidat indépendant.

Entre-temps, M. Malépart et son association soumettront au congrès d'orientation que le parti tiendra en février à Ottawa une proposition d'amendements aux statuts, visant à obliger les transfuges à se faire accepter au préalable par un vote des membres de l'association de comté du parti.

•

Les nuits d'Abidjan — M. Jean-Pierre Goyer, de plus en plus absorbé par son simili-portefeuille des affaires africaines et francophones, des affaires qui sont étrangères à M. Jamieson, représente actuellement le Canada à la conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays entièrement ou partiellement de langue française (c'est le nom de l'organisme), conférence générale qui se réunit à Abidjan, la très belle et chaude capitale de la Côte d'Ivoire, en Afrique occidentale. Il y sera question d'un éventuel "commonwealth" des pays francophones, une idée du président Senghor reprise par M. Goyer. Pour le soutenir à Abidjan dans sa délicate mission, M. Goyer avait fait appel à Serge Joyal et à Pierre de Bané, les plus francophones de tous les députés du Québec. Mais, au dernier moment, faute d'espace dans l'avion officiel, M. Goyer a prié les deux députés de décider entre eux lequel devrait renoncer à l'expédition africaine. Toujours modeste, toujours résigné, c'est M. de Bané, lui, restera à Matane.

•

L'organisateur du PC au Québec — Entre quatre murs, le leader national du Parti conservateur vient de prendre une importante décision. M. Joe Clark annoncera ces jours prochains la nomination de M. Keith Morgan à la présidence du comité québécois d'organisation de la campagne électorale. Au sein de ce parti, les organisateurs compétents ne sont pas légion mais Keith Morgan a fait ses preuves. Depuis 1974, il a tourné en succès toutes les missions que le parti lui a confiées. Les autres membres du comité sont relativement connus: Claude Dupras, Roland Julien, Jean Bazin, Rodrigue Pazeau, Jean-Guy Roussy, Jean Guilbeault, Jean Rioux, Roch LaSalle, Michel Cogger et Guy Charbonneau.

HÔTEL SKYLINE

FÊTE

DÉJEUNER (Lunch)
GIRL FRIDAY
le 16 décembre, 1977

Ne tardez pas à faire vos réservations; tél.: 342-2262, service de Banquets; Grand stationnement gratuit

Jacques Cartier

Offrez à votre secrétaire, un déjeuner vraiment spécial
Menu spécial, musique par Maury Struzer et son Trio de 12 h 00 à 15 h 00

PUB
"GIRL FRIDAY"

Musique Disco.
Au menu, fesse de boeuf et côte de boeuf rôti au jus
SErvi de 12 h 00 à 15 h 00

HÔTEL SKYLINE MONTRÉAL
6600, Côte de Liesse
La chaîn-canadienne
Toronto, Ottawa, Brockville, Montréal

Chômage: Raynauld demande à Parizeau de se rétracter

Accusant hier le ministre des Finances d'avoir une mémoire qui flanche, le député libéral d'Outremont lui a demandé de se rétracter devant l'Assemblée nationale et auprès du public, par l'intermédiaire des médias.

André Raynauld prétendait ainsi "retirer tout crédit" à un document déposé le 30 septembre par M. Jacques Parizeau, intitulé "Je me souviens", et dans lequel il affirmait que l'écart entre les taux de chômage au Québec, en Ontario et au Canada en 1977 n'était pas plus élevé qu'au cours des deux récessions précédentes de 1960/61 et 1969/70.

Il semble toutefois, selon M. Raynauld, que M. Parizeau se soit fourvoyé dans les statistiques et qu'il ait commis "une erreur de méthode que ne commettrait pas, comme il l'a dit lui-même, un étudiant de première année".

C'est que Statistique-Canada a changé, en 1971, les données de son enquête sur le chômage. Il est donc impossible d'établir des comparaisons entre les deux enquêtes d'avant et d'après 1971. Au plus, Statistique-Canada ayant effectué des calculs rétroactifs jusqu'en 1966, peut-on établir des comparaisons à partir de cette année 1966 et jusqu'en 1977, mais on ne peut mélanger les deux séries statistiques.

C'est pourtant, affirme le député d'Outremont, ce qu'a fait le ministre des Finances dans son document du 30 septembre, biaisant à la baisse l'écart entre les taux de chômage au Québec et les autres parties du Canada. Ainsi, dans son document, M. Parizeau affirmait que l'écart entre le Canada et le Québec, de 2.2 points en 1977, se comparait à celui de 1969, du même ordre.

"C'est faux", rétorque Raynauld qui, utilisant la bonne série statistique, établit que cet écart en 1969 était de 1.6 point, soit plus d'un demi-point en-dessous de ce qu'il est pour les onze premiers mois de 1977.

D'ailleurs, André Raynauld affirme que, depuis 1966, un écart de 2 points de pourcentage entre le Québec et le Canada n'a jamais été atteint. Le député d'Outremont précise par ailleurs que les écarts enregistrés au cours des derniers mois sont deux fois plus élevés que ceux de 1970.

Citant une nouvelle fois les sarcasmes lancés à son endroit par M. Parizeau, le député libéral commente "qu'il y a des limites que des connaissances rudimentaires en économie interdisent de franchir, sous peine de laisser paraître avec trop d'évidence son incompétence"!

choyez vos amis offrez leur une prunelle

Védrenne



LES DISTRIBUTIONS CLÉMENT INC.
MONTRÉAL, QUÉBEC

en librairie

Gilles Marcotte
Le Temps des poètes

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

Importations Signature

GRANDE VENTE

sur tous nos vêtements de saison déjà réduits

25% à 45%

Vêtements pour dames, collections de grands couturiers

Nous ne vendons pas n'importe quoi !

Notre marchandise est exclusive.

Les prix sont plus bas que dans tout autre magasin.

En venant nous voir, vous comprendrez que notre but n'est pas de vous éblouir par notre décoration mais de vous faire épargner sur des articles de qualité !

Importations Signature
1410 rue Stanley, suite 509
Édifice "Castle". Tél.: 288-3481
(coin Stanley et Ste-Catherine)

Ouvert au public
Du lundi au vendredi
10 hres à 18 hres
Samedi de 10 hres à 16 hres

Achetez votre maison en toute quiétude.

Lorsqu'il s'agit de dénicher la maison rêvée, nombreuses sont les embûches qui guettent l'acheteur.

Voilà pourquoi un si grand nombre de gens, à la grandeur du Canada, comptent sur un agent du Trust Royal lorsqu'il s'agit de trouver la propriété qui leur convient.

Le Trust Royal vous offre un vaste personnel d'experts, pour qui le domaine de l'immobilier n'a plus de secrets. Ils connaissent les propriétés disponibles et les agréments du quartier. Ils vous diront si le prix de la propriété est raisonnable. Ils vous conseilleront quant à la meilleure formule de financement et se chargeront de régler tous les détails qu'entraîne de nos jours une telle transaction.

Ne tardez pas à communiquer avec nous — nous sommes là pour assurer votre quiétude.



IMMEUBLES
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

LE DEVOIR Page 3 Montréal, mercredi 14 décembre 1977

Pour vos cadeaux
RENAUD-BRAY
La librairie Renaud-Bray
5219, Côte des Neiges Tél. 342-1515
sera ouverte tous les soirs jusqu'à 9 heures
du 12 au 23 décembre inclus
(excepté le samedi 17)

Rien ne va plus à l'OSM

Le contrat ratifié est contesté

Le directeur général de l'Orchestre symphonique de Montréal, M. John Goodwin, n'a pas caché hier son exaspération face à l'attitude incompréhensible, pour ne pas dire franchement inconséquente, des musiciens qui, après avoir ratfiée à la quasi unanimité le contrat de travail en assemblée générale la semaine dernière, refusent maintenant de signer ce même contrat et demandent un arbitre pour trancher douze petites clauses qui resteraient encore en litige en ce moment.

M. Goodwin se refuse absolument à envisager le choix d'un arbitre à ce stade-ci du conflit car, selon lui, le contrat est réglé et l'assemblée générale des musiciens en a accepté chacune des clauses, démocratiquement.

Pour reprendre un peu la chronologie de ce conflit qui a éclaté le 8 novembre dernier, entraînant l'annulation jusqu'au 9 janvier de la saison musicale de l'Orchestre symphonique de Montréal, signalons que lundi dernier, 5 décembre l'OSM proposait un compromis aux musiciens qui paraissait satisfaisant et que le président de la Guilde, M. Gordon Marsh, s'est empressé de communiquer à la presse en déclarant qu'il en favoriserait l'acceptation auprès des musiciens. Le mardi 6 décembre, les musiciens tiennent une assemblée générale au cours de laquelle ils ratifient à 57 voix contre une le contrat de travail et les derniers compromis qui leur sont transmis de vive voix par leur conseiller juridique, Me Philip Cutler. Ils reçoivent le texte des derniers compromis de l'OSM le vendredi, 9 décembre et s'aperçoivent alors que le texte n'est plus conforme aux ententes verbales conclues entre les conseillers juridiques des deux parties.

Le dimanche, 11 décembre, M. Marsh, président de la Guilde des musiciens, signifie aux dirigeants de l'OSM qu'il s'inscrit en faux contre le document reçu par courrier le vendredi précédent et demande à nouveau l'intervention d'un arbitre dans le conflit qui semblait réglé verbalement mais qui n'apparaît pas conforme aux compromis acceptés, à l'écrit.

Restent donc en litige, selon la Guilde des musiciens, les deux journées fériées (Yom Kippur et Pâques) que l'OSM consent à accorder à ses musiciens en se réservant le droit d'empiéter sur leurs congés hebdomadaires pour équilibrer ces semaines de travail; ceux-ci demandent à être payés en surtemps s'ils doivent échanger une journée de congé régulière contre une de ces fêtes. De plus, un malentendu semble s'être glissé dans l'interprétation du 2% additionnel au fonds de pension réclamé de l'OSM par les musiciens: le principe de cette addition ayant été accepté par les parties, on ne s'entend pas sur les mêmes années de contrat de travail pour la mettre en vigueur graduellement.

Enfin, un dernier point qui, celui-ci, semble plus troublant: l'OSM avait accepté dans l'entente verbale de recommencer à payer ses musiciens dès la signature du contrat (ce qui aurait pu se faire au mieux dès vendredi dernier), 9 décembre, mais l'horaire soumis aux musiciens pour ratification ne prévoyait pas de salaire pour les musiciens avant le 18 décembre. L'OSM fait d'ailleurs encore peser la menace de ne pas payer les trois semaines de vacances de ses musiciens si ces derniers ne signent pas le contrat de travail avant le 18 décembre.

C'est hier soir que devait être joué le "Messie" de Haendel à l'église Notre-Dame, dernier concert de la saison 1977. Les deux prochains concerts sont prévus pour les 10 et 11 janvier 1978. M. Goodwin ne parle pas encore d'annulation mais plutôt de signature de contrat.

Au point où en sont les choses actuellement, on ne sait plus qui croire car les versions sont radicalement opposées. L'un dit que le contrat est réglé, l'autre prétend au contraire qu'il faut l'assistance d'un arbitre pour le régler. Une chose est certaine en tout cas: les parties ne se sont pas assises à une même table depuis le début du mois de novembre dernier ("on se voit à la télé", d'ironiser M. Goodwin) et de là proviennent sans doute tous les malentendus qui ont parsemé ce dossier depuis presque deux mois. Quand on négocie par courrier et par téléphone, on peut s'attendre à ce genre de problèmes.

La distribution reprend

Le conflit des postes est réglé à Toronto

TORONTO (d'après CP) — La distribution du courrier, interrompue depuis cinq jours dans la région de Toronto, a repris sa marche normale hier, après qu'une entente survenue entre la direction et la section torontoise du Syndicat des postiers du Canada eut mis fin à un débrayage illégal.

Le conflit, qui avait quasi interrompu le service postal dans tout le sud de l'Ontario et menaçait de retarder le courrier de Noël partout au pays, a causé un retard de trois jours ainsi que des sautes d'humeur à la Chambre des Communes où, hier, des députés ont réclamé une réforme dans l'administration des Postes et dans la procédure de la négociation collective.

La grève a également ressuscité certaines accusations selon lesquelles le local torontois du SPC est dominé par de soi-disant radicaux identifiés aux idéologies marxiste-léniniste et maoïste.

L'entente, signée par les deux parties à 1 h 30 hier matin, n'implique que les 5,000 postiers torontois. Mais elle pourrait avoir une incidence directe sur les négociations, longues et pénibles, qui ont lieu actuellement entre le ministère des Postes et ses 22,000 postiers, dont la convention collective est échue depuis le 30 juin dernier.

La direction du ministère a récemment déposé une demande de conciliation auprès du Conseil des relations de travail de la fonction publique, mais le président du SPC, M. Jean-Claude Parrot, a déclaré qu'elle n'aurait probablement pas lieu avant janvier ou février. Les postiers n'obtiendront le droit de grève qu'après avoir été entendus par les conciliateurs et une fois le rapport de ces derniers déposé.

Le débrayage a commencé jeudi dernier après la suspension de neuf postiers, qui avaient fait la grève sur le tas pour protester contre l'emploi de surnuméraires pour alimenter une trieuse automatique. Ces questions de tri, d'emploi de surnuméraires et de changements technologiques sont précisément au coeur du litige entre les postiers et leur employeur, impliqués dans des négociations à l'échelle nationale.

Le syndicat voudrait mettre un terme à l'embauche de travailleurs à temps partiel non syndiqués durant la période des Fêtes. Il demande également le droit de veto sur tout changement technologique jugé susceptible de causer un préjudice à ses membres.

L'entente survenue à Toronto hier prévoit le retour immédiat au travail de sept des postiers suspendus, en attendant les résultats d'une enquête spéciale. Les enquêteurs feront rapport à M. James Corkey, le sous-ministre des Postes, qui décidera ensuite des mesures disciplinaires à prendre, probablement après les Fêtes. Les employés ont obtenu un droit d'appel pour toute sentence.

Deux autres postiers suspendus ont été réintégrés sans pénalité financière. Ils recevront chacun une lettre de réprimande, laquelle apparaîtra à leur dossier durant 90 jours au lieu des deux années réglementaires. En retour, le syndicat s'engage à ne poser aucun autre geste en rapport avec ce conflit postal.

Assurance-auto: l'opposition demande un délai de 15 jours

par Angèle Dagenais

QUÉBEC (PC) — L'opposition libérale a demandé hier un délai de 15 jours pour compléter en commission parlementaire l'étude article par article du projet de loi 67 sur l'assurance-automobile.

"Si le gouvernement nous donnait 15 jours de plus on pourrait terminer l'étude du projet de loi", a soutenu le député de Jacques-Cartier et principal intervenant du Parti libéral dans ce dossier, M. Noël Saint-Germain, au cours du débat sur la motion gouvernementale visant à mettre fin aux travaux de la commission.

M. Saint-Germain a expliqué qu'il est normal que la commission ait passé autant de temps sur les premiers articles du projet de loi parce que, selon lui, ces articles contenaient la matière importante de la législation. "L'étude des autres articles se ferait beaucoup plus rapidement", a-t-il affirmé.

Les travaux de la commission parlementaire ont débuté le 15 novembre et seulement 10 articles avaient été adoptés hier après-midi.

Le leader parlementaire du gouvernement, M. Robert Burns, soutient pour sa part qu'il ne sera pas possible de faire adopter le projet de loi dans des délais raisonnables et que c'est pour cette raison qu'il invoque le règlement de la chambre pour imposer la clôture des travaux du comité.

Il a rappelé les intentions du gouvernement de mettre le projet d'assurance-automobile en vigueur le premier mars. "Le projet de loi doit être adopté dans les meilleurs délais afin que les consommateurs visés par cette loi sachent dès le début de l'année quel sera le coût des plaques", a observé le leader parlementaire.

M. Burns a également rappelé le souci de son parti de respecter l'une de ses principales promesses électorales et s'est défendu de vouloir par cette motion bousculer l'opposition.

La motion de M. Burns prévoit que le rapport de la commission parlementaire soit déposé au plus tard vendredi pour ensuite procéder à l'adoption du projet de loi en troisième et dernière lecture.

Les porte-parole du Ralliement créditiste et du Parti national populaire, MM. Camil Samson et Fabien Roy, ont également dénoncé ce qu'ils appellent la "motion du bâillon".

M. Samson a fait valoir que cette motion constitue un manque de respect pour les partis d'opposition qui représentent 60 pour cent de l'électorat.

Il a souligné que le projet de loi 67 avait grandement besoin d'être amendé parce qu'il défavorise les couches sociales les plus démunies en exigeant le paiement intégral de la prime couvrant les dommages corporels lors de l'achat des plaques d'immatriculation, alors que les courtiers acceptent le paiement par versements mensuels pour accommoder certains de leurs clients.

De son côté, le député de Beauce-Sud a observé qu'aucune urgence ou situation d'impasse ne commande l'imposition de cette motion de clôture et que le gouvernement fait montre de la même arrogance qu'il dénonçait lui-même sous le régime libéral.

"Ce qui intéresse d'abord le gouvernement, a-t-il conclu, c'est la masse monétaire qu'apportera le nouveau régime d'assurance bien plus que l'intérêt de la population".

Le débat sur cette motion de clôture devait se poursuivre tard en soirée.

Deux garderies pourront passer l'hiver à l'école

Deux garderies populaires qui ont loué des locaux dans deux écoles de la CECM, l'an dernier, mais qui n'auraient pas payé de loyer depuis le mois de mai, pourront continuer à occuper les lieux dont on veut les chasser, après paiement du loyer dû, il va sans dire.

Somme toute, elles pourront donc passer l'hiver... à l'école, puisque l'instruction de l'affaire a été forcément reportée au... 16 mars prochain, faute de cours et de juges disponibles, d'ici là.

Les garderies impliquées sont "La Garderie Centre Saint-Louis", qui occupe des locaux de l'école St-Dominic's, rue Delorimier, et "La Garderie Soleil du Quartier", qui s'est établie, en juin 1976, dans une annexe du Plateau, rue Marie-Anne.

L'instruction de la requête présentée par Me Raymond Denis, du contentieux de la CECM, a dû être ajournée parce que le procureur des intimés, Me Pierre Cyr, était tombé subitement malade, dans la matinée.

Sans soutenir qu'il s'agissait là d'une manoeuvre pour obtenir une remise qu'il n'aurait pu décrocher autrement, Me Denis s'est dit étonné de la façon dont il avait été lui-même averti de l'indisposition de son confrère, alors que la cause avait été fixée sur un rôle spécial pour procéder de façon préférentielle dès hier. Et, aussi, de l'absence de certificat médical attestant de l'état de l'avocat absent.

Tout en convenant qu'il avait certaines choses à reprocher à son confrère, le juge Bernard de L. Bourgeois fit cependant remarquer que ce n'étaient pas les clients de ce dernier qui devaient subir les conséquences de cette absence, si elle était réellement motivée.

"Il faut être humain, dit-il, mais je tiens à ce qu'un certificat médical en règle soit au dossier dès demain (au cours de la matinée d'aujourd'hui), sans quoi je condamnerai tout simplement l'avocat absent à payer les frais de cet ajournement. Je l'ai déjà fait à l'égard d'un membre du Barreau et je n'hésiterai pas à le faire s'il était démontré qu'il ne s'agissait là que d'une simple manoeuvre pour obtenir du délai. Ce que je n'affirme évidemment pas, ajouta-t-il.

Puis le maître des rôles appelé dans la cour, on devait se rendre compte que, toute priorité donnée, on ne pouvait procéder à un ajournement plus rapproché que le 16 mars prochain.

aujourd'hui

A 11 h, le président du comité exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, remet à la direction du Patro Jean-Le Prévost la clef des nouveaux locaux situés au 7321, rue Christophe-Colomb. La cérémonie se terminera par un léger goûter.

●

A 12 h 15, à l'hôtel Ritz-Carlton, déjeuner-causerie du Club Saint-Laurent Kiwanis. Conférencier, M. André Marcoux, président-directeur général de la Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel.

●

A 16 h 30, au Château Champlain, inauguration de l'arbre de Noël en collaboration avec l'Association du Québec pour les déficients mentaux. Un cocktail sera servi à cette occasion.

●

A 18 h, au salon Drouin-Garneau du Centre municipal des congrès, Place Québec, lancement par les Éditions Leméac des oeuvres suivantes: Les Goélettes de Charlevoix, de Michel Desgagnés; Les Murs de Montréal, de Jean-Paul Filion; Le parler populaire de la Beauce, de Maurice Lorent et La Veuve enragée, d'Antonine Maillet.

●

A 19 h, aux quartiers d'hiver des animaux du parc Angrignon, inauguration de la Féerie d'hiver organisée par le Service des sports et loisirs de Montréal.

●

A 19 h 30, à l'auditorium de la polyvalente du Plateau, à La Malbaie, colloque provincial des coopératives forestières. Les ministres Yves Bérube et Lise Payette exposeront la politique du gouvernement en matière de développement des coopératives forestières du Québec.

●

A 20 h, au restaurant Auberge Le Vicomte, 1313, boul. des Laurentides, à Laval, soupercauserie de la Chambre de Commerce de Laval. Conférencier: M. Claude Ryan, directeur du journal LE DEVOIR, qui traitera de "Politique-Québec".

●

A 20 h 30, à l'auditorium Le Plateau, 3700, rue Calixa-Lavallée, à Montréal, conférence du professeur Jean-Louis Victor, écrivain et conférencier de réputation mondiale, sur les médiums et phénomènes paranormaux.

●

A 20 h, à la Maison Trestler, 1, rue Trestler, à Dorion, conférence de Mme Flore Dupriez, docteur ès lettres de l'Université de Montréal, sur "l'épopée mystique au féminin en Nouvelle-France".

●

Collectes de sang itinérantes de la Croix-Rouge, à Yamachiche (salle des Chevaliers de Colomb), à Lachine (Rolls-Royce Canada Ltée, 9500, Côte de Liesse) à Brossard (Le Permanent, Centre commercial Portobello), à Montréal (Hôpital Jewish General, Côte Ste-Catherine).

Québec français
SPÉCIAL ORTHOGRAPHE
DOSSIER Françoise Loranger

EN VENTE PARTOUT
VOIR PAGE 7

NE LAISSEZ PAS LES CONDITIONS ROUTIERES RENVERSER VOTRE MONDE.


Conduire avec Prudence est une Affaire de Famille

Dans les Laurentides
sur le chemin de Ste-Adèle à Ste-Marguerite
LE RESTAURANT NICKY
GRILLADES
FRUITS DE MER
Sortie 69 de l'autoroute
Réservations: 1-228-2426
Nicky


LA TORTURE ET LES CHRÉTIENS
dans
AUJOURD'HUI CREDO
Volume 24, no 12, 1977
3480 Décarie, Montréal H4A 3J5
Tél: 486-9213
$1.00 le numéro

Conférence sur la Loi 101
AVIS
Changement d'endroit
La Conférence sur la Loi 101 et ses règlements organisé par la Chambre de Commerce de la province de Québec en collaboration avec la Chambre de Commerce du district de Montréal, le Montreal Board of Trade, le Conseil du Patronat du Québec et l'Association des Manufacturiers Canadiens aura lieu:
— le 15 décembre, de 8h30 à 12h30 tel que prévu;
— au Grand Salon de l'Hôtel Reine Elizabeth.
À cause de ce changement, quelques places sont devenues disponibles.
Veuillez communiquer au
844-9571
pour informations


REDÉCOUVRONS LES PLAISIRS DES COLONS
L'attelage à chiens a été essentiel à la colonisation du Québec. C'est aujourd'hui un sport passionnant et parfaitement adapté au milieu. Cet ouvrage concis et simple est une parfaite introduction au traîneau à chiens. Indispensable à tous les Québécois qui aiment la nature et les animaux.
LE TRAINEAU À CHIENS D'HIER À AUJOURD'HUI
Un livre de Pierre Lemay
Nombreuses illustrations
136 pages / $6.00
Envoyez-moi LE TRAINEAU $6.00
Nom
Adresse
Ville
Prov Code postal
Ci-joint chèque mandat
LES ÉDITIONS DE L'AURORE
1651 ST-DENIS, MTL, H2X 3K4

POUR LE 5ième ANNIVERSAIRE du
JOURNAL CHOC
ORGANE CENTRAL DU
PARTI des TRAVAILLEURS du QUÉBEC
ABONNEZ-VOUS $3.00 POUR 12 NOS. $10.00 - SOUTIEN
NOM ..... TÉL. .....
ADRESSE .....
.....
GRATUIT, LE NUMÉRO ANNIVERSAIRE
"Québec, une Zone à Libérer"
du chômage - de la pollution - de l'impérialisme etc.
3828 ST-DENIS, MTL. H2W 2M2 - 844-4707

SCIENCE ET PARAPSYCHOLOGIE
MÉDIUMS ET PHÉNOMÈNES PARANORMAUX
CONFÉRENCE — DÉBAT
Avec projection couleur par JEAN-LOUIS VICTOR, directeur littéraire de l'Encyclopédie "Univers de la Parapsychologie et de l'Esotérisme" et conférencier au Symposium 77, des sciences parapsychiques, Bruxelles, ayant rassemblé plus de 2,000 personnes.
Date: mercredi, 14 décembre 1977
Heure: 20:30h (8:30 P.M.)
Lieu: Le Plateau,
3700 Calixa-Lavallée, Montréal
Entrée: $3.00,
Billets en vente à l'Ezotérik, 1707, St-Denis.


Manteau en Bassarick naturel, dont le ton varie du gris au brun clair.
Luxueuse fourrure pour madame
PARFUM BIJOUX-MODE
Jeanne DE PARIS
CRÉATIONS Jeanne Hardy
Mail St-Roch — 461 est, rue Saint-Joseph, Québec — 529-5756
STATIONNEMENT GRATUIT
CARTES CHARGEX • AMERICAN EXPRESS • MASTER CHARGE

éditorial

Le ministre peut-il être ignorant ?

Lors de sa dernière conférence de presse tenue à Ottawa vendredi, le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott-Trudeau a de nouveau été soumis à un véritable barrage de questions sur les affaires de la Gendarmerie royale, qui continuent de défrayer la chronique. A cette occasion, il a énoncé sur le thème de la responsabilité ministérielle des vues qui ont suscité à juste titre une vive inquiétude dans les milieux de l'opposition. Car, du moins dans la formulation que leur a donnée M. Trudeau, elles semblent s'écarter de la doctrine classique en la matière et ouvrir la porte à l'arbitraire.

A un journaliste anglophone qui lui demandait jusqu'à quel degré les collaborateurs d'un ministre peuvent garder celui-ci dans l'ignorance tout en échappant à la règle de la responsabilité, M. Trudeau a fait cette réponse étonnante:

"J'ai tenté d'établir clairement que la politique du gouvernement actuel et aussi, je pense, de ceux qui l'ont précédé, a voulu que les politiciens qui forment le gouvernement soient tenus dans l'ignorance des opérations au jour le jour de la police et même des services de sécurité. Ce point de vue, je le répète, n'est pas celui qui a cours dans toutes les démocraties, mais il exprime notre position et c'est une position que nous maintenons. Nous disons qu'en principe, le ministre qui est en charge à tel jour ne devrait pas avoir le droit de connaître de façon constante les agissements de la police dans la conduite de ses enquêtes, non plus que les sujets sur lesquels elle enquête ou l'objet de ses enquêtes ou la manière dont elle les conduit."

Poursuivant sa réponse, M. Trudeau prenait soin d'ajouter que le Solliciteur général détient sous l'empire de la Loi des Secrets officiels le pouvoir de connaître au moins sous certains aspects le fonctionnement quotidien des services d'écoute électronique. Mais il précisait tout de suite que ce pouvoir reste pour lui un sujet d'inquiétude, enchaînant qu'il ne saurait souffrir qu'on l'étende à d'autres activités policières reliées au crime ou à la sécurité nationale. En somme, de conclure M. Trudeau, "notre position est la suivante: nous n'entendons pas plaider ignorance afin de défendre le gouvernement. Mais nous ne voulons pas que le gouvernement, à quelque niveau que ce soit, se mette le nez dans les opérations de la force policière".

Que faire alors devant l'abus toujours possible des pouvoirs discrétionnaires que M. Trudeau est prêt à laisser entre les mains de la police? Pour combattre ces abus, précise M. Trudeau, il faut se tourner vers les tribunaux, non vers le gouvernement.

•

On aimerait que la réalité fût aussi simple que la présentation qu'en fait le premier ministre. De la théorie à la pratique, il y a malheureusement un monde de différence.

On peut toujours en effet, plusieurs années après qu'ils ont eu lieu, saisir les tribunaux ou une commission d'enquête d'agissements irréguliers qui ont pu marquer certaines initiatives de la police et de violations de droits dont celle-ci a pu se rendre coupable. Mais ces recours exceptionnels et tardifs ne sauraient tenir lieu du devoir de vigilance et de reddition de comptes devant le Parlement et l'opinion publique qui incombe en tout temps au ministre qui a la responsabilité des opérations policières.

Lorsque M. Trudeau affirme que les ministres en général ne doivent pas être tenus au courant de la marche des enquêtes de la police, il rappelle une évidence. Comment la police pourrait-elle s'acquitter efficacement de son rôle si à chaque semaine, les membres du cabinet devaient être informés du progrès de ses enquêtes? Comment les ministres et leurs collaborateurs, régulièrement informés du travail policier, pourraient-ils échapper à la tentation de protéger ou à tout le moins de prévenir leurs amis qui seraient à l'occasion l'objet des attentions de la police?

Mais M. Trudeau ne se borne pas à énoncer ce principe général, valable pour l'ensemble des ministres. Sans sourciller — du moins d'après le compte rendu de ses propos qu'a diffusé son bureau — il passe du pluriel au singulier et applique, ainsi qu'on l'a vu, la même règle de non-intervention au ministre plus spécialement chargé de la surveillance des affaires policières. Or, la philosophie que traduisent ces propos heurte de front le principe de la responsabilité ministérielle et conduit tout droit au genre d'abus et d'irresponsabilité généralisée dont on a eu tant d'exemples au cours des derniers mois.

Le réalisme le plus élémentaire indique au contraire que le ministre chargé des affaires policières doit avoir accès en tout temps à toute l'information qu'il peut requérir sur les enquêtes en cours, de manière à s'assurer non seulement que les enquêtes sont conduites avec diligence et compétence mais aussi qu'elles se déroulent dans la légalité et l'impartialité. Si le ministre doit renoncer à ce droit qu'il a d'être parfaitement informé, mieux vaut qu'il n'y ait pas de ministre, car on sera au moins dans la vérité. Mais alors, un autre danger surgira, celui du glissement vers une situation où la police constituera un État dans l'État, avec toutes les licences et tous les abus qui peuvent en découler.

Si M. Trudeau avait seulement souligné le devoir spécial de discrétion qui s'impose au ministre chargé des affaires de police à l'endroit de ses collègues du gouvernement, il n'y aurait rien eu à redire. De tous les ministres, celui qui a la charge des affaires policières est celui que ses fonctions astreignent à la plus haute et dangereuse mesure de discrétion envers ses collègues. On imagine facilement des cas où il ne peut guère trouver d'autre interlocuteur que le chef du gouvernement. On imagine non moins aisément que mis en possession de renseignements explosifs sur toutes sortes de sujets, le ministre en charge de la police puisse devenir au sein du gouvernement un homme tout-puissant disposant d'une force de chantage très étendue. Mais ces risques font partie de ceux qu'une démocratie doit s'imposer. Il faut au moins qu'ils soient assumés dans le plein respect du principe de la responsabilité ministérielle. On ne connaît pas d'autre solution à ce dilemme que la nomination comme ministre responsable des affaires de police d'un homme absolument intègre, doué d'un solide jugement et d'un esprit libéral à toute épreuve, qui sache éviter de se transformer en un colporteur de ragots policiers auprès de ses collègues mais qui soit tout aussi capable d'éviter que la police ne se serve de lui comme d'une marionnette.

•

Ce que M. Trudeau soutient au sujet des affaires criminelles, il semble l'affirmer avec plus de force encore à propos des services de renseignements et de sécurité. "En ce qui touche les affaires de sécurité, a-t-il ajouté vendredi, le principe suivi jusqu'à maintenant a été le suivant: la police n'informe pas ses supérieurs politiques de son activité au jour le jour mais elle doit agir sous l'empire des directives générales et des règles de conduite énoncées par le gouvernement du jour".

Ici encore, il ne faut pas hésiter à voir dans les propos du premier ministre et le comportement récent de son gouvernement un dangereux abandon du double principe de la responsabilité ministérielle et de la suprématie du Parlement.

D'abord, les directives générales dont parle le premier ministre existent sans doute quelque part. Mais on ne sache point qu'elles aient jamais été portées à la connaissance du Parlement et à plus forte raison soumises à la critique et à l'approbation de ce dernier. Il y a quelque temps, M. Robert Stanfield tentait à plusieurs reprises d'obtenir le dépôt de ces directives devant le Parlement. Il dut malheureusement se contenter d'une fin de non-recevoir. On comprendrait à la rigueur qu'il s'avérât impossible d'informer le Parlement de tous les détails des enquêtes en cours. Mais lorsque le Parlement ne peut même pas avoir accès au texte des directives générales communiquées à la police en matière de sécurité, on s'écarte dangereusement du principe de la suprématie du Parlement. Et on ouvre la porte au genre même d'abus — vg les enquêtes sur les partis politiques — que M. Trudeau affirme vouloir empêcher.

Il est non moins dangereux de soutenir en principe qu'à l'intérieur du cadre général fourni par les directives du gouvernement, la force policière est en quelque sorte dispensée de son devoir d'informer en tout temps le ministre responsable de ses "opérations au jour le jour". C'est de ce genre de supervision très générale, très distante, très imprécise dont a trop souvent dû se contenter le ministre responsable, qu'ont découlé maints abus policiers des dernières années.

Le devoir de surveillance du ministre et du Parlement à l'égard des activités de la police en matière de sécurité nationale et de lutte contre le crime doit évidemment s'exercer suivant des modalités différentes de celles qui ont cours pour les ministères à vocation plus nettement administrative et politique. Mais prendre prétexte des difficultés spéciales que soulève la surveillance politique des activités policières pour nier ou diluer cette fonction impérieuse qui incombe aux hommes politiques, c'est traiter avec une légèreté décevante des valeurs au sujet desquelles aucune vacillation ne saurait être permise.

Claude RYAN

Billet d'Italie

Les nouveaux philologues

par ROLANDE A. LACERTE

La France a ses nouveaux philosophes. Le Québec, pas en reste, a ses nouveaux philologues. A peine le mot 'joual' a-t-il trouvé refuge dans le petit Larousse qu'il serait tombé en désuétude et remplacé par le "stie". La formule aura-t-elle autant de fortune que l'autre? Qui en revendiquera la paternité? Et quelle définition en donnera, demain, le dictionnaire qui sème à tous vents?

Les nouveaux philologues se recrutent de préférence en milieu étudiant, ils parlent le stie avec ostentation pour manifester, paraît-il, contre l'élitisme. L'étudiant sent bourgeonner en lui le bourgeois et il croit lui tordre le cou en tordant le cou à l'éloquence, en jouant l'analphabebête. Une sorte de lutte (de classe) à n'en pas finir entre le bourgeois malgré lui et le prolétaire imaginaire.

Le phénomène du langage débraillé aurait aussi des adeptes dans certaines milieux bien (bien, mais avec une nonchalance étudiée). Là, le bourgeois arrivé bougonne et baragouine toujours. Il en est qui ne surmontent jamais les crises de croissance et n'ont pas assez de toute une vie pour se faire les dents. Je suis, donc je ne pense pas, pourrait être le "motto" de notre mouton national!

Dans le même désordre (vestimentaire cette fois) le dernier chic, en Italie, c'est le négligé. Allant de pair avec le gouvernement de la non-défiance, règne délibérément la non-élégance, le haillon savant. Haillon, soit, mais signé. Sous le faux débraillé, le connaisseur décèle la griffe du célèbre couturier. Aussi, au sein d'une petite élite restreinte et faussement discrète, on se reconnaît entre soi, au premier coup d'oeil. Et l'aristo en oripeaux ricane doucement devant le prolo qui cherche, lui, à s'endimancher. Se mimétisent et se déguisent également ceux qui croient se valoriser en s'affublant de titres "requalifiants". Les bedeaux de naguère, devenus d'abord des sacristains, sont maintenant les préposés au culte. Pour qui sonne le glas? Le ridicule aurait-il fait quelque victime?

Pour contrer le joual et le stie on a lancé, comme une mode, l'année du français au Québec, assortie d'un slogan racoleur: le français on le parle par coeur. Cette année du français va malheureusement coïncider avec l'année internationale de l'enfant, décrétée par les Nations-Unies, pour succéder à l'année de la femme. Ainsi donc, le coeur vole, vole, vole... au secours des faibles et des démunis. C'est bien gênant, à la fin, ces campagnes, ces slogans tonitruants, servis à toutes les sauces, à toutes les causes, même si le coeur a ses raisons et la langue... ses faiblesses!

Varèse, décembre 1977

lettres au DEVOIR

Un Télémag peu convaincant sur les pensions de retraite

Si l'animateur de Télémag à Radio-Canada persiste à informer son public aussi à la légère qu'il l'a fait le 22 novembre dernier dans son traitement du dossier sur les **pensions de retraite**, la télévision d'État devra bientôt songer à inscrire à son horaire un autre programme pour la protection de ses auditeurs.

Dans ce dossier, après avoir fait entendre pour le pathos, quelques retraités dont les revenus de pension non indexés étaient si insuffisants qu'une vieille dame interviewée devait même jouer du piano dans un club jusqu'aux petites heures de la nuit pour ajouter à son revenu, M. Nadeau fit appel par la suite à l'actuaire bien connu, M. Claude Castonguay, pour commenter ce sujet.

Non seulement M. Castonguay ne s'attarda pas à s'apitoyer sur le sort de ces retraités, mais il escamota le problème complètement. Plutôt, il en profita pour se lancer dans une charge à fond de train contre les pensions indexées des fonctionnaires.

M. Castonguay alla jusqu'à affirmer qu'il trouvait odieux que ces pensions fussent indexées à même les deniers des contribuables.

À ce moment de l'émission, M. Nadeau a raté une belle occasion de demander à l'ex-ministre des Affaires sociales s'il se faisait le porte-parole de la Coalition des citoyens. La Coalition en question est le porte-parole des compagnies d'assurances qui réalisent d'énormes bénéfices à même les régimes privés de pensions non indexées. Depuis quelques mois cet organisme ne ménage ni efforts ni argent pour influencer les députés fédéraux afin de priver tous les citoyens de leur droit de prendre un congé de retraite dans la dignité, au moyen d'une pension indexée qui les mette à l'abri de l'augmentation du coût de la vie.

De plus, à ce même programme, il aurait été également dans l'ordre de mentionner que les fonctionnaires déboursent 1% de leur salaire pour fins d'indexation.

Quant à M. Castonguay, il y aurait peut-être lieu qu'il médite sur ce que coûtent aux contribuables ses émoluments lorsqu'il agit comme "consultant" pour les différents gouvernements.

Quand on perçoit des honoraires horaires qui sont parfois le quintuple de ce que peut recevoir dans une heure de travail un travailleur ordinaire, on s'abstient de chercher la paille ou... le foin (sic) dans l'oeil du voisin.

Gustave L. POIRAT
Boucherville, le 5 décembre 1977.

M. Trudeau chez les étudiants de l'U de M

J'ai suivi avec une attention toute particulière les propos tenus par M. Trudeau, premier ministre du Canada, lors de sa récente visite à l'Université de Montréal jeudi dernier.

Cette heure, essentiellement consacrée à une période de questions, fut monopolisée par la politique extérieure du Canada, ne touchant qu'accessoirement les principes mêmes de notre constitution.

Concernant les problèmes internes, la question de l'écoute électronique fut soulevée dans son ensemble. D'après les paroles de M. Trudeau, le principe de la liberté d'expression et de pensée est reconnu par les législateurs canadiens et la loi sur l'écoute électronique (en vigueur depuis 1974) n'est qu'une exception à la "Déclaration canadienne des droits" qui reconnaît expressément le droit au respect de la vie privée et à l'inviolabilité de la demeure.

Pour justifier sa pensée, M. Trudeau affirme avec raison que le mandat de perquisition autorisant l'écoute électronique doit avoir, au préalable, l'assentiment des tribunaux: en effet, si les forces policières veulent déroger au droit commun, ils auront le fardeau de prouver la nécessité du contrôle par l'écoute électronique.

Pourtant, il est clair pour la majorité d'entre nous que l'appareil judiciaire est lui-même contrôlé dans une large mesure par l'instrument étatique: prenons par exemple la nomination des juges de la Cour Suprême du Canada par le Parlement fédéral ou tout simplement les nombreux textes législatifs où le pouvoir de surveillance des tribunaux ordinaires est expressément retiré.

De même, les derniers propos du solliciteur général M. Fox qui prétendait que la G.R.C., police fédérale, ne pouvait être soumise à un examen des tribunaux provinciaux.

On peut donc, déjà à ce stade, s'interroger sur le caractère véridique du contrôle de la légalité du système judiciaire canadien sur les organes exécutifs du Dominion et la nature véritable du pouvoir discrétionnaire du Parlement canadien en matière principalement criminelle et commerciale.

Dans le même cadre de pensée, le Premier Ministre reconnaît au "simple individu" le droit de prôner un système socialiste, "trotkyste", pour employer ses propres termes. Il affirma, avec son sourire habituel, qu'aucune répression policière ne pourrait être exercée à l'encontre de ce citoyen en vertu des principes fondamentaux de la liberté de pensée et de croyance.

Mais "l'intransigeance ministérielle" se matérialisa lorsqu'il aborda la question de la sécurité nationale. En effet, selon le Premier Ministre, lorsque des individus ou des groupuscules activistes populaires peuvent avoir des répercussions sociales majeures (syndicats; mouvements politiques; ministres...) alors il devient nécessaire d'exercer un contrôle rigoureux, justifiant la répression des principes fondamentaux de notre démocratie.

Pour me résumer, la liberté tolérée en matière de faits et gestes est soumise à une discrétion massive relevant plus de la dictature que de la véritable démocratie de notre gouvernement central.

Est-ce une manière implicite d'affirmer que les mouvements populaires sont dangereux pour l'ensemble de notre société? Dans cette même vision globaliste, j'émets certains doutes partagés sur la démocratie actuelle en pensant que l'image provoquée et vécue n'est que le reflet d'une démocratie partielle, sujette à l'arbitraire fédéraliste.

En poursuivant ce schème de pensée, M. Trudeau affirme que le gouvernement, élu au suffrage universel, est le digne mandataire de l'ensemble des citoyens et que, dès lors, les gestes et actions entrepris par le Parlement ou les législatures sont représentatifs de la collectivité désireuse de brimer toute forme de contestations des éléments indésirables à notre équilibre social.

Ne serait-il pas plus adéquat et digne de faire participer collectivement l'ensemble de notre nation en exigeant d'elle une expression véritable de sa volonté plutôt que de soumettre à son assentiment des noms à cocher périodiquement tous les quatre ans? La force du pays et la vigueur de nos institutions gagneraient à la démocratisation et à la décentralisation du pouvoir parlementaire, et lorsque ce résultat inévitable pour la sauvegarde de la véritable démocratie sera imprimé dans notre nouvelle confédération, alors et là seulement, je me sentirais profondément responsable des actes posés par nos gouvernements.

Yves J. LAHAIE
étudiant de Droit (U. de M.)
Montréal, décembre 1977.

Où est le centre-ville ?

Mme Andrée Legault (Notre dernier éléphant blanc, lettre du 30 novembre 1977).

Le centre-ville de Montréal, ville grande comme Philadelphie, ne comprend pas seulement la périphérie entre les rues de la Montagne et de l'Université. Que faites-vous des hôtels: Le Loews, La Cité, le beau Howard Johnson, le Holiday Inn rue Sherbrooke, l'Auberge Richelieu et l'autre Holiday Inn rue Berri, tous des hôtels plus à la portée des bourses de 1977? Comment pouvez-vous comparer le merveilleux et unique complexe Desjardins à la Place Ville-Marie? Où y voyez-vous des bancs, de la verdure, des sculptures, de l'espace, de hauts plafonds, des spectacles, autre chose que des boutiques, des choses à vendre, et des restaurants genre américain?

Le centre-ville s'étendra jusqu'au Centre Olympique dans un proche avenir — il n'est pas besoin d'être un urbaniste optimiste pour voir ça! Que faites-vous des grands complexes de Radio-Canada, Télémétropole, Terre des hommes, La Ronde, qui changent et dérangent l'axe? Et le centre financier à Place d'Armes, et les activités autour de l'Hôtel de Ville? L'immense campus de l'UQUAM qui monte et qui étendra son renouveau de vie dans toutes les directions. Les théâtres abondent dans l'est où règne la joie de vivre — le dernier théâtre qui vient d'ouvrir, le Denise-Pelletier tout à fait dans l'est — et oubliez-vous toute l'activité autour du Terminus Voyageur?

Il y en a qui ne voient que des taudis dans l'est. Avez-vous jeté un coup d'oeil sur ces beaux jardinets dansles fonds de cour qui se loueront à des prix astronomiques dans quelques années? Où le silence est d'or, où règne la tranquillité, et où les artistes ont choisi de vivre parmi des gens ordinaires?

Agate DESRÉANS
Montréal, le 8 décembre 1977.

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

bloc-notes

Le privilège de l'intégrité journalistique

Au moment où le gouvernement fédéral, apparemment incapable de reprendre le contrôle de la police, continue de laisser croire qu'il faudra lui donner encore plus de corde, il n'est pas sans intérêt de suivre ce qui se passe en pareille matière chez nos voisins du sud. Encore samedi dernier, le New York Times rapportait une intéressante directive que vient d'adopter, en date du 30 novembre la célèbre CIA, la Central Intelligence Agency.

Comme il semble en effet que la Gendarmerie royale du Canada ait eu quelque propension à imiter certaines pratiques de sa puissante voisine, pour ne pas dire de sa maison-mère, il vaut la peine de voir qu'aux États-Unis, sous un mode encore limité certes mais quand même instructif, l'on ne se gêne pas pour reconnaître les problèmes, y apporter certaines solutions et publier ouvertement les règlements qui les mettent en vigueur.

Il s'agit cette fois des rapports entre la CIA et les journalistes américains. Déjà en février 1976, après certaines révélations fracassantes et surtout gênantes, la CIA avait adopté comme politique de ne plus acheter ou retenir contractuellement les services de journalistes américains dans ses activités de renseignement. Le dernier règlement à ce sujet va plus loin. Il interdit non seulement la rétribution de journalistes des États-Unis, mais même tout rapport avec eux dans le cadre des opérations de cueillette de renseignements.

Ce n'est pas sans grand embarras que la presse américaine, à l'instar de certaines communautés religieuses ayant des missionnaires à l'étranger, avait appris que la CIA n'hésitait pas à recruter de ce côté certains collaborateurs. La confusion avait été d'autant plus grande que l'Agence ne semblait pas, dans un premier temps, vouloir renoncer à cette politique, même si elle était de nature à compromettre des citoyens américains à l'étranger.

S'il doit être permis en somme à la CIA ou à n'importe quelle organisation du même genre de recruter de tels collaborateurs, il ne faut pas se surprendre que les pays étrangers ne se gênent pas pour mettre à la porte journalistes, missionnaires et autres coopérants! On aura sans doute compris que ce jeu n'en valait pas la chandelle, à plus long terme, et qu'il fallait y renoncer, du moins en ce qui regarde les journalistes de nationalité américaine.

Car pour les autres, les simples Canadiens par exemple, il est toujours permis à la CIA de tenter de retenir leurs services contre rétribution. L'histoire ne dit pas encore si l'Agence, avant de ce faire, doit demander la permission à la GRC ou à M. Francis Fox. S'il est vrai qu'une entente spéciale relie la GRC, pour les fins du renseignement et de la "sécurité nationale", avec l'Agence américaine, le Solliciteur général devrait songer à l'amender de manière à y inclure, si ce n'est déjà fait, le privilège de l'intégrité reconnu à nos collègues du sud.

L'agence américaine, en effet, ne reconnaît que la réputation et l'indépendance des journalistes américains. Il ne faut pas abuser trop tôt ni trop largement des droits de l'homme et autres bonnes choses que l'administration Carter a promis de répandre sur l'univers. Espérons qu'on ne fera pas une pareille distinction au Canada entre les journalistes de bonne nationalité et les scribes appartenant à quelque tribu... québécoise.

Jean-Claude LECLERC

BILLET

Pierre Péladeau runne le show

La Commission de l'unité canadienne ne recule devant rien. Pour dramatiser et populariser tout à la fois ce que les savants professeurs appellent "la problématique constitutionnelle", il fallait que le groupe Pépin-Robarts inventât pour ses audiences de Montréal, à la mi-janvier, une formule-choc, tellement percutante que le "monde ordinaire" éprouverait soudain l'irrépressible besoin de venir exposer à la Commission les meilleurs moyens de rebâtir le Canada.

On a trouvé le volontaire. Il s'appelle Pierre Péladeau, président-directeur général de Québecor, la société qui publie (notamment) le Journal de Montréal. C'est lui qui préside le Comité organisateur de la réunion que tiendra la Commission à Montréal. On l'a prié de s'expliquer à la télévision de Radio-Canada l'autre soir.

"C'est bien simple, a-t-il dit, tout le monde sont en bâtard!" M. Péladeau voudrait donc que l'on donne congé à l'establishment pour une fois et que la Commission entende des Québécois qui n'ont pas peur de dire les choses comme elles sont. Il pense à Michel Chartrand et à Reggie Chartrand. Mais ce n'est qu'un début. Le combat continue. Car il souhaite que les anglophones, par cette commission interposée, sachent bien ce que les Québécois pensent, et non pas ce qu'ils voudraient qu'on pense. Ainsi, dans leur "machin-truc", ils pourront le dire! Le "machin-truc", c'est évidemment le rapport que doit publier la Commission dans 20 ou 30 ans quand elle aura fini d'entendre tout le monde, de réfléchir et de conclure.

— Mais, vous, M. Péladeau, lance l'interviewer, vous croyez plutôt à l'indépendance du Québec! Alors, on s'étonne...

— Mais bien sûr que j'y crois. L'indépendance du Québec est viable. Je crois fortement à la viabilité économique d'un Québec indépendant.

M. Péladeau y croit tellement qu'il a décidé d'investir à Philadelphie, la respectable ville des arts et de l'élite américaine qui avait son équipe de football, son club de baseball, mais pas encore son tabloid populaire...

— Prenez la culture, enchaîne M. Péladeau qui entre en terre familière. Le Québec a sa culture, c'est connu. Il faut qu'on le sache. Le reste du Canada n'a pas de culture. Nous avons une culture!

Modeste, le président de Québecor n'a pas cité d'exemple. Mais tout le monde pensait aux ravissantes personnes qu'il offre quotidiennement à la page 7 de son journal. Depuis quelques jours, ces vivantes incarnations de la culture sont devenues plus subtiles: elles portent des vêtements, comme à Philadelphie.

Il est temps, par conséquent, de donner la parole au monde qui "sont en bâtard", de cesser d'agiter les "épouvantails à moineaux".

Est-il besoin d'ajouter que le professeur Gérald Beaudoin et Mme Solange Chaput-Rolland, représentants du Québec au sein de la Commission, sont absolument ravis. Ils ont enfin trouvé la voix authentique du vrai peuple. Quant à Jean-Luc Pépin, il s'esbaudit.

Certes, ils ne savaient pas que Pierre Péladeau avait opté pour l'indépendance du Québec. Ils n'étaient pas les seuls à l'ignorer. Ils ne soupçonnaient pas davantage qu'il accordait à la dimension culturelle une telle importance. Dans ce cas, ils avaient tort: s'ils avaient lu régulièrement le Journal de Montréal, ils auraient vite compris que la culture y foisonne, au point qu'il n'en reste plus pour les autres provinces.

Les commissaires ont fait un coup magistral: ils ont mis la main sur un organisateur qui se révèle indépendantiste et consent à leur offrir les moyens de rebâtir le Canada. Qui dit mieux? Les malins y verront encore, comme toujours, une basse manoeuvre du Parti québécois pour noyauter la Commission Pépin-Robarts. Fausse analyse. Ce qu'il faut savoir, c'est que M. Péladeau est un indépendantiste indépendant qui sait prendre ses distances avec le pouvoir politique. Lui, ce qui l'intéresse surtout, on ne le dira jamais assez, c'est la culture.

Donc, Jean-Luc Pépin n'a plus de souci: les audiences de la mi-janvier seront bonnes "en bâtard"! Péladeau va runner le show.

Michel ROY

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $55 par année; six mois: $30. À l'étranger: $60 par année; six mois: $33; trois mois: $21. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Les négociations entre la CUM et la Fraternité des Policiers

L'horaire de travail modifié, solution possible au malaise qui ronge le corps policier de Montréal

par JEAN-PAUL LEMAY

■ Depuis quelques jours, la température monte dans le milieu policier de Montréal. La Fraternité des Policiers de la CUM s'impatiente en effet de la lenteur des négociations avec la partie patronale pour le renouvellement de la convention collective en cours. Elle a laissé savoir par l'entremise de son président, M. Gilles Masse, que l'horaire de travail des policiers est cette année la principale pierre d'achoppement. Elle menace même, à défaut d'une entente d'ici ce temps, de mettre elle-même en marche à compter du 1er janvier prochain le nouvel horaire dit de quarante heures modifiées que demandent les policiers. Qu'en est-il de cet horaire nouveau? Quels en sont les avantages et la justification? Dans cet article rédigé spécialement pour Le Devoir, un policier de carrière, le sergent-détective Jean-Paul Lemay, dit comment, à son point de vue, l'horaire de quarante heures modifiées pourrait contribuer à amenuiser le malaise qui ronge depuis plusieurs années le corps policier de Montréal.

La bataille entre la Fraternité des policiers de la CUM et le Conseil de sécurité relative aux horaires de travail est pour le moins ridicule. S'il y a un sujet où les deux parties devraient être d'accord, c'est bien celui du cycle de travail. L'efficacité du travail devrait intéresser autant le patron qu'il intéresse le syndiqué. Pourquoi ce mutisme patronal? Veut-on provoquer, par le biais des policiers, un affrontement entre les élus à Québec et les maires de la CUM? Il faudra bien établir un jour de meilleurs mécanismes de négociation. Lorsqu'une convention collective est dépassée, comme c'est le cas chez les policiers, elle ne favorise que le développement de conflits.

Les revendications policières concernant les horaires de travail remontent à 1974. Plus d'une fois, on a refusé les solutions syndicales, en invoquant que l'on voulait éviter de fomenter la division entre les membres des divers corps policiers. On voulait, disait-on, éviter d'augmenter le fossé entre la Gendarmerie et la Sûreté. L'exécutif du temps avait demandé l'horaire de travail de quarante heures modifiées (4-3). (1) Un comité paritaire, formé de MM. Corbeil, Meloche et Berthiaume pour la CUM, et de MM. Custeau, Heffernan et Bélanger pour la Fraternité, étudia des horaires durant presque deux mois. Le syndicat demanda un projet pilote de l'horaire quarante heures modifiées, mais le côté patronal refusa, prétendant que cela exigerait 600 hommes de plus. La déception des policiers fut grande.

En 1977, le président du syndicat, Gilles Masse, revient à la charge. Finalement, la partie patronale acquiesce. Un nouveau comité paritaire est formé. Il aurait été bon d'étendre l'expérience à plusieurs endroits pour en connaître pleinement les coûts et l'efficacité. Une proposition fut faite à ce sujet mais la partie patronale refusa. Elle limita l'essai aux territoires des postes 18 et 11. Une analyse sommaire de l'expérience permet alors aux policiers d'être optimistes.

L'horaire de quarante heures modifiées

Les avantages de l'horaire de quarante heures modifiées sont nombreux. Nous nous limiterons cependant à ces quelques points: l'homogénéité des équipes, l'amélioration de la vie sociale des policiers et l'accroissement de l'efficacité du travail.

L'horaire actuel, bien qu'il apporte un cycle de travail à 850 policiers de faction qui n'en avaient point, ne permet pas le travail en équipe. Cet état de fait est dénoncé dans le rapport Dagenais: "En ce qui concerne l'appartenance au groupe traditionnal très forte, elle est présentement à la frontière de la satisfaction, à cause du nouvel horaire de travail (7-2/8-4) qui entraîne un changement constant à l'intérieur d'une équipe de travail". L'horaire de travail modifié corrige cette anomalie. On l'a constaté dans les territoires des postes 18 et 11 durant les quinze semaines de l'essai.

L'horaire modifié permet de fait un travail en équipe. La collaboration entre les différents secteurs, grâce au fait que le personnel travaille toujours ensemble, accroît la coopération entre ces mêmes secteurs. Ce cycle permet aussi de faire passer la période de rassemblement entre deux relèves de deux à trente minutes, ce qui favorise une information plus approfondie sur la criminalité et plus de possibilités de formation. Depuis le temps qu'on dénonce une carence à ce niveau...

L'horaire modifié améliore aussi grandement la vie sociale des policiers. Des études ont démontré plus d'une fois les difficultés qu'éprouvent les policiers dans leur vie familiale. Ce phénomène est typique à tous les travailleurs pour qui le travail alterne de jour, de soir et de nuit. Ainsi, Pierrette Santin observe à Paris: "Sur le plan familial, le travail posté engendre ou peut engendrer une désynchronisation des activités et des rythmes de liberté des enfants. Il engendre aussi des difficultés dans l'exercice des responsabilités familiales, notamment en matière d'éducation et ces difficultés sont fortement ressenties par la majorité des travailleurs. Les effets nocifs de cette désynchronisation s'accentuent lorsque le travail comporte un poste le dimanche ou certains jours de fête comme Noël ou Pâques qui, non seulement représentent les fêtes familiales, mais aussi des jours de congé attendus et désirés par la majorité des salariés". Ces problèmes sont concrètement vécus par les policiers de la CUM.

Heureusement, il y a des gestionnaires qui manifestent des attitudes positives face au nouvel horaire de travail. Le directeur de la Sûreté du Québec, monsieur Jacques Beaudoin, mérite d'être cité en exemple à ce sujet. Le 26 avril dernier, M. Beaudoin s'est prononcé, devant la Commission parlementaire de la Justice, en faveur du fonctionnement du système de quarante heures modifiées, système en vigueur chez tous les membres de la S.Q.: "La semaine de quatre jours, c'est le plus beau régime qu'on a, et ça va enlever du stress à nos membres, cela leur donne plus de journées de congé".

A la CUM, l'expérience pilote de l'horaire modifié a permis de diminuer le taux de criminalité. Par exemple, dans le secteur du poste 18, on a noté durant l'essai une baisse de 13% pour les introductions par effraction, de 19% pour les vols qualifiés, de 18% pour les véhicules volés. Au lieu de féliciter les policiers pour ce meilleur travail, quelques membres de l'État-major ont dit que cela ne pouvait pas durer! Est-ce ainsi qu'on motive des policiers? Cette erreur de parcours n'a pas été la seule.

Il y eut aussi défaut de coordination entre les différents secteurs du comité paritaire. L'objectif était d'étudier les conséquences sur les opérations policières et d'établir les coûts du cycle 4-3 modifié durant le projet pilote. On a été témoin dans les deux postes concernés de visites "unilatérales" tant du côté patronal que syndical. Ce n'est pas l'approche adoptée en 1975 par le comité paritaire de la SQ où, dans un rapport des plus complet, on signale les avantages et les désavantages de l'horaire de travail de quarante heures modifiées. Il faut croire que les avantages étaient supérieurs aux désavantages puisqu'on a adopté cette cédule pour tous les policiers. Ce régime fonctionne à merveille. L'implantation du régime s'est faite sans affrontement à la SQ. La CUM a des leçons à en tirer.

Non loin de la CUM, à Laval, c'est la partie patronale qui a offert, lors d'un arbitrage, l'horaire modifié et pour tous les policiers. L'expérience est jusqu'à maintenant concluante. Les policiers de la CUM ne sont-ils pas en droit de se poser des questions?...

Les pressions syndicales

La négociation d'un horaire de travail est complexe. Plus que pour toute autre clause d'une convention collective, il faut dans ce cas établir entre les deux parties les objectifs à poursuivre. Les conflits syndicaux ne manquent pas dans ce domaine. Ainsi dans les hôpitaux, le syndicat des infirmiers revendiquait l'amélioration de la cédule de travail. Cette demande ayant été refusée, il y eut grève. Le problème n'est pas encore réglé. Plus encore, le gouvernement de l'époque profita de l'impopularité des moyens de pression utilisés par le syndicat, pour faire passer une loi matraque. Dans le présent conflit des policiers de la CUM, la Fraternité adopte une stratégie autre que la grève et qui, selon elle, est fort simple: appliquer, en accord ou non avec le patron, l'horaire de travail modifié à tout le corps policier de la CUM, à compter du premier janvier 1978.

Avec cette stratégie syndicale, on évite, avec raison de prendre la population en otage! C'est là son principal aspect positif. On peut même affirmer, comme l'on démontré les essais faits dans les secteurs des postes 18 et 11, que la population sera mieux protégée. L'État-major devrait tenir compte avec plus de fierté de l'analyse des policiers syndiqués sur différentes méthodes de travail.

Si la stratégie syndicale s'avère efficace, la population sera en droit de se poser de sérieuses questions sur l'argumentation patronale. D'autre part, l'étude de M. Jacques Dagenais permet de croire qu'il est possible de réussir à appliquer la cédule: "Notre étude nous a (...) permis de constater que le SPCUM possède, de façon même privilégiée, des ressources humaines gorgées de potentialités tant au niveau de la base que des cadres. Il ne s'agit que de réformer le cadre administratif actuel de façon à libérer les énergies qui ne demandent qu'à être utilisées."

Les moyens de pression de la Fraternité des policiers de la CUM permettent à l'exécutif syndical de parfaire la formation de ses membres. La préparation des horaires par les délégués syndicaux et leurs confrères de postes offre l'occasion aux policiers de la base de parfaire leurs connaissances sur les nécessités du Service et les besoins des policiers. Comme moyen d'éducation pour eux, on ne pouvait trouver mieux. L'exécutif syndical oblige ainsi ses membres à structurer la demande d'horaire de travail. Ils vont bientôt parler en connaissance des faits. L'observation de l'application de la cédule de travail au niveau des postes de police doit se faire tant du côté syndical que patronal. Ce n'est pas en charriant de part et d'autre que l'on trouvera des solutions aux problèmes.

Dans la stratégie syndicale, on peut déceler une erreur. L'application de la cédule 4-3 modifiée ne peut être complète dans une coordination entre les deux parties. Nous partageons l'idée émise par l'éditorialiste Jean-Claude Leclerc du DEVOIR: "Un tel régime en effet ne peut être bien conçu ni bien appliqué que si les parties à la convention collaborent étroitement à sa mise à l'essai d'abord, ce qui a été fait à Montréal, et à sa généralisation ensuite. Il ne saurait faire de doute qu'une mise en branle unilatérale, qu'elle provienne du syndicat ou de la direction, serait de nature non seulement à détériorer les relations de travail, mais à compliquer l'organisation des tâches dévolues aux enquêteurs et aux patrouilleurs."

Le président de la Fraternité, M. Gilles Masse, a mentionné lui-même l'importance de l'autosuffisance des postes de police dans le mémoire présenté au groupe Saulnier: "L'autosuffisance des postes, en regard du personnel policier est une autre mesure qui a été incorporée aux horaires de travail, ceci dans le but d'éliminer la plaie que constitue l'assignation de personnel entre les postes sur une base quotidienne." Malheureusement, les postes de police n'ont pas toujours, en temps régulier, le personnel nécessaire pour leurs objectifs journaliers: des policiers doivent être prêtés continuellement d'un poste à l'autre. La Fraternité n'a peut-être pas les mécanismes nécessaires pour régler cet état de fait en pratique. On aurait tort cependant de penser que cela l'empêchera d'exécuter son projet.

Le 6 décembre 1977, la Fraternité convoquait une assemblée au sujet de la cédule 4-3 modifiée. Les policiers répondirent en grand nombre à l'appel de leur exécutif. Malgré une violente tempête, plus de deux mille policiers se déplacèrent pour assister à l'assemblée, afin de connaître les résultats de la négociation. C'était l'unique sujet à l'ordre du jour. On peut se demander si la stratégie syndicale a autant de chances de réussir que de courir à sa perte.

Les policiers devaient s'attendre à une réaction de la part de leur chef, M. Henri-Paul Vignola. En participant avec raison aux négociations, M. Vignola entend, selon ses dires, démontrer aux policiers et à la population les coûts énormes de l'implantation de la cédule 4-3 modifiée. On ne peut lui reprocher, en tant que gestionnaire, une telle démarche. Depuis le temps que l'on recherche un véritable chef de police! Il faudra par contre que M. Vignola évite de parler de 32 congés additionnels pour les policiers. L'attitude de l'industrie privée, dont le but est uniquement de réaliser des profits, est plus ouverte au sujet des heures de travail comprimées. C'est le cas, par exemple, du secteur pétro-chimique où l'efficacité s'est accrue.

Les solutions possibles

Les parties manifestent de la prudence dans leurs propos. On ne peut blâmer les policiers d'être méfiants envers la partie patronale. Les maires de banlieue ont utilisé si souvent les policiers pour récupérer de l'argent de Québec qu'on comprend la Fraternité d'avoir peur et de redouter qu'on retarde la solution de ces problèmes en se servant du corps policier comme bouc-émissaire. Par exemple, un membre du Conseil de sécurité, monsieur Descary, maire de Lachine, ne dément pas les rumeurs de sa candidature à la chefferie libérale. Monsieur Vignola, maintenant directeur, a su auparavant résister aux pressions politiques. Ainsi, on l'a vu refuser le rétablissement de l'ancien système des ondes-radio (système de communication policière) à Montréal-Nord. M. Vignola avait réussi de peine et de misère à faire intégrer ses communications avec celles de Montréal, qui possède un système beaucoup plus perfectionné. Le maire concerné, M. Yves Ryan, dût se plier à son exigence. Les policiers le reprocheraient à monsieur Vignola s'il n'avait plus aujourd'hui une attitude aussi ferme.

Des solutions peuvent être trouvées au stade de la conciliation. On pourrait tenir dans les plus brefs délais un colloque regroupant les principaux intéressés. L'État-major et les délégués syndicaux devraient y participer. On pourrait demander un exposé à M. Alfred Lapointe, spécialiste de la question. Ce policier de la SQ est reconnu comme expert tant par la partie patronale que par la partie syndicale. Il a témoigné à l'arbitrage du conflit des policiers de Laval, à titre de témoin de la partie patronale. La solution qu'il préconisait fut retenue par les deux parties. On a mis à l'épreuve à Laval l'implantation de l'horaire de travail 4-3 modifié. Selon le maire, M. Lucien Paiement, ladite cédule ne coûte aux citoyens de Laval pas un sou de plus et l'efficacité policière serait accrue. Pourquoi ne pourrait-il en être ainsi chez les policiers de la CUM?...

Le ministre de la Justice, on l'espère, n'interviendra pas dans ce dossier. Son attitude lors de la grève de la police provinciale ne fut pas appréciée des policiers. Un conflit de travail relève du ministre du Travail, pour les policiers comme pour les non-policiers. C'est aux deux conciliateurs que revient la recherche d'une solution. Les règlements intervenus chez les cols bleus de Montréal et à la Commission de Transport permettent de garder aussi espoir pour les policiers. Lorsque l'une des parties ne montre que les côtés positifs et l'autre que les côtés négatifs, on doit avoir recours à la lucidité des conciliateurs. L'application de l'horaire de travail de quarante heures modifiées pour une période d'essai déterminée à l'avance pour tous les policiers de la CUM ne doit pas être rejetée. C'est seulement dans la pratique que les deux parties pourront déterminer réellement les coûts et l'efficacité du système. Si l'essai s'avère négatif, on pourra chercher d'un commun accord une autre solution. Si les résultats sont positifs, alors, que craindre?

(1) La cédule "40 heures" modifiée consiste pour les policiers en un nombre égal d'heures de travail annuel, soit 2080.

Pour y arriver, chaque policier doit céder 9.1 congés annuels et travailler une heure de plus par jour. La présence en jours dans les postes de police passe hebdomadairement de 5 jours à 4.2 jours.

S'il est vrai que les policiers auront 32.5 jours de congé de plus par année, la couverture policière sera par contre supérieure puisque le nouvel horaire policier permettra de placer des hommes en fonction de la criminalité journalière, soit 22% de nuit, 33% de jour et 44% de soir.

Actuellement, l'effectif travaille de façon égale le jour, le soir et la nuit, ce qui crée une disparité entre la couverture policière et la criminalité.

Le chanoine Fernand Boulard (1898-1977)

Un pionnier de l'étude scientifique de la vie religieuse au XXe siècle

par BERNARD LAMBERT, *o.p.*

■ L'auteur de cet article est conseiller théologique auprès du cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec. Le père Lambert est bien connu de nos lecteurs pour les articles sur les grands événements de l'actualité religieuse qu'il donne de temps à autre au Devoir.

Je crois que tous les amis et disciples du chanoine Fernand Boulard ressentiront profondément la disparition survenue à la fin de novembre dernier de celui qui fut pour eux un maître de pensée et d'action pastorale. En le voyant partir, ou plutôt entrer dans cette "nuée de témoins" qui entourent l'Église (Épître aux Hébreux, 12, I), on prend subitement conscience de tout ce que le monde catholique lui doit, la France, qui par la voix du président de l'assemblée des archevêques et évêques, Mgr Roger Etchegaray, a dit: "Merci, Père Boulard" (Osservatore Romano, 1er décembre), les Églises de quarante pays où il apporta son aide, et il faut le dire l'Église universelle par la voie de Vatican II où il joua un rôle particulièrement efficace dans le Décret sur la charge pastorale des évêques.

Au Canada, au Québec surtout, nous avons beaucoup profité de lui. Plus d'un se rappellera le professeur de sociologie religieuse ou pastorale de l'Institut Catholique de Paris, l'interlocuteur très bienveillant du 50 de la rue de Vaugirard, l'inspirateur très précis dont l'influence s'est retrouvée ici dans la pastorale d'ensemble, les centres de sociologie religieuse, les bureaux d'études sociopastorales, les instituts de pastorale, les Grandes Missions de Québec, Montréal, Saint Jean, Saint Jérôme et Chicoutimi. Nombre d'hommes et de femmes d'Église, nombre de laics engagés dans la pastorale, qui utilisent des méthodes, des modèles, des catégories de pensée, des structures et des institutions comme des choses allant de soi, ne savent pas toujours ce qu'ils doivent à ce prêtre de France, cet ancien curé de paroisse rurale, cet aumônier national d'Action catholique rurale, ce grand conseiller des Églises un peu partout dans le monde jusqu'à la fin de sa vie.

Voilà donc, une fois de plus, une vie exemplaire d'homme d'une terre bien déterminée, la France, qui sans jamais l'oublier, devint aussi homme donné à l'Église, comme le furent le Père Lebret qui atteignit une dimension universelle en préparant l'encyclique "Populorum Progressio" de S.S. le pape Paul VI sur le développement des peuples, Mgr Jean Rodhain apôtre de la charité internationale, Jacques Maritain penseur d'une nouvelle chrétienté, ces hommes qui contribuèrent de façon si notable à la composition du catholicisme contemporain dont Paul VI reprit la pensée avec cet art si délié et cette vision si pénétrante qui comptent parmi ses traits les plus admirables.

Le Père Boulard, comme chacun l'appelait, a exercé une immense influence avec un parfait naturel. Toujours propre et soigné, comme son travail, il allait son chemin partout de par le monde, avec les évêques, les paysans, avec les scientifiques, avec un ajustement remarquable et une sérénité sans failles. Il n'imposait pas ses conclusions, il laissait, il faisait parler les faits. Homme d'une pastorale en marche, il était toujours disposé à apprendre. Homme de l'écoute, cela paraissait dans son port de tête. Grand, légèrement voûté comme par l'application minutieuse à son travail de relevé de fiches, de notes innombrables et de cartes, il s'exprimait toujours en public comme en privé avec un sourire avenant. Quand on pense à lui, on se rappelle une multitude de qualités, l'accessibilité, le tact, le détachement, l'exactitude, le réalisme, l'équilibre. Ayant participé, à Paris, à une session avec les évêques de la France, j'ai vu combien le Père Boulard était leur. Il était passé dans leur pensée. Ils l'aimaient. Point d'ancrage s'il le fallait, également nautonier sûr dans les rapides!

S'appeler Boulard, c'est être originaire de Normandie, de la belle Normandie rurale, même si l'on est prêtre du diocèse de Paris. Le Père Boulard commença sa carrière en étant curé de village rural durant onze ans dans le diocèse de Versailles. Il aima son métier et il le dit dans un ouvrage intitulé: **L'art d'être curé de campagne** (1941). Mais, ce curé qui savait voir ne faisait pas que cela. En 1932, il avait déjà présenté un projet de "Directoire spirituel pour les prêtres communautaires". Prêtre de la tradition spirituelle française, mais en même temps lui-même, il donna un jour, à Ars, une conférence, sa conférence sur "La pastorale du curé d'Ars" (**Ars, Journées sacerdotales du centenaire**, Paris, 1960).

Et très moderne! Ce maître et grand initiateur que fut Gabriel Le Bras, a raconté l'influence que le Père Boulard exerça sur lui. "Le titre du premier article des Études que j'écrivais (en 1931), dit-il, en dehors des sentiers du droit et de l'histoire, réclamati un inventaire et une explication des effectifs du catholicisme dans les diverses régions de France. Une double série d'articles répondit à ces requêtes: des notes de statistiques concernant la pratique religieuse dans chaque diocèse et des monographies historiques où l'Ancien Régime tiendrait la place principale. En 1933, je suggérais le dessin d'une carte de la pratique religieuse en France" (**Études de sociologie religieuse**, T.I., **Sociologie de la pratique religieuse dans les campagnes françaises**, Paris 1955, p. VI). En 1954, écrivant la préface de l'ouvrage de son ami, l'abbé Boulard, **Premiers itinéraires en sociologie religieuse**, le professeur Le Bras disait: "Ce curé de campagne que j'interrogeais dans sa merveilleuse église de Saint-Sulpice-de-Favières, pouvais-je deviner qu'il deviendrait un de ses émules et entraîneurs? La carte de la pratique pour laquelle je cueillais des chiffres, c'est lui qui l'a dressée. Les forces que je recensais, il les a toutes analysées dans ses **Problèmes missionnaires de la France rurale**. Mes allusions à la crise du clergé français préludaient à son **Essor ou déclin du clergé français?** Et nos préoccupations scientifiques devaient se propager dans les presbytères de campagne grâce à une revue qu'il a fondée, les **Cahiers du clergé rural**." (p. 9).

Si l'abbé Boulard et Gabriel Le Bras se rencontrèrent, c'est que l'abbé avait déjà eu connaissance de cette étude où Le Bras, en 1931, réclamait des inventaires précis, des cartes, des enquêtes, des faits. Il l'a raconté dans l'introduction de **Premiers itinéraires en sociologie religieuse**. "En octobre 1931, un professeur de la Faculté de Droit à l'université de Paris, M. Gabriel Le Bras, publiait dans la **Revue d'histoire de l'Église de France** un copieux questionnaire de vingt-cinq pages: Statistiques et histoire religieuse pour un examen détaillé et pour une explication historique de l'état du catholicisme dans les diverses régions de France. Le propos était de révéler aux milieux ecclésiastiques et laïcs comment des recherches sur la pratique religieuse pouvaient éclairer utilement la vie intime du peuple chrétien. Vingt ans plus tard, le mouvement de recherches et de conclusions d'action sorti de cette initiative a revêtu une telle ampleur qu'on se sent presque impuissant à seulement en décrire les grandes lignes" (p. 13).

Et c'est ainsi que l'abbé Boulard, s'inspirant des dossiers du professeur Le Bras, pouvait publier dans le numéro de no-

Voir page 6: Pionnier

POUR L'EUROPE
Louez votre Renault Simca Citroen
ACHAT - RACHAT
chez le spécialiste de la location
BILLETS AVION
toutes destinations
S.E.T.A
Tél.: 861-0200/3906
Permis 13868252-0280

martel + gagnon
MEUBLES ET OBJETS EXCLUSIFS & ORIGINAUX
Une boutique de conception novatrice qui allie :
– Des meubles et accessoires conçus par des designers québecois
– Des objets d'art
– Des antiquités et lits de cuivre
– Les services d'un designer en aménagement intérieur.
500, est Rachel, Montréal
(coin Berri)
Tél.: 521-7001

Pour vos cadeaux
RENAUD-BRAY
La librairie Renaud-Bray
5219, Côte des Neiges Tél. 342-1515
sera ouverte tous les soirs jusqu'à 9 heures
du 12 au 23 décembre inclus
(excepté le samedi 17)

VENTE
6 jours seulement.
Du 12 au 17 Décembre.
Meubles rustiques anciens importés de France à des prix incroyables
meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableaux, etc.
S.I.A.F. INC.
société d'importation d'antiquités françaises
354 rue de l'Inspecteur
Montréal, 866-0572
1ère rue à l'Ouest de la rue Université paré, par la rue Notre-Dame (métro Victoria).
Mar., mer. et ven. de 10h. à 18h.
jeudi de 10h. à 21h.
— OUEST —
354
DE L'INSPECTEUR
SUD
NORD
UNIVERSITÉ
NOTRE-DAME
ST-JACQUES
MÉTRO BONAVENTURE
MÉTRO VICTORIA
— EST —

la météo

Une crête de haute pression très stable sur le Québec a maintenu du temps dégagé et de l'air très froid sur l'ensemble de nos régions. Une perturbation sur le lac Supérieur a étendu ses nuages sur l'extrême sud-ouest de la province. Le retrait vers l'est de la crête de haute pression fera s'étendre à tout le sud de la province les nuages et la précipitation qui sera sous forme de neige ou de pluie verglaçante surtout dans la vallée du St-Laurent. Les températures seront beaucoup plus douces aujourd'hui et demain sur le Sud-Ouest.

●

Nord de l'Abitibi, Nord de la Haute-Mauricie: neige faible intermittente et vents modérés. Accumulation prévue de 3 à 5 cm. Maximum: −6. Aperçu pour jeudi: nuageux et doux.

●

Nord de la région du Lac St-Jean, Chibougamau: neige faible intermittente et vents modérés. Accumulation prévue de 3 à 5 cm. Maximum −10 à −12. Aperçu pour jeudi: nuageux et plus doux.

●

Sud de l'Abitibi, Nord de Pontiac-Témiscamingue, Laurentides: neige intermittente. Risque de pluie verglaçante. Vents modérés. Accumulation totale prévue près de 10 cm. Maximum −3 à −5. Aperçu pour jeudi: nuageux et doux.

●

Sud de Pontiac-Témiscamingue, Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: neige intermittente et pluie verglaçante se changeant possiblement en bruine en fin de journée. Vents de l'est de 30 à 50 kilomètres/heure. Accumulation prévue de 5 à 10 cm. Maximum près de zéro. Aperçu pour jeudi: nuageux et doux.

●

Sud de la Haute-Mauricie, Québec, Trois-Rivières: neige intermittente débutant tard la nuit prochaine avec un risque de pluie verglaçante en fin de journée. Accumulation totale prévue de 10 cm. Vents de l'est de 30 à 50 kilomètres/heure. Maximum −3 à −5. Aperçu pour jeudi: nuageux et doux.

●

Sud du Lac St-Jean, Rimouski: neige débutant pendant la journée avec des vents modérés. Accumulation prévue de 5 à 10 cm. Maximum −7 à −10. Aperçu pour jeudi: neige et plus doux.

●

Gaspésie, Baie-Comeau, Sept-Iles: ennuagement en fin de journée suivi de neige. Vents modérés. Maximum −10 à −12. Aperçu pour jeudi: neige et plus doux.

La GRC a continué d'ouvrir du courrier même après 1975

OTTAWA (CP) — Le commissaire adjoint à la Gendarmerie royale du Canada, M. Murray Sexsmith, a déclaré hier devant les membres de la commission d'enquête McDonald sur les agissements et la conduite illégale de la GRC que ce corps policier avait intercepté et ouvert une soixantaine de lettres de 1970 à 1975.

M. Sexsmith, qui occupe le poste de directeur général adjoint aux opérations dans le service de sécurité a expliqué aux commissaires que la décision d'ouvrir du courrier avait été confiée jusqu'en 1970 aux commandants des régions et que les dossiers à ce sujet étaient imprécis.

Depuis 1970, les services de sécurité de la GRC ont intercepté 92 lettres. De ce nombre, les deux-tiers ont été ouvertes et les autres ont été utilisées pour retracer des gens.

La moitié des lettres ouvertes par la GRC l'ont été au Québec dans la période de 1970 à 1972. M. Sexsmith a laissé entendre, en réponse à une question du procureur de la commission, Me Howard, que ces lettres avaient été ouvertes pour lutter contre le terrorisme.

En accédant à son poste de commissaire adjoint en 1975, M. Sexsmith a ordonné qu'on cesse d'intercepter et d'ouvrir des lettres. "On pouvait déjà entrevoir un orage à l'horizon", a-t-il expliqué en rappelant qu'aux États-Unis, des services de sécurité avaient été l'objet d'enquêtes qui leur avaient fait beaucoup de tort.

Au Canada, a-t-il poursuivi, les journalistes cherchent leur Watergate et d'ex-agents de la GRC commencent à être plus loquaces.

La GRC a cherché à plusieurs reprises à faire amender la loi sur les postes pour lui permettre d'ouvrir légalement le courrier de Sa Majesté. "Il était assez injuste d'exposer nos membres à ces risques. C'est pourquoi j'ai interdit cette procédure", a dit M. Sexsmith.

Plus tard, les services de sécurité avaient obtenu un mandat du solliciteur général d'alors, M. Warren Allmand, leur permettant, en vertu de la loi sur les secrets officiels, d'intercepter et d'ouvrir du courrier.

Les conseillers juridiques du ministère de la Justice avaient à ce moment noté que la loi sur les postes avait préséance sur la loi sur les secrets officiels.

Même si le commissaire adjoint Sexsmith avait, en août 1975, donné ordre à la GRC de ne plus ouvrir de courrier, et en dépit de l'inutilité du mandat, les interceptions de courrier se sont poursuivies.

C'est à ce moment de son témoignage que M. Sexsmith a révélé que malgré ses ordres, à la suite de certaines "initiatives locales", la GRC avait découvert au Canada un membre de l'Armée rouge japonaise, Omura, en 1976.

Ce terroriste, a poursuivi M. Sexsmith, a été déporté au Japon, où il a été emprisonné. M. Sexsmith a fait un rapprochement entre ce visiteur et les Jeux de Montréal.

Sans donner trop de détails, le commissaire adjoint a expliqué que des documents qui avaient été trouvés en la possession d'Omura avaient permis de prouver la nécessité de l'interception de courrier. Les auteurs d'un récent détournement d'avion a Bangkok, a-t-il précisé, demandaient entre autres la libération d'Omura.

L'enquête sur les agissements illégaux de la GRC, présidée par le juge David McDonald de l'Alberta, consacre les audiences de cette semaine à cette question d'interception de courrier.

La semaine dernière, à Montréal, les audiences avaient porté sur la perquisition sans mandat aux locaux de l'Agence de presse libre du Québec, rue Saint-Hubert.

Ce sujet doit revenir sur le tapis quand les membres de la commission reprendront leurs audiences à Montréal à la mi-janvier.

Les commissaires doivent encore entendre le témoin Sexsmith lors d'une audience privée qui doit se dérouler cette semaine. Me Howard a prié hier le témoin de promettre qu'il donnera à cette occasion plus de détails sur cette opération policière.

C'est la première fois depuis le début de l'enquête que Me Howard interroge un témoin. Au cours de l'audience d'hier, il a répété à plusieurs reprises que les témoins en diraient plus long à huis clos.

Cinq autres procureurs assistent aux audiences: ils représentent la GRC, le solliciteur général, M. Francis Fox, et ses deux prédécesseurs, MM. Warren Allmand et Jean-Pierre Goyer.

Quand le président de la commission, le juge McDonald, a demandé si l'un d'eux s'opposait au huis clos, personne n'a répondu.

Trois autres témoins avaient parlé auparavant des structures et de l'organisation de ce corps policiers. Le dernier appelé, l'inspecteur Robert MacEwan, des services de sécurité, a refusé d'expliquer publiquement les responsabilités du service de sécurité qui lui étaient décrites. Ces renseignements, a-t-il déclaré, pourraient permettre à des puissances étrangères de déterminer comment nos services de sécurité ont été mis sur pied.

Un des commissaires, M. Guy Gilbert, lui a demandé de dire au moins combien le service de sécurité comptait de membres. Même cette réponse pourrait nuire, lui a indiqué l'inspecteur MacEwan, qui a toutefois accepté de confier la réponse aux membres de la commission, dans le plus grand secret.

A ce, M. Gilbert a déclaré que ce renseignement au contraire lui paraissait très important, ne serait-ce que pour éclairer la commission au début de son enquête. "Je considère pour ma part que le public devrait le savoir", a maintenu M. Gilbert.

Tragédie aérienne

EVANSVILLE, Indiana (Reuter) — Un Dakota DC-3 affrêté pour le transport de deux équipes de basketball universitaire et transportant au moins 31 personnes, s'est écrasé hier soir au décollage à Evansville, dans l'Indiana. Il pleuvait et il y avait du brouillard au moment de l'accident. Il y a trois survivants, qui sont dans un état extrêmement critique.

DÉCÈS

BADIR Wadieh — Au Caire, le 2 décembre 1977 à l'âge de 88 ans, est décédé, M. Wadieh Badir, il laisse dans le deuil son épouse Angèle et ses enfants: Jean-Marie (Montréal), Pierrette (Le Caire) et Marie-Paule (Genève) et 6 petits-enfants.

CRAIG-LEFORT, Louis. — À l'Hôpital Général de Verdun, le 13 décembre 1977, est décédé, Louis Craig-Lefort, il laisse dans le deuil son épouse née Annette Saint-Cyr et 2 fils André et Pierre. Le service funèbre aura lieu jeudi 15 décembre. Le convoi partira des Salons J.R. Deslauriers & Urgel Bourgie Ltée No 5650 Chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 20:00 heures, et de là au cimitière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESILETS Isabelle LaBarre —À Québec, le 12 décembre 1977 à l'âge de 82 ans, est décédée, Dame Isabelle LaBarre épouse de M. Léopold Désilets, avocat. Elle demeurait au 350 chemin Ste-Foy. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean Boissinot (Denise), pharmacien, M. et Mme Léopold Désilets Hr (Hélène Kokesch) Dr et Mme René Chagnon (Yolande), M. et Mme Connel Kokesch (Isabelle) M. et Mme Jacques Désilets (Marthe Audet) ses belles-soeurs: Mlles Jeanne et Estelle Désilets, Mme Bruno Lampron, M. et Mme Frank Lampron, M. Paul Émile Lampron, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi 15 décembre. Le convoi funèbre partira du Funérarium Lépine-Cloutier Ltée No 300 Chemin Ste-Foy à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Chemin où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Belmont lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRENETTE, Irma. — À Montréal, le 13 décembre 1977 à l'âge de 62 ans, est décédée, Mme Edmond Frenette, née Irma Leblanc. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Marcel et Guy, Suzette et Jacques, ses petits-enfants: Marc, Lucie, Alexis et Sean, ses frères: Ralph et Vaughan et sa soeur Marjorie. Les funérailles auront lieu vendredi 16 décembre. Le convoi funèbre partira des Salons J.R. Deslauriers & Urgel Bourgie Ltée No 5650 chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Montebello, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée mercredi soir à 7 p.m.

JOLICIEUR, Albertine Mlle. — A Montréal, le 12 décembre 1977 à l'âge de 87 ans, est décédée, Mlle Albertine Jolicoeur, elle laisse dans le deuil ses soeurs Imelda Favreau, Laure Baltazar, son beau-frère le Dr E. Baltazar ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi 15 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Roland Bisson Enrg. No 130 boul. Henri-Bourassa est, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLY Fernande — À Montréal, le 13 décembre 1977, est décédée Mlle Fernande Joly, soeur de Henri W. Joly, tante de Mme Jean-Louis Bourret (Estelle Joly) et Mme André Côté (Madeleine Joly), elle demeurait à 3 Westmount Square, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi 16 décembre. Le convoi funèbre partira de la Maison funéraire Wray, Walton & Wray, No 1459 rue Towers, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de Ste-Rose de Laval lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE, Edith. — A St-Lambert, le 12 décembre 1977 à l'âge de 86 ans, est décédée, Edith Thomas, épouse de Charles Arthur Lacombe, retraité et ex-gérant de la Banque de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi 14 décembre en la chapelle du Salon Urgel Bourgie Ltée No 63 rue Lorne, St-Lambert où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon ouvert mercredi à 9:30.

MASSEY, Henry. — À Montréal, le 13 décembre 1977 à l'âge de 48 ans, est décédé, M. Henry Massey, époux de Joan Marchant. Beau-père de Terri, Laurie, Scott, fils de Bertha Massey. Les funérailles auront lieu vendredi 16 décembre en la chapelle du Salon J.R. Deslauriers Ltée No 790 boul. Ste-Croix où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière Montreal Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés. A la demande de la famille salon fermé de 5 à 7 p.m.

OUIMET Dr Charles — À Montréal, le 12 décembre 1977 à l'âge de 60 ans, est décédé Dr Charles Ouimet, époux de Marie Dussault. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: Claude, m.d. (époux de Véronique Gauthier), Jean (époux de Hélène Beaulne), sa petite-fille Karine, son frère le Père Germain, P.M.E. sa soeur Jacqueline ainsi que plusieurs belles-soeurs et beaux-frères. Les funérailles auront lieu jeudi 15 décembre. Le convoi funèbre partira des Salons Alfred Dallaire & J.S. Vallée Inc. No 1111 rue Laurier ouest à 1 heure 30, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 2 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICARD Gaston — À Brownsburg, le 12 décembre 1977 à l'âge de 71 ans, est décédé, M. Gaston Picard, dessinateur industriel. Il laisse son épouse Marguerite Brunette, ses enfants: Monique (Mme Germain Dion), et Francine (Mme Bernard St-Denis), ainsi que 4 petits-enfants: Isabelle, François, Michel et Mireille. Les funérailles auront lieu jeudi 15 décembre. Le convoi funèbre partira du Salon Mozart DesForges & Fils, No 306 rue Principale, Brownsburg, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 14:00 heures, et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

suites de la première page

FRANCISATION

ter pour certains de ses cadres. Cela peut aller jusqu'à faciliter les demandes de transferts hors du Québec pour les individus qui choisissent de quitter le Québec.

● La deuxième étape est celle de la création d'un comité de francisation dont tous les membres sont perçus comme "légitimes" par tous les partenaires, "y inclus par ceux qui mettent la loi en question". Signalons que cette deuxième étape a normalement dû être franchie, selon les termes mêmes de la loi, le 30 novembre dernier.

● La troisième étape consiste en une double évaluation: celle qui est strictement requise par la loi, et qui consiste en une évaluation de la situation du français dans l'entreprise, l'autre qui constitue une évaluation des coûts et des bénéfices pour l'entreprise, suite à la loi 101. C'est ainsi, en mesurant les conséquences réelles et tangibles de la francisation, qu'on pourra mieux mesurer la détermination des dirigeants de l'entreprise à assumer la responsabilité du changement.

● La quatrième étape serait, toujours selon Jean-Marie Toulouse, l'établissement d'objectifs de francisation pour chacune des unités administratives. Toulouse souhaite qu'on favorise l'émergence de nouveaux leaders dans chacun des groupes administratifs de l'entreprise. Pour lui, la francisation ne doit pas devenir le fait et la responsabilité d'une sorte de structure parallèle, chargée d'appliquer la loi 101. Les "services de francisation" ne doivent agir que comme conseillers des diverses unités administratives, chacune prenant en charge la responsabilité de sa propre francisation.

● Cinquièmement, les entreprises devront mettre sur pied des sortes d'ateliers d'apprentissage de la langue seconde et de son utilisation, à l'intérieur du fonctionnement quotidien de l'entreprise, et non pas dans une sorte de laboratoire en vase clos.

● Dans une sixième étape, l'entreprise devrait favoriser des mécanismes d'échanges entre francophones et anglophones, par exemple en organisant un genre de "pairing" entre gestionnaires francophones et anglophones de même niveau. L'objectif ultime est d'apprendre aux francophones et aux anglophones à travailler ensemble.

● Dans une septième étape, Toulouse souhaite qu'on mette en place des mécanismes d'échange entre les entreprises qui font face à la même réalité. Il en existe d'ailleurs un, le Centre linguistique de l'entreprise, dont M. Aimé Gagné devait déplorer qu'on "n'y ait pas pensé plus tôt".

● Enfin, dans la dernière étape de la stratégie, l'entreprise en arriverait à vivre "l'esprit" de la loi dans son fonctionnement quotidien: cela se traduirait dans les politiques de recrutement, de promotion, de formation, etc.

Sans chercher à se situer dans le cheminement conçu par le professeur des HEC, M. Aimé Gagné a présenté l'expérience de la principale filiale d'Alan au Québec, la Société d'électrolyse et de chimie (Secal) qui, incidemment, est une des rares compagnies à avoir écrit, et publié, une déclaration de principe sur la francisation de l'entreprise.

Fondée sur l'égalité des deux langues au Canada, la politique d'Alcan reconnaît en outre que le français a été déclaré langue officielle au Québec et qu'à toutes fins utiles le français sera la principale langue de travail et des communications de Secal au Québec.

Cela dit, ajoute l'énoncé de principe, si le français et l'anglais ont en quelque sorte un statut égal au siège social, le personnel doit refléter, d'une part l'ensemble de toutes les ressources de la compagnie à travers le Canada, et d'autre part le milieu linguistique où est situé le siège social. Le bilinguisme officiel à Secal implique par ailleurs que "pour certains postes, l'aptitude à communiquer dans les deux langues sera de plus en plus considérée comme un facteur de "compétence".

"Étant donné que la liberté linguistique est acquise à l'Alcan, de préciser M. Aimé Gagné, les employés passent d'autant plus volontiers à l'anglais quand c'est nécessaire qu'ils ne se sentent pas lésés dans leurs droits linguistiques au moment d'exercer leurs fonctions quotidiennes".

Un conférencier a toutefois semblé s'inscrire en faux contre les prémisses posées par les autres panélistes. Le vice-président de Sidbec attache pour sa part "plus d'importance à la francisation qu'à la francophonisation".

Dans cette entreprise contrôlée à 100% par le gouvernement québécois, l'acquisition de la langue seconde "cesse d'être un acte de soumission". Mais il faut dire que Dosco ne constitue plus aujourd'hui qu'un tout petit noyau par rapport à l'ensemble industriel qu'est devenu Sidbec et, comme l'a dit M. Pelletier, à Sidbec "on procède plutôt par immersion"...

CONTRÔLE

contrôle du système québécois de radiotélédiffusion, pour les stations privées de radio et de télévision oeuvrant sur le territoire québécois.

● le gouvernement du Canada reconnaît au gouvernement du Québec un droit de regard quand au plan de développement de la Société Radio-Canada sur le territoire du Québec;

● le gouvernement du Canada confie au gouvernement du Québec le pouvoir de régiementation, de surveillance et de contrôle sur toutes les sociétés exploitantes de télécommunications qui opèrent sur le territoire québécois;

● la Régie des services publics sera l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour voir à l'application des pouvoirs de contrôle et de surveillance confiés au gouvernement du Québec par le gouvernement fédéral.

En définitive, ce que propose le ministre québécois, c'est qu'Ottawa ne garde qu'un droit théorique en matière de communications, interdise au CRTC d'exercer désormais une quelconque activité en terre québécoise et confie tous les droits d'exercice de cette souveraineté à Québec et à sa Régie des services publics.

Conciliant, M. O'Neil suggère toutefois que la mise en oeuvre de cette entente puisse être flexible et se faire au besoin par étapes.

Quoi qu'il en soit du succès appréhendé de ce genre de propositions, le ministre québécois dit espérer que les deux niveaux de gouvernement, sans pour autant modifier leurs orientations politiques fondamentales, puisse en arriver à des arrangements et à des aménagements "qui permettront un fonctionnement normal du secteur des communications au Québec, de telle sorte que notre population ne soit pas pénalisée par la poursuite d'un débat politique dont le dénouement ne sera connu que plus tard."

BEGIN

saires du "clan du refus" que, comme il l'a toujours dit, le problème palestinien est au premier rang de ses préoccupations dans la grande offensive de paix qu'il a lancée.

Les Israéliens proposaient une étiquette "délégation arabe palestinienne" avec l'ambiguité que cela comporte quant à la représentation des Palestiniens, alors que, justement, une délégation de notables de la bande de Gaza a rendu visite hier au président Sadate.

Sur les grands principes de la paix, en revanche, les délégations qui doivent se réunir à 09 h 00 GMT sont parfaitement en mesure d'entamer la discussion.

On peut penser toutefois que des concessions éventuelles ne seront faites qu'a un niveau plus élevé, celui des ministres des Affaires étrangères, dans une deuxième phase prévue d'ailleurs par le président Sadate après son entretien avec le secrétaire d'État Vance.

Selon des indications de couloirs, la délégation israélienne aurait en effet reçu pour instruction de ne pas aborder les questions territoriales sans en référer directement à M. Begin.

De son côté, le chef de la délégation égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid, qui s'est entretenu avec le président Sadate hier tout de suite après avoir reçu Eliahou Ben Elissar, le chef des plénipotentiaires israéliens, avait reçu instruction de se conformer aux cinq grands principes que le président égyptien a énoncés à la Knesset, notamment l'évacuation par Israël de tous les territoires occupés en 67 et la création d'un État palestinien.

Le ministre israélien des Affaires étrangères Moshe Dayan a laissé entrevoir clairement, hier soir, qu'Israël pourrait faire des concessions, même territoriales, dans le cadre de la paix.

Parlant à Jérusalem dans une réunion politique, M. Dayan a déclaré: "Je ne crois pas qu'il soit impossible au gouvernement de trouver, dans les négociations actuelles, une juste solution, et une carte convenable à soumettre à ses interlocuteurs. Par cela, je n'entends pas ce que nous souhaiterions, mais ce qui serait susceptible d'être accepté par l'autre partie. Ce sera délicat, mais je ne doute pas que nous puissions y parvenir".

D'autre part le correspondant politique de la télévision israélienne, parlant du Caire, a noté, en se référant à des sources américaines, que l'Egypte pourrait accepter une engagement d'Israël "à ne pas conserver les territoires conquis pendant la guerre de juin 67". Moins précise qu'un engagement à évacuer ces territoires, la formule pourrait permettre les discussions.

Selon les mêmes sources, des contacts se seraient poursuivis activement à niveau élevé entre Egyptions et Israéliens, par le canal des Américains, ces jours derniers.

Pendant ce temps, le secrétaire d'État américain n'a pas réussi à rallier l'appui de la Syrie aux actuelles initiatives de paix au Proche-Orient.

Selon un communiqué publié par le gouvernement syrien a l'issue d'une conversation de près de trois heures entre M. Vance et le président Hafez Assad, le chef de l'État syrien à fermement refusé de soutenir l'initiative du président Sadate à l'égard d'Israël.

Le président syrien a déclaré à M. Vance que la politique du chef de l'État égyptien a compromis tous les efforts en vue de parvenir à un réglement général et complet du différend israélo-arabe, poursuit le communiqué.

La Syrie continuera à coopérer avec les autres pays arabes pour affronter la situation dangereuse créée par les initiatives du président Sadate, a dit le chef de l'État syrien.

De son côté, le secrétaire d'État américain a déclaré aux journalistes que des points de vue ont été échangés et qu'il a été convenu de conférer de nouveau dès que ce sera nécessaire.

FOX

le Gouverneur général en conseil et qui exécute son mandat", soutient-on dans la requête.

La requête pour une ordonnance de sursis constitue la première étape d'une procédure instituée en Cour d'appel cette semaine en vue de reviser le jugement du juge en chef adjoint de la Cour supérieure, M. James K. Hugessen. Ce jugement prononcé le 9 décembre dernier rejetait la requête en invocation du solliciteur général du Canada et affirmait la responsabilité conjointe des gouvernements provincial et fédéral dans le domaine de la sécurité nationale. Il confirmait l'étendue du pouvoir d'enquête du procureur général de la province, responsable de l'administration de la justice, sur tous les actes criminels, même lorsqu'ils sont commis par des policiers au nom de la sécurité nationale.

De l'avis du solliciteur général du Canada, ce jugement compromet le partage des responsabilités constitutionnelles. "Le présent appel soulève des questions de droit très importantes et dont la solution aura des conséquences fondamentales sur l'organisation politique du Canada tout entier et sur le partage des pouvoirs entre le Parlement du Canada et les législatures des provinces... L'enquête de l'intimé constitue un empiètement sur les pouvoirs du Parlement du Canada, viole le principe de la souveraineté respective des deux ordres de gouvernement et introduit un facteur de déséquilibre dans le fonctionnement du fédéralisme canadien et dans l'application de la responsabilité ministérielle", peut-on lire dans la requête.

La Cour d'appel doit entendre les parties mises en cause par cette requête pour une ordonnance de sursis jeudi matin, au Palais de justice de Montréal.

PIONNIER

Suite de la page 5

vembre, 1947, des **Cahiers du clergé rural** la carte religieuse de la France rurale. "C'était la première fois, disait-il, qu'une nation au monde publiait sa carte complète de la pratique religieuse". Cette carte, retravaillée et rééditée en 1952, permettait à l'abbé Boulard d'affirmer qu'il avait la certitude d'être "en possession de la véritable physionomie religieuse de la France rurale" et de pouvoir en tirer des enseignements pour la pratique sacramentelle, pour la connaissance de la morale naturelle et de l'esprit chrétien des populations. Ce fut le signal d'un immense effort pour connaître plus exactement la vie religieuse des milieux catholiques français: influence du milieu sur la pratique religieuse et les moeurs et, réciproquement, influence de la vie religieuse sur le milieu social. Le but final était logiquement de déterminer la pédagogie religieuse collective la mieux adaptée à une population en précisant les causes de la déchristianisation et en perfectionnant l'emprise de l'évangélisation.

A lire la bibliographie critique des **Premiers Itinéraires** de l'abbé Boulard, on retrouve les axes essentiels de sa méthode: cartes de la pratique et de l'appartenance religieuse, exploration de revues publiant des articles de sociologie religieuse ou politique, utilisation de la documentation civile, composition de guides de travail, utilisation de méthodes plus poussées d'observation et d'action, étude précide des diocèses et des zones, etc.

Il faut écouter l'abbé Boulard développer ses idées, celle-ci, par exemple qui exerça une influence considérable dans la pastorale d'ensemble, la "zone humaine". "A l'origine, dit-il, il y a la "région naturelle", le "pays": c'est-à-dire un sol et un climat, qui ont entraîné un genre de vie particulier. C'est le phénomène de base. Par-dessus se sont produites les implantations. — Une ville a surgi qui a secrété peu à peu une banlieue, et un phénomène humain nouveau a recouvert le sol: une agglomération urbaine, laquelle a désormais ses problèmes particuliers et sa vie propre. — Une très grosse usine s'est installée dans la campagne qui de tous les villages alentour draîne son personnel; un phénomène humain collectif est en train de modifier la vie de la région et de donner naissance à un "pays" nouveau. En somme, l'un composant avec l'autre, le mouvement humain collectif avec la nature du sol qui continue d'avoir son influence, apparaît une nouvelle unité de géographie humaine que nous appellerons la "zone humaine". Il y a donc là une vie sociale très déterminée, dans laquelle il faut planter l'Évangile" (**Premiers itinéraires en sociologie religieuse.**, pp. 100, 101).

Pour que l'action pastorale de zone soit efficace, il faut organicité et unité. Démultiplions la zone en plus petites unités, ou élargissons-là en unités plus grandes, nous retrouverons chaque fois une pensée cohérente dont l'homme, le chrétien et son milieu sont le centre. Contrairement au libéralisme pastoral qui prétend que la foi individuelle se suffit, la pastorale d'ensemble, axée sur l'idée de Peuple de Dieu, et sans prétendre de substituer à la conversion personnelle, reprend l'idée de l'Action catholique qui affirme que le chrétien a besoin d'un milieu chrétien pour être ou demeurer chrétien.

Ayant mis au point sa méthode, l'abbé Boulard pouvait donner une explication d'ensemble des problèmes de la pratique religieuse et indiquer des orientations missionnaires et pastorales. Il était déjà une sorte de carrefour. L'abbé Godin, qui avait lu son **Art d'être curé de campagne**, lui avait soumis le manuscrit d'un ouvrage qui allait devenir fameux: **France, pays de mission?** et lui avait demandé d'écrire dans le même esprit **Problèmes missionnaires de la France rurale** (1945). En 1968, en collaboration avec Jean Remy, l'abbé Boulard publiait **Pratique religieuse urbaine et régions culturelles**. Et il allait être de tous les carrefours, ainsi du "Centre catholique de sociologie religieuse" qui s'était constitué en 1954 pour être le lieu de rencontre périodique des principaux chercheurs en sociologie religieuse. Là vinrent se rencontrer les représentants d'Économie et Humanisme, du Centre pastoral des Missions de l'intérieur, de l'Action populaire, de l'Institut d'Études sociales, de l'Institut national d'Études démographiques, de l'Institut national d'Hygiène, etc. Et quand l'abbé Boulard affirmait au congrès national des oeuvres à Versailles, en 1956: "le catholicisme est en progrès dans les Églises et en recul dans la vie sociale", il savait ce dont il parlait.

La pastorale repose sur trois règles d'or: la première: on a toujours la pastorale de son ecclésiologie. La deuxième: on a toujours la pastorale de sa connaissance du monde et du monde qui est le sien. La troisième: on a toujours la pastorale de sa capacité effective de faire communiquer l'Église et le monde à quelque niveau que ce soit. Le Père Boulard a aidé l'Église à mieux écouter, connaître et regarder les faits profanes et religieux. Il a aidé l'Église à mieux articuler sa pensée, sa piété, ses méthodes et son action. Il a aidé l'Église, c'est-à-dire, les chrétiens de toute condition à entrer dans la grâce du Christ pasteur de son Église. Toute histoire de l'Église contemporaine devra consacrer de très belles pages au chanoine Fernand Boulard. Gabriel Le Bras l'annonait prophétiquement en 1954: "Il apportait dans la recherche une préoccupation dominante: éclairer les voies du Seigneur" (**Premiers itinéraires de sociologie religieuse**, p. 9).

Le 1er règlement jugé ultra vires

Salles d'amusement: Montréal maintient le règlement modifié

par Claude Turcotte

Le juge Rodrigue Bédard de la Cour supérieure a déclaré ultra vires un règlement municipal concernant les appareils et les salles d'amusement (billards électriques), mais la ville de Montréal va non seulement en appel mais elle maintient sa décision d'appliquer une version modifiée de ce règlement qui aura pour effet de restreindre l'accès à ce type d'amusement commercial.

On se souvient qu'en septembre le conseil municipal a voté des amendements au règlement qui limitent l'expansion de ces salles particulièrement dans les secteurs résidentiels et dans les environs des écoles, en plus d'en interdire l'accès totalement aux jeunes de 18 ans et moins.

Il existait antérieurement un autre règlement plus libéral, c'est-à-dire qui fixait la limite d'âge à 16 ans et qui ne posait aucune restriction dans les zones résidentielles et scolaires. C'est ce premier règlement, numéroté 2820, qui a été déclaré ultra vires par la Cour supérieure. La ville a immédiatement décidé d'aller en appel. C'est la compagnie d'amusement Arcade qui avait contesté la validité du règlement après avoir été condamnée à l'amende en Cour municipale.

Par ailleurs, le conseiller du RCM, Michael Fainstat, après une série de consultations dans son district de Notre-Dame-de-Grâce, proposait hier soir au conseil d'autres amendements pour rendre le règlement encore plus sévère, notamment au niveau de la surveillance et des zones interdites.

Les autorités municipales n'ont pas semblé favorables à ces amendements, qui à leur avis pourraient vraiment rendre le règlement ultra vires. L'avocat en chef, Me Jean Péloquin, n'était pas en mesure de fournir une opinion juridique, de telle sorte que l'acceptation ou le refus des amdements de M. Fainstat a été retardé jusqu'à l'assemblée de janvier prochain.

Quelques autres conseillers comme M. Raymond Poulin (indépendant) ont manifesté de l'opposition à cette réglementation. M. Poulin estime que les jeunes de 14,15, 16 et 17 ans sont harcelés maintenant par la police et qu'ils se refugient désormais dans les tavernes où personne ne les importune. Le conseiller Robert Keaton (indépendant) a aussi manifesté des réticences.

Par ailleurs les conseillers du RCM, John Gardiner, Jean Roy et Gaston Lebeau ont cherché en vain à convaincre l'administration de faire des études particulières concernant les problèmes que la circulation cause aux résidents des rues Jeanne-Mance et Hutchison entre des Pins et Sherbrooke.

Ils ont essuyé un refus aussi dans leur demande de suspendre les subventions à la restauration d'un bloc de 44 logements situé dans le quadrilatère Papineau-Gauthier-Cartier et une ruelle. Des locataires y ont été chassés, d'autres s'attendent à de fortes hausses de loyer et plusieurs sont mécontents de l'attitude des propriétaires.

des quatre coins du PAYS

David et Goliath

Le premier ministre de l'île du Prince-Édouard, M. Alex Campbell, se propose de faire comprendre au ministre d'État aux relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, que le gouvernement fédéral ferait mieux de ne pas en appeler à la Cour suprême du Canada d'une décision rendue par la Cour fédérale du Canada en faveur du gouvernement de cette province, contre Ottawa. Dans une entrevue hier, M. Campbell a noté qu'il serait très inopportun de la part du gouvernement fédéral d'en appeler de cette décision au moment où plusieurs provinces estiment qu'il est temps de changer la composition de la Cour suprême. Ces provinces estiment que la composition de la Cour suprême du Canada traduit bien la partialité d'Ottawa.

Pour éviter le pire

Le ministre du Travail, M. John Munro, s'est entretenu hier à Ottawa avec les chefs syndicaux des Ouvriers unis de l'acier d'Amérique de la mise à pied de 2,600 employés de la compagnie Inco à Sudbury. Le directeur du syndicat pour l'Ontario, M. Cooke, a indiqué après l'entretien que toutes les solutions n'avaient pas encore été explorées et qu'il n'avait pas perdu espoir. Le syndicat a proposé à M. Munro un programme de recyclage des mineurs, l'accumulation de stocks de nickel par le gouvernement jusqu'à ce que le marché mondial change d'aspect et enfin la création d'un système rapide de transport entre Sudbury et Elliot Lake, pour permettre aux mineurs habitant Sudbury d'aller travailler à Elliot Lake, à 130 kilomètres à l'ouest de Sudbury. Cette ville minière n'attire pas les mineurs, qui n'y trouvent que des logements trop exigus pour s'y installer avec leurs familles.

À cause des toilettes

La société American Motors du Canada vient de commencer à embaucher des femmes pour sa ligne de montage de Brampton, en Ontario, après que deux femmes eurent protesté auprès de la Commission des droits de la personne parce que la compagnie leur avait refusé du travail en prétextant qu'elle n'avait pas de toilettes pour dames sur les lieux de travail. La Commission cherche maintenant à déterminer pourquoi l'une de ces plaignantes a par la suite été embauchée, puis congédiée, tandis que la candidature de l'autre était refusée. Celle qui a été embauchée, Mme Cecelia Palmer, âgée de 50 ans, a expliqué qu'on lui avait donné un travail de soudeur, et qu'elle avait été congédiée après 10 jours parce que, selon la compagnie, elle faisait mal son travail. Mme Palmer soutient que la compagnie lui a donné un travail difficile dans l'espoir de la décourager.

Une courte session

L'Assemblée législative du Manitoba a abrogé sa session tard lundi soir après 14 jours de travail qui auront permis l'adoption de huit lois, dont une faisant tomber les fonctionnaires de la province sous le coup de la loi anti-inflationniste du gouvernement fédéral. Les 33 députés conservateurs qui forment le nouveau gouvernement n'ont eu que peu d'opposition de la part des 23 députés néo-démocrates sur les mesures anti-inflationnistes. Le seul député libéral, M. Lloyd Axworthy, s'est rangé du côté du gouvernement pour l'adoption d'une seule loi, portant sur la famille, et s'est opposé à toutes les autres.

Une onzième province

Deux étudiants en sciences politiques de l'université de Windsor trouvent qu'il vaudrait peut-être le coup pour les comtés ontariens d'Essex, de Kent et de Lambton de se grouper pour former une onzième province canadienne. La ville de Windsor, ont expliqué ces deux jeunes hommes, perd des millions chaque année à cause de la péréquation, tandis que le gouvernement de la province s'acquitte mal de ses responsabilités vis-à-vis de cette région. Les comtés d'Essex, de Kent et de Lambton comptent parmi les régions les plus fertiles du Canada, et de nombreuses industries s'y sont installées à cause de sa position géographique privilégiée.

Québec lance son programme d'emplois communautaires

Le ministre d'État au développement social, M. Pierre Marois, accompagné par son collègue Bernard Landry, ministre d'État au développement économique, a lancé, hier à Montréal, le programme d'emplois communautaires devant une centaine de représentants d'organismes socio-économiques.

Le programme, appuyé par des crédits de $15 millions d'ici le 31 mars 1979, fait partie du plan de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi annoncé par le premier ministre Lévesque, le 21 octobre dernier.

M. Marois a expliqué les grandes lignes du programme en insistant sur l'initiative laissée aux organismes régionaux du gouvernement qui, incidemment, pourront décider eux-mêmes de mettre en oeuvre tout programme impliquant des sommes inférieures à $75,000.

Une des conditions d'admissibilité sera de fournir des emplois permanents au sein de la petite entreprise au lieu d'emplois temporaires qui ne font que combattre artificiellement le chômage, comme ce fut le cas dans les projets PIL du gouvernement fédéral, selon M. Marois.

En plus de réduire les effets néfastes du chômage, le programme du gouvernement aidera aussi, estime-t-on, à relancer la petite entreprise communautaire.

"Nous voulons, a dit le ministre, que les entreprises communautaires offrent des possibilités sérieuses d'autofinancement et génèrent des emplois durables pour des chômeurs ou des assistés sociaux aptes au travail".

Les subventions ainsi accordées en seront essentiellement de "démarrage et de fonctionnement".

Quelles sont les "entreprises communautaires" qui pourront se prévaloir des dispositions de ce programme. Dans un petit tract intitulé "C'est à ton tour, mon cher Arthur", on explique qu'il s'agira de caisses populaires, de syndicats, de conseils régionaux de développement, d'associations de producteurs artisans, de groupes animés de préoccupations communautaires, de groupes ad hoc pouvant se former sous l'inspiration du présent programme, de sociétés ou clubs sociaux tels les clubs Richelieu, Chevaliers de Colomb, etc.

Des projets communautaires seraient identifiés comme tels s'ils suscitent la création de petites entreprises encourageant la gestion participative, s'ils proposent la mise sur pied d'entreprises d'artisans ou des regroupements coopératifs d'artisans, s'ils visent à certaines formes d'amélioration du milieu.

Un comité ministériel présidé par M. Landry sera chargé de la réalisation du plan de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi.

"C'est notre conviction profonde, a dit M. Marois, qu'il existe dans chaque quartier, dans chaque paroisse et dans chaque village des femmes et des hommes qui désirent se tailler une place normale au soleil pour eux et leurs familles et contribuer à bâtir leur coin du Québec".

"Ce que nous voulons, c'est mettre ensemble ceux qui veulent travailler, ceux qui ont des idées, et aménager de nouvelles voies pour canaliser au profit de leurs initiatives les bouts de financement qu'on peut déjà identifier dans le milieu".

Les fonctionnaires qui forment les Conférences administratives régionales (CAR) rempliront désormais plus qu'un rôle de consultation puisqu'ils seront investis de responsabilités concrètes.

En effet, un comité de trois fonctionnaires dans chaque CAR sera directement responsable de l'application du programme d'emplois communautaires, a fait savoir le ministre Marois.

Par ailleurs, le gouvernement a formé un comité directeur de sept hauts fonctionnaires qui sera chargé de la supervision et de la réalisation de l'ensemble du programme. Ce comité donnera le feu vert final dans les cas de subventions supérieures à $75,000; il sera présidé par le sous-ministre des Communications, M. Gérard Frigon.

Démenti de la GRC

OTTAWA (PC) — La section d'Ottawa de la Gendarmerie royale du Canada a nié, lundi, avoir fait enquête dans une affaire de fraude et de trafic d'influence cette année.

"Plus précisément, dit-on dans un communiqué, aucune enquête n'a été faite cette année relativement à deux députés libéraux et des hommes d'affaires d'Ottawa, comme le prétend un article de la Gazette de Montréal.

"La GRC n'a jamais obtenu de renseignements de prostituées, comme le dit l'article."

Le communiqué nie également que des arrestations faites par d'autres corps de police aient nui à l'enquête de la GRC.

La Gazette avait affirmé que l'enquête concernait la construction d'immeubles gouvernementaux à Hull, pour laquelle le gouvernement n'aurait pas lancé d'appels d'offres avant d'accorder le contrat à Campeau Corp.

L'enquête de la GRC, selon le journal, avait cessé à la suite d'arrestations faites par la police d'Ottawa dans un réseau de prostitution.

Un concours de la SNQ irrite l'opposition

QUÉBEC (PC) — "Cela part d'un bon naturel", a lancé hier à l'Assemblée nationale le premier ministre M. René Lévesque, invité à commenter un concours organisé dans l'est du Québec par la Société nationale des Québécois qui propose aux étudiants du niveau secondaire d'expliquer: "Pourquoi je dis oui à l'indépendance".

La question a été soulevée par le chef de l'opposition officielle, M. Gérard-D. Lévesque, qui a précisé que cette promotion de la SNQ aurait reçu l'approbation des commissions scolaires régionales des Monts, de la Vallée et du Grand-Portage et serait sur le point de recevoir celle de la CSR du Bas Saint-Laurent.

En dépit de cette observation ironique, le premier ministre a promis de s'enquérir auprès du ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, des détails de cette affaire comme il a promis de se renseigner aussi sur une autre affaire survenue celle-là dans l'ouest du Québec.

Le député libéral de Gatineau, M. Michel Gratton a déclaré que les organisateurs d'une cérémonie d'allocation de diplômes se seraient vus contraints de supprimer de leur programme officiel la mention du chant "O Canada".

Commentant ces deux incidents, le chef de l'opposition, sur le ton de la juste indignation, a fait valoir qu'il s'agit de "lavage de cerveau" avant que l'indépendance du Québec ne soit une fait accompli.

"Ce n'est que du lavage de cerveau, a répliqué le premier ministre. Je crois qu'il s'agit plutôt de cerveaux qui s'éveillent".

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

ASSOCIÉS JACQUES LAMOTHE O.O.D.
MARC COSSETTE B.A. O.O.D.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTRÉAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL
12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL
• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE
300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
845-4221

en librairie
Gilles Marcotte
Un voyage
éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

LE FRANÇAIS, ÇA S'APPREND COMME ÇA S'ENSEIGNE!

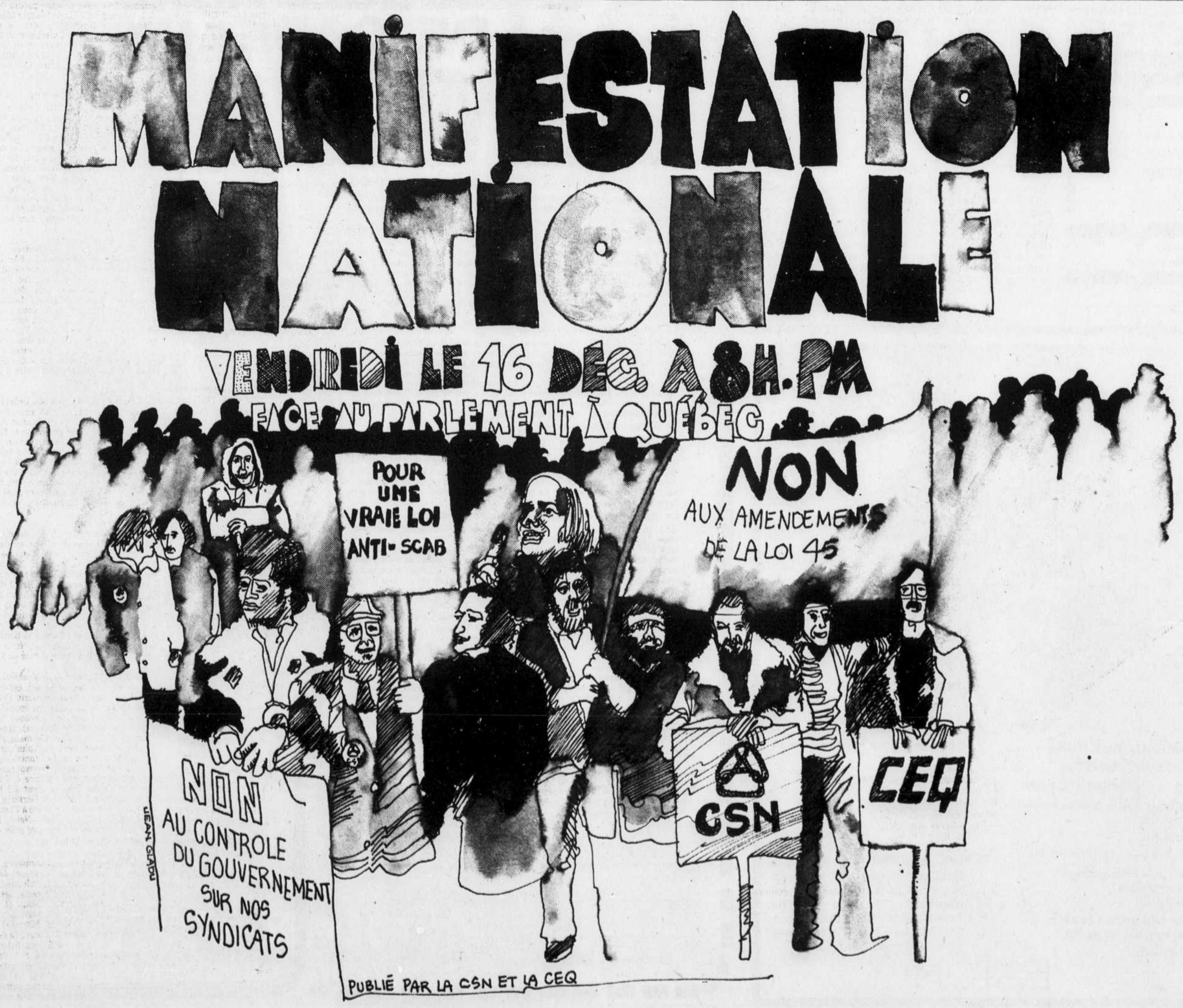


Pour
vous tenir au courant de
la pédagogie de la lecture, de l'oral,
l'orthographe,
les approches littéraires...
Pour vous documenter sur nos écrivains

LISEZ QUÉBEC FRANÇAIS

Dans notre numéro de mars: dossier lecture et chanson québécoise

FICHE D'ABONNEMENT
NOM
ADRESSE
Québec français
C.P. 8185
Québec
G1V 4B1
Cochez l'une des deux possibilités
☐ J'inclus un chèque de $7.00 pour un abonnement d'un an (4 numéros)
☐ J'inclus un chèque de $20.00 pour devenir membre de l'Association québécoise des professeurs de français et recevoir gratuitement la revue pendant un an (4 numéros)



tribunaux

$33,843 de faux chèques par de fausses hôtesses

Un homme d'affaires bien connu de Montréal, Lucien Jutras, rembourreur et marchand de meubles, a comparu devant le juge André Chaloux, hier après-midi, sous 121 accusations différentes relatives à un réseau de fabrication et d'encaissement de faux chèques d'Air-Canada.

Les opérations d'encaissement n'auraient duré que trois jours, semble-t-il, soit les 12, 13 et 14 octobre derniers, mais elles auraient rapporté en cette forte courte période une somme de $33,843.14.

Jutras, qui demeure au 650 de la rue Fontainebleau, à Duvernay, a été tout d'abord accusé d'avoir eu en sa possession les plaques matrices nécessaires à la fabrication des faux chèques, qui auraient été faits à différents noms et qui permettaient de retirer des montants allant de $400 à $600, dans la généralité des cas.

Pour les échanger, par ailleurs, le prévenu se serait adjoint à une équipe volante de fausses hôtesses de la ligne aérienne, qui, faussement costumées comme les employées d'Air Canada, n'auraient eu aucune difficulté à se faire remettre les montants apparaissant sur les chèques présentés aux caissières de diverses banques, dans plusieurs parties de la région métropolitaine.

Quelques-unes des comparses sont incidemment nommées dans certaines des accusations portées contre le prévenu et elles seront elles-mêmes accusées incessamment.

D'autres sont cependant désignées comme "inconnues" et elles sont activement recherchées par la police de la CUM, qui a conduit l'enquête, dans ce cas.

Quant à Jutras, il a nié sa culpabilité à toutes les accusations et son enquête préliminaire a été reportée au 14 janvier prochain.

La Couronne ne s'objectant pas à sa libération provisoire, il a été relâché immédiatement, sa seule obligation d'ici son enquête étant d'avertir la cour de tout changement d'adresse ou d'occupation et de se rapporter à intervalles réguliers à la police.

Shanks: l'Hydro a payé...

Prié d'expliquer diverses sommes de $250 qu'il avait versées à l'ex-député provincial Gérard Shanks, de Saint-Henri, en 1973, l'urbaniste-conseil Roger Gagnon avait déclaré au juge Roger Vincent que le deuxième chèque remis devait être une compensation pour une réception offerte aux autorités municipales de Pointe-Gatineau, le 1er avril 1974, au restaurant Hélène de Champlain.

Gagnon, à l'époque, tentait de mousser des projets "civiques" pour cette localité, cependant que Shanks était Commissaire des Pavillons, à Terre des Hommes. Et c'est à ce titre qu'il aurait accepté de faire les honneurs du grand restaurant municipal, après une visite à la Biosphère.

Selon l'urbaniste, il y avait 13 ou 14 personnes qui avaient été invitées et la facture, selon ses dires, avait pu s'élever à $700 ou $800.

"Shanks ne voulait pas de remboursement, dit-il, mais j'ai décidé que c'était trop et je lui ai remis un chèque de $250."

Hier, toutefois, le procureur de la Couronne, Me Fernand Côté, a fait entendre une version différente, devant le tribunal.

On a tout d'abord établi que la réception n'avait coûté que $285, au total et que c'était finalement pas pourquoi ce chèque a été fait.

Quant à Mme Castonguay, elle a soutenu que celui-ci avait pu lui être remis par son frère, qui, à l'occasion, lui faisait changer des chèques de loyer.

Par la suite, Me Côté a voulu savoir de Gagnon combien de chèques du même genre avaient pu être tirés sur ce compte "personnel" et le témoin, malgré les objections répétées du procureur de la défense, Me André Villeneuve, a pu établir qu'il y en avait peut-être eu une cinquantaine, en quatre ans, faits à l'ordre de personnes qui sont, tout comme lui, accusées devant les tribunaux criminels.

Une chatte coûteuse

Une très jolie fillette, Nancy Ringuet, qui, à l'âge de quatre ans, avait été attaquée par une chatte dont elle voulait prendre l'un des chatons dans ses mains, recevra $13,120 du propriétaire de la féline trop protectrice.

L'enfant, qui est aujourd'hui âgée de sept ans, avait alors subi de multiples égratignures et de profondes lacérations au visage, qui lui laisseront apparemment des cicatrices presque impossibles à faire disparaître.

Celles-ci rougissent à la chaleur, blanchissent au froid, ne brunissent pas au soleil et le juge André Nadeau s'est dit d'avis que la jeune victime ne manquera pas, à l'adolescence, de prendre conscience d'une diminution de ses attributs de femme, avec ce que cela comporte au point de vue psychologique.

La petite Nancy avait par ailleurs été sujette à une phobie presque maladive des chats, à la suite de ce malheureux incident, mais, à cet âge, tout s'efface, sauf les.. cicatrices, semble-t-il.

Et, après six mois, elle s'était déjà affranchie de cette peur.

Le "gros" du dédommagement, si l'on peut dire, est donc accordé par le tribunal pour préjudice esthétique.

La police est inquiète

Les policiers ontariens s'inquiètent des amendements proposés à la loi sur la police et se préparent à une grève du zèle, ou même à la grève complète, pour manifester leur opposition à ces amendements. Ces modifications, prétendent-ils, permettront au gouvernement d'exercer un contrôle politique des forces policières dans la province. Ces amendements, entre autres, permettraient à la police de perquisitionner sans mandat le casier d'effets personnels des policiers et à tout chef de police de congédier un policier soupçonné de mauvaise conduite ou d'avoir mal accompli son devoir.

en librairie

Gilles Marcotte
Présence de la critique

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

L'hôpital général de Baie-Comeau veut une injonction contre Québec

par Alain Duhamel

Persuadés que le gouvernement québécois a abusé de ses pouvoirs, les dirigeants de l'hôpital général de Baie-Comeau ont déposé en Cour supérieure une requête en injonction dans le but de contraindre le ministre des Affaires sociales au respect d'une entente qu'il avait entérinée.

Les requérants soutiennent que le ministre des Affaires sociales a pris une décision "illégale, injuste et ultra vires" au début de l'année 1977 en décrétant la transformation de l'hôpital général de Baie-Comeau en une institution vouée aux soins des malades chroniques. Dans un protocole d'entente intervenu le 9 décembre 1976 entre le ministère des Affaires sociales, l'Hôtel-Dieu de Hauterive et l'hôpital général de Baie-Comeau, il avait été convenu d'affecter l'institution de Baie-Comeau aux soins de malades aigus hospitalisés pour de courtes périodes.

L'entente intervenue entre les deux hôpitaux de cette région de la Côte-nord consacrait les efforts de fusion des deux institutions et s'inscrivait dans le prolongement des décisions du gouvernement libéral précédent, décisions qu'il avait inscrites dans deux arrêtés en conseil, lesquels constituaient une condition sine qua non de la signature du protocole. La défection du ministère des Affaires sociales a compromis d'une façon définitive le projet.

"...Aucun changement n'est survenu dans le dossier des deux centres hospitaliers et de la régionalisation des soins hospitaliers entre la période du 9 décembre 1976, date de la signature du protocole d'entente, et le 4 avril 1977, date où le ministre Lazure décidait de modifier la vocation des hôpitaux, si ce n'est l'intervention politique du ministre Lessard", peut-on lire dans la requête.

Les requérants reprochent en effet au ministre des Transports, député de Saguenay, M. Lucien Lessard, une intervention inopportune et à caractère politique dans un dossier parvenu enfin à terme au prix d'efforts considérables entrepris depuis plusieurs années par des dizaines de bénévoles.

Le ministre des Transports devait admettre en février dernier son intervention personnelle dans cette affaire et ses effets immédiats. Le député de Saguenay a toujours prétendu que la région avait droit, selon les normes mêmes du ministère des Affaires sociales, à 300 lits. L'entente aurait permis l'aménagement de 250 lits seulement, pour une somme approximative de $6 millions.

Pour l'heure, le ministère des Affaires sociales, avec l'attribution nouvelle des vocations de chaque hôpital, prévoit mettre en place d'ici 1980, 241 lits pour une somme de $4 millions. Il est prévu dans une phase ultérieure une addition d'environ 50 lits à l'Hôtel-Dieu de Hauterive.

"Nous avons travaillé à ce dossier depuis 1969", a déclaré au DEVOIR M. Roger Levasseur, président du conseil d'administration de l'hôpital général de Baie-Comeau. "Notre protocole d'entente a tous les éléments d'un contrat. On se demande maintement si quelqu'un n'a pas abusé de nous... Il faut avoir le courage de démontrer que le gouvernement a abusé."

L'hôpital général de Baie-Comeau, fort de la signature du protocole d'entente, s'était résolument engagé dans le processus de confection des plans et devis et dans la procédure de soumission pour le choix d'un constructeur. Dans sa requête en injonction, la direction de l'hôpital évalue à $500,000 le montant des pertes nettes directement imputables au non-respect du protocole par le ministère des Affaires sociales.

À cette somme il faut aussi ajouter les dépenses de l'Hôtel-Dieu de Hauterive "pour la réalisation de son projet et les pertes inutiles d'équipement qui ne pourra plus être utilisé, si le ministre des Affaires sociales devait donner suite à son nouveau projet".

"La décision du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, constitue un abus de pouvoir injustifiable", conclut la requête. La Cour supérieure du district de Québec doit entendre les requérants et les intimés, le procureur général du Québec, le ministre des Affaires sociales et l'Hôtel-Dieu de Hauterive, le 19 décembre.

COLLÈGE DES EUDISTES

3535, boulevard Rosemont
(entre 11e avenue et Pie IX)

Externat dirigé par les Pères Eudistes
Institution privée reconnue d'intérêt public

COURS SECONDAIRE COMPLET POUR GARÇONS ET FILLES

EXAMEN D'ADMISSION

Pour le Secondaire I:

Les samedis, 14 et 21 janvier 1978, à 9 h
Coût de l'examen: $5.00

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année dernière et le bulletin le plus récent de l'année en cours

On doit s'inscrire à l'examen d'admission en téléphonant au bureau des admissions du Collège.

TÉLÉPHONE: 376-5740

Pour les secondaires II, III, IV et V:
Examen d'admission:
4 février à 9 h.

Les Éditions du Jour SUGGESTIONS DE CADEAUX

LOWEN

LES CINQ VOLUMES POUR SEULEMENT $39.95

CES LIVRES PEUVENT ÊTRE ACHETÉS INDIVIDUELLEMENT

À l'occasion des Fêtes, les Éditions du Jour sont heureuses d'offrir à prix d'aubaine, les BESTSELLERS de l'année: les cinq livres de la co-édition TCHOU/LES ÉDITIONS DU JOUR du Dr ALEXANDER LOWEN.

***Le Corps bafoué:* 282 pages, $9.95.**

Il nous arrive de lutter contre le sommeil pour finir un travail. Souvent, nous ne répliquons pas à une injure. Nous nous privons de manger pour maigrir. Voilà autant d'agressions à notre corps, agressions qu'il enregistre et dont il finit par se venger. Pour le Dr Alexander LOWEN, la plupart de nos maux qui nous accablent naissent de notre incapacité à écouter notre corps. Dans ce livre, il nous explique comment prêter attention aux multiples avertissements de notre corps.

***La Bio-Énergie:* 306 pages, $9.95.**

La société actuelle, de plus en plus urbaine, de plus en plus mécanisée, multiplie les agressions contre l'homme. La stimulation forcenée et la réussite sociale à tout prix placent le *paraître* au-dessus de la paix intérieure et de l'*être*. LOWEN nous apprend ici comment vivre selon l'harmonie qui est propre à notre corps et ainsi permettre à l'esprit de retrouver l'équilibre qui lui fait si souvent défaut. Le but de la bio-énergie est de rendre à l'homme *le plein usage* de son corps, de ses mouvements et de ses capacités à en tirer du *plaisir*.

***Le Plaisir:* 239 pages, $8.95**

LOWEN tente par ce livre à démontrer que le corps est le lieu secret de notre *plaisir*. Mais le plaisir est refoulé dans notre vie quotidienne. Il est oublié au profit de notre volonté. Nous sommes tendus vers l'ambition, le goût du succès, la réussite matérielle, qui nous font perdre la conscience de notre corps. ALEXANDER LOWEN nous apprend à retrouver le plaisir. Le plaisir d'aimer, de jouir, de respirer, de se mouvoir, de sentir, d'être *bien dans sa peau*.

***La Dépression nerveuse et le Corps:* 300 pages, $9.95**

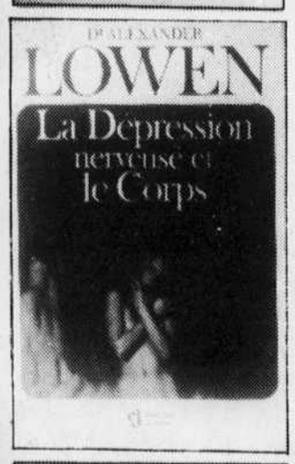
Ce livre répond *simplement* à une série de questions *simples*, que médecins, psychologues, analystes (et leur patients) n'ont cessé de se poser depuis l'apparition de la psychanalyse. Qu'est-ce qu'une dépression nerveuse? Quelles sont les causes réelles de cette "maladie"? Comment la soigner? Et surtout comment la guérir? Alexander LOWEN apporte, sur ces points précis, des réponses dictées par le bon sens... et par l'expérience.

***Amour et Orgasme:* 312 pages, $9.95**

Si la psychanalyse donne à l'homme éclairé de nombreuses réponses aux problèmes posés par sa sexualité, elle fait peu pour dissiper son sentiment de culpabilité ou pour le délivrer de ses frustrations. On parle des questions sexuelles avec une franchise impensable depuis seulement cinquante ans et pourtant l'ignorance et les idées fausses sur la nature et le rôle de l'orgasme restent considérables. Le plaisir sexuel est le produit d'une certaine façon de vivre, l'expérience arrivée à une maturité. LOWEN s'attache ici à analyser tous les cas où l'individu ne peut s'identifier à son corps et comment il lui est possible de guérir cette dissociation.



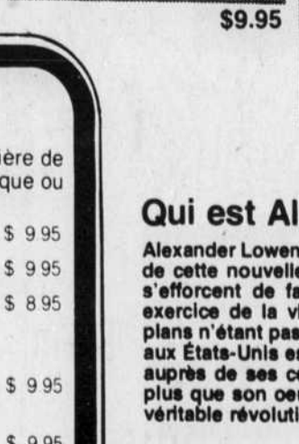
$8.95



$9.95



$9.95



$9.95



$9.95

Qui est Alexander Lowen?

Alexander Lowen passe aujourd'hui pour le chef de file de cette nouvelle école de praticiens américains qui s'efforcent de faire accéder leurs patients au plein exercice de la vie physique (et psychique, les deux plans n'étant pas séparables). Le succès de ses livres aux États-Unis est à la mesure de celui qu'il remporte auprès de ses consultants. On considère de plus en plus que son oeuvre est en passe de conduire à une véritable révolution de la pratique médicale.

LES ÉDITIONS DU JOUR
5705 est rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7

Si vous désirez obtenir un ou plusieurs de ces volumes, prière de remplir la formule ci-dessous et la retourner avec votre chèque ou mandat-poste.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

☐ Chèque ou mandat-poste ci-joint

✓ ☐	LE CORPS BAFOUÉ	$ 9.95
☐	LA BIO-ÉNERGIE	$ 9.95
☐	LE PLAISIR	$ 8.95
☐	LA DÉPRESSION NERVEUSE ET LE CORPS	$ 9.95
☐	AMOUR ET ORGASME	$ 9.95
	TOTAL	$

AJG-165



Gâteaux aux fruits Pudding de Noël de la Pâtisserie Eaton

Gâteaux à pâte pâle ou foncée
1 lb **2.95**
2 lb **5.95**
3 lb **9.95** (en boîte de métal)

Pâte pâle avec glaçage aux amandes
1 lb **2.95**

Pâte pâle ou foncée avec glaçage aux amandes
2.5 lb **6.49**

Gâteaux à fruits "Festival" Eaton
3 lb **5.95**

Puddings de Noël Eaton
1 lb **2.45**
2 lb **4.75**
3 lb **5.95**

Téléphonez **842-9331,** poste 361, 632, 289 ou 362 — ou venez à la **Boutique du gourmet,** le rendez-vous des fines gueules (rez-de-chaussée), 379 et à ou par Anjou Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Sherbrooke, Ottawa, 214. Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON



Plus prudente que certaines de ses compagnes qui se sont jetées du 4e étage et ont trouvé la mort, cette étudiante attend d'être secourue près d'une fenêtre d'un dortoir du Collège de Providence, Rhode Island, dévasté hier par les flammes. L'incendie a fait 7 morts et au moins 15 blessés, toutes des jeunes filles. (Téléphoto AP)

Commonwealth Plywood

La CSN demande au gouvernement d'annuler la convention collective

par
Louis-Gilles Francoeur

La CSN a demandé hier, par la voix de son président, M. Norbert Rodrigue, l'annulation du contrat de travail "signé au nom de la CSN par les scabs à l'emploi de Commonwealth Plywood", une entreprise de Sainte-Thérèse touchée depuis la mi-septembre par un conflit de travail d'une rare violence.

La CSN, qui a été officiellement accréditée dans cette entreprise au début de l'automne, a en outre demandé au ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, de ne pas retirer le conciliateur actuellement au dossier car ce geste aurait pour effet d'enlever tous les droits au syndicat reconnu par le ministère.

"La CSN, a dit M. Rodrigue, est d'avis que le ministre du Travail, puisqu'il admet que cette situation absurde est le fruit d'une erreur de son ministère, devrait renverser la vapeur en faveur de l'équité et de la justice la plus élémentaire en considérant comme nul le dépôt de la convention signée par les scabs. Ce ne serait donc plus la CSN, qui aurait à faire les frais d'un an de procès pour annuler la convention, mais la compagnie et le syndicat de boutique, qui auraient à se battre pour faire valider leur convention bidon."

La CSN a de plus demandé au ministre de la Justice de "désarmer" les gardes de sécurité de la Commonwealth Plywood. Le 7 novembre dernier, ces gardes auraient paradé sur les lignes de piquetage armés de fusils de calibre .12, comme ceux utilisés à la Robin Hood l'été dernier. Le président de la CSN a en outre affirmé que ces gardes avaient pointé leurs fusils à deux reprises vers les grévistes au cours des deux dernières semaines.

La CSN a en outre demandé au ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, de retirer à cette entreprise ses droits de coupe, "cette compagnie n'ayant pas droit à l'aide du gouvernement puisqu'elle refuse de reconnaître le syndicat CSN qui a été accrédité par le ministère du Travail".

Les syndiqués de cette entreprise déclenchaient une grève illégale le 19 septembre en protestation contre le licenciement de 95 des leurs, qui avaient affiché leur sympathie pour la CSN au cours de la période de maraudage. La campagne de la CSN, qui a réussi, a vidé de l'étrier l'Union internationale des rembourreurs (FTQ).

L'employeur a décidé de neutraliser cette grève en réactivant sa production grâce au concours d'une minorité de membres du syndicat et d'un certain nombre de "scabs". Il prétend aujourd'hui que la majorité du syndicat est retournée au travail, ce que dément la CSN en mettant en preuve les 110 prestations de grève versées chaque semaine aux syndiqués. Et cela, de préciser M. Rodrigue, ne tient pas compte de ceux qui ne touchent pas de bénéfices de grève.

L'entreprise comptait quelque 180 employés au début du conflit de travail.

Les représentants de la CSN ont accusé hier de "connivence éhontée" la compagnie et le "syndicat de boutique", qui a signé un contrat de travail "après trois jours de négociation" peu après le début de la grève. Ce contrat serait une répétition assez conforme de l'ancien, avec une légère augmentation de salaire. Le conseiller du syndicat de boutique, qui se dit de la CSN, est l'ancien agent d'affaires de l'Union des rembourreurs, la grande perdante du dernier maraudage.

La CSN a d'ailleurs obtenu une injonction interdisant aux membres du syndicat de boutique d'utiliser son sigle et son nom. Elle songe à faire interdire la même chose à l'employeur et à ses représentants de la même façon.

La bataille en cours à la Commonwealth Plywood constitue un fouillis juridique indescriptible. La CSN prétend avoir averti à temps le ministre du Travail par une mise en demeure formelle du danger qu'il y aurait pour ce ministère de reconnaître une convention signée par des personnes non autorisées par les détenteurs officiels de l'accréditation. La "gaffe" a néanmoins eu lieu et le ministère a homologué cette convention, ce qui l'inciterait aujourd'hui à retirer son médiateur pour ne pas prêter le flanc à une injonction dirigée contre son ministère par la compagnie.

La Commonwealth Plywood a requis jusqu'ici plusieurs injonctions, une première ordonnant le retour au travail des grévistes et la deuxième, qui reprend la première en interdisant par ailleurs le piquetage. Sur la base de la première injonction, la compagnie cite 26 travailleurs pour outrage au tribunal et la CSN s'attend à une pluie de sentences au cours des prochains jours.

Quant à la violence, elle est omniprésente à toutes les étapes. L'employeur accuse les syndiqués la semaine dernière de briser la vitre d'un camion avec un marteau et il dépose un arrache-clou en cour à titre d'exhibit, selon la CSN. Il reproche au syndicat de casser les vitres avec des frondes et les syndiqués répliquent qu'ils ont été les premières cibles de cette arme, utilisée alors par des gardes de sécurité. Un incendie a ravagé une partie de l'entreprise. Les accusations pleuvent. La CSN affirme que l'employeur a été vu plantant une pancarte-CSN devant le brasier. Aucune accusation n'a toutefois été portée contre quiconque par les enquêteurs.

Les baux des clubs ne seront pas reconduits

QUÉBEC (PC) — Conformément à l'engagement contenu dans le programme électoral qui l'a porté au pouvoir, le gouvernement péquiste du premier ministre, M. René Lévesque, ne reconduira pas les baux intervenus entre l'État et les clubs privés de chasse et de prêche.

C'est ce qu'a fait savoir le ministre du Tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Yves Duhaime, en réponse à l'interpellation hier à l'Assemblée nationale, du député libéral de Portneuf, M. Michel Pagé.

Le ministre a expliqué que son ministère a recensé 1,164 baux toujours en vigueur et a indiqué son intention de ne pas renouveler 1,000 d'entre eux qui doivent expirer le 31 mars 1978.

Mesrine: enquête en France

PARIS (AFP) — Une enquête officielle a été ouverte par le parquet du tribunal de Paris contre Jacques Mesrine pour homicide volontaire à la suite de la transmission par les autorités judiciaires canadiennes du dossier du meurtre de deux gardes-chasse canadiens commis en 1972 au Québec.

Le 10 septembre 1972, deux garde-chasse fédéraux avaient surpris dans la forêt de Saint-Louis-de-Blanford (Québec), Jacques Mesrine et Jean-Paul Mercier qui s'exerçaient au tir en compagnie d'une jeune femme, Suzanne Francoeur. Les deux gangsters, qui s'étaient évadés d'un pénitencier deux semaines auparavant, se voyant découverts, tuèrent alors les deux gardes Ernest Saint-Pierre, 54 ans, et Médéric Cott, 62 ans.

Arrêtés, Jean-Paul Mercier et Suzanne Francoeur furent condamnés le 7 mai 1973 par les autorités judiciciaires canadiennes, respectivement à la prison à vie pour homicide volontaire et à six ans de prison pour recel de malfaiteurs.

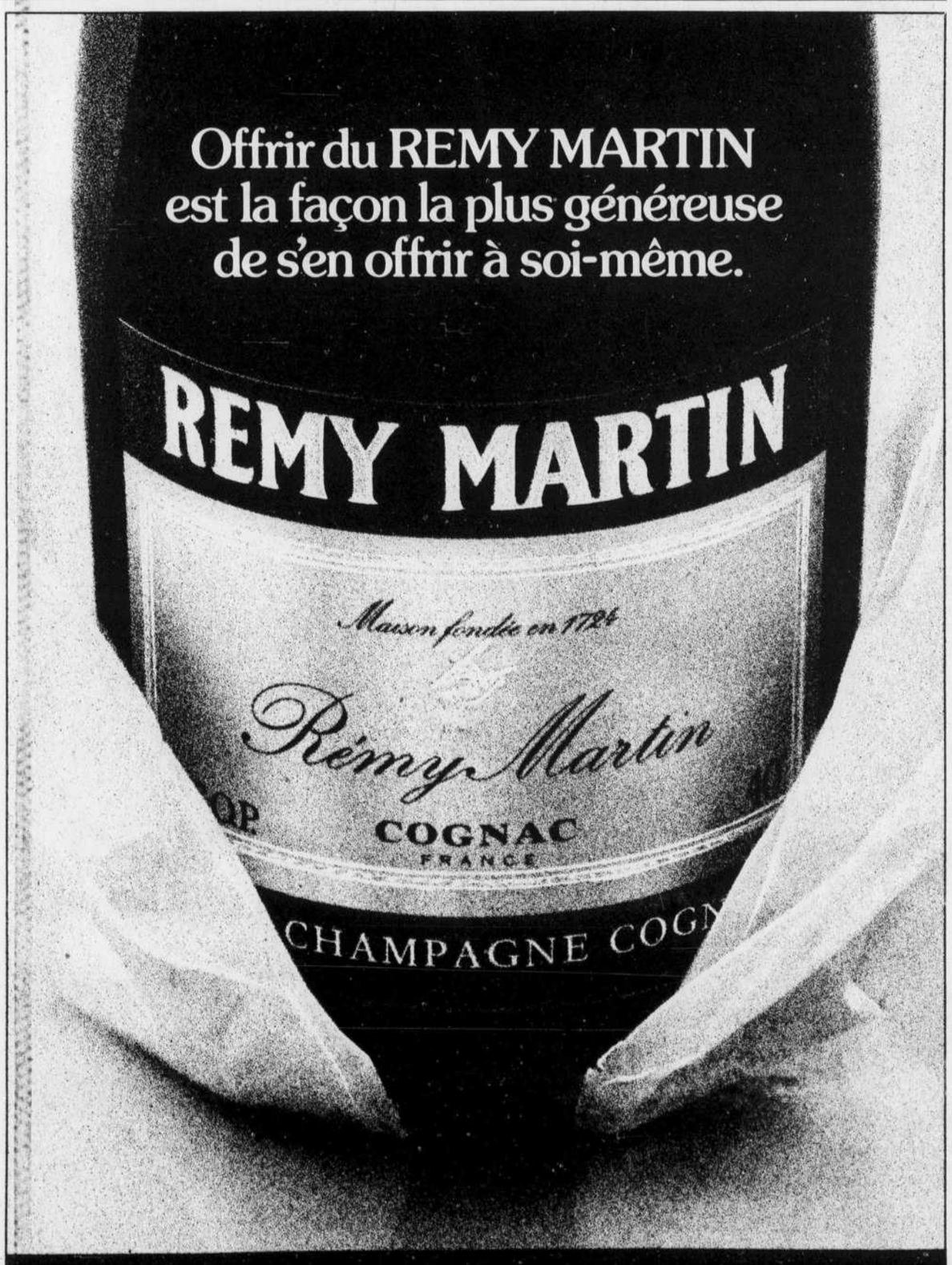
Jacques Mesrine a été condamné le 19 mai dernier à 20 ans de réclusion criminelle par la Cour d'assises de Paris pour une série d'attaques à main armée, une tentative d'homicide volontaire sur un policier et une évasion spectaculaire de prison. Il fait également l'objet d'une autre information pour homicide volontaire pour un meurtre commis en octobre 1967 près d'Evreux (200 km au nord-ouest de Paris).

Pensionnat du St-Nom-de-Marie
628, chemin de la Côte-Ste-Catherine
OUTREMONT H2V 2C5

SECONDAIRE I À V
(FILLES)
pensionnat et externat
EXAMEN D'ENTRÉE EN SECONDAIRE I
le samedi 14 janvier 1978 à 9 h a.m.

POUR RENSEIGNEMENTS:
731-8751

Offrir du REMY MARTIN
est la façon la plus généreuse
de s'en offrir à soi-même.



REMY MARTIN
FINE CHAMPAGNE COGNAC V.S.O.P.

Bijoux de succession



Rendez-vous à la vente - Exposition de Mappins. 14 déc.

Nous avons le plaisir de vous présenter cette collection exceptionnelle de bijoux provenant de successions, de vendeurs ou de particuliers, à des prix intéressants. Nous sommes donc dans l'obligation d'appliquer le principe "Les premiers arrivés seront les premiers servis". Les articles ci-dessous peuvent déjà être vendus.

N°	Description	Valeur	Vente
1. 336-242271-16	Bague pour dame, sertie de 5 saphirs et 26 diamants sur monture or jaune 18K	875.	**700.**
2. 336-242294-15	Bague pour dames sertie d'un saphir bleu .65cts et de 8 diamants .48cts, monture or blanc 14K.	1,000.	**800.**
3. 336-242295-02	Bague pour dames, sertie de 5 rubis, de forme marquise et de 8 diamants .16cts sur monture or blanc 18K	600.	**480.**
4. 336-243335-11	Bague pour dames, sertie d'un saphir bleu .95 cts et 38 diamants 1.32 cts, monture platine et or jaune 18K	2,750.	**2,200.**
5. 336-242270-11	Boutons de manchettes forme rectangulaire, sertis de 6 saphirs bleus, sur monture or jaune 14K.	900.	**720.**
6. 336-242296-01	Bague pour dame, sertie de 7 diamants .68cts et de 17 rubis, sur monture de fantaisie or jaune 14K	1,600	**1,280.**
7. 523-408045-01	Bague pour dame, sertie de 16 petits diamants et de 2 pièces d'ivoire, sur monture or jaune 18K.	750.	**600.**
8. 336-242266-07	Bague pour dame sertie d'un diamants de .70 cts, 1 rubis .36cts, 6 petits diamants .20cts, sur monture or blanc 18K.	2,450.	**1,925.**
9. 336-242255-01	Bracelet or jaune 14K, motif ajouré sertie d'un diamant .50cts et de 18 petits diamants.	1,600.	**1,280.**
10. 336-222374-02	Bague pour hommes, sertie d'un diamant, sur monture or jaune 14K.	2,400.	**1,920.**
11. 336-242295-93	Bague en forme de fer à cheval, sertie de 13 diamants sur monture or jaune 14K.	500.	**400.**
12. 523-002-059-05	Boucle d'oreilles à diamants, sertie sur monture en platine.	1,600.	**1,280.**
13. 531-516399-01	Montre de poche, de marque "Elgin", boitier or jaune 14K.	600.	**480.**

Liste partielle seulement. Bien d'autres bijoux en magasin.

Mappins
1000 ouest, rue Ste-Catherine

En plus de Métropolitain Provincial

La CTCUM ferait l'acquisition du service de Trans-Urbain

par Rodolphe Morissette

L'acquisition prochaine de la compagnie d'autobus Métropolitain Provincial par la Commission de transport de la CUM n'est qu'un premier temps de la stratégie visant à rationaliser le transport en commun dans la banlieue de Montréal: dans un deuxième temps, c'est la compagnie Trans-Urbain Inc. qui risque d'être expropriée.

On se souvient qu'au début du mois de novembre, le ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard, a rendu publique la décision du Conseil du Trésor de donner à la CTCUM le mandat de se porter acquéreur, avant le 1er janvier 1978, de la firme Métropolitain Provincial Inc., qui dessert pour l'heure les banlieues ouest de l'île de Montréal (jusqu'à Vaudreuil et Dorion), plusieurs municipalités de la Rive nord de l'île (de Repentigny à Berthier et Joliette) et de la Rive sud-ouest (depuis Châteauguay jusqu'à Valleyfield et Huntingdon). Actuellement, 48 municipalités (300,000 citoyens) sont desservies par Métropolitain Provincial, qui transporte quelque 15,000 personnes par jour, les reliant au centre-ville de Montréal.

Or, certains maires de la banlieue ouest de Montréal avaient réagi vivement à l'annonce par M. Lessard de l'intégration du réseau de Métropolitain Provincial à celui de la CTCUM. Ils craignent en particulier d'avoir à partager les déficits importants de la CTCUM (on s'attend à un déficit de $97 millions cette année). Par la même occasion, quelques maires du West Island avaient fait savoir qu'ils étudiaient un projet de rechange, beaucoup plus avantageux que celui proposé par le ministère des Transports.

Au fait, le maire de Pointe-Claire, M. David Beck, s'était fait le porte-parole de quelques-uns de ses collègues en faveur d'un projet d'entente entre des municipalités du West Island et la compagnie Trans-Urbain Inc. pour relier au centre-ville les citoyens de Pointe-Claire, Pierrefonds, Dollard-des-Ormeaux, Kirkland, Beaconsfield, Roxboro et Sainte-Geneviève. Une première proposition avait été faite en ce sens aux maires des banlieues ouest par le président de Trans-Urbain Inc., M. Ian Smith, il y a quelques mois.

Les maires cités ont demandé à M. Smith de leur présenter une proposition plus détaillée. Ce dernier s'est exécuté récemment et les maires sont encore à l'étudier. On sait notamment que les municipalités auraient à subventionner la compagnie Trans-Urbain pour lui permettre d'acquérir de l'équipement supplémentaire, dont 12 nouveaux autobus: deux pour le transport d'une banlieue à l'autre, trois pour desservir Dollard-des-Ormeaux, même chose respectivement pour Pierrefonds et Pointe-Claire et un autobus pour transporter les citoyens de Kirkland et de Beaconsfield.

Mais les villes de Roxboro et de Sainte-Geneviève ont décroché et tandis que se confirme de plus en plus l'impossibilité pour les maires de banlieues de s'entendre sur la question, Québec et la CTCUM mijotent de donner à cette dernière, dans un deuxième temps, le mandat d'exproprier aussi la compagnie Trans-Urbain!

De son côté, en effet, le conseil de ville de Sainte-Geneviève montre peu d'enthousiasme devant le projet parallèle du maire de Pointe-Claire. Selon M. Maurille Séguin, maire de Sainte-Geneviève, il répugne un peu que les deniers publics servent à subventionner une firme privée comme Trans-Urbain, laquelle échapperait du reste au contrôle des municipalités. Mais plusieurs de ces villes de banlieue ne savent plus à quel saint se vouer en l'occurrence, car elles craignent tout autant l'intégration du réseau local à la CTCUM, laquelle, dit-on, échappe aussi à leur contrôle.

Québec n'a certes pas encore donné à la CTCUM le mandat d'acquérir Trans-Urbain, mais la chose paraît presque inévitable. D'ailleurs, la recommandation d'amener la CTCUM à acquérir et la Métropolitain Provincial et la Trans-Urbain avait été faite au gouvernement Lévesque en février dernier par un groupe de travail formé par le ministère des Transports au moment où s'est réglé le conflit de travail qui avait opposé pendant sept mois les chauffeurs de la Métropolitain et leur employeur.

Selon le groupe de travail en question, dirigé par l'observateur délégué du gouvernement toujours en poste à la Métropolitain, Me Robert Jodoin, la solution la plus réaliste pour venir à bout de rationaliser le transport en commun dans les banlieues desservies par Métropolitain et Trans-Urbain est d'intégrer ces dernières au réseau de la CTCUM. Pour l'heure, la compagnie Trans-Urbain comprend trois divisions: un réseau d'autobus scolaires, une petite flotte d'autobus nolisables et une autre qui relie plusieurs centres commerciaux de la banlieue ouest.

Si le gouvernement tarde à donner à la CTCUM le mandat d'acquérir Trans-Urbain, c'est probablement, suivant un observateur proche du ministère des Transports, parce que ce dernier veut s'assurer d'abord que les fonds pour le faire sont disponibles. Le budget annuel d'exploitation de Trans-Urbain est de $1.5 million (contre $5 millions chez Métropolitain Provincial).

Du côté de la CTCUM, on se montre très prudent dans ses commentaires sur la question. Son président-directeur général, M. Lawrence Hanigan, a confié au DEVOIR qu'il endossait la recommandation de donner mandat à l'organisme qu'il représente de procéder à l'acquisition de Trans-Urbain. Si le gouvernement ne dévoile pas tout de suite ses intentions, c'est sans doute parce qu'"il veut procéder par étapes", note M. Hanigan. Il y a un ordre de priorités à respecter, ajoute ce dernier: le gouvernement devait d'abord prendre une décision quant à l'avenir de Métropolitain Provincial, puisque les subventions qu'il a accordées à celle-ci pour la renflouer n'étaient valables que jusqu'au mois de décembre en cours.

En attendant de connaître la politique qu'arrêtera le ministère des Transports, les négociations se poursuivent entre une demi-douzaine de maires de la banlieue ouest, regroupés autour de celui de Pointe-Claire, et la compagnie Trans-Urbain. Au sud-ouest de l'île, en revanche, et singulièrement à Châteauguay, à Valleyfield et à Beauharnois, les conseils de ville souscrivent à l'idée d'intégrer le réseau de Métropolitain Provincial à celui de la CTCUM, à la condition expresse de n'avoir à payer que pour les services obtenus.

Notons enfin que si le gouvernement avait donné mandat à la CTCUM d'acquérir la Métropolitain avant le 1er janvier, il est maintenant acquis que la transaction ne se fera pas avant le 1er avril. Il faut d'abord que la Commission de transport adopte la résolution qui exprimera sa décision à cet égard; celle-ci doit ensuite être entérinée par la Communauté urbaine de Montréal, puis approuvée par la Commission municipale du Québec; il faut ensuite décider d'un règlement d'emprunt pour procéder à la transaction et publier un avis de 90 jours avant de prendre possession de la compagnie.

Jusqu'ici,
seuls les plus fascinants joyaux portaient
cette signature...

Désormais,
elle identifie aussi des chefs-d'oeuvre
de maroquinerie et de somptueuses soieries.

Lapidarius
joaillier orfèvre

3 adresses à Montréal:
hôtel régence hyatt le viaduc, place bonaventure place bonaventure

Valcartier: l'enquête a pris fin

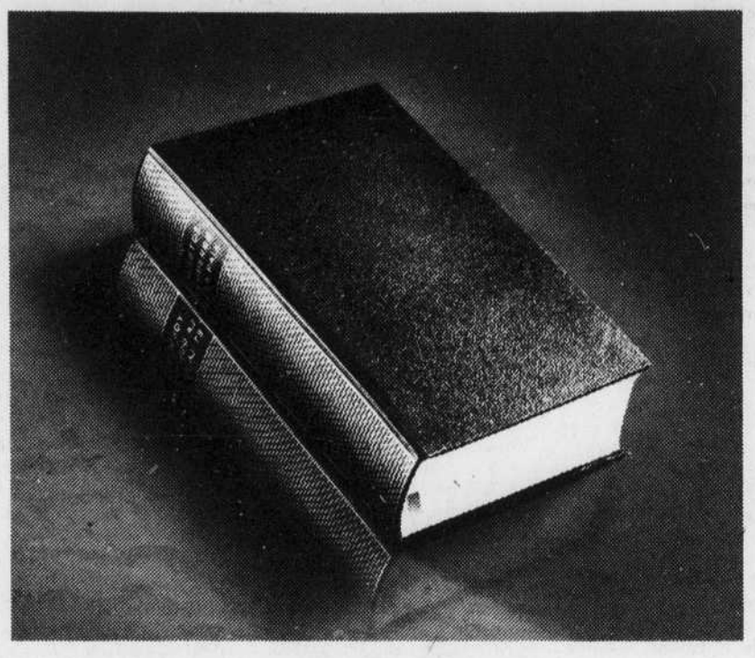
QUEBEC (PC) — L'enquête du coroner sur l'explosion d'un obus qui a fait deux morts et neuf blessés le 10 mai dernier à la base militaire de Valcartier a pris fin hier et le coroner Armand Drouin a pris la cause en délibéré.

Des 22 témoignages entendus au cours des deux journées d'audience, il ressort que les militaires affectés au nettoyage du champ de tir ne possédaient aucune connaissance technique en explosifs, qu'ils avaient eu la veille un court "briefing" sur les munitions et qu'ils avaient reçu la consigne de ne manipuler aucun engin "suspect".

Pourtant, plusieurs témoins ont affirmé avoir vu le soldat Jacques Provencher, 19 ans, du Cap-de-la-Madeleine, ramasser au sol un de ces "engins suspects".

Le soldat Provencher fut l'une des deux victimes de cette tragédie, la deuxième à survenir à Valcartier en moins de trois ans. Le soldat Robert Fournier, 19 ans, de Laprairie, a aussi trouvé la mort dans cette explosion.

Les militaires qui avaient été chargés de nettoyer le champ de tir appartenaient à l'escadron de transmission. Cette unité avait été choisie par le capitaine Marc Sauvé, responsable des opérations tactiques, de préférence au régiment de génie parce que cette dernière unité ne possédait pas, à ce moment-là, l'effectif suffisant.



la Pléiade
la
bibliothèque
de
l'admiration

...c'est ce qu'écrit André Malraux dans **L'homme précaire et la littérature.**

Après plus d'un demi-siècle, la Pléiade reste la plus jeune et la plus prestigieuse des collections. Elle offre des textes intégraux, d'élégantes reliures souples en plein cuir, aux dos décorés à l'or fin.

La Pléiade c'est Balzac, Camus, Céline, Dostoïevski, Giono, Faulkner, Marx, Platon, Proust, Rimbaud, Rousseau, St-Exupéry, Tolstoï, Zola, Goethe, Le Coran, Kafka...

La Pléiade, c'est encore une encyclopédie unique: Histoires des littératures, de la musique, des religions, langage, jeux et sports...

Gallimard

Y penser
c'est aussi aider
OXFAM

Des conseils sur le financement à terme?

Consultez RoyNat. On est à votre service!

Chez RoyNat, nous sommes des spécialistes du financement des PME et nous pensons que notre rôle ne se limite pas à accorder des prêts à terme.

Par manque de fonds, bien des PME voient tout-à-coup leur croissance ralentie et c'est là qu'elles ont besoin de conseils judicieux. Non seulement sur la façon la plus avantageuse d'obtenir des fonds, mais aussi sur la façon la plus efficace de les utiliser. Expansion veut dire bien souvent financement à terme et il est important que l'homme d'affaires puisse évaluer tous les aspects de la situation.

Si vous avez besoin de fonds et si vous désirez discuter de la situation de votre entreprise avec un expert, on est à votre service.



"Avec les années, RoyNat a vraiment gagné mon estime et ma confiance" déclare Robert Chevrier, B.Com., C.A., propriétaire de Montréal Diesel Fuel Pumps (1975) Inc., firme spécialisée en systèmes d'injection à diesel.

"Ils comprennent les problèmes d'une PME...ils peuvent analyser une situation et réagir rapidement. Récemment, j'avais besoin de capital pour acquérir une entreprise. Je suis retourné chez RoyNat parce qu'avec eux, en tout temps, on sait où on en est. Et j'aime travailler avec du connu, du concret."

ROBERT CHEVRIER

RoyNat
Comptez sur nous.

Montréal 861-5761, Québec 683-2177, Drummondville 477-3801, Rouyn 764-5188, Laval 668-3131

Lit de Plumes
VOUS INVITE À VENIR
DÉCOUVRIR SA COLLECTION DE
DOUILLETTES EXCLUSIVES
PROVENANT D'EUROPE
LIT DE PLUMES
1460, rue Crescent
849-0024
OUVERT MAINTENANT
Mar., merc. de 11 à 18h
jeu., vend. de 11 à 21h
Sam. de 11 à 17h
fermé le lundi

MICRO XXV Poulan
UN CADEAU IRRÉSISTIBLE!
Offrez-lui à Noël la Micro XXV 10" de POULAN, l'un des plus importants fabricants de scies à chaîne en Amérique du Nord.
- Robuste, légère, maniable.
- 2 po.³/33 cm³ de cylindrée.
- Silencieux calibré.
- Graisseur automatique pour prolonger la durée de la chaîne et de la lame.
- Coupe un billot de 8 pouces en 10 secondes.
- Étui pratique gratuit (valeur: $19.95) chez les détaillants participants.

$99.50



ET L'ÉTUI GRATUIT
chez les détaillants participants.

MICRO XXV Poulan
LA PETITE PROFESSIONNELLE
Distributeur exclusif au Québec:
MORIN ÉQUIPEMENT ltée
2075 ave Branly, Ste-Foy, Québec G1N 4C7 Tél.: (418) 687-9741
270 ave du Parc Industriel, Longueuil, P.Q. J4H 3V6 Tél.: (514) 527-3406

QUINCAILLERIE LATENDRESSE
POINTE AUX TREMBLES
FERNAND COUSINEAU
POINTE CLAIRE
McSAW MARINE LTD.
LONGUEUIL, MTL.
SOCIÉTÉ COOP. AGRI. DE VARENNES
VARENNES, P.Q.
CENTRE DU PETIT MOTEUR
ILE PERROT
DUBOIS ÉQUIPEMENT
MONTRÉAL
PILON MARINE ENTREPRISE LTD.
STE-ROSE LAVAL
SOUTH SHORE ELECTRIC
ST-LAMBERT, P.Q.

La grève de Mirabel pourrait toucher Dorval et tout le pays

La grève perlée menée depuis vendredi dernier par les préposés au déneigement des pistes à l'aéroport de Mirabel pourrait bien se transformer à la mi-janvier en une grève véritable susceptible de paralyser les principaux aéroports du pays.

M. J.-P. Wyllie, vice-président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, a en effet annoncé qu'un vote de grève est actuellement en cours et que le résultat en sera connu dans un mois. Ce vote de grève a été décrété à la suite du rejet d'un rapport de conciliation soumis le 21 octobre dernier. La convention collective des ouvriers spécialisés est expirée depuis le 30 janvier dernier. L'exécutif de l'AFPC a recommandé à ses membres de voter en faveur de la grève.

En attendant le résultat du vote, les mesures de pression amorcées à Mirabel pourraient s'étendre à Dorval, Toronto, Calgary et Winnipeg. L'absence de neige à Vancouver épargnerait probablement cet aéroport des effets d'un arrêt de travail.

La grève à Mirabel a eu pour effet de détourner la majorité des vols de cet aéroport international vers celui de Dorval, où les employés ont dû mettre les bouchées doubles. Un porte-parole du ministère fédéral des Transports a précisé que toutes les compagnies aériennes ont dérouté leur trafic vers Dorval. Une vingtaine de compagnies étrangères, qui n'ont aucun stand de réception et d'enregistrement à Dorval, ont toutefois demandé à leurs passagers de se rendre à Mirabel, d'où ils ont été conduits à Dorval par autobus, après les formalités d'usage.

L'une des deux pistes de Mirabel demeure ouverte et certains avions s'y posent toujours. Mais la seconde piste est totalement enneigée à la suite de la dernière tempête et elle est inutilisable.

Les préposés au déblaiement ont entrepris leurs mesures de pression vendredi dernier pour protester contre le refus de l'employeur de les faire accéder à une catégorie supérieure et contre la lenteur des négociations contractuelles.

A ceux qui doivent prendre un avion à Mirabel pour l'étranger, Transports Canada suggère donc fortement de vérifier auprès de leur agence de voyage ou ligne aérienne pour savoir où prendre l'avion.

Les syndiqués, 20,000 ouvriers spécialisés du gouvernement fédéral, réclament la parité salariale avec l'entreprise privée, soit un écart de 25 pour cent environ, selon un porte-parole de l'AFPC.

Le leadership pédagogique de la CECM s'affaiblit (RSP)

par Paule des Rivières

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) est en voie de perdre le leadership pédagogique qui fut le sien pendant de nombreuses années. C'est du moins l'avis du Regroupement scolaire progressiste (RSP) dont les membres entendent rester présents sur la scène scolaire même s'ils furent tous défaits lors des élections scolaires de juin dernier.

C'est à la suite d'une étude des activités de la CECM au cours des six derniers mois que les 20 membres du RSP, dont cinq ex-commissaires, ont conclu à une dangereuse absence de débat au sein de la plus importante commission de la province.

Selon le RSP, l'absence de projet éducatif chez les commissaires est à l'origine de la léthargie qui affecte la CECM. Le porte-parole du groupe, Mme Cécile Poissant, a souligné hier que l'étude des ordres du jour des sessions publiques de la CECM indique que les préoccupations d'ordre pédagogique ont cédé le pas aux soucis administratifs. Elle a de plus fait remarquer que les réunions à huis clos semblent devenir une pratique de plus en plus courante pour la commission.

"Lorsque nous examinons les ordres du jour, nous remarquons que seulement deux ou trois points apparaissent sous la rubrique des affaires pédagogiques; il en résulte que l'éducation des enfants est laissée pour compte", a dit Mme Poissant lors d'une rencontre avec la presse.

Mme Poissant, qui siégeait à la CECM jusqu'au 13 juin dernier, a déploré le fait que le sort des enfants inadmissibles à l'école anglaise ait été l'unique préoccupation d'ordre pédagogique des commissaires depuis le début de l'année scolaire.

Il n'en faut pas plus pour amener les membres du RSP à conclure que la CECM est en voie de devenir un véritable tremplin politique. "Le leadership de la CECM semble être passé aux mains de gens dont les préoccupations politiques devraient s'exercer sur la scène québécoise plutôt que sur la scène scolaire", a déclaré hier le RSP en faisant référence à l'influence qu'exercent, à la CECM les commissaires Angelo Montini et Donato Taddeo, qui oeuvrent aussi au sein du Consiglio educativo Italo Canadese et qui sont les artisans de deux propositions visant à augmenter le temps consacré à l'enseignement de la langue anglaise.

Pour sa part, l'ex-commissaire Gaston Michaud a souligné hier que seules les questions touchant la langue et celles touchant la confessionnalité sont susceptibles de soulever l'intérêt des commissaires. Selon M. Michaud, cela est dû au fait que ces commissaires ont été élus à la suite de programmes électoraux basés sur la langue d'enseignement et la confessionnalité et non pas sur de véritables objectifs pédagogiques.

Le groupe s'est fait fort de signaler le fait que deux propositions sur des sujets affectant directement la vie dans les écoles ont été discutées récemment au Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM) et non pas à la CECM. Il s'agit de l'enseignement professionnel et des répercussions des conventions collectives dans le vécu scolaire. Le fait que ces discussions aient eu lieu au CSIM a amené le RSP à se demander si le CSIM n'était pas en train de combler le vide d'une CECM "désireuse d'éviter tout débat public sur les problèmes éducatifs".

Toujours selon le RSP, l'encadrement des élèves, le taux d'abandon et la qualité des cours de français devraient faire l'objet de débats à la CECM dans les plus brefs délais.

Les membres du RSP rappellent que certains dossiers qui avaient suscité l'intérêt des anciens commissaires semblent aujourd'hui avoir été mis de côté, notamment un dossier sur la décentralisation et un autre sur les cours de formation morale pour remplacer les cours d'enseignement religieux.

Les membres du RSP, qui qualifient leurs objectifs de "progressistes", craignent un retour au conservatisme à la CECM. C'est la raison pour laquelle ils comptent rester "vigilants" et continuer à s'occuper d'éducation. Quelques membres siègent au sein de comités de parents alors que d'autres sont présentement à étudier le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire.

Environnement

Léger distribue les subventions

par Gilles Provost

Le ministre québécois de l'Environnement, M. Marcel Léger, a distribué hier $200,000 à vingt groupes populaires pour des projets de sensibilisation et de mobilisation populaire en faveur d'un environnement plus équilibré et d'un milieu de vie plus sain.

Ce programme de subventions qui ressemble un peu au projet fédéral d'Initiatives Locales a été mis sur pied avec des échéances très brèves et rendu public il y a à peine un mois et demi. Les fonds nécessaires à cette initiative gouvernementale proviennent de la taxe de deux pour cent que le gouvernement vient d'imposer sur la publicité radio-télévisée et c'est pourquoi elle a été présentée par M. Léger comme une opération de "contre-publicité".

Malgré les délais extrêmement courts, le gouvernement du Québec a reçu des demandes de la part de 75 groupes désireux d'obtenir une des vingt subventions de $10,000 qui étaient disponibles. La sélection a été faite par un jury de cinq députés, dont deux de l'Opposition.

Les organismes qui ont vu leurs espoirs réalisés sont extrêmement divers puisqu'on y trouve à la fois des organismes aussi connus que Sauvons Montréal (qui poursuivra ses efforts pour sensibiliser les Montréalais à la nécessité d'améliorer leur milieu de vie) et des groupes obscurs comme "Claudette Saint-Pierre et les autres". Ce dernier groupe, incidemment, veut sensibiliser la population de Sainte-Anne-de-la Pocatière à la nécessité de conserver les ressources à l'aide d'un projet de recylcage.

Parmi les lauréats, on note aussi des associations de villégiateurs décidés à sauver "leur lac", des organisations soucieuses d'encourager le tourisme au lac Saint-Jean, des groupes 4-H, des comités de citoyens désireux de conserver le caractère rural de leur village, des chercheurs qui veulent mettre en évidence les sources de pollution individuelles dans le bassin de la rivière Saint-François, etc.

Dans tous les cas, ces divers projets insistent sur l'utilisation des moyens d'information et d'animation puisque la subvention est destinée surtout à favoriser un éveil du public aux problèmes de pollution et de qualité de la vie. Plusieurs groupes pensent réaliser des émissions de télévision, des conférences de presse, des montages audio-visuels, des colloques, des kiosques d'information, des campagnes de publicité, etc.

anthologie ROGER CAILLOIS du fantastique 1
gallimard
Voici une anthologie de la peur imaginaire, un catalogue des motifs d'épouvante non point réels, mais inventés par l'homme, de toutes pièces, sans obligation, par plaisir.
2 volumes reliés pleine toile
$18.95 chacun

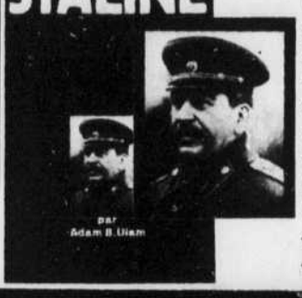
wagner

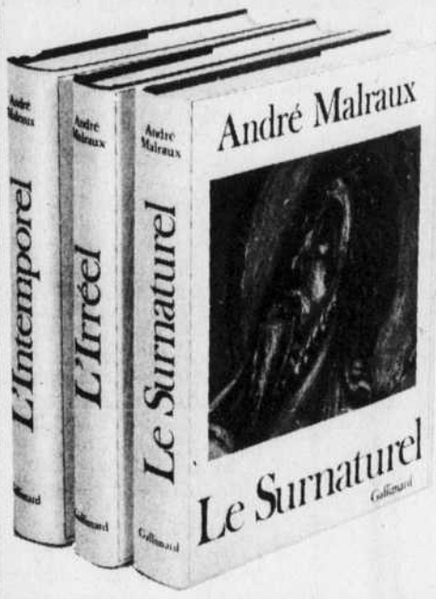
Une étude documentaire réalisée par Herbert Barth et Dietrich Mack, attachés au Festival de Bayreuth, et Egon Voss, responsable de l'édition intégrale de l'oeuvre de Wagner. Préface de Pierre Boulez. 296 illustrations, 73 en couleurs.
Volume relié pleine toile 44.95

il faut lire et offrir...
Gallimard

Encyclopédie de l'Inexpliqué
RICHARD CAVENDISH
J.B. RHINE
Jacques Bergier

Un dictionnaire illustré de la magie, de l'occultisme et de la parapsychologie
Volume relié pleine toile $38.95

STALINE
STALINE

par Adam B. Ulam
ADAM B. ULAM: STALINE
Le livre d'Ulam n'est ni une biographie de l'individu Staline, bien que tout soit dit sur sa vie même privée, ni une histoire de l'URSS stalinienne. Il tente de comprendre comment Staline a pu, durant plus de trente ans, et même après sa mort, exercer une aussi grande fascination non seulement sur son peuple, mais sur tous les communistes du monde.
Tome 1: LA MONTÉE $18.95
Tome 2: LE POUVOIR $18.95



LA MÉTAMORPHOSE DES DIEUX
d'André Malraux
Une trilogie sans égale
Vient de paraître:
– LE SURNATUREL
404 pages 181 illustrations
prix de souscription: $85.00
prix après le 1er janvier: $100.00
Rappel:
– L'IRRÉEL
prix de souscription: 69.95
prix après le 1er janvier: $75.00
– L'INTEMPOREL
prix de souscription: $85.00
prix après le 1er janvier: $100.00
Gallimard

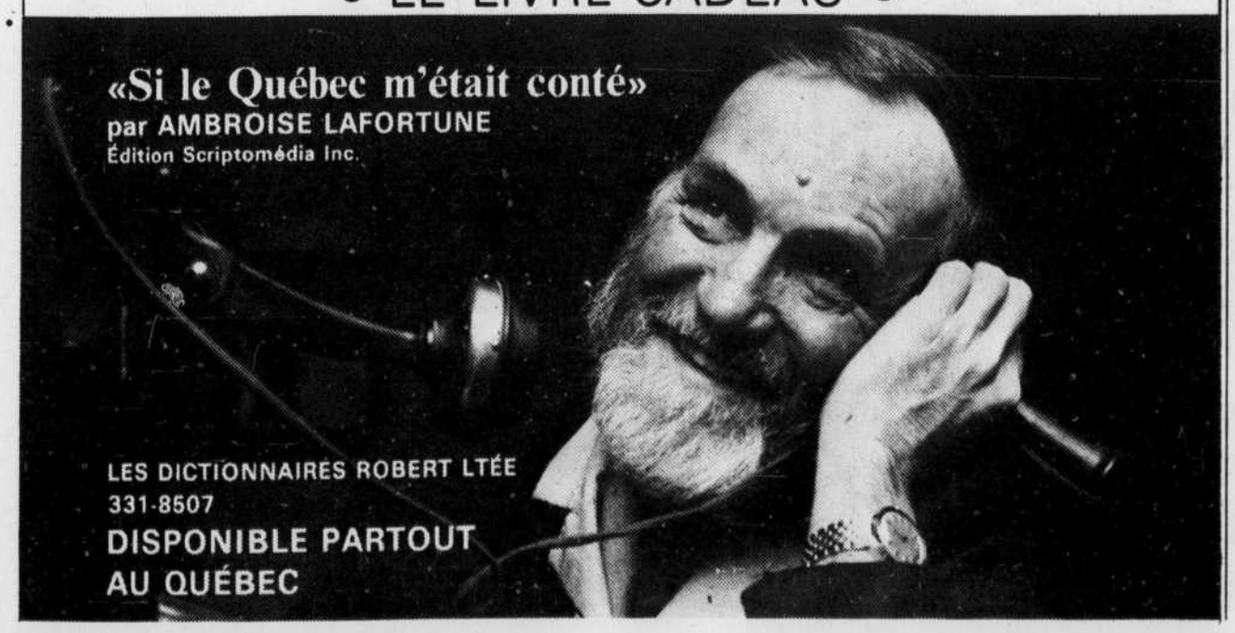


"L'enlumineur travaille pour le livre comme le sculpteur gothique travaillera pour la Cathédrale."
Volume relié pleine toile $39.95

ÉDUCATION DES ADULTES
HIVER 78
Formation professionnelle
ADMINISTRATION
25 cours offerts
Pour ceux et celles qui travaillent dans le domaine financier ou commercial, dans les secteurs de la production ou des services, une série de cours et programmes en administration:
Comptabilité — Finance
Marketing — Personnel
Économique — Etc . . .
Une équipe de professeurs compétents dont la majorité est issue du milieu de l'entreprise.
INFORMATIQUE
11 cours offerts
Vous avez la possibilité de vous perfectionner ou de vous recycler le soir à temps partiel en informatique grâce à deux programmes:
• Programmeur • Programmeur analyste
Pour adultes seulement
* Ces cours sont subventionnés pour les personnes possédant de l'expérience dans un domaine connexe et qui sont sur le marché du travail depuis au moins une année.
INSCRIPTIONS 5 au 19 décembre
4 au 13 janvier
Education des Adultes
CEGEP Rosemont,
6400, 16e Avenue,
Rosemont, Montréal,
376-6310
Le CEGEP, çà vous appartient aussi . . .

Des mini-vacances à Mirabel?

Profitez du séjour "Mini-vacances" à l'aéroport international de Montréal, Mirabel, à seulement $11 par nuit par personne, 2 personnes par chambre.*
Au nouveau Château de l'Aéroport, les chambres sont vastes, luxueuses et complètement insonorisées. Venez profiter de nos superbes restaurants et de toutes sortes de divertissements et d'activités: solarium, sauna, piscine, bain-tourbillon, squash... Venez danser à notre discothèque dont l'un des murs vous permet de voir—sous l'eau—les nageurs dans la piscine. Vous pouvez aussi obtenir, dans la région, des prix spéciaux pour le ski, le curling ou l'équitation.
Pour les voyageurs: La veille de votre départ, pour être sûr de ne pas rater votre avion, ou lors de votre retour, logez à Mirabel et découvrez les plaisirs du Château de l'Aéroport.
Pour réservations, appelez 476-1611 ou communiquez avec votre agent de voyages.
*3 jours et 2 nuits, taxes non comprises. Séjour minimum de deux nuits consécutives. Aucuns frais supplementaires pour les enfants partageant la même chambre que les parents. Stationnement gratuit. Les réservations sont necessaires. Cette offre est en vigueur jusqu'au 1er mai 1978 et ne s'applique pas aux groupes.
CP Hôtels
Le Château de l'Aéroport
Case postale 60, Aéroport international de Montréal, Mirabel J7N 1A2 Tél.. 476-1611

• LE LIVRE-CADEAU •


La campagne électorale est amorcée à Montréal

par Claude Turcotte

Qu'on le veuille ou non, la prochaine campagne électorale municipale montréalaise est amorcée. Chacun à leur façon, le Parti civique et le Rassemblement des citoyens de Montréal ont commencé le compte à rebours, tandis que les autres qui souhaitent l'arrivée d'une troisième force n'ont pas encore réussi à trouver le véhicule qui les mettrait en orbite.

Tous les facteurs qui influenceront cette campagne électorale ne sont pas connus, mais on peut déjà en entrevoir un certain nombre:

● Le maire Jean Drapeau sera de nouveau dans la bataille, comme il l'a lui-même indiqué dimanche. Il a du reste entrepris depuis quelques semaines une série de visites qu'il effectue systématiquement dans les divers districts de la ville.

● Après deux années de tiraillements internes, le RCM a choisi sa voie. En dépit de son apparent mépris pour l'électoralisme, on peut tout de même prendre pour acquis qu'il fera une lutte farouche à toute l'équipe du Parti civique.


M. Jean Drapeau


M. Marcel Pepin


M. Paul-Émile Robert

● La troisième voie (sur le plan municipal uniquement), qui cherche à s'articuler depuis au moins un an, n'a pas encore réussi à s'organiser et, si ceux qui la favorisent ne mettent pas rapidement un terme à leurs hésitations, cette option n'existera tout simplement pas. Ses chances sont d'ailleurs assez sérieusement comprises actuellement.

Il découle de cela que la prochaine lutte municipale se fera essentiellement entre le Parti civique et le RCM, à moins que ne se produise une effervescence exceptionnelle du côté de la troisième voie et ce, à très brève échéance.

Mais, pour l'instant, c'est du côté du RCM que M. Drapeau doit chercher ses adversaires les plus sérieux, comme l'a indiqué un sondage effectué à la mi-septembre pour le compte du Parti québécois en regard de la politique municipale montréalaise.

Selon ce sondage, le RCM aurait rattrapé le parti civique au niveau de la popularité. Quant à la mairie, M. Drapeau "partirait gagnant", mais il faut en premier lieu lui trouver un adversaire. À cet égard, le sondage proposait une liste de 10 noms.

Selon ces informations qui proviennent de source officieuse, il semblerait que les deux personnalités les plus populaires parmi les 10 soient M. Paul-Émile Robert, ex-membre de l'équipe Drapeau et M. Marcel Pepin, ex-président de la CSN et membre en règle du RCM.

D'après l'orientation prise par le RCM en fin de semaine dernière, il ne paraît pas faire de doute que M. Pepin pourrait souscrire à ce programme sans mettre en sourdine les principes qui ont été les siens dans son action syndicale. Avec son expérience et son envergure, il pourrait devenir un adversaire redoutable pour M. Drapeau.

On sait que le RCM tiendra au printemps un congrès spécial pour se choisir un candidat à la maison. Jusqu'à maintenant, les militants ont peu parlé de leurs préférences pour un candidat éventuel mais il ne fait pas de doute que la venue de Marcel Pepin est bien vue par plusieurs. C'est Kenneth George qui disait récemment considérer comme "un honneur" l'entrée de M. Pepin par la base au RCM.

Il faut signaler en outre que le RCM tiendra au printemps également un congrès pour se donner un programme administratif ou électoral qui serait proposé aux électeuurs pour un premier mandat de quatre ans.

Il est évident que le RCM, contrairement à ce qu'il a fait à son dernier contrès, présentera alors un ensemble de mesures concrètes susceptibles de plaire aux Montréalais et c'est sans doute sur cette plate-forme qu'il fera le gros de sa lutte au parti civique.

En somme, peu importe les rumeurs concernant le sondage du Parti québécois, il n'en reste pas moins que les résultats de 1974 ont été très significatifs et que M. Drapeau ne peut plus compter a priori sur un appui qui donne l'allure d'une élection par acclamation. Il devra travailler très fort et, même là, la partie ne sera pas gagnée d'avance.

Par ailleurs, le RCM ne peut pas non plus considérer sa percée de 1974 comme un mouvement irréversible. Les défections survenues au sein de ce groupement depuis un an permettent de clarifier son orientation, mais ce n'est pas nécessairement la meilleure façon d'augmenter le nombre des sympathisants.

On peut se demander l'effet que peuvent produire les attaques récentes du RCM contre le gouvernement du parti québécois. Cela, semble-t-il, fait l'affaire des péquistes de Montréal-Centre; mais les autres?

Après avoir perdu trois conseillers dans Côte-des-Neiges, une dans Rivière-des-Prairies et un autre dans Saint-Jacques, le RCM au lendemain de son congrès ne peut pas miser de façon absolument solide sur d'autres conseillers comme Michael Fainstat, Paul Cliche et Ginette Kérouack, qui sont "en période de réflexion".

Le RCM de Notre-Dame-de-Grâce tiendra d'ailleurs une réunion demain pour évaluer la situation après les échecs répétés qu'il a connus pendant le congrès. Un congrès, cependant, qui a été "tout à fait démocratique," a reconnu le conseiller Cliche.

Il ne faut pas attendre toutefois de gestes précipités de la part des modérés qui restent au RCM, car il y aura au printemps cet autre congrès en vue de doter le RCM d'une plate-forme électorale, ce qui pourrait peut-être convenir à ceux qui sont réticents présentement.

Enfin, il y a tous les autres que ni le Parti civique ni le RCM n'intéressent. Il y a tout d'abord le conseiller Raymond Poulin, qui a fondé le Parti progressiste, mais jusqu'à maintenant rien n'a germé de ce côté.

Il y a eu pendant un certain temps des rumeurs concernant le député Serge Joyal, mais là encore la flamme semble être complètement éteinte.

Il existe finalement ici et là des individus qui souhaitent la naissance d'une troisième formation, mais depuis un an, les tentatives bien discrètes qui ont été faites ont toutes avorté.

En somme, on peut prévoir pour l'instant une lutte municipale entre le Parti civique et le RCM. Il s'agira d'une lutte grosso modo entre la droite et la gauche, comme cela existe en Europe depuis longtemps.

Il s'agira aussi en grande partie d'une lutte entre la jeunesse et les gens d'âge mûr. Il faut savoir par exemple que dans le nouveau conseil exécutif du RCM, sur huit membres un seul a plus de 40 ans; un autre a 39 ans, la présidente a 32 ans et tous les autres ont entre 23 et 30 ans.

En revanche, au comité exécutif de la ville présentement, il n'y a personne en bas de 40 ans et plusieurs approchent de la soixantaine.

Café Restaurant LA BODEGA

Le Restaurant Espagnol par excellence !

Diner d'Hommes d'Affaires
à partir $2.25

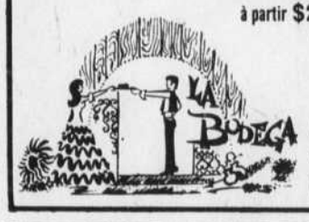


Table d'hôtes le soir
Sa nouvelle salle à manger
Accomodation pour groupes
3456 Ave. du Parc
Rés: 849-2030

Problèmes d'entreposage ?

Automobile, tente-roulotte, motocyclette, motoneige, matériel divers etc...

Le Parc olympique met à votre disposition une aire de stationnement totalisant 81,225 pieds carrés destinée à l'entreposage.
Cet endroit clôturé vous offre espace et sécurité.
Pour $25 par mois, vous disposez d'une surface qui se prête à tout genre de véhicule. Pour ce qui est de tout autre matériel, nous donnons les renseignements sur demande.
Les procédures sont très simples: téléphonez au 252-4665. Le bureau reste ouvert tous les jours de 9 heures à 17 heures. Une fois le tout entreposé, un contrat est passé entre le locataire et la R.I.O. Veuillez noter qu'une journée de préavis nous est nécessaire.
En toute saison, il faut savoir où s'arrêter... et entreposer.

Si vous partez en vacances, c'est l'endroit idéal pour garer votre voiture.

Régie des Installations Olympiques

Ce soir, restaurez-vous au restaurant

Au diable les casseroles! Ce soir, vous soupez en ville. Que ce soit en tête à tête, entre amis ou avec des relations d'affaires, ce soir est l'occasion rêvée de vous régaler au restaurant. La seule chose qui soit de rigueur, c'est la carte American Express. Car la Carte est acceptée par les bons restaurants du monde entier, y compris ceux que voici.

William Tell
2055, rue Stanley
288-0139

Alpenhaus
1279, rue St-Marc
935-2285

Brown Derby
4827, Ave Van Horne
739-2331

Victoria Station
7500, Ave Victoria
739-3317

Troika
2171, rue Crescent
849-9333

Le Sabayon
666 ouest, rue Sherbrooke
288-0373

Le Centaure
7440, Boul. Décarie
735-5670


© American Express 1977

La carte American Express. Ne partez pas sans elle.

Calme à Santa Cruz

SANTA CRUZ, Canaries (Reuter) — Un calme relatif est revenu hier à Santa Cruz de Tenerife à la suite des manifestations de la veille au cours desquelles un étudiant de l'université de la Laguna, Javier Fernandez Quesada, vingt-deux ans, a été tué par la garde civile.

Des coups de feu ont été tirés en direction d'une voiture et d'un commissariat de la garde civile proche de Santa Cruz mais il n'y a eu aucune victime. Magasins et entreprises qui avaient respecté les consignes de grève lancées lundi pour protester contre la récession économique ont rouvert. La police patrouille dans les rues.

À Madrid, deux des trois universités ont fermé en signe de deuil après la mort de l'étudiant tué aux Canaries. Plusieurs centaines d'étudiants ont tenté de manifester en quatre points de la capitale mais ils ont été dispersés par la police. Celle-ci a annoncé qu'une bombe avait endommagé une agence de voyages se spécialisant dans les vacances bon marché aux Canaries. L'attentat a été revendiqué par le MPAIAC (Mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel des Canaries).

en librairie

Gilles Marcotte
Une littérature qui se fait

éditions hurtubise hmh 380 ouest st-antoine montréal

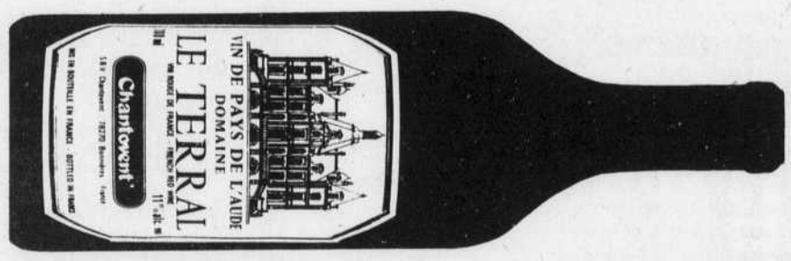
Baron Otard Le Cognac V.S.O.P.

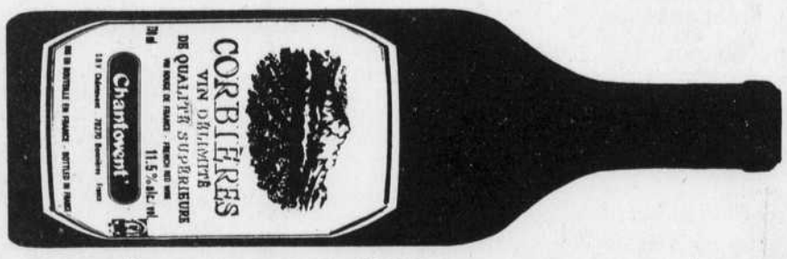


L'Aristocrate du Château de Cognac

Vendu partout au Canada par
Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

On vous félicitera de leur qualité. Vous vous féliciterez de leur prix.


DOMAINE LE TERRAL 626-D **$2.55**


CORBIÈRES V.D.Q.S. 626-B **$2.65**

CHÂTEAU DE GOURGAZAUD V.D.Q.S. 626-F **$2.90**


FITOU A.O.C. 525-I **$3.05**


CÔTES DU RHONE A.O.C. 670-C **$3.45**

Chantovent

Le Québec sera doté de cliniques d'avortement

par Renée Rowan

Le ministère des Affaires sociales financera la mise sur pied au cours des prochains mois d'une vingtaine de cliniques de planification familiale offrant la gamme complète des services médicaux et sociaux reliés à la planification des naissances, dont l'avortement thérapeutique.

Ces cliniques seront implantées dans toutes les régions du Québec, prioritairement dans les régions où l'absence de services de planification familiale se fait le plus durement sentir: Hull, Chicoutimi, Gaspé, Québec pour ne nommer que celles-là. Il y en aura au moins trois dans la région de Montréal. Les crédits affectés à cette fin — de $50,000 à $100,000 par clinique — devront être clairement identifiés à l'intérieur des budgets existants des hôpitaux.

La nouvelle a été annoncée dans un communiqué laconique envoyé à la presse par le cabinet du ministre des Affaires sociales.

Des services d'information sur les méthodes de planification des naissances et des services de consultation auprès des couples sont actuellement disponibles dans certaines régions du Québec, alors que les comités d'avortement thérapeutique ne fonctionnent que dans les hôpitaux anglophones.

"Dans le cadre de sa politique sociale, l'un des objectifs poursuivis par le gouvernement du Québec, souligne le ministre des Affaires sociales, M. Lazure, consiste à mettre en place des services pour aider chaque couple à avoir le nombre d'enfants qu'il désire,



M. Pierre Marois

au moment souhaité par lui. Les familles, face à la naissance des enfants, devraient pouvoir exercer leur pleine liberté de façon responsable."

Le communiqué du MAS vient à la suite d'une décision prise le 23 novembre par le cabinet des ministres et donnant mandat au ministre des Affaires sociales d'examiner la possibilité d'implanter un centre de planification familiale dans chaque région, dans un hôpital francophone accrédité, centre qui devra offrir une gamme de services complets, médicaux et sociaux, reliés à la planification des naissances, notamment des services d'information sur les méthodes de planification, de consultation sur la sexualité, sur les problèmes reliés à l'infertilité et des services d'avortements thérapeutiques, ceci conformément à la loi fédérale qui prévoit cet acte médical.

"Dans une première étape, note au cours d'une entrevue le ministre du Développement social, M. Pierre Marois, qui a présenté au cabinet le mémoire préparé par M. Lazure, nous nous attaquerons au problème inhérent aux comités d'avortement thérapeutique déjà en place et qui ne fonctionnent pas parce qu'il y a des médecins objecteurs de conscience."

Il est intéressant de noter que deux enquêtes faites par la Direction de la recherche et de la statistique du MAS auprès de la population — hommes et femmes — dans toutes les régions du Québec en janvier 1976 et en septembre de la même année, ont montré que 81% des répondants étaient favorables à l'avortement thérapeutique.

Cette proposition du gouvernement, souligne le communiqué du MAS, est conforme aux demandes et recommandations que lui ont adressées le Conseil des affaires sociales et de la famille, l'Association des conseils des médecins et dentistes du Québec, les directeurs des départements universitaires en obstétrique-gynécologie et de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec.

La liste des hôpitaux où seront implantées ces cliniques de planification familiale sera rendue publique en janvier, au plus tard en février. Déjà, certains hôpitaux ont manifesté leur intérêt; d'autres ont été pressentis. Les hôpitaux où l'on sait qu'il y a une résistance de la part des conseils des médecins seront a priori écartés. Procéder autrement serait "noyer le poisson".

"En mettant sur pied des cliniques spécialisées, nous voulons, note M. Marois, aborder le problème de la façon la plus positive possible, c'est-à-dire en mettant à la disposition de la population des centres où l'on disposera de toute l'information existante, ce qui constitue au fond une démarche d'éducation."

Idéalement, ces cliniques devront faire partie des centres hospitaliers de façon à offrir dans un même lieu l'ensemble des services et assurer toutes les garanties de qualité, mais on devra, poursuit le ministre, mettre à contribution les ressources du réseau, c'est-à-dire les CLSC, les CSS, etc. Le personnel devra être suffisamment polyvalent pour répondre à différents aspects des problèmes que pourraient vivre les familles, les individus. A cela, viendront se greffer des programmes d'aide sociaux et économiques.

Profitant de cette entrevue avec le ministre d'État au Développement social, nous l'avons interrogé sur les congés de maternité. M. Marois reconnait facilement que s'il y a des secteurs où du rattrapage s'impose, celui-là est prioritaire.

La semaine dernière, au comité permanent de développement social où se réunissent les ministres responsables du secteur social, on a de nouveau abordé cette question, confie-t-il, mais au lieu de l'aborder par la mise au point d'une loi complètement nouvelle sur les conditions minimales de travail, on s'est demandé s'il ne vaudrait pas mieux amender la loi du salaire minimum pour en faire une loi plus efficace qui donne un pouvoir réel aux citoyens, et d'accrocher à cela des ordonnances, entre autres, des ordonnances de congés de maternité.

"C'est une des hypothèses retenues, poursuit M. Marois. Nous en avons aussi examiné une autre qui serait une loi plus générale portant sur les congés de maternité. Notre décision n'est pas encore prise. Ce que je peux dire, c'est que c'est une des priorités qui devra aboutir au tout début de la prochaine session. Nous avons essayé de voir s'il y avait moyen d'y arriver autrement et plus vite. Notre conclusion est "non". Il n'y a pas moyen d'échapper soit à des ajustements substantiels à la loi existante du salaire minimum ou, carrément, à une nouvelle loi permettant d'introduire les congés de maternité."











Panorama 1977

Après la Chine de Mao, celle de Teng ?

PÉKIN (AFP) — Près de 500 jours après la mort de Mao, la Chine achève difficilement de régler la plus grave crise que le régime ait connue depuis sa fondation.

Depuis la liquidation, politique, du "Gang des quatre" de la veuve de Mao, en octobre 1976, les mots clés sont "ordre, discipline, réorganisation et productivité".

Tout a été passé au crible dans les rouages du parti, de l'État, dans les secteurs économiques, de l'agriculture, de l'industrie, de l'éducation et de la culture, de la presse et de la propagande. Au fil des mois, les têtes sont tombées lors de la plus vaste campagne d'épuration jamais menée en Chine.

Finie la révolution dans la révolution. L'ère des managers est arrivée, il s'agit de remettre en marche une économie moribonde, de faire enfin la révolution dans la production et de bâtir le socialisme non plus sur de belles idées "utopiques" mais "à partir des faits" comme le souligne désormais la presse officielle.

Le retour au pouvoir de Teng Hsiao-ping à la mi-juillet, après son second limogeage sous la pression de Chiang Ching et des dirigeants radicaux, a été sans contexte l'événement majeur de 1977 en Chine.

Un mois après la réhabilitation du vice-premier ministre, vice-président du parti et chef d'état-major général de l'armée, le parti a tenu son 11ème congrès et l'on estimait que la Chine repartait du bon pied, une fois réglées les nominations de dirigeants.

* En fait, ainsi qu'on le relevait alors, le 11ème congrès s'est terminé sur un compromis. Teng Hsiao-ping y est apparu plus puissant qu'il ne l'avait jamais été avec l'entrée massive de dirigeants militaires et de techniciens expérimentés, partisans d'une modernisation rapide de l'économie. Mais en même temps, étaient réélus tous les anciens membres du bureau politique, dont certains ne sont pas proches de M. Teng Hsiao-ping, tel le maire de Pékin, M. Wu Teh, récemment critiqué pour son rôle auprès des "quatre" en 1976. Le Politburo porte ainsi encore les germes de divisions possibles.

Il semble certain que des divergences de vues soient apparues au cours des derniers mois sur la façon de mener la purge en province et sur les mesures à prendre pour faire décoller l'économie.

M. Teng Hsiao-ping a relancé de plus belle la purge en province alors que l'on s'attendait à ce que la cinquième Assemblée nationale populaire soit rapidement convoquée et marque définitivement le point de départ de l'ère Hua Kuo-feng avec la réorganisation des rouages de l'État. Elle se tiendra quand la purge sera achevée, au printemps prochain, ont annoncé les dirigeants.

L'enjeu est de taille. Cette assemblée nationale est précédée par des assemblées provinciales qui renouvellent en ce moment même à travers le pays la composition des comités révolutionnaires (gouvernements provinciaux). Chacun place ou tente de placer ses hommes.

Sans être considérés comme de tendances politiques opposées, deux hommes émergent dans l'ère post-Mao: le successeur du "grand timonier", Hua Kuo-feng, 57 ans, et M. Teng Hsiao-ping, 74 ans.

Le premier est un administrateur, un partisan de l'ordre et de la discipline qui n'y va pas par quatre chemins pour les maintenir dans ce pays immense et difficile à gouverner. A preuve, le nombre des exécutions enregistrées depuis la chute du "gang des quatre" à travers toute la Chine. Certains experts ont sous-estimé cet obscur administrateur, ministre de la sécurité, quand il fut nommé par Mao pour succéder à Chou En-lai il y aura bientôt deux ans.

Mais il s'est avéré un manoeuvrier redoutable qui a su bien asseoir son pouvoir dans l'appareil du parti et de l'Etat au fil des mois. Tout récemment, on a estimé dans certains milieux diplomatiques qu'il s'était identifié lui-même avec un groupe de dirigeants considérés comme réservés vis-à-vis de Teng Hsiao-ping, lors d'une séance de travaux manuels destinée à cultiver son image de digne successeur de Mao. Ni Teng Hsiao-ping, ni divers dirigeants militaires et techniciens n'étaient présents.

Le second est Teng Hsiao-ping. Depuis son retour au pouvoir on le voit partout, il discute de tout et le fait savoir. Pour lui, un objectif est prioritaire si l'on veut faire de la Chine un pays socialiste: le développement économique du pays. Il est populaire. Il détient des fonctions considérables dans le parti, le gouvernement et l'armée.

La Révolution culturelle n'est plus qu'un souvenir, désagréable pour beaucoup. Il ne se passe pas de jour qu'on ne rappelle que les 17 ans précédant ce mouvement avaient été positifs. Toute la politique économique remise à l'ordre du jour ressemble fort à celle d'avant 1966. Les primes de rendement sont rétablies, les salaires augmentent pour activer la production. Dans l'éducation on a rétabli les examens et dans le domaine culturel on restaure tout ce qui fut brimé et brûlé par Chiang Ching et consorts. Les réhabilitations des membres de la vieille garde n'ont pas cessé depuis plus d'un an.

La rapidité avec laquelle ce changement de direction — à 180 degrés — s'effectue doit faire grincer beaucoup de dents. La purge en province se poursuit, les incapables sont écartés et il s'agit de nommer des hommes actifs, et d'écarter les mous et les bavards: "moins de discours plus de dur labeur", déclarait Teng Hsiao-ping lors du 11ème congrès du PCC en août.

En 1978, la construction économique du pays sera plus que jamais de rigueur. Tout reste à faire pour moderniser l'agriculture, l'industrie, la défense, la science et la technologie après la simple remise en ordre de 1977.

La tenue de la cinquième assemblée populaire nationale prévue pour le printemps prochain paraît donc une échéance très importante. La constitution de l'État y sera amendée. L'on s'attend à un retour à la constitution de 1954, à peu de choses près, avec la restauration du poste de président de la république supprimé en 1975.

Qui deviendra président? La question est actuellement discutée et le nom de Teng Hsiao-ping avancé par ses partisans. Il s'agira aussi de redéfinir les prérogatives du président du parti et du chef du gouvernement et de distribuer de nombreux postes. Alors, l'après-maoïsme aura vraiment commencé.

Argentine: deux religieuses françaises enlevées

BUENOS AIRES (Reuter) — Deux religieuses françaises qui jouaient un rôle dans la défense des droits de l'homme en Argentine ont été enlevées la semaine dernière par des hommes armés déclarant appartenir aux forces de sécurité, a annoncé hier le consul de France à Buenos Aires, M. Hughes Homo.

Il s'agit de soeur Alicia, âgée de quarante ans, née Alice Domon, enlevée jeudi chez elle, dans le centre de Buenos Aires après une réunion à l'église et de soeur Léonie, âgée de cinquante-neuf ans, née Renée Duquet, enlevée samedi matin par quatre hommes armés.

Le consul a précisé que toutes deux vivaient en Argentine depuis près de vingt-cinq ans. Elles travaillaient pour une organisation venant en aide aux personnes dont des parents sont portés disparus.

M. Homo a indiqué que la disparition des deux religieuses avait été immédiatement signalée aux autorités qui ont promis d'enquêter.

À Paris de source informée au quai d'Orsay, on indique que les autorités françaises ont pris contact avec des représentants du Vatican à Buenos Aires à qui on a demandé d'intervenir. Les autorités françaises ont également effectué des démarches auprès du ministère des Affaires étrangères et de la police argentines, ajoute-t-on.

De quinze à vingt-cinq personnes qui avaient discuté de la situation des droits de l'homme ont été enlevées jeudi soir par des hommes civils affirmant appartenir à la police au moment où elles quittaient l'église de la Sainte-Croix dans le centre de Buenos Aires.

La plupart appartenaient à un groupe de mères ou femmes de disparus — qu'on appelle à Buenos Aires "les folles de la place de mai", parce qu'elles se réunissent une fois par semaine sur cette place, face au siège du gouvernement, pour demander des nouvelles de leurs parents disparus.

Samedi dernier, un journal a publié un encart publicitaire concernant une pétition signée par 800 personnes et demandant au gouvernement militaire de fournir des informations sur les disparus. Leur nombre total, pense-t-on savoir, s'élève à plusieurs milliers.

Parlement européen: les Communes disent non au scrutin proportionnel

LONDRES (Reuter) — Le Parlement britannique a rejeté hier soir, par 319 voix contre 222, un projet de loi prévoyant d'instituer le scrutin à la proportionnelle pour les élections directes au Parlement européen.

Ce vote entraînera presque certainement le report des élections qui étaient prévues pour le milieu de l'année prochaine. La Grande-Bretagne ne sera en effet pas en mesure d'adapter son système électoral à temps, et les autres membres de la Communauté ne pourront pas organiser les élections tant que Londres ne sera pas prêt.

Rejetant les tentatives du gouvernement, les Communes se sont prononcées pour le système uninominal à un tour déjà appliqué aux législatives tenues dans le pays.

Ce vote est de nature à affaiblir la position du gouvernement travailliste au Parlement, et ce d'autant plus que les Libéraux ont annoncé qu'ils pourraient reconsidérer leur pacte avec le "Labour", si le projet d'instituer la représentation proportionnelle était rejeté par les Communes.

Le vote est intervenu à l'issue d'un débat animé au cours duquel les passions anti-européennes de certains députés se sont donné libre cours. Les députés avaient le droit de se prononcer librement et de ne pas suivre la ligne officielle de leur parti. Cette clause a mis en lumière les profondes divisions des deux partis principaux sur l'objet du débat.

Parlant au nom du gouvernement, M. Merlyn Rees, secrétaire (ministre) à l'intérieur, a défendu les avantages d'une liste régionale qui représentait, à ses yeux, la méthode la plus simple et la plus rapide d'élire des députés britanniques au futur Parlement européen et de s'assurer que la délégation britannique, forte de 81 membres, y refléterait fidèlement l'opinion britannique.

Mais plusieurs députés aussi bien conservateurs que travaillistes, ont affirmé que l'institution d'un nouveau système de scrutin porterait atteinte à la constitution non-écrite du Royaume-Uni.

M. Edward Heath, l'ancien premier ministre qui a présidé à l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté, a été l'un des principaux défenseurs du projet gouvernemental. Faisant fi des positions de Mme Thatcher, chef du parti tory et adversaire du projet gouvernemental, il a déclaré qu'il serait "lamentable" de voir la Grande-Bretagne être le seul pays de la Communauté incapable de se plier au délai prévu pour l'institution d'élections directes au Parlement européen.

M. Heath a déclaré que la Communauté regardait du côté de Westminster pour y trouver l'inspiration nécessaire à une démocratisation de la Communauté. Il s'est interrogé sur les désavantages que certains députés conservateurs croyaient voir dans la tenue prochaine d'élections au Parlement européen.

Mais M. Douglas Hurd, porte-parole du parti conservateur pour les affaires étrangères, a soutenu que ce serait faire preuve d'un manque de sagesse que de franchir deux étapes à la fois: opter pour des élections européennes, et instituer un nouveau système électoral.

Levitch rappelle à la CSCE la réunification des familles

MOSCOU (AFP) — Le physicien juif dissident soviétique Benjamin Levitch a reproché hier aux pays participant à la conférence de Belgrade de ne pas s'occuper suffisamment de la question de la "réunification des familles" dans leur examen de l'application des accords de Helsinki sur les droits de l'homme.

Dans un texte remis à des correspondants occidentaux à Moscou au cours d'une conférence de presse, le professeur Levitch a souligné que le problème de la réunification des familles, avait fait l'objet d'une mention spéciale dans les accords de Helsinki mais que la discussion générale de Belgrade "pouvait laisser croire que cette question avait été oubliée".

Le professeur Levitch, membre de l'académie des sciences de l'URSS, demande sans succès à émigrer en Israël avec son épouse depuis 1972. Ses deux fils ont émigré en 1975, et depuis cette date il demande, toujours sans succès à émigrer en Israël dans le cadre de la réunification des familles.

Privé de sa chaire de professeur à l'université et de ses fonctions de chef de groupe théorique de l'Institut d'électrochimie de Moscou, les services d'émigration opposent à ses demandes le fait qu'il a eu connaissance de "secrets d'État".

Le professeur Levitch a reconnu que les Juifs soviétiques candidats à l'émigration n'avaient plus à payer 900 roubles mais 800 (environ 1.200 dollars) et qu'ils n'étaient pas automatiquement privés d'emploi. Mais, a-t-il déclaré, le chiffre record de 35.000 émigrants juifs de 1973 n'a jamais été égalé ou dépassé et est au contraire tombé à 12.000 émigrants par an.

"Au rythme actuel de l'émigration, a-t-il ajouté, 20,000 Juifs pourraient avoir quitté l'URSS en 1977. C'est un mieux par rapport au 15,000 de l'année dernière, mais ce n'est pas une "libéralisation" par rapport à 1973".

Le professeur Levitch a également évoqué les poursuites et menaces dont étaient l'objet ceux à qui avaient déjà été refusés des visas, "les refuzniks". Outre les menaces proférées contre lui personnellement par la Literatournaia Gazeta en août dernier, le professeur Levitch s'est notamment référé au cas d'Anatoly Chtcharanski, ingénieur activiste "refuznik" de 29 ans détenu depuis mars dernier sur l'accusation de "trahison".

Précisant qu'il y avait actuellement environ 200 familles de "refuzniks" à Moscou, il a affirmé que beaucoup d'entre eux étaient l'objet de menaces ou de poursuites judiciaires.

France: controverse vive entre PS et PC

PARIS (AFP) — De jour en jour, les déclarations publiques des responsables socialistes et communistes français se font de plus en plus incisives bien que, dans une sorte de dialogue de sourds, chaque camp se déclare prêt à renouer un accord à tout moment.

Hier, M. Roland Leroy, directeur de l'Humanité, organe du PCF, et secrétaire du Comité central, a affirmé que "le parti socialiste avait complètement abandonné le programme commun" de gouvernement conclu en 1972 entre les partis de gauche.

D'autre part, dans la revue doctrinale du PCF, M. Étienne Fajon, membre du bureau politique, souligne que "l'union n'est pas une idylle mais un combat".

Côté socialiste, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré hier à la télévision française que, si la gauche l'emportait aux élections, son devoir était de gouverner.

SKIEZ EN DOUCEUR AVEC
SPLITKEIN

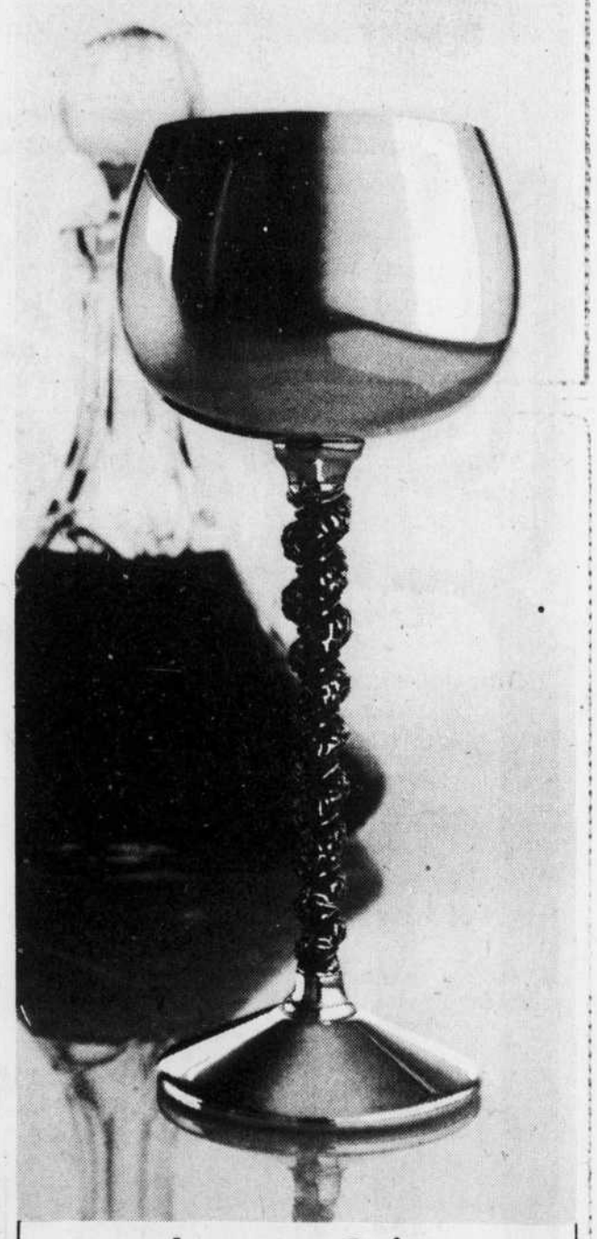
MAISON DE BEAUJEU
DÉJEUNERS D'AFFAIRES
LE MIDI
SUR SEMAINE
320 est, rue notre dame
861-0876

L'aigue-marine de cette bague la fera pleurer de joie !
L'aigue-marine est l'une des pierres les plus exotiques au monde, une pierre dont la limpidité semble capter l'esprit mythique de la mer.
Cette aigue-marine est remarquablement grande et d'une qualité exceptionnelle par sa riche couleur d'un bleu limpide.
Nous l'avons entourée de 32 diamants et sertie sur une splendide monture en platine. Une bague magnifique, royale et romantique.
$11,500.
Illustration grandeur nature.
Procurez-vous votre Livre Bleu dès maintenant. C'est gratuit.
BIRKS JOAILLIERS
Carré Phillip's seulement

C'est louable
Tous les modèles GM 1978
PONTIAC • BUICK • CHEVROLET • OLDSMOBILE • CADILLAC
CAMIONS GMC
Location d'autos à la journée ou à l'année (24-30-36 mois)
obar
768-2551
5987, avenue Verdun, Verdun
Filiale de Omer Barré Verdun Limitée

aux ÉDITIONS FIDES
LE QUÉBEC FACE À LA GUERRE
en 4 volumes
XXXVIIIe tome de "l'Histoire de la Province de Québec" La guerre de 1939-1945: Ernest Lapointe
XXXIXe tome de "l'Histoire de la Province de Québec" La guerre de 1939-1945: Le Plebiscite
XLe tome de "l'Histoire de la Province de Québec" La guerre de 1939-1945: Le Bloc Populaire
XLIe tome de "l'Histoire de la Province de Québec" La guerre de 1939-1945: Duplessis reprend les rênes
par ROBERT RUMILLY
chaque volume $5.00
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES ET À LA LIBRAIRIE GÉNÉRALE FIDES
235 est, boul. Dorchester Montréal Tél. 861-9621

bm
COURTIERS D'ASSURANCES
BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.
1395 EST, RUE FLEURY, MONTRÉAL 359, QUÉ. TÉL. 384-7950

Une altière beauté...

de notre Suite espagnole en plaqué argent.
Déguster un grand vin, une fine liqueur ou un excellent champagne dans des coupes en argent est un plaisir des dieux.
Notre "Suite espagnole" en plaqué argent Primrose vous y invite. La coupe à vin du Rhin, illustrée ici, coûte $15.00. *Autres membres de cette suite:* brandy, $12. vin, $12., cocktail, $12., liqueur, $11., flûte à champagne, $15.00, coupe à champagne, $12.50, eau, $14.
Procurez-vous votre Livre Bleu dès maintenant. C'est gratuit.
BIRKS JOAILLIERS

La Mauritanie prépare une offensive contre le Polisario

NOUAKCHOTT (Reuter) — L'arrivée en Mauritanie d'importants renforts de troupes marocaines qui assureront la protection du "train du désert" doit permettre aux forces mauritaniennes de se tourner vers des actions offensives contre le Front Polisario.

Cette nouvelle stratégie conjointe vise à terme à éviter le renouvellement d'attaques du train minéralier, telle que celle qui a encore eu lieu lundi matin, quelques jours seulement après la reprise du trafic ferroviaire entre le centre minier de Zouérate et le port de Nouhadibou.

De bonne source à Nouakchott, on apprend que les premiers contingents marocains arrivés en Mauritanie assurent déjà la protection de Nouhadibou, Atar et Zouérate. Ils constituent l'avant-garde d'une force dont les effectifs s'élèveront à environ cinq mille hommes.

Des experts militaires ont précisé le week-end dernier à l'envoyé spécial de l'agence Reuter que l'objectif recherché en obtenant l'envoi de ces renforts marocains était de libérer les troupes mauritaniennes de leurs tâches statiques pour leur permettre d'opérer de façon offensive sur un terrain qu'elles connaissent bien.

Les experts n'ont pas caché que l'armée mauritanienne ainsi que les soldats marocains déjà présents ont subi ces deux derniers mois des revers particulièrement rudes de la part d'un Polisario de plus en plus aguerri.

De bonne source, on précise que le Polisario a infligé ainsi des pertes sévères à un bataillon de parachutistes marocains lors d'une embuscade particulièrement meurtrière dans la région de Bir-Mohgrein, proche de la frontière algérienne, il y a environ six semaines. On aurait compté soixante morts et autant de blessés dans les rangs marocains.

De même, une unité mauritanienne a été décimée — quarante morts — lors d'une autre embuscade, peu après, dans la région d'Aoussered.

Le 2 décembre, lors de l'attaque de Boulanouar, à 80 kms au nord de Nouhadibou, les forces de Nouakchott ont subi des pertes plus importantes que l'on ne l'a reconnu.

On assure même qu'une attaque de Nouakchott par une forte colonne du Front n'aurait été évitée que grâce à la détection de la colonne par des appareils de reconnaissance de l'armée de l'air française.

L'ensemble des bilans officiels fait apparaître des pertes de l'ordre de deux cents hommes pour l'armée mauritanienne qui a également, en près de deux ans, eu quelque cent cinquante disparus.

On croit cependant savoir de bonne source que ce bilan serait en fait pratiquement deux fois plus élevé en raison des récents affrontements. On ne dispose que de chiffres fragmentaires sur les pertes marocaines. A en croire le Polisario, quelque trois mille Mauritaniens et sept mille Marocains ont trouvé la mort depuis le début des combats. Mais de même source, on considère ces chiffres comme "fantaisistes". Selon Nouakchott, quelque sept cents combattants du Polisario ont trouvé la mort au cours des combats opposant Mauritaniens et maquisards du front.

L'armée mauritanienne est confrontée à de très grands problèmes de structure et de logistique découlant de l'accroissement considérable de ses effectifs, qui sont passés de deux mille cinq cents hommes à plus de quatorze mille en moins de deux ans.

Si elle possède un nombre plus ou moins satisfaisant d'officiers, elle souffre cruellement du manque de sous-officiers qualifiés.

Bien qu'elle dispose d'un armement adéquat tant en qualité qu'en quantité, dont des auto-mitrailleuses françaises AML, sa logistique (ateliers de réparation, stockage rationnel des pièces de rechange et organisation de l'intendance) n'en est qu'à l'état embryonnaire, précise-t-on.

N'ayant pas à défendre des positions fixes, le Polisario en revanche s'est doté, avec l'aide de l'armée algérienne selon ces mêmes sources, d'un remarquable réseau de dépôts de munitions, d'essence et de pièces de rechange dissimulés le long des principaux axes du désert.

Ce qui fait cruellement défaut à l'armée mauritanienne dans la recherche de l'adversaire, ce sont les moyens de reconnaissance aérienne: moins de dix appareils, dont aucun n'est apte à la reconnaissance à longue distance.

C'est pour pallier cette insuffisance, que la France a mis une force aérienne, basée à l'aéroport de Dakar-Yoff, à sa disposition.

Il semble que cette force comprenne six chasseurs-bombardiers supersoniques Jaguar, quatre appareils de reconnaissance de l'aéronavale Bréguet-Atlantique, quatre transports de troupes C-160 Transall, quatre autres transports de type Nord-Atlas (N-2501) et trois cargos ravitailleurs en vol C-135 — version militaire du Boeing 707.

Ce sont surtout les Bréguet-Atlantique qui effectuent les missions de reconnaissance au-dessus de la Mauritanie, grâce à leur autonomie de plus de dix heures. Toutefois, les équipages de ces appareils, entraînés à la lutte anti-sous-marine, ne disposent que de moyens d'observation visuels et ne sont pas encore tout à fait rompus à leurs nouvelles tâches.

L'assistance des observateurs mauritaniens lors de ces vols ne paraît pas pour le moment avoir donné des résultats particulièrement fructueux, d'autant plus que les appareils sont tenus à voler à une altitude assez élevée pour éviter les missiles SAM-7 dont sont habituellement dotées les colonnes du Polisario. Nouhadibou certains de ses France un appui tactique au sol des Jaguar.

De bonne source cependant, on indique qu'il est exclu que la France mette la puissance de feu de ses Jaguar à la disposition de la Mauritanie. En revanche, on laisse entendre de source informée à Nouakchott que le Maroc pourrait baser à Nouhabibou certains de ses chasseurs-bombardiers F-5 et de ses monomoteurs T-6 pour des opérations d'appui au sol.

De bonne source on précise que la France dispose en tout et pour tout d'une cinquantaine d'officiers et de sous-officiers chargés d'instruire les Mauritaniens dans les domaines des transmissions, du ravitaillement et de la logistique. Aucun d'entre-eux n'est sur le terrain. La plupart sont à Atar où se trouve l'école inter-armes mauritanienne et à Nouakchott. Un détachement d'une dizaine de parachutistes français spécialisés dans les transmissions se trouve à Zouérate.

De sources mauritaniennes indépendantes, on assure que si les colonnes de pointe du Polisario sont effectivement sahraouies, 80 pour cent des effectifs (douze mille hommes environ) sont étrangers au Sahara occidental. Ils comptent notamment des nomades Reguibat du Sud-algérien, du Niger, du Mali, voire du Tchad. L'encadrement du Front est assuré par des officiers de l'armée nationale populaire (ANP) algérienne qui assurent la formation et la préparation des opérations.

Le déficit alimentaire du tiers monde s'accroît

WASHINGTON (AFP) — Le déficit alimentaire des pays en voie de développement risque de tripler d'ici 1990 pour atteindre entre 120 à 140 millions de tonnes, affirme un rapport publié hier par l'Institut international de recherche sur la politique alimentaire, une organisation privée américaine.

Le rapport souligne que la détérioration menace d'être particulièrement grave dans les pays les plus pauvres, dont le déficit pourrait passer de 12 millions de tonnes en 1975 à 70 ou 85 millions en 1990. Il estime que le taux d'augmentation de la production alimentaire dans les pays en voie de développement devrait passer de 2,7 pour cent à 4 pour cent par an pour permettre de faire face à l'augmentation des besoins résultant à la fois de la croissance de la population et de l'amélioration des niveaux de vie.

L'Institut affirme que "les efforts de développement dans ces pays doivent mettre l'accent sur les mesures améliorant radicalement la production". Il estime néanmoins peu probable qu'une accélération suffisante du taux de croissance de la production puisse être réalisée.

Le rapport déclare d'autre part que le déficit alimentaire de l'Asie pourrait quadrupler ou quintupler par rapport aux 13 millions de tonnes de 1975.

Le déficit indien représentera environ un tiers du total et la situation sera également difficile en Indonésie et au Bangladesh. En Afrique, le déficit du Nigéria pourrait être presque égal à celui de l'Inde. L'ensemble des pays d'Afrique au Sud du Sahara sera largement déficitaire.

Le rapport souligne que la plupart de ces pays pauvres devront se tourner vers l'aide alimentaire pour combler leurs déficits en raison de la faiblesse de leurs ressources en devises. Il estime que les perspectives d'obtention d'une telle assistance sont plus qu'incertaines.

Selon l'institut, les pays en voie de développement à revenus moyens connaîtront eux aussi des problèmes, mais leur situation variera d'un pays à l'autre. Le déficit de ces pays devrait passer de 11 à 22 millions de tonnes, les principales augmentations seront le fait du Pérou, de la Colombie, du Chili, des pays centre-américains et de plusieurs pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Le rapport souligne enfin que dans plusieurs pays comme le Brésil, la production agricole est en augmentation rapide. Par contre, dit-il, au Pérou, au Chili et en Turquie, on peut s'attendre à de sérieux problèmes si la croissance de la production ne s'accélère pas.

Le déficit des pays à revenus élevés (Corée du Sud, Malaisie, Hong Kong etc...) atteindra 30 à 35 millions de tonnes en 1990 mais posera peu de difficultés, estime l'institut. Ces pays seront en effet à même de développer suffisamment leurs exportations pour régler leurs importations de produits alimentaires, selon le rapport.

Des Cruise allemands testés dans une zone retirée du Zaïre ?

WASHINGTON (AFP) — L'Allemagne de l'Ouest essaie des missiles de croisière et des missiles balistiques à portée moyenne (IRBM) au Zaïre, révèle le magazine Penthouse dans son édition de mars dont les bonnes feuilles ont été publiées hier.

L'auteur journaliste Tad Szulc affirme que les Allemands ont déjà effectué des tirs avec des prototypes de missiles "Cruise" dans la province de Shaba.

Selon Tad Szulc, ces essais sont réalisés dans une zone de quelque 250,000 km2 louée en 1976 au gouvernement zaïrois par la société allemande OTRAG (Orbital Launch and Rocket Corp.). Bonn, poursuit l'article, soutient en privé que cette région sert à expérimenter des satellites de météorologie.

La CIA et l'agence de renseignement ouest-allemande, la Bundesnachrichtendienst (BND) "ont joué un rôle crucial dans ce programme en recrutant des hommes de science formés aux États-Unis et en assurant la coordination politique à Kinshasa, Bonn et Washington", ajoute l'auteur. Pour sa part, le porte-parole du département d'État a déclaré hier qu'il ignorait tout de cette affaire.

Tad Szulc note encore que l'URSS, la Pologne et la France se sont déjà inquiétées des activités menées dans cette zone et que des fonctionnaires français ayant demandé à Bonn des explications "ne sont pas convaincus" de l'honnêteté de la réponse des Allemands, qui leur ont affirmé que seuls des satellites y étaient essayés.

Le journaliste rapporte que des experts de la technologie spatiale américaine estiment qu'il n'y a aucun besoin d'une région aussi étendue pour tester des satellites. Par contre, les essais de missiles "Cruise" et tout particulièrement de missiles balistiques à portée moyenne nécessitent une telle surface si l'on veut les récupérer après le tir.

Tad Szulc indique également qu'au dernier salon de l'aéronautique du Bourget à Paris, les Allemands ont montré par inadvertance la photo d'un missile "Cruise" et se sont refusés à dire où et par qui il avait été construit.

Tad Szulc précise encore que les éléments des missiles sont construits par un consortium formé de deux compagnies allemandes, Dornier pour la structure et Messerschmidt pour les moteurs et de la société française Thompson-CSF pour les systèmes de navigation.

OTRAG, poursuit-il, produirait les missiles pour un consortium ouest-allemand composé par les sociétés allemandes Messerschmidt, Belkov et Blaum, les principales sociétés travaillant pour la fourniture d'armements au gouvernement de Bonn. Ainsi, ils pourraient être fournis au moment opportun aux forces armées ouest-allemandes, estime l'auteur.

Comité secret Dergue-soviéto-cubain en Éthiopie

NAIROBI (Reuter) — Des conseillers soviétiques et cubains de haut rang participent aux côtés des principaux responsables militaires éthiopiens à la coordination de la stratégie du gouvernement d'Addis-Abeba concernant les conflits de l'Erythrée et de l'Ogaden, apprend-on dans les milieux diplomatiques de la capitale éthiopienne.

De leur côté, des membres du parti révolutionnaire du peuple éthiopien (PRPE, interdit) ont affirmé aux journalistes en poste à Nairobi qu'un organisme secret, appelé "comité stratégique militaire suprême", a été mis en place en octobre. Ce comité, présidé par le lieutenant-colonel Menguistou Hailié-Mariam, chef de l'État, serait composé de huit officiers soviétiques, sept Éthiopiens et trois Cubains. Leurs réunions se dérouleraient à huis clos sous bonne garde et les débats ne feraient l'objet d'aucun procès-verbal. Les milieux diplomatiques d'Addis-Abeba, qui s'estiment incapables de confirmer les précisions apportées par le PRPE, pensent toutefois que la nouvelle "n'est pas improbable".

Dans ces mêmes milieux, on fait en effet état d'autres informations selon lesquelles les importantes décisions touchant à la sécurité échapperaient au ministère de la Défense pour être prises directement par le Dergue (Comité militaire administratif provisoire).

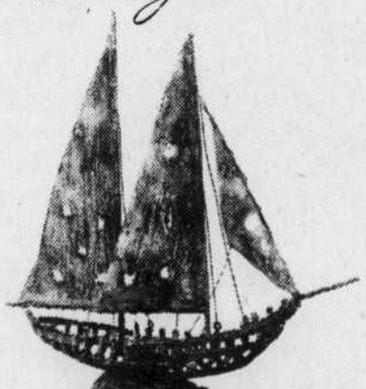
Le PRPE assure d'autre part que ce comité secret est à l'origine de la décision de recourir massivement à l'armée dans la capitale pour tuer ou capturer ses militants passés à la clandestinité.

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
91/4%
Garanti pour 5 ans.
Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum $500).
Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Echéances de 30 jours à 10 ans.
Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 232-5309
• Halifax • Toronto • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria
MEMBRE RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA
FONDÉ EN 1880

SOUFFREZ-VOUS DE
"RÉUNIONITE"?

UTILISEZ NOS PILULES DE CRÉATIVITÉ (G.R.I.P.S. BRAINSTORMING, SYNECTIQUE.) QUI NEUTRALISENT 69 FOIS L'INÉFFICACITÉ DU TRAVAIL EN COMITÉ
Pour de plus amples informations écrire à:
GROUPE CRÉATIVITÉ
4389 MADISON Montréal H4B 2V3
486-9334

À tous nos clients et amis qui n'ont pu se rendre à notre magasin du 1700, Berri, Palais du Commerce
Tricofil
Offre toujours les mêmes aubaines et même plus . . .
Pour vos cadeaux de Noël
Nappes paysannes...
à compter de $10.
Couvertures de laine...
De $10. à $17.
Tricots et tissés...
De $8.50 à $20.
Robes d'intérieur,
hommes et femmes
en ratine de velours
PRIX RÉGULIER $45
EN VENTE À $35.
Tricofil c'est chaud au corps comme c'est chaud au
Tricofil
Deux magasins !
55, rue Castonguay St-Jérôme
1700, rue Berri Montréal

Les épaves de Bergot

Fabriquées et disponibles chez:
Desmarais & Robitaille Limitée
60 Ouest, rue Notre-Dame, Montréal, H2Y 1S6
Tél.: 845-3194



MARTELL, LE COGNAC LE PLUS VENDU EN FRANCE Martell

Pour prévenir l'invasion des calories au temps des Fêtes

le panier à provisions



par RENÉE ROWAN

Est-il possible, en cette période-ci de l'année, alors que fidèle à la tradition on a envie de faire de la cuisine dite "des fêtes", de ne pas trop s'éloigner des principes de la nouvelle cuisine allégée en sucre et en gras?

A ceux qui voudraient ajouter à leur menu des biscuits pour accompagner une salade de fruits frais, un sorbet ou une mousse, mais qui souhaitent en même temps demeurer raisonnables, Louise Lambert-Lagacé, diététiste conseil, répond que l'on peut réaliser des "économies" de calories en diminuant les quantités de sucre et corps gras et en substituant aux fruits confits des fruits séchés.

Jusqu'où peut-on aller dans ces coupures et substituts santé? On peut, sans trop d'inconvénients, diminuer la quantité de sucre du tiers à la moitié et celle du gras, du quart environ. On obstiendra ainsi des biscuits plus légers, moins sucrés, un peu moins dorés et croustillants peut-être, mais savoureux.

Ces substitutions et coupures santé représentent une économie importante de calories tout en nous rapportant plus de fibres alimentaires, de fer, de vitamines et de protéines. Ainsi, 100 grammes de cerises confites (trois onces environ) donnent 333 calories tandis que 100 grammes de dattes n'en contiennent que 274. Ces dernières, par contre, renferment quatre fois plus de protéines que les cerises confites. Autre différence appréciable: 100 grammes d'abricots confits contiennent 338 calories tandis que la même quantité d'abricots secs n'en renferment que 260. D'autre part, les abricots séchés contiennent huit fois plus de protéines que les abricots confits.

Autre ajustement santé intéressant: au lieu d'employer uniquement de la farine blanche, on a avantage à mélanger moitié farine blanche, moitié farine de blé entier. Celle-ci est disponible dans les supermarchés et magasins de produits naturels. Dans les recettes où il entre du lait ou de la crème, on peut remplacer ces derniers par du lait écrémé ou 2%.

Nos économies santé se traduisent également par des économies de cents du simple fait d'employer moins de sucre et de corps gras, mais aussi parce que les cerises confites à $2.19 la livre et le mélange de fruits confits à $1.65 coûtent beaucoup plus cher qu'une livre de dattes, par exemple, à $1.23 la livre.

Voici trois recettes de biscuits-maison mises au point et testées par Louise Lambert-Lagacé. Même les personnes qui doivent surveiller de près leur taux de cholestérol pourront s'offrir le luxe de quelques mini-meringues. Si vous êtes tentés par ce jeu des coupures et des substituts, n'hésitez pas à nous faire part de vos expériences et de vos trouvailles. Nous pourrons en faire profiter d'autres.

Mini-meringues

Les ingrédients: 2 blancs d'oeufs — 5 c. à table de sucre blanc ou cassonade (au lieu de ½ tasse dans la recette originale) — ½ c. à thé de vanille — ½ tasse de noix hachées.

Monter en neige ferme les blancs d'oeufs; incorporer graduellement le sucre en continuant de battre pour maintenir la neige ferme. Ajouter la vanille et les noix hachées. Recouvrir les tôles à biscuits d'un papier brun non glacé. Déposer la meringue par cuillerées sur le papier. Cuire dans un four de 250°F pour environ une heure ou jusqu'à ce que les meringues se détachent aisément du papier. Donne environ 24 meringues.

Boules de Noël hongroises

Les ingrédients: ½ tasse de cassonade (au lieu de la tasse comprise dans la recette originale) — le zeste de deux oranges — 2 c. à table de jus d'orange concentré, congelé — 1 tasse de noix de Grenoble hachées finement — ½ tasse de dattes ou de raisins, finement hachés (au lieu de fruits confits) — 1 tasse de noix de coco.

Sur feu doux, fondre la cassonade, le jus d'orange et le zeste; refroidir légèrement. Incorporer ce mélange aux noix et fruits coupés; façonner en petites boules et enrober de noix de coco. Donne environ 24 boules.

Rouelles aux fruits secs

Les ingrédients pour la pâte: 1½ tasse de farine (moitié blé entier, moitié blanche enrichie) — ¼ c. à thé de sel — ½ c. à thé de soda à pâte — 1/3 tasse de margarine — ½ tasse de cassonade (au lieu de la tasse recommandée) — ½ c. à thé de vanille — 2 petits oeufs.

Les ingrédients pour la garniture: ¾ tasse de dattes ou raisins épépinés, finement hachés — 1/3 tasse de jus de pomme — ½ tasse de noix de Grenoble, finement hachées — ½ c. à thé de vanille.

Mode de préparation pour la pâte: défaire en crème la margarine et incorporer la cassonade pour obtenir un mélange léger et crémeux. Ajouter la vanille. Ajouter les oeufs, un à un, battant après chaque addition. Incorporer la farine en deux temps, en mélangeant bien. Envelopper la pâte et réfrigérer plusieurs heures ou toute une nuit.

Mode de préparation pour la garniture: dans une petite casserole, déposer dattes et jus de pomme et cuire sur feu doux environ huit minutes, brassant constamment, jusqu'à ce que le mélange soit épais et bouillonnant. Retirer du feu et ajouter les noix et la vanille. Refroidir et réfrigérer toute la nuit, si désiré.

Assemblage: retirer la pâte du réfrigérateur; couper en deux morceaux et remettre un des deux au réfrigérateur. Abaisser la pâte sur une planche légèrement enfarinée et rouler en un rectangle d'environ sept par neuf pouces. Tartiner sur la pâte la moitié du mélange de dattes à l'aide d'une spatule; rouler la pâte et ranger le rouleau une heure au réfrigérateur. Répéter la même opération avec le reste de pâte et de garniture.

Cuisson: régler le four à 325°F. Trancher les rouleaux à un quart de pouce d'épaisseur et déposer sur une tôle bien graissée. Cuire environ huit à dix minutes ou jusqu'à ce que les rouelles soient légèrement brunies. Refroidir sur une grille. Donne trois douzaines de biscuits.

Un pain "amélioré" — La boulangerie Monette et Larivière, de Valleyfield, vient de mettre sur le marché un pain dans lequel les additifs chimiques ont été remplacés par des substances naturelles ayant les mêmes effets. Le responsable de cette initiative, M. Robert Larivière, a compris la fonction des additifs dans le pain et en a trouvé d'autres, naturels, mais jouant le même rôle.

Ainsi, l'émulsifiant chimique a été remplacé par la farine de pomme de terre tandis que du vinaigre blanc est employé comme inhibiteur de moisissure. Les résultats sont tout à fait acceptables et peuvent même être qualifiés de réussite. La seule différence, c'est que le pain se conserve légèrement moins longtemps.

Cette formule "améliorée" a été appliquée à quatre pains: un pain de blé entier, un pain de blé concassé, un pain de son et un pain aux raisins, tous des pains de 16 onces. Pour les identifier, il faut chercher sur l'étiquette la mention boulangerie Monette et Larivière (dans la région de Montréal), boulangerie Racine, à Granby et le groupe Samson Inc., dans la région de Québec. Ces marques se retrouvent dans quelques chaînes de supermarchés et chez des épiciers indépendants.

les bons achats

La hache de guerre ne sera pas déterrée... En effet, les prix de la dinde, du moins pour l'instant, semblent s'être stabilisés pour l'ensemble des supermarchés, à 79 cents la livre pour la dinde régulière et à 99 cents la livre pour la dinde déjà imprégnée d'huile. "A ce prix, nous dit le porte-parole d'une grande chaîne, nous ne perdons pas d'argent. Avec la guerre des prix, l'an dernier, alors que l'on vendait en bas du prix coûtant, nous avions perdu de $3.00 à $3.50 sur chaque dinde."

A moins d'indication contraire, les prix mentionnés plus bas sont à la livre.

A & P: dindes déjà imprégnées, 10 à 16 livres et 20 livres et plus, 99 cents; dindes de cat. A, congelées, mêmes poids, 79 cents; porc frais, quart de longe, coupé en côtelettes, $1.48; rôti de porc frais, portion des côtes, 2½ à 3½ livres, $1.18 — bout du filet, $1.28; bacon A & P, $1.48. Fruits et légumes: brocoli de la Cal., 49 cents; concombres du Mex., deux pour 29 cents; pommes cat. fantaisie, "Délicieuse" jaunes, 39 cents; carottes du Qué., cello de cinq livres, 69 cents. Poisson: filets de goberge congelés, 89 cents. Oeufs, A gros, 79 cents.

●

AVA: dindes congelées, produits du Qué., cat. A, toutes grosseurs 79 cents; porc frais haché, produit décongelé, 87 cents; jambon fumé, dans l'épaule, genre Picnic, 89 cents. Fruits et légumes: pommes de terre du N.-B. ou du Qué., sac de 10 livres, 55 cents; céleri frais importé de Cal., gros. 24, 49 cents le pied; oranges Sunkist, "navel", quatre livres $1.19. Café moulu, Chase & Sanborn, sac d'une livre, $3.49.

●

Cooprix: (prix réguliers considérés comme de bons achats): dindes, cat. A, congelées, produits du Qué., de cinq à 26 livres, 78 cents la livre pour tout le mois de décembre; boeuf haché, mi-maigre, 77 cents; bifteck de côte (rib steak) $1.97; rôti de côte et rôti de bas de croupe, $1.77; rôti haut de croupe, $1.87. Fruits et légumes: bananes, 17 cents; laitue Iceberg, 48 cents; pommes Bencraft du Qué., cello de cinq livres, 89 cents; tomates de la Flor., gros. 77, rouges, 35 cents.

●

Dominion: dindes congelées, cat. A, six à 14 livres, 79 cents; imprégnées d'huile, six à 24 livres, 99 cents; dindes congelées, cat. utilité, six à 12 livres, 69 cents; porc haché, produit décongelé, 87 cents; pattes de porc, produit décongelé, 43 cents. Fruits et légumes: pamplemousses blancs de Flor., sac de cinq livres, 99 cents; bananes, 16 cents; laitue romaine de la Cal., 49 cents; oignons jaunes medium, cello de cinq livres, 69 cents.

●

Hypermarché: jeunes dindes congelées, cat. A, "Flamingo" tous les poids, 79 cents; dindes imprégnées, congelées, tous les poids, 99 cents; rôti de palette, coupe régulière, 58 cents; bout des côtes (boeuf) à braiser, 98 cents. Poisson: crevettes déjà nettoyées, $6.39; pinces de crabes, 16 onces, $2.89; filets de sole, congelés, $1.99. Fruits et légumes: pamplemousses blancs de Flor., gros. 48, 10 pour 98 cents; ananas Dole, gros. 14, 69 cents pièce; pommes Spartan de la C.-B., extra de fantaisie, sac de trois livres, 99 cents; canneberges fraîches, 39 cents. Café Maxwell House, instantané, pot de 10 onces, $4.69.

●

IGA et Boniprix: jeunes dindes congelées, cat. A, tous les poids, 79 cents; dindes imprégnées, congelées, "Flamingo", 99 cents; bifteck de ronde désossé, tranche complète ou rôti de croupe, coupe du bas, $1.28. Fruits et légumes: tomates de Flor., rouges, gros. moyenne, 39 cents; ananas Dole de l'Honduras, gros. 14, 69 cents; mandarines du Japon, 69 cents; canneberges fraîches, 39 cents. Café Maxwell House, moulu, sac d'une livre, $3.49. Café instantané, Nescafé, pot de 10 onces, $4.67.

●

Métro: jeunes dindons congelés, cat. A, toutes grosseurs, 79 cents; Dind-O-Jus, "Flamingo", imprégnés, congelées, cat. A, toutes grosseurs, 99 cents; porc haché, produit décongelé, 88 cents; bacon sans couenne, marque "Mérite", $1.25. Fruits et légumes: tomates rouges de la Flor., cat. A, grosseurs six par sept, trois livres pour 89 cents; laitue Iceberg, gros. 24, 38 cents chaque; choux-fleurs, gros. 16, 65 cents; mandarines du Japon, 69 cents la livre; concombres super select, cat. A, deux pour 33 cents; canneberges fraîches, 39 cents.

●

Provibec: dindes congelées, produit du Québec, cat. A, toutes grosseurs, 79 cents; porc frais haché, produit décongelé, 87 cents; jambon "Midget" Provigo, $1.69. Oranges Sunkist "navel", gros. 113, 99 cents la douzaine; raisins rouges Empereur, 55 cents; carottes du Qué., cello de cinq livres, 69 cents. Café Maxwell House, pot de 10 onces, $4.89.

●

Provigain: dindes congelées, produit du Qué., cat. A, toutes grosseurs, 79 cents; porc frais haché, produit décongelé, 87 cents; jambon "Midget" Provigo, $1.69. Fruits et légumes: pommes de terre de l'I.P.E., No 1, sac de 20 livres, 97 cents; pamplemoussses blancs de Flor., gros. 48, dix pour 99 cents; citrons frais, gros. 140, huit pour 69 cents. Café instantané Maxwell House, pot de 10 onces, $4.89.

●

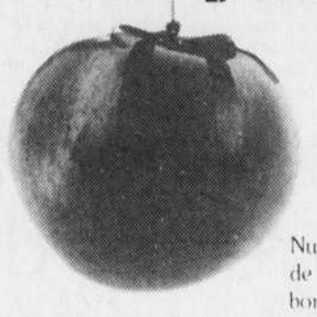
Richelieu: jeunes dindons, congelés, cat. A, toutes grosseurs, 79 cents; Dind-O-Jus, imprégnées, congelées, "Flamingo", toutes grosseurs, cat. A, 99 cents; porc haché, produit décongelé, 88 cents; bacon sans couenne, Mérite, $1.25. Fruits et légumes: tangerines de la Flor., gros. 24, 39 cents chaque; choux-fleurs, gros. 16, 65 cents; poires Anjou, produit des E.-U, gros. 150, trois livres pour 99 cents; radis en cello, cello de 16 pouces, 29 cents; ananas "Dole" de l'Honduras, gros. 10, 99 cents. Produits surgelés: fraises tranchées, Fraser Vale, 15 onces, 85 cents; filets d'aiglefin, High Liner, 16 onces, $1.69.

●

Steinberg: jeunes dindons, surgelés, toutes grosseurs, cat. A, 79 cents; Butterball de Swift, cat. A, jeunes dindes, surgelées, différents poids, 99 cents; porc et veau hachés, produits décongelés, 87 cents; jarret de porc, produit décongelé, 47 cents; jambon mignon Steinberg, désossé, $2.28. Produits surgelés: crevettes Carabean Queen, 1 kilo (2.2 livres), $4.89. Fruits et légumes: oranges Sunkist, "navel", gros. 113, $1.09 la douz. et gros. 88, $1.59 la douz.; bananes, 19 cents; pommes "délicieuse", jaunes, cat. Fantaisie, 39 cents, épinards, cello de 10 onces, 59 cents; marrons gros. 60/65 (larges), 99 cents.

cadeau gratuit

nutriguide Le magazine alimentaire.



Ce Noël, en m'abonnant à **Nutriguide** je profite de l'abonnement gratuit de même durée que le mien, que j'offre à titre de cadeau de ma part à la personne de mon choix.

Nutriguide inspire le désir de varier la quotidienneté de vos menus en vous enseignant l'art de faire bonne chère tout en préservant votre santé, et celle de votre famille, grâce à une alimentation saine, équilibrée, assaisonnée d'imagination, de fantaisie et de bon goût.

Collaborateurs: Louise Lambert-Lagacé, Jehane Benoit, Soeur Berthe, Soeur Monique Chevrier, Suzanne P. Leclerc, Renée Rowan, Françoise Kayler, Lucie Gratton-Papineau, Hélène Gougeon, Louise Desaulniers.

Remplir ce coupon ou faites le remplir en composant à frais virés (514) 844-1759, 849-0663

Oui je m'abonne à **NUTRIGUIDE** 218 Roy est, Montréal, H2W 1M4

au prix spécial de $12.00 pour 10 numéros.

☐ Paiement inclus ☐ Facturez-moi

NOM
ADRESSE
VILLE CODE
TEL.:

J'abonne la personne de mon choix gratuitement pour 10 numéros.

NOM
ADRESSE
VILLE CODE
TEL.:

Distribué par les Distributions éclair

le choix d'un champion!



15¢ DE MOINS À L'ACHAT DE 6 CANETTES DE SHASTA DE LA SAVEUR DE VOTRE CHOIX

Au détaillant: pour chaque bon "15c de moins" que vous accepterez en tant que notre représentant, Les Boissons Shasta vous paieront 15c plus 5c de frais de manutention, pourvu que vous vous soyez conformé, de même que le consommateur, aux conditions de cette offre. Cette offre est valide à l'achat de 6 canettes ou plus de Shasta, de quelque saveur que ce soit. Il est défendu de se faire rembourser ce bon par une agence de l'extérieur, un courtier ou toute autre partie non autorisée. Le consommateur doit payer la taxe de vente. Vous ne pouvez ni assigner ni transférer ce bon. Il est non valide lorsque taxé ou soumis à quelque usage restreint que ce soit. Le mésusage constitue une fraude. Des factures prouvant l'achat du produit mentionné en quantité suffisante pour justifier le nombre de bons doivent pouvoir être présentées sur demande. Valeur au comptant: 1/20 de 1c. Pour un paiement rapide, postez à: Les Boissons Shasta Ltée, B.P. 2300, Station A, Toronto, Ontario. Au consommateur: Attention! N'ennuyez pas votre détaillant en lui demandant de racheter des bons sans que vous ayez effectué l'achat exigé. Il doit racheter les bons tel qu'indiqué s'il désire être remboursé. Rappelez-vous que les bons ne sont valides qu'à l'achat des marques mentionnées.

Cette offre se termine le 30 septembre 1978.

BON DE MAGASIN

15¢

LES BOISSONS SHASTA LTÉE Une société Consolidated Foods

SBD-3

GESTION DE L'INFORMATION

L'ENAP offre aux administrateurs des secteurs public, parapublics et péripublics un choix de trois cours en GESTION DE L'INFORMATION.

Cours offert à Montréal:

ENP-7156 Méthodologie des systèmes d'information aux fins de la gestion. (3 crédits) Jeudi - 14:00 heures.

Cours offerts à Québec:

ENP-7155 Approche à la gestion des informations organisationnelles. (3 crédits) Mercredi - 19:00 heures.

ENP-7158 Vérification en informatique. (3 crédits) Mardi - 19:00 heures.

ENP-7156 Méthodologie des systèmes d'information aux fins de la gestion. (3 crédits) Lundi - 14:00 heures.

L'inscription

Vous devez vous inscrire avant le 13 janvier prochain. Les cours débuteront dans la semaine du 23 janvier.

Communiquez avec: *Madame Johanne Julien* *(418) 657-2476*
Madame Marie-Pierre Larose *(514) 282-6890*

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

LE DEVOIR Cahier 2 Montréal, mercredi 14 décembre 1977

Affaire Lutze: le ministre Leber ne démissionnera pas

BONN (D'après Reuter et AFP) — M. Georg Leber, ministre fédéral allemand de la Défense, s'est défendu hier de toute responsabilité dans le plus grand scandale d'espionnage en RFA, survenu à son ministère l'an dernier.

M. Leber a certes limogé M. Herbert Laabs, le directeur des affaires sociales du ministère, dont la secrétaire, Mme Renate Lutze, avait photocopié plus d'un millier de dossiers ultra-confidentiels, et une instruction a été ouverte à son sujet.

Mais le ministre social-démocrate a rejeté l'idée de démission: "Qu'ai-je fait de mal? De quoi dois-je répondre", a-t-il demandé au cours d'une conférence de presse. "Mme Lutz a été découverte, alors que j'étais en poste. Pourquoi en serais-je mécontent? Est-ce que le ministre de l'Intérieur serait mécontent si on capturait un terroriste? Je ne vois pas pourquoi je devrais démissionner", a-t-il dit. M. Leber a affirmé n'avoir saisi toute l'ampleur du scandale qu'à la lecture du Frankfurter Allgemeine Zeitung lundi.

Le journal a notamment révélé que Mme Lutz, son époux, Lothar-Erwin Lutz, et M. Juergen Wiegel, arrêtés en juin 1976 pour espionnage au profit de l'Est, avaient pendant des années transmis des renseignements sur les mesures d'urgence de Bonn en cas de crise militaire, les plans d'armements de la Bundeswehr et l'évaluation par l'OTAN des forces et faiblesses comparées de l'Alliance atlantique et du Pacte de Varsovie.

Le ministre a aussi annoncé l'ouverture d'une plainte contre "X" contre l'auteur des fuites, dont le FAZ s'est fait l'écho, et qui est tout aussi coupable de trahison que les espions.

Le ministre, qui sera entendu aujourd'hui par la commission de la Défense du Bundestag (chambre basse du Parlement), a jugé impossible pour un employeur de se prémunir totalement contre des secrétaires infidèles, politiquement ou autres. M. Leber a souligné que l'enquête était "entre les bonnes mains" de la police et du contre-espionnage.

Malgré les questions très critiques qui lui ont été posées, M. Leber a conservé toute sa sérénité. Les partenaires de l'OTAN ont été informés "sans délai" de l'arrestation des trois agents l'an dernier. Ils n'ont certes pas été contents, a-t-il poursuivi, mais l'Alliance est habituée depuis sa création, en 1949, à la découverte de réseaux d'espions communistes.

La république fédérale allemande n'est pas le seul pays dans ce cas et ses relations avec l'OTAN demeurent "splendides", a-t-il ajouté.

D'autre part, les informations selon lesquelles les pays de l'OTAN seraient condamnés à modifier certains de leurs plans à la suite des récentes révélations sur "l'Affaire Lutze" constituent une "ineptie", a affirmé hier soir à Bonn le porte-parole du ministère de la Défense, le capitaine de vaisseau Kurt Fischer.

Il a rappelé que les responsables de l'OTAN avaient été tenus au courant des implications de l'affaire dès l'arrestation de Renate Lutze en juin 1976 et que les mesures qui s'imposaient avaient été prises à l'époque. "L'OTAN n'a pas attendu les révélations de la Frankfurter Allgemeine Zeitung pour prendre ses dispositions", a-t-il ajouté.

La conférence de presse d'une heure et demie de M. Leber, qui a occupé des portefeuilles à Bonn sans interruption depuis onze ans, a laissé plusieurs questions sans réponses.

Une partie de la presse et l'opposition chrétienne-démocrate (CDU/CSU) ont réclamé des démissions. Elles reprochent au gouvernement d'avoir caché l'importance de l'affaire il y a dix-huit mois.

A l'époque, le ministère de la Défense avait qualifié Mme Lutze et ses deux complices de "menu fretin" de l'espionnage.

Aujourd'hui, le procureur fédéral, M. Kurt Rebmann, affirme que l'affaire a davantage nui à la sécurité de la RFA que les activités de Guenter Guillaume, collaborateur de l'ancien chancelier Willy Brandt, démasqué en 1974.

Renate Lutze, l'espionne qui fait trembler les plus hautes instances du ministère ouest-allemand de la Défense et les états-majors des partenaires de l'OTAN, est une grande et jolie brune de 37 ans.

Arrêtée depuis un an et demi en même temps que son mari Lothar-Erwin et un troisième agent, Juergen Wiegel, elle attend en détention préventive l'ouverture de son procès qui commencera sans doute au printemps de l'année prochaine.

Rien ne permet de dire pour l'instant si la belle espionne a usé de ses charmes pour gagner la confiance de son chef direct, le directeur du département des affaires sociales au ministère de la Défense. Mais il semble établi qu'elle connaissait la combinaison du coffre-fort contenant les documents secrets et qu'elle avait réussi à prendre les empreintes des quatre clés qui permettent de l'ouvrir. Lors de son arrestation, elle était en possession de quatre doubles de ces clés.

Pourtant, quelques mois avant la découverte de l'affaire d'espionnage, Herbert Laabs, le patron sans doute trop insouciant de Renate Lutze, avait conçu des soupçons à cause du train de vie trop dispendieux de sa jolie secrétaire. L'enquête du MAD (service de contre-espionnage militaire) ne donna aucun résultat.

Renate Lutze, originaire de Brandebourg (Allemagne de l'Est) était venue à l'ouest à l'âge de 8 ans avec ses parents. Il est donc difficile de faire croire comme le voudraient certains commentateurs, qu'elle avait été envoyée en RFA par les services de renseignements est-allemands avec une mission précise.

En revanche, son mariage avec Lothar-Erwin Lutze, né comme elle en 1940 à Schneidemuehl (Allemagne de l'Est), n'a peut-être pas été le fait d'un hasard. En effet, le jeune marié fut embauché au ministère de la Défense quelques mois plus tard sur recommandation, semble-t-il, de Herbert Laabs, le patron de sa femme, et affecté au département de l'armement.

Les jeunes époux ont joui de facilités assez étonnantes pour leurs opérations. En effet, l'enquête a établi qu'ils emmenaient avec eux certains dossiers pour les photocopier la nuit à Coblence, chez leur chef de réseau. Par la suite, les choses devinrent encore plus simples: Renate Lutze obtint de son chef l'installation d'une machine à photocopier dans son propre bureau.

Warnke fait état d'une "percée" aux négociations SALT de Genève

GENÈVE (d'après Reuter et AFP) — M. Paul C. Warnke, principal négociateur américain pour les questions de désarmement, a fait état hier d'une percée importante dans le projet de traité d'interdiction des essais de toutes les armes nucléaires.

Il s'agit des conversations qui se déroulent à trois (États-Unis, Union soviétique et Grande-Bretagne) connues sous le nom de CTB (Comprehensive Test Ban).

Cette percée, a indiqué le directeur de l'Agence américaine pour les armements, le contrôle et le désarmement, fait suite à l'importante initiative de l'Union soviétique. Il se référait ainsi à la proposition de M. Leonid Brejnev d'observer un moratoire des explosions nucléaires à des fins pacifiques.

Il a ajouté qu'à la suite des progrès enregistrés sur la question d'inclure, dans le traité d'interdiction, les essais nucléaires à fins pacifiques, un des principaux problèmes à régler maintenant concernait la façon de vérifier si les signataires observaient l'accord.

M. Warnke a déclaré espérer que le traité auquel on cherchait à aboutir serait également signé un jour par les deux autres puissances nucléaires, la France et la Chine, qui n'ont pas signé le traité de 1963 interdisant les essais nucléaires autres que souterrains.

Les négociations CTB sont une des trois négociations qui se poursuivent actuellement en Suisse: les deux autres sont, à Genève, la deuxième phase des SALT, sur la limitation des armements stratégiques et, à Berne, des entretiens sur la réglementation des activités militaires des deux pays dans l'Océan indien.

En ce qui concerne les SALT, l'adjoint de M. Warnke, M. Ralph Earle, a déclaré penser qu'un accord pourrait intervenir d'ici le début de l'été. Il a précisé que ces entretiens avaient été facilités par les échanges de vues qu'ont eus à ce sujet le secrétaire d'État américain Cyrus Vance et le ministre soviétique des Affaires étrangères Andrei Gromyko, à Washington, en septembre. Mais il a ajouté qu'il demeure de graves problèmes à résoudre.

On note que l'Union soviétique effectue actuellement des essais avec des systèmes de radars mobiles destinés à détecter une attaque par des missiles de croisière américains, si l'on en croit l'hebdomadaire Aviation Week and Space Technology dans sa dernière édition.

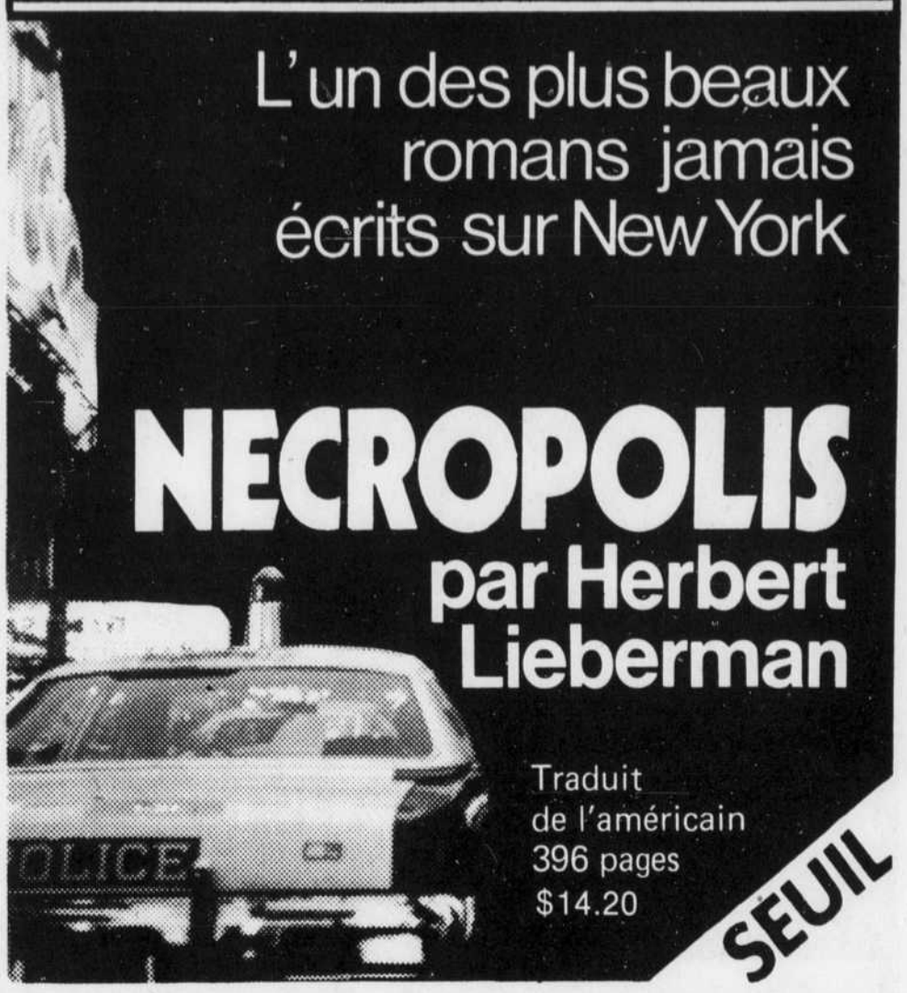
Ces radars, selon l'hebdomadaire qui cite des spécialistes américains de l'armement, sont sur des plate-formes montées sur roues. Un fonctionnaire américain, poursuit la publication, estime que si ces radars devenaient opérationnels, il y aurait peu de chances que des missiles "Cruise" américains puissent pénétrer l'espace soviétique sans être détectés.

en librairie

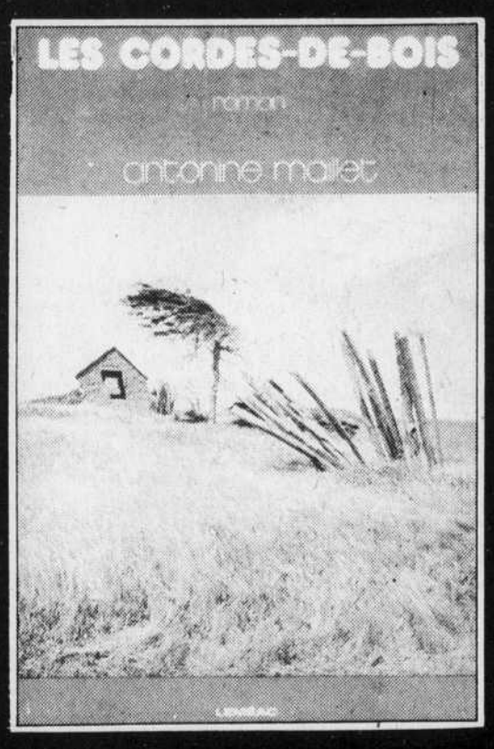
Gilles Marcotte
Les bonnes rencontres

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal

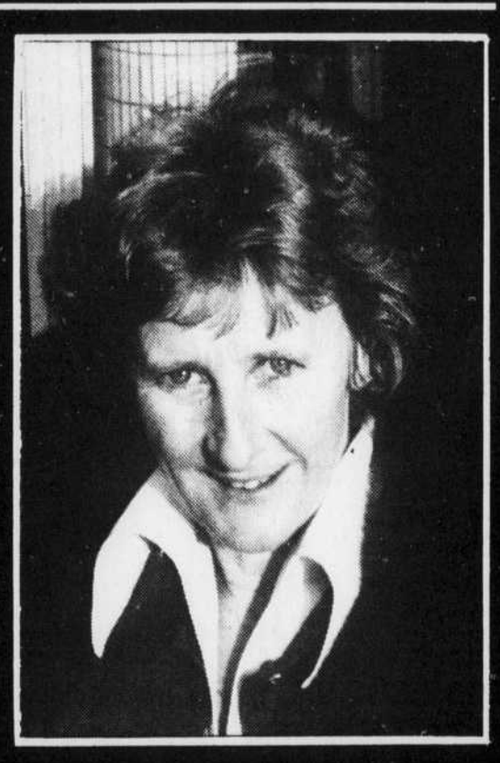
GRAND PRIX 1978
DE LITTÉRATURE POLICIÈRE



LEMÉAC, ÉDITEUR
ON NE SE PRÉTEND PAS QUÉBÉCOIS: NOUS SOMMES QUÉBÉCOIS À 100%



• 20e MILLE EN TROIS MOIS !
• UN SUCCÈS SENSATIONNEL
• LE BEST-SELLER DE LA SAISON
• 5 VOIX CONTRE 5 AU GONCOURT
• LE CADEAU IDÉAL DES FÊTES



Il faut lire:

ANTONINE MAILLET
Les Cordes-de-Bois

PRIX $9.95

Venez rencontrer ANTONINE MAILLET
aujourd'hui mercredi, au Salon des Artisans de Québec
Stand Leméac, Centre municipal des Congrès, place Québec

DIFFUSION: 273-2844
COMMANDES POSTALES: 5111, rue Durocher, Montréal, H2V 3X7

édition (3) Les "beaux livres" de la saison

Dans le volume *Les arts des Sao* (Chêne), on assiste à l'exhumation d'une civilisation très ancienne des pourtours du lac Tchad (dans ce qui est aujourd'hui une partie du Nigeria, du Cameroun et du Tchad) par les archéologues français Jean-Paul et Annie Lebeuf.

Peuple légendaire du centre de l'Afrique, les Sao ont développé une statuaire d'argile particulièrement complexe et une technique de la fonte du bronze à la cire fondue qui posent, selon les auteurs, de "délicats problèmes d'origine et de chronologie". Ce peuple "invincible" de la mythologie africaine a connu son apogée à l'époque médiévale pour s'éteindre ensuite lentement au cours du 16e siècle "avec les propagateurs de la foi du Prophète".

Grâce à une série de fouilles, les auteurs ont tenté d'établir une chronologie et une histoire du peuple Sao. Fervents africanistes travaillant au Centre national de la recherche scientifique, Jean-Paul et Annie Lebeuf ont consacré leur vie à l'archéologie de l'Afrique noire qu'ils souhaitent voir acquérir un jour ses lettres de noblesse. Cette "archéologie du pauvre" si on la compare à celle de l'Égypte ou du Moyen-Orient, ne dispose pas à l'heure actuelle des moyens nécessaires (en hommes et en crédits) pour mener à bien ses recherches.

Très sérieux, ce livre porte aux yeux des amateurs d'art et d'histoire africaine les résultats des fouilles du lac Tchad en espérant susciter un intérêt pour ces travaux archéologiques. ($33.50).

• • •

À l'encre blanche (Alain-Stanké/Nouvelles éditions de l'Arc) est un recueil de poèmes de Gilles Vigneault illustré par Hugh John Barrett auquel s'ajoute un disque *(Le Nordet)* qui résume pour l'oreille tous les poèmes du recueil, dits par le poète lui-même.

Tirée à 3,000 exemplaires, cette pochette de luxe consacre une fois de plus l'immense talent de Vigneault à travers cette vingtaine de poèmes tous aussi beaux à lire qu'à entendre. Elle consacre du même coup le travail de Hugh John Barrett qui visualise de ses dessins surréalistes la pensée du poète québécois.

Montréalais, Barrett a étudié à l'École du meuble et à la Montreal School of Art and Design où il travaille plus particulièrement avec Arthur Lismer et Goodridge Roberts. Il obtient en 1960 le brevet d'enseignement de l'École des Beaux-Arts et enseigne au Lac Saint-Jean et à Montréal. Son association à Vigneault se poursuit avec l'illustration récente des *Contes de la Boussole*.

À l'encre blanche est un recueil énigmatique et subtil qui se moque à l'occasion de l'expression poétique et que Vigneault préface ainsi:

"Il faut parfois cacher ses mots
Là-même où le lecteur avare
Se hâtera vers le plus rare
Et se targuera du plus beau
Il faut souvent cacher ses mots"

C'est un livre qui recrée aussi parfaitement les thèmes chers au poète — le froid, la neige, la mer, la banquise, etc. Grand livre qui ne se prend pas au sérieux. Grand prix: $39.95.

• • •

Très mal connus des habitants de l'Ouest des Amériques, les Indiens de la Côte du Pacifique n'ont pas moins cessé d'intéresser au plus haut point les anthropologues, les ethnologues et les historiens depuis plusieurs décennies.

Le grand ethnologue structuraliste français Claude Levi-Strauss leur a consacré plusieurs écrits dont notamment **La vie des masques** (2 volumes, Skira, Les sentiers de la création); et récemment l'auteur canadien George Woodcock publait chez Hurtig Publishers d'Edmonton un ouvrage qui est déjà considéré dans la presse anglophone comme fondamental pour la connaissance des civilisations amérindiennes du Pacifique.

Peoples of the Coast traite dans un premier temps, de la préhistoire, de l'archéologie, de la langue, de la mythologie et de la religion (chamanisme) qui relient ces Indiens à leurs ascendants de Sibérie et de Mongolie; puis de l'arrivée des Blancs et du déclin progressif des "fils du Corbeau" vers la fin du 19e siècle, décimés comme leurs frères des Prairies et du Saint-Laurent, par les maladies, les armes à feu, l'alcoolisme et le prosélytisme occidental qui interdisait tout ce qui faisait la force et donnait un sens aux moeurs amérindiennes (fêtes, promiscuité traditionnelle, danses, etc.).

Il est à souhaiter que cet ouvrage magnifique soit traduit en français pour qu'enfin les cultures des peuples Haïda, Tsimshian, Tlingit, Kwakiutl, Salish, Nootka, Gitksan, des îles de Vancouver, de la Reine Charlotte, du Prince de Galles et de la côte du Pacifique soient davantage connues. Les bâtisseurs de totems étaient aussi de très grands fabricants de masques, des tisserands émérites et de grands décorateurs et stylistes ($17.95).

• • •

Depuis trois ans le grand éditeur suisse Skira publie **Art Actuel — Skira annuel** ou le "yearbook" de l'art, instrument privilégié où se conjuguent information et réflexion sur les événements artistiques qui ont marqué l'activité artistique européenne de l'année.

L'Annuel 77 réunit des textes d'une douzaine d'artistes et de critiques d'art: Germain Viatte, Pierre Gaudibert (France), Tommaso Trini (Italie), Klaus Honnef (Allemagne), Jesia Reichardt (Angleterre), Daniel Giralt-Mirade (Espagne) qui traitent des "problèmes de la communication de l'art contemporain en Europe": Claude Bellegarde, Jean-Clarence Lambert et Jochen Gerz abordent chacun à leur façon "les constituantes du langage" tandis que Conrad Atkinson et Hans Haacke traitent du "créateur vis-à-vis la politique". Enfin, pour compléter cet ouvrage Les Levine et Victor Burgin de New York consacrent un chapitre à la "photographie et l'idéologie".

Dans l'introduction, Jean-Luc Daval explique la démarche de ce volume en ces termes: "Et pour rester plus près des préoccupations des artistes, **Art Actuel** s'efforce de les associer toujours plus étroitement à sa réalisation. Eux-mêmes ont choisi ce qu'ils vous montrent, écrit spécialement ce qu'ils vous disent. Art Actuel est un lieu d'échange libre où il ne s'agit pas de classer et d'étiqueter mais de créer un contexte qui favorise la connaissance, un espace où la création puisse se communiquer librement. **Art Actuel** donne beaucoup à voir, mais aussi à lire, car les seules images ne suffisent plus à restituer la globalité d'une création et de sa signification".

Une première partie consacrée à la présentation des manifestations les plus significatives de l'année se divise en quatre sections: L'oeuvre unique, Le comportement et la performance, L'image médiatisée et multipliée et L'environnement.

Les amateurs d'art consulteront avec plaisir cet ouvrage et les deux autres qui le précèdent *(L'Annuel 75 et L'Annuel 76)* pour connaître les voies de la création des artistes d'aujourd'hui. Il va sans dire que ces livres portent le même sceau de qualité que celui qui caractérise les albums Skira depuis qu'ils existent. ($34)

— Angèle Dagenais

Les Grands Ballets Canadiens
Casse-noisette
22, 23, 26, 27, 28 et 29 décembre à 20h30
23, 24 et 26 décembre à 14h30
Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts
Billets $4, $6, $8, $10 ; Étudiants et enfants $5.00 (Parterre - Corbeille)
Master Charge. Chargex 487-2200
En vente à la Place des Arts

POUR TOUS
ISABELLE HUPPERT
YVES BENEYTON
La Dentellière
un film de CLAUDE GORETTA
7.30 - 9.30
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

YVON DESCHAMPS
À COMPTER DU 5 OCTOBRE
SEM. 20h30 SAM. 17h & 20h30
billets $6.00 à $9.00
chez Sauvé Frères
87 St-Charles O., Longueuil
Il reste encore des billets pour janvier
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Jean-Paul Belmondo
Raquel Welch
POUR TOUS
L'Animal
un film de Claude Zidi
7e SEMAINE
VERSAILLES 3
PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson
Le PARISIEN 4
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 2
CENTRE LAVAL 688-7776
AUSSI: QUÉBEC, LACHUTE, GREENVILLE, LAPRAIRIE

GUY LATRAVERSE & CKAC 73 PRESENTENT
rire aux larmes avec Jean Lapointe
DU 12 AU 29 JANVIER
(DU JEUDI AU DIMANCHE)
SEM. à 20h30, SAM. à 18h30 & 22h
BILLETS: $6.00 à $10.00
AUSSI CHEZ SAUVÉ FRÈRES
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

BEAU DOMMAGE
8 au 14 décembre 20h30
Ce soir billets en vente à la porte
Les Productions Geant Beaupre et Beau Bec
Une presentation CKOI
THEATRE Le Saint-Denis
1594 St-Denis
Pour réservations 849-4211
Billets en vente maintenant
87 ouest, St-Charles à Longueuil
et aux guichets du Théâtre de midi à 21h.
Berri Demontigny

Intermezzo
Ce soir à 17h30
Les Disciples de Massenet
CHORALE
Dvorak, Verdi, Gounad, Leclerc, Venne, Vigneault ainsi que des Negro Spirituals.
ENTRÉE: $2.25
Une production de la Régie de la Place des Arts commanditée par La Banque Provinciale du Canada.
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

LES FAUX BRILLANTS
de Félix-Gabriel Marchand
une paraphrase de JEAN-CLAUDE GERMAIN
"le spectacle le plus drôle et le plus désopilant de la saison 76-77..." MARTIAL DASSYLVA/La Presse
avec
JEAN-PIERRE CHARTRAND
CLAUDE GAI
ROGER GARAND
MARC GRÉGOIRE
LOUISE LAPARE
JEAN PERRAUD
EVELYNE REGIMBALD
LOUISE RINFRET
1297, rue PAPINEAU
Rés. 523-1211
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI

Fêtez la nouvelle année
en participant à un souper dansant
mettant en vedette
les airs des grands orchestres
des années quarante.
Ellington, Dorsey, Stan Kenton, Artie Shaw, voilà quelques noms que PAUL BEAUREGARD et son orchestre de 10 musiciens feront revivre en la salle Champlain, au 9e étage de l'hôtel Mt-Royal, la veille du Jour de l'An; quelle magnifique façon de commencer la nouvelle année !
Le souper sera servi dès 21 heures et vous pourrez danser jusqu'à 2 heures dans une atmosphère de fête, de banderolles et de serpentins.
PRIX: $75 par couple, tout inclus.
Le nombre de billets est limité; pour vous éviter tout déception, réservez dès maintenant en appelant 842-7777 local 2325.
Hôtel Sheraton Mt.Royal
1455, rue Peel, Montréal, Qué.

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement $2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts

SELECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977
POUR TOUS
Le jour de la Saint-Valentin un groupe de collégiennes s'en allait pique-niquer à Hanging Rock.
Pique-nique à Hanging Rock
.. Quelques unes ne reviennent jamais!
SALLE 1 12.10 - 2.25 - 4.40 - 6.55 9.10 -

"DEUX JEUNES GENS, SI BEAUX, SI PURS, QUI SAVENT FAIRE L'AMOUR ET QUI SE DÉTRUISENT... PAR LA DROGUE." L'Humanité Dimanche
18 ANS Adultes
MUSIQUE DE PINK FLOYD
GRAND SUCCÈS EN REPRISE A PARIS
more
"toujours plus"
SALLE 2 version anglaise sous titres français 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.15

Mon Oncle.
POUR TOUS
JACQUES TATI
SALLE 3 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20 -

DERNIÈRES SEMAINES
...L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU FESTIVAL DE CANNES.
JEAN de BARONCELLI • LE MONDE
L'EMPIRE DES SENS
18 ANS Adultes
(in the REALM OF THE SENSES)
UN FILM DE NAGISA OSHIMA
version originale sous-titres français
LAISSEZ-PASSER ET PRIX SPÉCIAUX NON ACCEPTÉS
AUCUNE ADMISSION APRÈS LE DÉBUT DES REPRÉSENTATIONS
Be mois
SALLE 4 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.25 - 9.25 -

Le "voyage inachevé" de
Yehudi Menuhin
De la révélation du jeune prodige au soixantième anniversaire d'un artiste unanimement aimé et respecté, une destinée si riche qu'elle en paraît presque légendaire : celle du plus grand violoniste de notre temps.
UN VOLUME
416 pages. Illustrations
$14.95
SEUIL

chronique des ondes

Sous le poids des dépenses

"Le Pont" s'écroule...

par Gilles Constantineau

Et c'est, quoi qu'on en pense, bien dommage. *Le Pont*, l'un des nombreux téléromans que Radio-Canada avait inscrits à son affiche cet automne, avait une vertu, insoupçonnée malheureusement, qui se fait de plus en plus rare dans la grande Maison. Elle explorait l'inconnu.

Et sur plusieurs plans. En particulier celui des techniques de prise; ce que m'apprend, avant qu'il ne soit trop tard, le directeur adjoint du service des émissions jeunesse, M. Claude Morin. Il était difficile de le soupçonner, autrement que par mille menus détails encore très ténus; mais en fait, depuis les premières secondes de "tournage" (il faudra bien qu'un jour on applique aux prises magnétoscopiques ce mot exclusivement employé en cinématographie), et jusqu'à ses derniers instants, *Le Pont* aura été fait en "extérieur", uniquement. À cent pour cent.

Autrement dit, jamais de studio. Les scènes de cuisine, de couloir, d'intérieur de "camper" à l'occasion, de restaurant, et même de ces types "d'extérieurs" recréés souvent en studio par l'emploi de divers artifices, étaient pour *Le Pont* prises sur les lieux mêmes, les lieux réels, vraies cuisines, vrais couloirs — et vrais collèges.

Ce qui, dès le départ, n'allait pas sans difficulté. Le Cégep Saint-Laurent, avec lequel Radio-Canda avait négocié des accords pour l'utilisation des lieux naturels, avait compté sans l'esprit chatouilleux de ses étudiants. À la mi-novembre, les équipes de production abandonnaient les lieux et se repliaient sur les terrains de l'ancien Collège de Montréal, rue Sherbrooke. C'est là, m'explique M. Morin, une solution qu'il faut constamment prévoir, quand on fait de l'extérieur: celle d'un second choix, d'un "emplacement de remplacement".

En fait l'Association des étudiants de Saint-Laurent avait dans son propre journal (intitulé *Le Poing*, ô coïncidence), réclamé, en novembre, rien de moins que le droit de regard sur les textes de Michel Gréco. On affirmait que "dans son élaboration actuelle, cette émission constitue une atteinte à la réalité des CEGEPS et une atteinte au mouvement étudiant". En ce sens, précisait-on, qu'on pouvait "se demander si Isabelle traîne sa grade-robe dans son camper quand elle rend visite à sa chère tante", et se poser la question de savoir "comment Jacques, qu'on nous a présenté comme étant fils de travailleur et sans le sou, a pu se payer des bottes de $150 et un chandail à faire mourir d'envie".

Et plusieurs autres reproches qui feraient par ailleurs mourir de naïveté, si leurs auteurs n'avaient, comme il le semble aux yeux de M. Morin, erronément cru que le nouveau feuilleton allait n'être qu'une image monotonement fidèle de la réalité cégépienne de chaque jour. Une erreur qui ne faisait pas la part du dramatique, et qu'entretenaient d'autre part, sans doute, les défauts techniques dont *Le Pont* n'est pas exempt. Car cette chère Isabelle, dans les prés de sa tante...

Quoi qu'il en soit, le problème fondamental auquel *Le Pont* n'a pu résister est d'un autre ordre. Il s'est révélé, tout au long de l'expérience, que le tournage en extérieur, avec des moyens exclusivement électroniques, était extrêmement coûteux et qu'il l'était beaucoup plus qu'on n'avait osé le prévoir. Dans une proportion de 40 à 50 pour cent, précise M. Morin qui s'exclame: "C'est énorme!"

Les excès de dépenses se sont effectivement chiffrés, chaque semaine, depuis les débuts, à environ quatre ou cinq mille dollars. On a fait le point voici trois semaines et il a fallu se résoudre à la seule solution possible: ce feuilleton devait faire les 39 épisodes classiques, mais on l'interrompra au 21e. Ce qui signifie que la dernière en sera diffusée le soir du 13 février, lundi coutumier, à l'heure habituelle, 20 h 30. Par temps de belle poudrerie, peut-être?

Il n'est pas impertinent de parler du temps, beau ou mauvais. Par temps d'hiver, déclare M. Morin, le coût de la technique "extérieur total" est encore plus élevé. Il faut abriter les comédiens, il faut chauffer les abris et il faut prévoir — et défrayer — mille recours inhabituels, allant en principe jusqu'au déblaiement, si nécessaire, des rues où doit s'installer provisoirement un considérable équipement roulant.

Le Pont a connu d'autres genres de difficultés, sur le plan de la technique des petites caméras télé notamment. C'est un autre domaine où elle se livrait à un expérimental presque pur. Ses caméras étaient les dernières-nées de la famille RCA les bientôt célèbres "TK-76", ultra-légères, ultra-mobiles et ultra-automatiques. Trop automatiques, même. Elles conviennent, pour l'instant, de façon merveilleuse aux émissions d'informations; mais pour des "dramatiques", affirme M. Morin, elles manquent nettement de souplesse. Les rajustements automatiques de la couleur, semble-t-il, ne peuvent suivre intégralement les immenses décalages qu'impose entre autres la luminosité incontrôlable des extérieurs.

Autre problème encore, toujours de caméra: le tournage cinématographique en pellicule 16 millimètres, auquel la télévision a généralement recours pour ses prises d'extérieur, peut compter sur d'extraordinaires lentilles, depuis longtemps mises au point et constamment perfectionnées. Mais ces lentilles, qui permettent les close-up extrêmes et les prises à grand angle, par exemple, ne peuvent s'installer sur les nouvelles caméras portatives. Vice de fabrication? Délibérément conçu? Peu importe. Il faudra attendre, déclare M. Morin, que la technique caméra s'améliore de plusieurs crans, avant qu'on puisse reprendre l'expérience. La chose se fera peut-être plus tôt qu'on ne le pense. La société RCA est en voie, par exemple, de reprendre le dessin de ses TK-76 et de leur restituer les contrôles manuels...

Entre-temps, dans les équipes de production et dans les bureaux des deux réalisateurs, François Jobin et Jean-Yves Laforce, on a le coeur gros, même si on n'en est pas, comme le souligne l'optimiste naturel qu'est Claude Morin, à répéter "des airs de requiem" pour la partie qui se tiendra ce soir. *Le Pont* reçoit en effet tous ses artisans; à l'occasion des Fêtes, certes, comme en bien d'autres endroits, mais aussi pour permettre à tous de se taper sur les épaules, avant le dispersement ultime. L'air de circonstance, quoi qu'en dise M. Morin, ne sera pas si joyeux que d'habitude.

la boîte à échos

Cinq organismes oeuvrant dans le secteur du livre recevaient récemment des subventions du ministère des Affaires culturelles du Québec pour un montant de $85,950. Il s'agit de la revue Vie des arts ($50,000); l'Association pour le développement des sciences et des techniques de la documentation, l'ASTED ($25,000); L'Association pour le développement des sciences et des techniques de la documentation, l'ASTED ($25,000); l'Association fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke ($1,950); les Editions Le Tamanoir ($7,000) et enfin, M. Maurice Filion de Sainte-Thérèse de Blainville ($2,000) pour effectuer une recherche en vue de la rédaction de l'ouvrage intitulé "Mélange — Lionel Groulx".

•

Les 60 membres de *l'Orchestre civique des Jeunes de Montréal* participeront à compter du 25 janvier à un festival d'orchestres amateurs au Banff School of Fine Arts. Cet orchestre est l'une des huit formations de jeunes au Canada à être invitée au Canadian Festival of Youth Orchestras du 25 janvier au 4 février 1978. Les jeunes musiciens (14 à 25 ans) sont dirigés par Jacques Clément, premier diplômé de la classe de direction d'orchestre du Conservatoire de la province de Québec à avoir remporté un premier prix.



LE PROGRAMME DOUBLE
REJEANNE PADOVANI
un film de Denys Arcand
2e FILM
QUE LA FÊTE COMMENCE...
Jeudi soir seulement $2.50
LE SOLEIL SE LÈVE EN RETARD
2e FILM
Vérités et Mensonges
la boîte à films
st-denis 2 (chevalier)
1590 RUE ST DENIS 845 3222
1313 BÉLANGER EST 272-5290

JAZZ
Le légendaire guitariste
SONNY GREENWICH
samedi le 17 décembre à 9h30.
AUDITORIUM LE PLATEAU
Parc Lafontaine
Billets en vente chez International Music, A & A (Ste-Catherine), L'Alternatif, Oasis Music et à l'entrée.
$5.50 à l'entrée. $5.00 achetés à l'avance.
Inf: 487-6995. La Boutique du Clavier.

FESTIVAL de CANNES
GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE


Le PARISIEN 2
486 STE-CATHERINE O. 866-3856
7e SEMAINE !
12.40, 2.45, 4.50
6.55 & 9.00

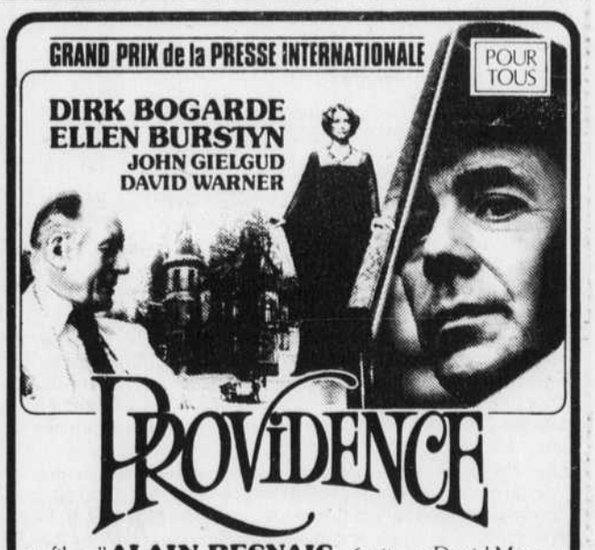
UN CHEF D'OEUVRE NOMME "FEMME" ET SIGNE AGNES VARDA
POUR TOUS
On ne naît pas femme... On le devient.
Simone de Beauvoir
un film de agnes varda
10e SEM.
l'une chante l'autre pas
Couleur

THÉRÈSE LIOTARD • VALÉRIE MAIRESSE
SCÉNARIO ET DIALOGUES AGNES VARDA
IMAGES C VANDAMME MUSIQUE P WERTHEIMER ET ORCHIDÉE DÉCORS F DIAGO
12.20, 2.25, 4.50, 7.05, 9.20
Le PARISIEN 3
486 ST. CATHERINE W. 866-3856


18 ANS
Bilitis de DAVID HAMILTON
ATWATER: 12.15-2.00-3.50-5.40-7.30-9.25
CRÉMAZIE: 7.30-9.25
BROSSARD: 6.15-8.00-9.45
CREMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092
ATWATER 2 PLAZA ALEXIS NIHON ÉTAGE MODES 931-3313
BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN BOUL. TASCHEREAU 465 5906
MARSEILLE, REPENTIGNY

LE PATRIOTE EN HAUT
PRÉSENTE
"J'AIME ENCORE RACHMANINOV"
DU 1er AU 18 DÉCEMBRE 1977
DE ALBERT MALKA
AVEC: YVES ARNAU, JEAN-PIERRE CARTIER, MICHEL MONDIE, CLAUDE GASSE, LUC GINGRAS ET BRIGITTE CHAR.
HORAIRE: DU MERCREDI AU DIMANCHE : 20H.
RÉSERVATIONS: 523-1131 - 521-6666

"Plus enrichissant, meilleur performance que sur la scène ! Possibilité d'un oscar !"
Los Angeles, Times
ELLIOTT KASTNER and LESTER PERSKY present
RICHARD BURTON in "EQUUS"
14 ANS
PETER FIRTH · COLIN BLAKELY
JOAN PLOWRIGHT · HARRY ANDREWS
EILEEN ATKINS and JENNY AGUTTER
Screenplay by PETER SHAFFER · Based upon the stage play by PETER SHAFFER
Music by RICHARD RODNEY BENNETT · Produced by LESTER PERSKY and ELLIOTT KASTNER
RÉALISÉ PAR SIDNEY LUMET
United Artists
PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-2644
12.20, 3.05, 5.50, 8.35

GRAND PRIX de la PRESSE INTERNATIONALE
POUR TOUS
DIRK BOGARDE
ELLEN BURSTYN
JOHN GIELGUD
DAVID WARNER

PROVIDENCE
un film d'ALAIN RESNAIS écrit par David Mercer
SEM.: 7.30 - 9.35
SAM.-DIM.: 1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.35
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

CKOI-FM RAOUL DUGUAY
avec ses musiciens

JEUDI 15 DÉC. à 21h30 $4.50-5.50-6.50
BEAU BEC
THÉÂTRE LE SAINT-DENIS
1594 St-Denis 849-4211 Berri Demontigny
Billets en vente au guichet du lundi au samedi

tnm
Moins de 25 ans, plus de 60 ans, billets demi-prix en vente 1/2 hre. avant le spectacle
84 OUEST, RUE STE-CATHERINE 861 0563

Jean-Guy Moreau
PREMIÈRE VENDREDI
une mise en scène de olivier reichenbach

Connaissez-Vous La Voie Lactée ?
décors guy neveu
costumes gyshlaine ouellet
éclairages henri ichousse
Jacques Thisdale
de karl wittlinger
adaptation denis chouinard
musique jean sauvageau
BILLETS EN VENTE À CIEL MF
La compagnie internationale de papier du Canada est heureuse de s'associer au spectacle des fêtes du TNM

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Les 100 tours de Centour
9.30 Les Oraliens
9.45 Topino
10.00 La boite à lettres
10.15 Virginie
10.30 Magazine-Express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Les grand-mères
12.00 Mini-fée
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 Le grenier
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Les belles histoires des pays d'en haut
8.00 Jamais deux sans toi
8.30 Rétro-spec
9.00 Hors série: "Richelieu"
10.00 Consommateurs avertis
10.30 Téléjournal
10.55 Nouvelles du sport
11.05 Reflets d'un pays: Toronto
12.05 Cinéma: "Codine" (drame — Fr — Roum. 1963)
2.00 Téléjournal

CFTM 10

7.55 Horaire-Bienvenue
8.00 Les p'tits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les petits bonshommes
9.00 A la bonn'heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les p'tits bonshommes
12.20 Mini-nouvelles
12.30 Diner-chaud
1.30 Ciné-quiz: "Cible mobile" (drame d'espionnage — Italien 1967)
3.15 Services à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le 10 vous informe
7.00 La petite maison dans la prairie
8.00 Faut le faire
8.30 Nouvelle express
8.31 Qui dit vrai?
9.00 Hawaii 5-0
10.00 Auto-patrouille
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Sports au 10
11.05 La couleur du temps
11.15 Les incorruptibles

12.15 Cinéma: "L'affaire Maurizius" (drame social — Franco — Italien 1956)...■
2.00 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

13.30 Mon ami Pierrot
13.45 Les Oraliens
14.00 Les 100 tours de Centour
14.15 Passe-partout
14.45 D'une école à l'autre
15.15 Les touche à tout
15.30 Documents
16.30 Les marmitons
17.00 Du coeur à l'ouvrage
17.30 La maisonnée
18.00 La science en question
18.30 La famille papier
18.45 Sans point ni couture
19.00 Bonjour la vie
19.30 Visage "Denise Pelletier "in memoriam"
20.30 Chacun son tour: "Nous déménageons, vous déménagez et ils en profitent"
21.00 Moi mes chansons "Alain Bergeron"
21.30 La tournée

CBMT 6

8.45 The Friendly Giant
9.00 Bonjour, bon jour
9.15 David and Goliath
9.30 Quebec School Telecast
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 The Bob McLean Show
12.55 CBC News
1.00 Tattletales
1.30 Magistrate's court
2.00 Ryan's Hope
2.30 The Edge of Night
3.00 Take 30
3.30 Celebrity Cooks
4.00 Homenade TV
4.30 Electric Co.
5.00 Where the Sky Begins
5.30 All in the Family
6.00 The City at Six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 Lapierre
8.00 The nature of things
8.30 Musicamera
9.30 Flora: Scenes From a Leadership Convention.
10.30 The Watson Report
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live
1.30 Station Closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Morning exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking
11.30 Rocket Robinhood
12.00 The Flintstones
12.30 it's Your Move
1.00 Definitions
1.30 McGowan & Co.
2.00 Alan Hamel
3.00 Another World
4.00 The Pink Panther
4.30 Match game 77
5.00 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 Good Times
7.30 Search and Rescue
8.00 Eight is Enough
10.00 The Dean Martin Christmas Special
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie: "Deadlier Than the Male" (drame 1967)
2.00 Sign-off

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229, "Eve" de Larry Fireberg du mardi au samedi: 20 h 00. dim.: 19 h 00. Matinées: mercredi: 13 h 00, samedi: 14 h 00. Relâche: lundi.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 843-3460 L'organisation ô présente: "E" 20 h 00. et "Au coeur de la rumeur" par le théâtre de carton 21 h 30.
L'ESKABEL: 407 St-Nicholas 842-4916 "Fando et Lis" d'Arrabal. Jeudi, vendredi et dimanche: 21 h 00. Samedi: 20 h 00 et minuit.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 453 Ste-Catherine est 253-8974 relâche.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 "Les carcasses en folie" semaine et dim.: 21 h 00. Samedi: 20 h 00 et 23 h 00.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. "J'aime encore Rachmaninov" de Albert Malka. Semaine et dimanche: 20 h 00. Samedi: 20 h 00. Relâche: lundi et mardi.
POUDRIERE: Ile Ste-Hélène — 526-0821. "Il était une fois en Neuve-France" texte de Diane Bouchard — tous les jours à 13 h 30 — Relâche, lundi.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke O. 392-4501. Musique pour deux pianos 13 h 00 et Recital de musique de chambre 20 h 30 (entrée libre).
SALLE WILFRID PELLETIER: René Simard — 20 h 30.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau 523-1211. "Les faux brillants" de Jean-Claude Germain — tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.
THEATRE MAISONNEUVE: Yvon Deschamps 20 h 30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. Relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: Relâche.
THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 ave des Pins 845-7278. "Damnée Manon, sacrée Sandra" de Michel Tremblay. Tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.
THEATRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis 844-1793. "La veuve enragée" de Antonine Maillet, du mardi au samedi: 20 h 00. Dim: 19 h 00. Relâche, lundi.

cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine Est, 288-2943. "Cours après moi que je t'attrape" 7.00 et "Vincent, François, Paul et les autres" 9.15.
ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "The heroes" 1.15, 3.20, 5.25, 7.30, 9.35.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313. "Bilitis" 12.15, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.25.
AVENUE: 1225 Ave Greene Westmount 937-2747. "Rocky" 7.00, 9.10.
BEAVER: 5117 Avenue du Parc 844-1952, "Double exposure of Holly" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40. "Devil made me do it" 1.25, 4.15, 7.05, 9.55.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115. "Cataclysme" 2.50, 6.10, 9.35 et "Mon nom est Amen" 1.15, 4.35, 8.00.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "Star wars" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00, (Salle II) "Roller babies" et "Hot times" dès 10.30.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057, "Le chasseur de chez Maxime" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 284-9352. De l'île verte: "la pêche" et de Shawinigan: "Y'a toujours un maudit boutte" 5.00.
CHAMPLAIN: 1816 Ste-Catherine E. 254-1685. (Salle I) "Lancer frappé" 12.00, 2.10, 4.20, 7.00, 9.10. (Salle II) "Les naufragés du 747" 1.50, 5.35, 9.30 et "Enfer mécanique" 12.10, 3.50, 7.40.
CLAREMONT: 538 Sherbrooke E. 246-7395. "Looking for Mr. Goodbar" 7.00, 9.30.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "Jonas qui aura 25 ans en l'an 2,000" 9.15 et "Julie pot-de-colle" 7.30.
CÔTE-DES-NEIGES: 735-5527 (Salle I) "Kenny and Co" 1.00, 4.15, 7.35 et "Last hard men" 2.35, 5.50, 9.10. (Salle II) "Star Wars" 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 288-4210 "Bilitis" 7.30, 9.25.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Picnic à Hanging Rock" 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10. (Salle II) "More" 12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.15. (Salle III): "Mon oncle" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20. (Salle IV) "L'empire des sens" 1.15, 3.15, 5.15, 7.25, 9.25.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 521-6060. (Salle Renoir) "Providence" 7.30, 9.35, (Salle McLaren" "La dentelière" 7.30, 9.30.
ÉLYSÉE: 35 Milton O. 842-6053. (Salle I). "L'ordinateur des pompes funèbres" 7.30, 9.30. (Salle II) "Histoire d'un péché" 7.00, 9.30.
IMPÉRIAL: 1430 Bleury 288-7102 "Opération dragon" 6.15, 9.35 et "Il était une fois Bruce Lee" 8.00.
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "Bluff" 7.00, 9.00.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Semi-touch" 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00. (Salle II) "Clockwork orange" 1.10, 3.40, 6.10, 8.40. (Salle III) "Oh God" 1.10, 3.10, 5.15, 7.15, 9.20. (Salle IV) "I Never Promised You a Rose Garden" 1.30, 3.30, 5.25, 7.25, 9.25, (Salle V) "The Spy Who Loved Me" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 281-6116. "A chacun son enfer" 9.00 et "On aura tout vu" 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 254-6334. "Cataclysme" 6.10, 9.35 et "Mon nom est Amen" 8.00.
MONKLAND: 5505 Monkland 489-2579 "Can I do it til I need glasses" 6.30, et "The rituals" 8.00.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 "Les meilleurs films publicitaires de 1977" 7.00 et Spectacle sur scène: Zachary Richard — 9 h 30.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Un autre homme, une autre chance" 1.40, 4.10, 6.40, 9.10. (Salle II) "Affreux, sales et méchants" 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00 (Salle III) "L'une chante, l'autre pas" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20, (Salle IV) "L'animal" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. (Salle V): "Madame Claude" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595. "O Calcuta" 7.10, 10.25 et "Emmanuelle" 8.45.
PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Who has seen the Wind" 12.45, 2.45, 4.45, 6.50, 8.50.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Equus" 12.20, 3.05, 5.50, 8.35.
PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Teenage sex maids" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Lust combo" 1.30, 4.20, 7.05, 9.50.
SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1189. "Black and White in Colour" 7.30 et "The outlaw Josey Wales" 9.15.
SNOWDON: 6225 Décarie 842-1322 "Clockwork orange" 6.15, 8.55.
ST-DENIS: 1594 St-Denis 840-4211 (Salle I) Spectacle Beau Dommage (Salle II) "L'exécuteur" 2.00, 5.45, 9.30 et "quand les clameurs se sont tues" 12.15, 3.55, 7.40 (Salle III) "Barry Lyndon" 1.15, 4.30, 7.50.
VAN HORNE: Côte-des-Neiges 731-8243 "First love" 7.00, 9.00.
VERDUN: 1381 Wellington 769-2092 "Bilitis" 6.05, 9.45 et "La femme du dimanche" 7.50.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Oh God" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "An other man, an other Chance" 1.30, 4.00, 6.45, 9.15.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734. "Bienvenue Mr. Marshall" (de Luis G. Berlanga — Espagne 1952) 7.30 et "Il ne faut pas mourir pour ça" (de J.P. Lefebvre — Canada 1967) et "La visite du Général DeGaulle au Québec" (de J.C. Labrecque — Canada 1967) 9 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349. "The immigrant" et "The adventurer" et "The Cure" et "Easy Street" de Charles Chaplin — 8 h 30.

ÉLYSÉE 1
35 MILTON / 842-6053
3e sem. SEM. 7.30 - 9.30
"A MOURIR DE RIRE"
Ordinateur + Statistiques + HUMOUR = Crime Parfait
L'ordinateur des pompes funèbres
Jean-Louis Trintignant
Mireille Darc
Bernadette Lafont

un film de GERARD PIRES

ÉLYSÉE 2
35 MILTON / 842-6053
SEM. 7.00 - 9.30
SÉLECTION FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM 1977
14 ANS
"L'UN DES PLUS BEAUX FILMS QUE J'AI VU. À VOIR ABSOLUMENT" —NEWSWEEK

un film de Walerian Borowczyk
Histoire d'un Péché

Le Théâtre de St-Sauveur présente

TEX LECOR
les 15-16-17 déc.
À VENIR
Robert Lussier chanteur fantaisiste
les 22-23-29-30-31 déc. ainsi que les 4-5-6-7 janv.
Jeudi et ven. 20 h 30
Samedi 7 h 30 et 10 h 30 p.m.
Ligne directe 861-6652
local: 227-3747

POUR TOUS



JAGODICS
CHOIX DE 15 SUJETS
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
LES TERRASSES
1705 OUEST, RUE STE-CATHERINE
STATION McGILL NIVEAU MÉTRO
849-8243
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE
Atelier 66

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en pages 21 et 25

PROVINCE DE QUÉBEC
NORTH ISLAND REGIONAL SCHOOL BOARD

Avis est donné que la commission scolaire régionale North Island s'adressera à la commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis saisonnier, catégorie économique, prescrit par le Règlement 19 sur le transport saisonnier de personnes adopté par l'arrêté en conseil 1286-76 du 3 avril 1976 pour l'année scolaire 1977/78 pour les écoles suivantes:

Martinvale Elementary School
T.H. Bowes Elementary School
Crestview Elementary School
Irving Bregman Elementary School
Hillcrest Elementary School
Gordon Elementary School
Souvenir Elementary Shcool
Prince Charles Elementary School
Pierre Laporte Elementary School
Elmwood Elementary School
Twin Oaks Elementary School
McCaig Elementary School
Lewis King Elementary School
Laval West Elementary School
St. Esutache Elementary School
Mountainview Elementary School
Joliette Elementary School
Rawdon Elementary School
École Française St. Eustache

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

1ère publication: 12 décembre 1977
2ième publication: 13 décembre 1977
3ième publication: 14 décembre 1977

le 11 novembre 1977

Marven L. Blakely
Director of Administrative Services

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-023861-774

SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES KINROSS, une compagnie dûment incorporée ayant son siège social et principale place d'affaires pour la Province de Québec, en les cité et district de Montréal.

DEMANDERESSE

—vs—

MME. M. DUBUC VAILLANCOURT, autrefois résidant et domiciliée en la cité de St-Hubert district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

DÉFENDERESSE

—et—

ROGER MICHON es qual. en sa qualité de régistrateur de la division de Chambly.

MIS EN CAUSE

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse Mme M. DUBUC VAILLANCOURT est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'Assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 7 décembre 1977.

RÉNALD CHASSÉ P.A.C.S.M.

Mes BAKER WOLOSHEN
1155 ouest boul. Dorchester
suite 1007
Montréal, QUÉ
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 novembre 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à W.H. HENRY LIMITÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 5ème jour de décembre 1977, sous le numéro 2834969. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PRENEZ AVIS que Ropin Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour demander l'émission d'un permis de transport saisonnier, catégorie économique, en vertu du règlement no 19, pour le transport de plus de 4000 personnes de Montréal à Lachute et de Hull à Lachute, à l'occasion du marathon canadien de ski se tenant de Lachute à Hull.

Sur le trajet Lachute à Hull, le transporteur devra faire la navette entre les 10 stations de contrôle et les établissements où séjournent les skieurs en fournissant les services 24 heures par jour.

Tous les véhicules devront être équipés d'une radio portative et le transporteur devra fournir 2 remorqueurs et 3 chasse-neige.

Toute personne peut s'opposer à la présente demande dans les 5 jours de sa 3ième publication, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

Demande en vertu de l'article 2.72.7 du règlement 2.

MONETTE CLERK MICHAUD
BARAKETT ET LÉVESQUE
Place du Canada, suite 1850,
Montréal, H3B 246 P.Q.

1ère publication: 12 décembre 1977
2ème publication: 13 décembre 1977
3ème publication: 14 décembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-020031-777

LES GESTIONS ANDRIA LTEE., corps politique, dûment incorporé selon la loi, ayant son siège social et principale place d'affaires au 1 Place Ville Marie, Suite 3635, dans les Cité et District de Montréal,

Demanderesse

-vs-

LES IMMEUBLES QUATORZE-CINQUANTE CINQ INC., et al, corpos politique, dûment incorporé selon la loi, avec place d'affaires et siège social inconnu,

Défendeurs

AVIS

La défenderesse, Les Immeubles Quatorze Cinquante-Cinq Inc. est appelée à comparaître personnellement ou par l'intermédiaire de ses procureurs dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet Avis. Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration ont été laissées au bureau de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, pour la défenderesse, Les Immeubles Quatorze Cinquante-Cinq Inc.

MONTRÉAL, ce 8ième jour de décembre 1977.

CHAIT SALOMON GELBER REIS BRONSTEIN
LITVACK ECHENBERG & LIPPER
1 Place Ville Marie
Suite 3635
Montréal, Québec
Procureurs de la demanderesse

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 30 novembre 1977 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à W.R. KITCHING ASSOCIÉS LTÉE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL le 5ème jour de décembre 1977, sous le numéro 2834972. Ce 9ième jour de décembre 1977. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN ÊTRE SOCIAL

NO: 500-43-000799-77

IN RE EX PARTE:

CLAIRE LÉVESQUE, étudiante, résidant et domiciliée au 12065, De Montigny, app. 202, Pointe aux Trembles, district de Montréal

requérante

A: Gaston Moisan n'ayant ni domicile, ni résidence connu en la Province de Québec

AVIS

Prenez avis que la requérante a déposé à la Cour de Bien Être Social, une requête en adoption afin d'adopter légalement son fils mineur, Sébastien.

Soyez également avisé, du fait que cette cause doit être entendue à la Cour de Bien Être Social, en chambre 100 A, le vendredi, 20 janvier 1978 à 9:30 hrs. de l'avant midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

En conséquence, nous vous enjoignons de comparaître à la Cour de Bien Être Social, 410 est, Bellechasse, ce 20 janvier 1978, pour répondre à la requête faite par Claire Lévesque.

Montréal, ce 8 décembre 1977

Mes COMEAU CLEMENT & LACOMBE
1000 ouest, Sherbrooke
Montréal,

TRANSFERT
REG. 2(1976)-ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE TRANSPORT M. YOUNG INC., du 111, rue Milton, Ville St-Pierre, PQ, détentrice du permis M-507166 D-022 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle possède et/ou possédera lors de l'audience, si audience il y a, sur son permis de camionnage en vrac, M-507166 D-002, catégorie Entrepreneur, pour la région 10, à la compagnie, TRANSPORT P.A. BONNEAU LTÉE, du 4499 rue Frontenac, Chambre 1923, Montréal, PQ.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commision des Transports - 505 est, rue Sherbrooke - Place du Cercle, Montréal.

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVER & GROLEAU.
200 ouest, St-Jacques,
suite 900, Montréal, P.Q.

1ère publication le 12 décembre 1977
2ième publication le 13 décembre 1977
3ième publication le 14 décembre 1977

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 22 décembre 1976 par lequel Jasco Filmpro Ltée à transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, a titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 30 décembre 1976 sous le numéro 2749254.

Banque de Montréal, le 8 décembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MÉGANTIC
Cour No 235-11-000016-77
Ottawa No 011425

Dans l'affaire de la faillite de:

Paul BEAULIEU, industriel
150, rue des Lilas
Thetford Mines, Qué.

Avis est par les présentes donné que Paul BEAULIEU, industriel, de Thetford Mines, Qué., a fait une cession le 7e jour de décembre 1977, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23e jour de décembre 1977, à 10 h de l'avant-midi, au Palais de Justice, à Thetford Mines, dans la province de Québec.

Daté de Victoriaville, Qué., ce 8e jour de décembre 1977.

JEAN ROY, C.A.
Syndic.

Bureaux du syndic:
142, rue Notre-Dame est
Victoriaville, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-14-004081-774

DAME JEAN WILSON

Requérante

ET

JOHN GILMORE
JAMES GILMORE
ALINE GILMORE
MHAIRI GILMORE

Intimés

AVIS ACCOMPAGNANT UNE REQUÊTE POUR LETTRES DE VÉRIFICATION

AVIS est donné que le 6 février 1978, à 9:30 de l'avant-midi, Dame Jean Wilson, ménagère, domiciliée au 1760 rue Longueuil, St-Bruno-de-Montarville, district de Montréal, s'adressera à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure siégeant dans et pour le district de Montréal, 10 Est, rue St-Antoine, chambre 2.16 pour demander des lettres de vérification attestant que les seuls héritiers de William David Gilmore, en son vivant étudiant, domicilié à St-Bruno-de-Montarville, district de Montréal sont les personnes dont les noms suivent:

1) Jean Wilson, épouse de John Gilmore
2) John Gilmore
3) James Gilmore
4) Aline Gilmore
5) Mhairi Gilmore

Montréal, le 7 décembre 1977
ALARIE & LEGAULT, AVOCATS
AVOCATS DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: EX PARTE

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT,

DEMANDERESSE

—vs—

YVES LAROSE,

Défendeur

AVIS

A MONSIEUR YVES LAROSE autrefois résidant et domicilié au 440 rue Jean-Rottot, Chomedey LAVAL province de Québec. AVIS VOUS EST DONNÉ selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal dans le dossier No. 05-024102-772 Ex Parte, en date du 18 novembre 1977 que l'avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040a et suivants du Code Civil de la province de Québec a été déposé au bureau du Protonotaire. Ledit avis de 60 jours concerne une propriété connue comme étant le lot 473-52 Paroisse de St-Vincent-de-Paul avec maison y érigée portant le numéro civique 440 rue Jean-Rottot (Chomedey) Laval province de Québec. Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du premier des avis en défaut décrit dans ledit Avis ci-haut mentionné, la SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

RÉNALD CHASSÉ
PROTONOTAIRE-ADJOINT
DE LA COUR SUPÉRIEURE

PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE
ME STANLEY LECLERC
(341-6060 poste 144)
2350 CHEMIN MANELLA
VILLE MONT-ROYAL, P.Q.

AVIS

Avis est donné par les présentes que Monsieur JOSEPH ANDRÉ JEAN GUY FRANÇOIS RENÉ PARÉ, journalier, demeurant et résidant au 5335 rue Bernier, à St-Hubert, district de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son prénom en celui de DANIEL.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-023627-779

PETER MOSHONAS, résidant et domicilié à Lachine district de Montréal.

DEMANDEUR

—vs—

NICOLAS FRENGOULAKIS, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue

DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur NICOLAS FRENGOULAKIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 7 décembre 1977

A. BEAULIEU P.A.C.S.M.

Mes TAILLEFER TAILLEFER & PIGEON
440 est rue Beaubien
Montréal, QUÉ
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-031246-775

COUR PROVINCIALE

AVIS TRANSPORT OF CANADA LIMITED corporation légalement constituée ayant une principale place d'affaires au 750 boul. Laurentien, à Ville St-Laurent, district de Montréal,

Demanderesse

-vs-

GORDON RANDALL, résidant et domicilié anciennement au 217 rue Stilview, à Pointe-Claire, district de Montréal,

-et-

ANDREW HENDERSON, anciennement, résidant et domicilié au 101-3e avenue, Verdun, district de Montréal,

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:

Les Défendeurs sont, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de cette Honorable COUR à leur intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, La Demanderesse procèdera à obtenir contre vous un jugement par défaut.

MONTRÉAL, le 12 décembre, 1977.

M. BEAULIEU, G.C.P.

LARIVIÈRE & ARCHAMBAULT
614 ouest, St-Jacques
suite 202
Montréal, Qué.

Prenez avis que la requérante Transport Alimentaire du Bas St-Laurent Inc. détentrice du permis 24736-V, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin de rajouter à la clause H de son permis le droit additionnel suivant:

DROIT ADDITIONNEL:

Concernant le service prévu à la présente clause, la requérante aura droit d'utiliser le service de traversiers entre Rivière-du-Loup et St-Siméon et entre Matane et Godbout.

LA CLAUSE H SE LIT COMME SUIT:

(H) TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT.

(H) De Matane à Rivière-du-Loup, Montmagny, Québec, Ste-Anne de Beaupré, Chicoutimi, Hauterive, Sept-Iles, pour le transport entre usines de produits de boulangerie manufacturés par et pour la BOULANGERIE PELLETIER (1975) LTÉE, et retour entre usines avec des produits servant à la fabrication des produits de boulangerie pour le compte de la BOULANGERIE PELLETIER (1975) LTÉE.

Toute personne intéressée désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les cinq (5) jours de la troisième publication de cet avis, à la Commission des Transports du Québec, 585 Boul. Charest est, Québec.

Me Marc M. Delage
Avocat
St-Hilaire, DeBlois & Associés
8, Côte de la Fabrique
Québec, P.Q. GER 3V8

1ère publication: 12 décembre 1977
2e publication: 13 décembre 1977
3e publication: 14 décembre 1977

TERNAC INC, permis 1195DY de la Commission des Transports du Québec est autorisée à opérer les services suivants: location de véhicules de promenade à court terme; 2475 chemin Montréal-Toronto, Lachine, demande de transférer son siège social à l'aéroport de Dorval, dans le secteur des arrivées domestiques et internationales. Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.

1ère publication: 12 décembre 1977
2e publication: 13 décembre 1977
3e publication: 14 décembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-042512-777

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉL

DEMANDERESSE

VS

DENIS BOISVERT

DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, Denis Boisvert, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation déclaration et avis a été laissée, à son intention à la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame est, à Montréal.

FAUTE PAR le défendeur, M. Denis Boisvert de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 9 décembre 1977

Rénald Chassé, greffier adjoint

Mes Pépin, Létourneau & Ass.
avocats,
360 St-Jacques,
360 St-Jacques, Suite 1800
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-038145-772

MARGARET McINNIS McLAUGHLIN

—et—

DANIEL McLAUGHLIN, tous deux résidant et domiciliés à Dorval, district de Montréal.

DEMANDEURS

—vs—

LOUISE MATZ, autrefois résidant et domiciliée à Baie d'Urfe, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue & Als

DÉFENDERESSE

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse LOUISE MATZ est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 7 décembre 1977

A. BEAULIEU G.A.C.P.M.

Me EDWIN J. WINSTON
1410 rue Guy, #23
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DES DEMANDEURS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PERMIS NO: 2037-DYV

LOCATION RIGAUD ENRG. (Robert et Jean-Claude Lefebvre, opérant sous le nom de:)

Requérante

TRANSFERT
ART. 2.59.1 - REG. 2 (1976)

Prenez avis que la requérante LOCATION RIGAUD ENRG. (Robert et Jean-Claude Lefebvre opérant sous le nom de:) détentrice du permis no. 2037-DYV s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'approbation de ladite Commission, afin de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle a ou pourrait avoir au moment de l'audition, en vertu du permis 2037-DYV à la compagnie LOCATION RIGAUD INC., dont Messieurs Robert et Jean-Claude Lefebvre demeurent les principaux actionnaires.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, rue Sherbrooke, P. Québec.

1ère publication: 14 décembre 1977
2ème publication: 15 décembre 1977
3ème publication: 16 décembre 1977

SIGNÉ: Me Benoit Groleau
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT
RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques
Suite 900
MONTRÉAL, P.Q.

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 18 juin 1976 par lequel HUDON KNITTING MILLS LTD. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 25 juin 1976 sous le numéro 2702998.

Banque de Montréal, le 8e jour de décembre 1977."

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-047551-770

Yves DUBÉ, avocat, domicilié et résidant au 4961 avenue Beaconsfield, dans les Cité et District de Montréal

demandeur

-vs-

Pierre Henri Roger GUÉRINEAU

ET

Jeannot TARDIF, gentilhomme, domicilié et résidant au 48 Montée Saint-Sulpice, à Saint-Sulpice, dans le district de Joliette,

défendeurs

IL EST ENJOINT AUDIT DÉFENDEUR, JEANNOT TARDIF, à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente jours.

Montréal, Québec le 25 novembre 1977

A. BEAULIEU
Greffier-Adjoint

Mes LAFLEUR MACDOUGALL DUBUC & BRULOTTE
Suite 1201, 360 St-Jacques,
Montréal
Procureurs du demandeur

VILLE D'OUTREMONT

A l'Assemblée générale le 7 décembre 1977, le Conseil a adopté les règlements suivants:

1052-7 fixant le taux de la taxe foncière annuelle pour l'année fiscale 1978

1082-5 fixant le taux de la compensation à être payée par les propriétaires d'immeubles visés aux articles 18 et 21 de la Loi sur l'évaluation foncière pour l'année fiscale 1978

1067-7 imposant une surtaxe sur l'excédent de $100,000 de l'évaluation des immeubles apparaissant au rôle d'évaluation pour l'année fiscale 1978, en vertu du chapitre 90, S.R.Q. 1971

1104-1 modifiant le règlement numéro 1104 à l'article 36, quant aux taux de la cueillette des ordures.

1070-6 concernant l'imposition de certaines maisons d'enseignement

Tout intéressé peut prendre connaissance de ces règlements au Bureau du Greffier de la Ville d'Outremont.

Donné en la Ville d'Outremont,
ce 14e jour de décembre 1977.

Pierre Faivre, o.m.a.
Greffier de la Ville

BUREAU DES ÉCOLES PROTESTANTES
DU GRAND MONTRÉAL
APPEL D'OFFRES

ÉCOLE PEACE CENTENNIAL — RÉNOVATIONS

Le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal demande des soumissions pour des modifications à l'école Peace Centennial, 931 est, rue Jean Talon, Montréal, Québec. Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, 6000 avenue Fielding, Montréal, Services des équipements (pièce 333) contre un dépôt de cent dollars ($100.00) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état dans les dix (10) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumissions au montant de quinze mille dollars ($15,000.00) valide pour 45 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et trois copies) dans des enveloppes fournies, cachetées et adressées à la soussignée à 6000 avenue Fielding, Montréal, Québec, H3X 1T4 seront reçues jusqu'à 10 h 30, heure en vigueur localement, mardi le dix-neuvième jour du mois de janvier 1978, à la pièce 331, 6000 avenue Fielding, Montréal.

Les soumissionnaires sont invités d'assister à l'ouverture publique des soumissions que prendra lieu à 11 h 00 le 17 janvier 1978 dans la pièce 340, à 6000 avenue Fielding, Montréal.

Les soumissionnaires sont invités d'assister à l'ouverture publique des soumissions que prendra lieu à 11h00 le 17 janvier 1978 dans la pièce 340, à 6000 avenue Fielding, Montréal.

Il appartiendra aux entrepreneurs-généraux soumissionnaires de décider de la validité des documents de soumissions des sous-traitants. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

(Madame) Olga Kowcz
Secrétaire-générale

Ville de Pierrefonds
City of Pierrefonds

11072 Quest Boulevard Gouin West - 684-4480

SERVICE DES ACHATS

A) ACHAT — DEUX (2) CAMIONS NEUFS SIX (6) ROUES

B) LOCATION POUR 4 MOIS: AVEC OPTION D'ACHAT — UN (1) TRACTEUR CHARGEUR SUR ROUES 2½ VERGES CUBES

AVEC ÉCHANGE: — UN TRACTEUR CHARGEUR SUR ROUES "ALLIS CHALMER" USAGE 1966 MODEL: TL 545

APPEL D'OFFRES

OBTENTION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents de soumission et autres renseignements pourront être obtenus par les fournisseurs seulement, au bureau de l'Acheteur de la Ville de Pierrefonds, 14,150 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds, téléphone: 684-4480.

GARANTIE DE SOUMISSION

Un chèque visé par une banque canadienne à charte et fait à l'ordre de la Ville de Pierrefonds, pour un montant de dix pourcent (10%) de la valeur totale de la soumission.

DATE DE RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront reçues au bureau du Greffier de l'Hôtel de Ville de Pierrefonds, au plus tard à 11h 00, le 22 décembre 1977, pour être ouvertes publiquement immédiatement.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et décline toute obligation, ou responsabilité à l'égard des soumissionnaires.

Lionel Chabot
Acheteur
LC/lmm

Transports Canada / Transport Canada

APPEL D'OFFRES

PROJET: INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE "SOURCE D'ALIMENTATION STATIQUE SANS INTERRUPTION" (SASSI) ET TRAVAUX CONNEXES À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL (MIRABEL), MIRABEL, P.Q.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport de Montréal, Dorval, Québec, (636-3203) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale, le 9 janvier 1978.

Les documents de soumission seront obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé remboursable de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Lesdits documents pourront être examinés aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal et de Québec.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

A.O. Dumas,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.

le 5 décembre 1977

APPEL D'OFFRE

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINTE-JEANNE D'ARC, WARWICK, QUÉ.

Propriétaire: Commission scolaire régionale Bois-Francs
501 est, rue Notre-Dame, C.P. 40
Victoriaville, Qué.
G6P 6S5

Architecte: Herbert Lavigne, architecte
2835, chemin Gomin
Sainte-Foy, Qué.
G1V 2K1

Ingénieurs en structure, mécanique, électricité, aménagements extérieurs: Les Consultants SBCS Inc.
Edifice 2700, rue Galt ouest
Sherbrooke, Qué.
J1K 2V8

Mécanique des sols: Les Laboratoires Shermont Inc.
2605, rue Bonin
Sherbrooke, Qué.
J1K 1C5

La Commission scolaire régionale Bois-Francs, propriétaire, demande des soumissions pour la construction de l'agrandissement de l'école Sainte-Jeanne d'Arc à Warwick.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de ($100.00) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de deux cent dix mille dollars ($210,000.00) à l'ordre du propriétaire la Commission scolaire régionale Bois-Francs, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau de la Commission scolaire régionale Bois-Francs, salle 600, au 501 est, rue Notre-Dame à Victoriaville, jusqu'à 14:00 heures, heure en vigueur localement, le trente et un (31) du mois de janvier 1978 pour être ouvertes publiquement, au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

SPÉCIALITÉS	MONTANT DU CHÈQUE VISÉ OU CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION EN DOLLARS
Structure et pontage d'acier	$18,000.00
Couverture et solins	$ 7,000.00
Plomberie et chauffage	$23,000.00
Ventilation	$15,000.00
Electricité	$24,000.00
Communications	$ 2,800.00

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Jean-Paul Croteau
Directeur général

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOUCHERVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, assistant-greffier de ladite ville,

A tous les propriétaires inscrits le 6 décembre 1977 au rôle d'évaluation en vigueur, comme propriétaires d'immeubles imposables,

QUE, lors d'une séance régulière tenue le 6 décembre 1977, le conseil municipal de la ville de Boucherville a adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT NUMÉRO 971

intitulé "règlement décrétant la construction d'un entrepôt près du garage municipal, situé à l'intersection du Chemin du Lac et de la rue Du Moulin, lots 76-1047 et P-76 au cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville et prévoyant un emprunt de $575,180.00 à cette fin", lequel règlement a pour objet de décréter la construction d'un nouvel entrepôt près du garage municipal existant, situé à l'intersection du Chemin du Lac et de la rue Du Moulin, étant les lots 76-1047 et P-76 au cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Famille de Boucherville.

Le présent règlement prévoit un emprunt de $575,180.00, lequel emprunt sera effectué au moyen d'une émission d'obligations remboursables sur une période de vingt ans.

Les propriétaires inscrits le 6 décembre 1977, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans la ville de Boucherville, à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire de ladite ville, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 6 décembre 1977, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 971 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de cette même loi.

Cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 21 et 22 décembre 1977, au bureau du greffier de la ville, situé au numéro 500 de la rue Rivière-aux-Pins à Boucherville.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 971 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Les résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 22 décembre 1977, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, située au numéro 500 de la rue Rivière-aux-Pins à Boucherville, à 19:05 heures.

Donné à Boucherville, ce
12ième jour de décembre 1977.

ESTELLE SIMARD PICHETTE LL.L., D.D.N.
Assistant-Greffier

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOUCHERVILLE

Aux propriétaires inscrits, le 6 décembre 1977, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville, à l'égard d'un immeuble situé dans les zones P-11, A-42, C3-3, J-22 et A-6 contiguë aux zones C-1 et A-7.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, assistant-greffier de cette ville,

QUE, lors d'une assemblée générale tenue le 6 décembre 1977, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 689-156, intitulé "règlement amendant le règlement numéro 689 de construction et de zonage afin de retrancher les lots en bordure de la rue Desmarteau de la zone C-1 et de les rattacher à la zone A-7".

Le règlement numéro 689, concernant le zonage et la construction, ainsi que le plan annexé audit règlement sont amendés. Les lots suivants: 36-20, 36-21-1, 36-22, 36-23-1, 36-23-2, 36-24-1, 36-24,2, 36-25-1, 36-25-2, 36-26, 36-27, 36-28-1, 36-28-2, 36-30, 36-31, 36-32, 36-33, 36-34, 36-35, 36-36, 36-38, 36-29-1, 36-40, 36-42, P36-43, 36-43-1, 36-44-1, 36-44-2, 36-45, 36-46-1, 36-46-2, 36-47, 36-48-1, 36-48-2, 36-49, 36-50-1, 36-50-2, 36-51-2, 36-51-1, 36-52, 36-53-1, 36-53-2, 36-54, 36-55-1, 36-55-2, 36-55, 36-57-1, 36-29-2, 36-37, 36-41, 37-1, 37-1-1, 36-2 et 36-3 situés en bordure de la rue Desmarteau sont retranchés de la zone C-1 (résidentielles générales) et rattachés à la zone A-7 (résidentielles unifamiliales) le tout étant plus spécifiquement indiqué au plan préparé par monsieur Pierre-Paul Gingras, urbaniste, en date du 23 novembre 1977 et portant le numéro U-77-330, lequel plan est joint au présent règlement comme Annexe "A"

Le secteur faisant l'objet du présent changement de zonage est approximativement délimité comme suit:

au nord,	par le boulevard Marie Victorin
à l'est,	par les lots donnant sur la rue Guérin
au sud,	par le boulevard Fort St-Louis
à l'ouest,	par la rue Jean Cadieux

Les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés et, s'il s'agit de personnes physiques, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 6 décembre 1977, sont habiles à voter sur ce règlement numéro 689-156 et à demander par voie de la procédure

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en pages 20 et 25

"Avis est donné que Joseph Clément Paul Maynard Massue, célibataire, domicilié et résidant au 75 boulevard des Haut-Bois, appartement 210, dans la cité de Ste-Julie, district de Verchères, s'adressera au Ministre de la Justice de la province de Québec pour un décret changeant son nom en celui de Paul Dorange."

Montréal, ce 2 décembre 1977.

Finkelstein, Fournelle et Berku
Procureurs du requérant.

AVIS de DEMANDE
D'ABANDON DE CHARTE

AVIS est par les présentes donné que la compagnie "ROGER TURGEON AUTOMOBILE LTÉE." une compagnie constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social au 2100 boul. des Laurentides, Laval district de Montréal, s'adressera au Ministre des Consommateurs, coopératives et institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies.

MONTRÉAL, 9 décembre 1977
Mes LAROCHE & DESORMEAU
Procureurs de la Requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MEGANTIC
Cour No 235-11-000017-77
Ottawa No 011426

Dans l'affaire de la faillite de:
Panormitis AVGENIKOS, cuisinier
469, 10e Rue
Thetford Mines, Qué.

Avis est par les présentes donné que Panormitis AVGENIKOS, cuisinier, de Thetford Mines, Qué., a fait une cession le 7e jour de décembre 1977, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23e jour de décembre 1977, à 10 h 15 de l'avant-midi, au Palais de Justice, à Thetford Mines, dans la province de Québec.

Daté de Victoriaville, Qué., ce 8e jour de décembre 1977.

JEAN ROY, C.A.
Syndic.

Bureaux du syndic:
142, rue Notre-Dame est
Victoriaville, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-074148-770

ROBERT GEORGE AUGUSTUS ROBINSON, mécanicien, des Cité et District de Montréal, présentement résidant et domicilié au 3815 Plamondon, app. 2,
requérant

versus

JUDITH MAXWELL, présentement d'adresse inconnue et autrefois résidant dans les Cité et District de Montréal,
intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée, JUDITH MAXWELL, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la Cour Supérieure de Montréal.

Montréal, ce 6e jour de décembre 1977.

Renald Chassé,
protonotaire C.S.M.

Mes Gameroff, Fenster, Kandestin,
Kugler & Kay,
avocats,
suite 2204, 800 Place Victoria,
Montréal, Québec.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que la Compagnie DESAULNIERS & FILS LIMITÉE — DESAULNIERS & SONS LIMITED demandera au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Me JACQUES FARIBAULT, procureur,
a/s LEROUX & LEROUX, Notaires.
200 ouest, rue St-Jacques,
Suite 400,
Montréal, Québec.

Avis est donné que ELOI DESSUREAULT, 1000 Cardinal Léger, Pincourt, P.Q. détenteur du permis ou de l'attestation M 504815-D001, catégorie artisan, région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation en faveur de Pierre Daoust, 1671 Boul. Perrot, Ile Perrot, Québec, catégorie artisan, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976).

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication de cet avis.

1ère publication: 12 décembre 1977
2e publication: 13 décembre 1977
3e publication: 14 décembre 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-023331-778

COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LIMITÉE corporation légalement constituée ayant son siège social au 1350 ouest, rue Sherbrooke, dans les cité et district de Montréal,
Demanderesse

-vs-

MICHEL THÉBEAULT, résidant et domicilié anciennement au 24, ave du Lac, à Ste-Julie, district de Richelieu,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le Défendeur, MICHEL THÉBEAULT, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTRÉAL, le 7 décembre, 1977.

S. BOUVIER, protonotaire-adjoint de la Cour Supérieure

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-008021-774

L.D.G. INC.,
Demanderesse,

—vs—

FRANCESCO Del VECCHIO,
Défendeur,

—et—

J.H. HÉBERT ET ASSOCIÉS LTÉE,
Tierce-saisie.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, FRANCESCO Del VECCHIO, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref de saisie avant jugement et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, le 7 décembre 1977.

GAMACHE, QUESNEL, BRUNELLE & BERTRAND
Procureurs de la demanderesse

AVIS

AVIS est par les présentes donné que l'Université de Montréal, ayant son siège social à 2900 avenue Édouard Montpetit à Montréal, district de Montréal, s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, au cours de la présente session, pour obtenir l'adoption d'une loi modifiant la loi privée numéro 229 adoptée par l'Assemblée Nationale et sanctionnée le 11 juillet 1977 de sorte qu'il y soit mentionné 11,460 actions, Classe B, du capital actions de Casavant Frères Limitée au lieu de 4,460 actions.

MONTRÉAL, Québec, 9 décembre 1977

AVIS

Prenez avis que Provost Cartage Inc. introduit devant la Commission des Transports du Québec, une requête en permis spécial demandant qu'un droit additionnel soit rattaché à la clause o) de son permis 1930-V, l'autorisant à donner le service en utilisant les semi-remorques connues comme les unités no. 55 et 56, propriété de Canadian Helium Ltd. et pour le compte de cette dernière.

Tout intéressé peut s'opposer en formulant une opposition adressée à la date dite Commission dans les 5 jours de la date de la dernière parution de cet avis.

PROVOST CARTAGE INC.
Jean-Pierre Vermette
Gérant du trafic.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 mai, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Bennie Altman faisant affaires seul sous le nom et mode de American House Furnishers a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval (Ste. Rose) le vingt et unième jour de juin 1976, sous le numéro 381179.

Ce douzième jour de décembre, 1977.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE QUALITÉ

Succession de RAYMOND, Roger
En son vivant de 670 rue Duquesne, Montréal, (Qué.)
décédé le 15 août 1976

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
MONTRÉAL (Qué.)
H4Z 1J6

Jean-Charles Leroux 99A Donald Fabreville Laval, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Pierre Leroux 13, Boul. Gosselin Grande Ile Valleyfield, le permis no. M-503374 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06 c. artisan. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

1ère publication le 12 décembre 1977
2ième publication le 13 décembre 1977
3ième publication le 14 décembre 1977

Avis est donné qu'ACADIAN LINES LTD. d'Halifax, Nouvelle-Écosse, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à interchanger ses autobus avec ceux de VOYAGEUR INC. sur le service Edmunston/Montréal et retour de cette dernière, de manière à fournir un service direct entre Halifax et Montréal sans transbordement de passagers et de bagages.

Toute personne intéressée peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication du présent avis.

1ère publication: 14 décembre 1977.
2ème publication: 15 décembre 1977.
3ème publication: 16 décembre 1977.

Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur de la requérante.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de GERALD LAPOINTE LIMITÉE, ayant sa seule place d'affaires en la Ville de Laval, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 7 novembre 1974, a été enregistré à Laval le 13 novembre 1974 sous le numéro 351025.

Avis est donné que, Fernand Desautels, 829 rue Tracy, Chambly, P.Q. détenteur du permis M505853 D001, catégorie Entrepreneur, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis à Jacques Desmarais, 580 rue St.-Christophe, Iberville, Cté. Iberville, P.Q. catégorie Entrepreneur, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 12 décembre 1977
2ème parution le 13 décembre 1977
3ème parution le 14 décembre 1977

SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205 Boul. Métropolitain, Est,
St.-Léonard, Montréal. H1R 1Z7
Tél. 321-9275

OMEGA-CAPE

GÉRANT DE CONSTRUCTION

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées au soussigné, 1550 ouest, boul. de Maisonneuve, 5e étage, Montréal (Québec) H3G 1N2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau de distribution des plans à l'adresse susmentionnée.

PROJET

TRAVAUX ÉLECTRIQUES
TRAVAUX GÉNÉRAUX
TRAVAUX GÉNÉRAUX

Lots nos. C-0195, C-0194, M-0194
Les grands établissements postaux (G.E.P.)
Établissement de traitement des lettres (E.T.L.)
Centre principal d'acheminement (C.P.A.)
Centre-ville, Québec, 1470 rue Ottawa
St-Laurent, Québec, 675 Boulevard MacArthur

Date limite: le 22 décembre 1977
Dépôt: $10.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre d'Oméga-Cape; il sera remboursé au retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le gérant de construction et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumissions.

Oméga-Cape ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.Y. Essayan
Gérant de construction
Projet G.E.P.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef, Politique et Administration des marchés, Capitale Nationale, ministère des Travaux publics Canada, L'Esplanade Laurier, tour de l'Est, 16e étage, 140, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0M3 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à la même adresse que ci-dessus, numéro de téléphone 992-6433, sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

Numéro 78940/4B-3221 - Plantations et irrigation, Immeuble du Gouvernement Fédéral, Hull No. 4, Hull, Québec.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux Bureaux des Associations des Constructeurs d'Ottawa, Hull, Toronto et Montréal.

Date limite: jeudi, le 12 janvier 1978
Dépôt: 50.00 dollars

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

E.A. Slot
Chef, politique et administration des marchés
Capitale nationale

Centre national des Arts — National Arts Centre

INVITATION A SOUMISSIONNER
LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ET LES SERVICES D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE

Les soumissions sous enveloppe scellée et clairement libellées quant au contenu seront reçues par le secrétaire de la corporation 1 Place de la Confédération, Ottawa, Ontario, jusqu'au **11 JANVIER 1978 A MIDI (HNE).**

Détails et documents complets au sujet des soumissions peuvent être obtenues au département des achats, 85, rue Albert, Case postale 1534, Succursale B, Ottawa, Ontario K1P 5W1.

Chaque soumission doit être complète à tout point de vue et inclure tous les documents demandés ainsi qu'un chèque certifié de $50,000.

La soumission la plus basse ou tout autre soumission ne seront pas nécessairement acceptées.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à **l'Administrateur régional des Services financiers et administratifs (Québec), ministère des Travaux publics, 18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3** et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, **18e étage, 2001, rue Université, Montréal (Québec) H3A 1K3** sur versement du dépôt exigible.

SERVICE

Appel d'offres no 77M-409P
Service d'entretien et de nettoyage des stores vénitiens
Divers immeubles
MONTRÉAL (Québec)

Date limite: le jeudi 12 janvier 1978
Dépôt: $25.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D.B. Norwood
Administrateur régional des Services financiers et administratifs
Région du Québec

CÉDULE À
ROYLEASE LIMITÉE — ROYLEASE LIMITED

Demande de maintien des permis 897DYV et 37DYA suite à un changement de contrôle:

Conformément à l'article 39 de la Loi des transports, la requérante fait part à la Commission des transports du Québec du changement de contrôle au sein de la compagnie:

Anciens actionnaires:

Investissements Canadien Pacifique Limitée	40,000 actions privilégiées
Investissements Canadien Pacifique Limitée	199,993 actions ordinaires
M. R.G. Hunkin	1 action ordinaire
M. A.F. Joplin	1 action ordinaire
M. P.A. Nepveu	1 action ordinaire
M. R.T. Riley	1 action ordinaire
M. M.S. Bistrisky	1 action ordinaire
M. H.A. Slater	1 action ordinaire
M. W.J. Stenason	1 action ordinaire

Nouveaux actionnaires:

La Banque Royale du Canada	40,000 actions privilégiées
La Banque Royale du Canada	599,994 actions ordinaires
M. T.S. Dobson	1 action ordinaire
M. R.G. Hunkin	1 action ordinaire
M. R.C. Paterson	1 action ordinaire
M. A.G. Halliwell	1 action ordinaire
M. J.E. Cleghorn	1 action ordinaire
M. D.R. Blunt	1 action ordinaire

APPEL D'OFFRES
CITÉ DE CHAMBLY
ASSURANCE GÉNÉRALE

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible au bureau du greffier, madame Marthe E. Mongrain, à l'hôtel de ville de Chambly, 601, rue Hôtel de Ville, Chambly, à compter de 10:00 heures, jeudi le 15 décembre 1977.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, membres en règle de l'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec, ayant leur place d'affaires dans le territoiire de Montréal métropolitain, incluant les limites territoriales de la Cité de Chambly.

La somme de cinquante dollars ($50,00), payable d'avance par chèque visé ou mandat postal à l'ordre de la Cité de Chambly, et non remboursable, est requise pour obtenir un exemplaire des documents de soumission.

Toute soumission doit être accompagnée d'un chèque visé de deux cents dollars ($200,00) libellé à l'ordre de la Cité de Chambly. Ce chèque sera retourné aux courtiers dont les soumissions n'auront pas été retenues; quant au courtier dont la soumission sera retenue, il aura droit au remboursement de ce dépôt lorsque les contrats d'assurances auront été émis conformément à la soumission.

Les soumissions devront être déposées au bureau du greffier avant 14:00 heures le vendredi 20 janvier 1978. Elles seront ouvertes à 14:05 heures le même jour, au même endroit.

La Cité de Chambly ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

LE GREFFIER

Madame Marthe E. Mongrain
601, rue HÔtel de Ville
Chambly, Québec

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

PMN-77-19282
le mardi 10 janvier 1978
Région Manicouagan
Comté de Saguenay
APPROVISIONNEMENT EN GAZ HYDROGÈNE POUR UNE PÉRIODE DE DEUX ANS AU POSTE MANICOUAGAN
Garantie de soumission: $5,000
Principale place d'affaires au Québec

CCP-77-19287
le mardi 17 janvier 1978
Poste Chénier
Comté de Deux-Montagnes
TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET CONSTRUCTION DU CHEMIN D'ACCÈS
Garantie de soumission: $200,000
Principale place d'affaires au Québec

DMA-77-19273
le mardi 17 janvier 1978
Région Matapédia
SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION (SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)
Garantie de soumission: $40,000
Principale place d'affaires au Québec

DMN-77-19258
le mardi 10 janvier 1978
Résidence permanente de Manicouagan 5
Comté de Saguenay
CONCESSION POUR L'EXPLOITATION D'UN SERVICE DE CHAMBRES ET REPAS
Garantie de soumission: $40,000
Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU Nº 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

GTR-77-19274
le mardi 24 janvier 1978
FOURNITURE DE MEMBRURES EN ACIER GALVANISÉ POUR LES FONDATIONS ET PYLÔNES D'ANGLE DES LIGNES DE TRANSPORT À 735 kV LG-2 - CHISSIBI ET LG-2 - CHÉNIER, SECTIONS POINT Z - LA VÉRENDRYE ET LA VÉRENDRYE - MOUSSEAU
Garantie de soumission: $200,000
Principale place d'affaires au Québec

CCP-77-19277
le mardi 10 janvier 1978
Poste Hauterive
Comté de Saguenay
ENLÈVEMENT D'APPAREILLAGE EXISTANT, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1978)
Garantie de soumission: $10,000
Principale place d'affaires au Québec

PMN-77-19268
le mardi 10 janvier 1978
Région Manicouagan
FOURNITURE ET INSTALLATION DE QUATRE (4) STATIONS DE POMPAGE POUR LES SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE À DIVERS POSTES
Garantie de soumission: $25,000
Principale place d'affaires au Québec

CCP-77-19269
le mardi 10 janvier 1978
Poste Senneterre
Comté d'Abitibi-Est
DÉMONTAGE, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES
Garantie de soumission: $9,000
Principale place d'affaires au Québec

CCP-77-19244
le mardi 10 janvier 1978
Poste Granby
Comté de Shefford
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT, INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CIVILS CONNEXES (ADDITION 1977)
Garantie de soumission: $20,000
Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU Nº 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

Société de développement de la Baie James

APPEL D'OFFRES S77-4216

pour 10h30 a.m. heure de Montréal
Le mercredi, 4 janvier 1978

FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN CHARIOT ÉLÉVATEUR À ESSENCE D'UNE CAPACITÉ DE 6000 LIVRES ET D'UN CHARIOT ÉLÉVATEUR ÉLECTRIQUE D'UNE CAPACITÉ DE 3000 LIVRES.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement à la Société de développement de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement de 9h00 à 16h00, en s'adressant au:

Service Approvisionnement
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Qué.
H2L 4M6

Les soumissions devront parvenir au secrétaire, à l'adresse indiquée ci-haut, avant 10h30 a.m., mercredi, le 4 janvier 1978

Un dépôt de soumission équivalent à dix pour cent (10%) de la valeur de la soumission, sous forme d'un chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou d'un chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à la Société de développement de la Baie James et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société de développement de la Baie James sont admises à soumissionner.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquer avec le Chef du service Approvisionnement à (514) 284-0270.

La Société de développement de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le Chef du Service Approvisionnement
BRUNO BOISVERT.

BURROUGHS MARKETING

La croissance constante de BURROUGHS BUSINESS MACHINES LTD. l'oblige à augmenter son équipe de vente.

FONCTION:
- Conseiller les clients — présents et futurs — résoudre leurs problèmes administratifs par l'utilisation d'ordinateurs de différentes tailles.

QUALIFICATION:
- Ambition, enthousiasme et sincérité.
- Degré universitaire — sciences administratives, génie — science de l'informatique.
- Désir et disponibilité à assumer des responsabilités.
- Aimer le travail en équipe.
- Connaissance fondamentale de la comptabilité — être bilingue.

RÉMUNÉRATIONS:
- Selon vos qualifications.
- Salaire, commissions, dépenses, bénéfices marginaux.

Si le défi est à votre taille et que vous désirez faire carrière dans l'industrie la plus dynamique et prometteuse:

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

BURROUGHS BUSINESS MACHINES LTD.
a/s A.H. Cardwell
980 St. Antoine
Montreal, Quebec
H3C 1A8

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 23, 24 et 25

CONTREMAÎTRE
Service de l'expédition
(Quart d'après-midi)

Relevant du gérant de distribution, le titulaire devra surveiller une équipe d'expéditeurs et par une surveillance, un contrôle et une planification efficaces devra rencontrer les hauts standards de qualité établis à notre département de service à la clientèle.

Le candidat choisi sera une personne bilingue et dynamique possédant un minimum de trois ans d'expérience en supervision dans un poste relié à l'expédition au sein d'une industrie de denrées périssables. Il doit être diplômé d'un cours secondaire.

Seuls ceux qui possèdent les qualifications exigées et le potentiel nécessaire doivent postuler en nous faisant parvenir un résumé à titre confidentiel.

Le Devoir
Dossier # 2826
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

COMPTABLE

Nous recherchons un comptable d'expérience pour notre usine de produits chimiques divers.

Le candidat choisi sera responsable de toute la comptabilité de l'usine et des services connexes.

Les candidats doivent avoir au moins cinq années d'expérience dans la comptabilité industrielle, de préférence dans une usine de produits chimiques.

On offre un bon salaire et d'excellents avantages sociaux.

ERCO

Faire demande au
Directeur du Personnel
Les Industries ERCO Limitée
Buckingham, Qué.
J8L 2X2

INGÉNIEURS

INGÉNIEURS EN ÉLECTRICITÉ — **jusqu'à $30,000**

Au moins cinq années d'expérience dans la conception d'installations électriques pour édifices commerciaux, industries, conciergeries, institutions publiques et usines. Sous-stations, éclairage, moteurs, diagrammes distribution, prises de courant, panneaux, téléphones, alarmes incendies, filage et inter-communications. Lieu de travail: Montréal.

INGÉNIEURS GÉO-TECHNIQUES — **jusqu'à $30,000**

Cinq années d'expérience sur des projets hydrauliques, conception du barrage et digues d'accumulation aux réservoirs et d'autres travaux géo-techniques connexes. Le travail est à Montréal mais visitera occasionnellement le chantier.

INGÉNIEURS INDUSTRIELS — **jusqu'à $24,000**

Analyses de rentabilité, de machinerie et de projets, planification et conception de systèmes d'inventaires, estimations des coûts de fabrication et implantation de nouvelles normes de production. Plusieurs postes à combler dans ce domaine à Montréal et en province.

ADMINISTRATEUR DE CONTRATS — **jusqu'à $25,000**

Ingénieur en électricité ou l'équivalent. Expérience pertinente en projets électriques majeurs de transport et transformateurs H.T. S'occupera de l'estimation, la soumission, la coordination et l'exécution de contrats concernant l'appareillage électrique tel que transformateurs, disjoncteurs, protection C.C., etc. Lieu de travail: Montréal.

INGÉNIEURS DE PROJETS — **jusqu'à $28,000**

Industries de métaux, 6 à 10 années d'expérience pertinente en production et ou en entretien. Sera responsable des projets d'entretien, gestion du personnel, planification de la main-d'oeuvre, du budget et du contrôle des coûts. Lieu de travail: Montréal.

INGÉNIEURS EN HYDRAULIQUE — **jusqu'à $30,000**

Ingénieurs civils ou mécaniques minimum de 5 années d'expérience de préférence en hydro-électrique. Lieu de travail: Montréal et à l'étranger.

Si intéressé, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en vous référant au dossier 122 D ou appeler:

Marcel Carmoni

LES RECRUTEURS DE CADRES HVA INC.
620 Cathcart, Suite 509, Montréal, Qué. H3B 1M1
tél. (514) 866-6875

SOCIÉTÉ DE SERVICE INFORMATIQUE
Carrières en Marketing, Mtl

Nous avons été la première société de service informatique, indépendante au Canada à offrir des services de consultation, et de traitement de données d'un océan à l'autre. Grâce à la venue de nouvelle technologie et à l'effort continu de notre équipe de marketing, nous connaissons une croissance soutenue. Afin de répondre aux besoins de notre clientèle toujours grandissante, nous recherchons des représentants des ventes et des conseillers techniques additionnels.

Représentants des ventes

Une vaste connaissance de l'informatique, ainsi que d'excellentes capacités de ventes sont essentielles pour combler ce poste de premier plan. Une expérience des centres de service et une connaissance technique du traitement des données seront un atout pour les postulants.

Conseillers techniques

Nos conseillers techniques sont ni plus ni moins que le lien entre le client et nos divisions internes. Ils assistent notre personnel de marketing en matières techniques afin de bien répondre aux besoins du client. Les candidats doivent maîtriser au moins deux langages d'informatique de haut niveau, connaître le langage de contrôle d'IBM (JCL) ou d'UNIVAC (ECL) et le programme utilitaire, ainsi que les techniques d'optimisation et de correction d'erreurs. Ils doivent aussi posséder de 4 à 6 ans d'expérience connexe.

Si un de ces postes vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae dès aujourd'hui. Nous offrons aux candidats retenus d'excellents avantages marginaux et l'occasion de carrières intéressantes.

M. Jean-Guy Laplante
Directeur des ventes
Province de Québec
Bureau 1210
Place du Canada
1010 ouest, rue Lagauchetière,
Montréal, Québec H3B 2N2

computel



INGÉNIEUR INDUSTRIEL

Nous avons présentement une vacance dans notre département de génie industriel pour une personne qui possède une solide expérience dans le domaine

Les candidats devront avoir à leur crédit un minimum de cinq années d'expérience, être familiers avec les techniques d'étude du temps, ainsi qu'avec les systèmes de rémunération à la pièce.

Le salaire pour cette fonction sera établi selon l'expérience et les qualifications du candidat choisi.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur application à:

LEVITON

Directeur du Personnel
Manufacture Leviton Du Canada Ltée
8255 Boul. St-Michel
Montréal, P.Q.
H1Z 3E5

Une occasion exceptionnelle pour un Vice-Président des Finances...

au sein d'une entreprise technologique en expansion rapide. Nous vous offrons une carrière comme Vice-Président des Finances avec un mandat bien défini et dans un cadre comportant un défi à relever pour le développement de l'organisation financière et l'amélioration des systèmes existants.

Seuls les candidats de niveau supérieur seront considérés. Leur carrière est couronnée de succès et ils sont présentement des directeurs financiers oeuvrant préférablement dans le secteur privé. Ils sont familiers avec la pratique du contrôle financier comportant des responsabilités institutionnelles, tant au niveau des services qu'au niveau de l'entreprise entière, la planification, l'élaboration des budgets et ils ont une expérience approfondie des rapports financiers sur ordinateurs à grande échelle, des systèmes de contrôle et des rapports budgétaires.

Leur style de gestion leur permet de travailler efficacement avec un grand nombre de personnes ainsi qu'avec leurs confrères de même niveau ou de niveau supérieur. Ils sont bilingues et auront à travailler tant dans un contexte national qu'international.

Le candidat choisi comme Vice-Président des Finances aura la responsabilité institutionnelle de la comptabilité générale de l'entreprise et des comptes-rendus financiers, de la planification financière et de l'établissement des budgets ainsi que la charge de projets spéciaux de nature complexe et contractuelle.

Les candidats à ce poste ont présentement un revenu annuel se situant dans les 35,000 dollars.

Si vous êtes intéressés à relever ce défi exceptionnel, vous êtes invités à poser votre candidature.

Veuillez téléphoner à M. N. N. Guerra au (514) 866-4961 ou lui écrire. Votre application sera traitée confidentiellement.

Membre de l'Association canadienne des conseillers en administration

Partie intégrante de Peat Marwick et Associés

DUBOIS FERLAND ST-HILAIRE et Associés

1155 ouest boul. Dorchester
Montréal Québec
H3B 2J9



HEWLETT PACKARD

ANALYSTE DE SYSTÈMES LOGICIEL

Soutien à la clientèle

Nous avons deux postes présentement disponibles pour des analystes de systèmes/soutien à la clientèle/spécialistes en logiciel, pour notre groupe de Systèmes informatique de Montréal.

Les principales sphères de responsabilité comprendront la CONSULTATION PRÉ-VENTES, LES RENSEIGNEMENTS À LA CLIENTÈLE et LA CONSULTATION APRÈS-VENTES. Les titulaires doivent posséder un minimum de 2 ans d'expérience en conception d'applications, mise sur pied et soutien et doivent aussi détenir un baccalauréat ou diplôme collégial en mathématiques, génie ou sciences informatiques. Il est essentiel que tous les postulants sachent transiger efficacement avec nos clients.

L'un des postes requiert une expérience pratique des systèmes de mini-ordinateurs ainsi qu'une familiarité avec les applications en direct. Une formation en électronique digitale et/ou en séries HP21 MX ou mini-ordinateurs de même type serait un atout.

La deuxième disponibilité requiert également une expérience pratique des systèmes d'applications commerciales en direct, du DBMS et/ou des systèmes informatiques en lot. Une expérience sur le HP 3000 et autres systèmes informatiques du genre serait désirable et une familiarité avec le marché commercial et industriel serait un atout majeur.

Les postulants doivent posséder une connaissance approfondie de la langue française et s'exprimer couramment en anglais. Ils doivent aussi avoir le désir de se perfectionner et d'apprendre les concepts des systèmes d'opérations et la façon dont ils se rattachent aux besoins de notre clientèle.

Nous offrons un éventail complet d'avantages sociaux et un salaire très intéressant.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service du personnel
HEWLETT PACKARD (CANADA) LTD.
275 boulevard Hymus
Pointe-Claire, Québec H9R 1G7

VENTE AUX HÔPITAUX

Ouverture immédiate dans la Région de Montréal.

Recherchez-vous une croissance rapide ! Si vous possédez de l'agressivité - Nous avons l'opportunité pour vous.

Nous sommes les meneurs de l'Industrie Hospitalière.

L'expansion de notre équipe de représentants, crée de nouvelles opportunités pour les personnes ambitieuses et agressives qui recherchent une position dans un milieu compétitif.

De la vente grandissez avec nous vers - un poste administratif.

Si vous avez un diplôme Universitaire ou équivalent avec de 0 - 3 ans d'expérience de vente, nous offrons d'excellents bénéfices marginaux ainsi qu'un plan de compensation. Très lucratif.

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre Curriculum Vitae détaillé à:

Le Devoir
Dossier # 2825
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 24 et 25

HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
Centre de santé mentale pour enfants et adolescents affilié à l'Université de Montréal

CHEF DE SECTION D'ENTRETIEN
(SOIR)

Fonctions:
Sous l'autorité du Chef de Division d'Entretien Ménager, le titulaire coordonne et contrôle les activités relatives à l'entretien ménager dans le but d'assurer l'exécution de travaux spécifiques.

Exigences:
— Diplôme d'études secondaires, formation professionnelle en protection et service du bâtiment (conciergerie) plus une année de spécialisation en techniques administratives ou l'équivalent.
— Expérience de travail de 3 ans dans un poste de responsabilité similaire.
— Toute combinaison de scolarité et expérience jugée équivalente sera considérée.

Traitement:
Selon les normes de rémunération des cadres du Secteur des Affaires Sociales.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 23 décembre 1977, au:

Service du Personnel,
Hôpital Rivière-des-Prairies,
7070, boul. Perras,
Montréal, P.Q.
H1E 1A4

Université de Montréal

Service de l'animation culturelle

DIRECTEUR

Fonctions:

Sous la direction générale du directeur des services aux étudiants, le directeur du service d'animation culturelle est responsable, en collaboration avec le comité de gestion de son service, de l'élaboration, la planification, la coordination et l'administration des programmes d'animation du service d'animation culturelle et de l'administration du centre communautaire. Il participe avec les autres directeurs de services à l'établissement des politiques et des objectifs des services aux étudiants offerts à la population universitaire.

Qualifications requises:

Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines ou en administration; expérience de plusieurs années à un poste responsable en administration de programmes d'animation; capacité à communiquer verbalement et par écrit; aptitude à diriger du personnel.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 décembre 1977 au:

Directeur
Service du personnel
Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal, Qué.

CAMPUS DE GRANBY
DU CÉGEP DE SHERBROOKE

PROFESSEURS

TECHNIQUE ADMINISTRATIVE:
Un (1) à temps complet, comptabilité.
En droit, 3 heures semaine.
Publicité, 3 heures semaine.
Principe administratif, 3 heures semaine.
Comptabilité, 3 heures semaine.
Comptabilité par fond, 3 heures semaine.
Contrôle interne, 3 heures semaine.
Marketing II, 3 heures semaines.
Administration, 3 heures semaine.
Micro économique, 6 heures semaine.

Philosophie, 6 heures par semaine.
Mathématiques, 10 heures semaine.
Chimie: 3 heures semaine.
Biologie, 3 heures semaine.

HISTOIRE:
Un (1) temps complet Histoire U.S.A. et du Québec.

PSYCHOLOGIE:
Psychogenèse II, 6 heures semaine.

TECHNIQUE TOURISTIQUE:
Socio-économie du tourisme II, 6 heures semaine.
Animation tourisme, 3 heures semaine.
Socio-économie du tourisme I, 3 heures semaine.
Organisation Hôtelière, 3 heures semaine.

ARTS ET LETTRES:
Histoire de l'art, 3 heures semaine.

ANGLAIS:
Anglais des affaires, 3 heures semaine.

FRANÇAIS:
Linguistique: 9 heures semaine.
Roman Québécois, 3 heures semaine.
L'art de la communication orale, 3 heures semaine.

Toute personne intéressée à l'un de ces postes, est priée de faire parvenir immédiatement, son curriculum vitae à:

M. Michel Boisclair
Agent de gestion de personnel
Campus de Granby
50, rue St-Joseph
J2G 6T6

Prière de confirmer votre candidature par téléphone à **514-372-6614.**

CHEF DE SERVICE
SERVICE DE PHYSIOTHÉRAPIE

Nature de la fonction:
Coordonner et contrôler les activités relatives aux exercices, aux moyens physiques et à la thérapie manuelle dans le but d'assurer à des bénéficiaires le traitement de réadaptation prescrit.
Coordonner et contrôler toutes activités administratives par le Centre Hospitalier.

Scolarité:
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle spécialisé en physiothérapie ou l'équivalent.
Expérience de travail: 1 an et 6 mois.
Expérience de gestion: 6 mois
Salaire: Tel que définit par le M.A.S.
Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Service du Personnel
a/s Directeur du Personnel
Centre Hospitalier de Lachine
650, 16ième Avenue
Lachine, H8S 3N5

JEUNESSE CANADA MONDE est à la recherche d' **AGENTS DE GROUPE** pour son prochain programme d'échange avec des pays du tiers-monde.

L'organisme
Jeunesse Canada Monde est un programme d'échange international et d'éducation sur le développement. Les objectifs en sont de promouvoir la compréhension et l'appréciation du développement international et de susciter une conscience plus profonde du rôle et de la place des jeunes dans le monde.

La tâche
L'agent de groupe travaille de concert avec son homologue du pays d'échange. Ensemble, ils sont responsables de la démarche pédagogique et des besoins matériels et psychologiques d'un groupe composé d'une quinzaine (15) de jeunes de 17 à 20 ans, Canadiens et Étrangers. Le travail s'effectuera au Canada et dans un des pays d'échange qui participent au programme.

Les qualifications
— formation universitaire en sciences humaines;
— expérience en éducation ou en animation avec jeunes du groupe d'âge concerné. Une expérience pertinente pourra suppléer à l'absence de diplôme universitaire;
— expérience et connaissance du développement international et communautaire;
— leadership, flexibilité et maturité;
— bilingue, trilingue pour l'Amérique Latine;
— aptitudes en administration;
— en mesure de quitter seul son milieu habituel pour une période de 10 à 12 mois;
— de préférence entre 23 et 35 ans;

Le contrat
D'une durée de 10 mois à raison de $600 par mois, commençant en mai ou en juillet. De plus, durant tout le programme, les frais de logement, de nourriture et de transport sont assumés par Jeunesse Canada Monde.

Date limite:
— 31 janvier 1978.
Pour recevoir les formulaires de demande d'emploi, adressez-vous à:

Jeunesse Canada Monde
Bureau Régional du Québec
2500, Avenue Pierre-Dupuy
Montréal, Québec
H3C 3R4
tél: 861-9684 (514)

La raffinerie de Texaco à Montréal a une ouverture pour un poste d'

Ingénieur en environnement

Comme ingénieur en environnement de la raffinerie, vous serez responsable pour tout ce qui touche la protection de l'environnement en relation avec l'opération d'un complexe pétrolier d'importance majeure. Votre travail sera orienté vers la conception et l'évaluation de différents programmes afin de rencontrer les objectifs de la compagnie en protection de l'environnement de même que toute législation gouvernementale.

Le salaire offert sera à la mesure de vos qualifications et de votre expérience. Si vous êtes diplômé en génie chimique (membre de l'O.I.Q.), familier avec les aspects techniques et légaux de la protection de l'environnement et bilingue, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, vos exigences salariales et votre numéro de téléphone sous pli confidentiel au:

Superviseur des relations industrielles

TEXACO
TEXACO CANADA LTÉE LTD.
10200 est, rue Notre-Dame
Montréal, Québec H1B 2T7

Agent des achats

La division Arborite, Matériaux de construction Domtar Ltée est à la recherche d'un agent des achats compétent. Le titulaire relèvera du directeur général de la production et il sera responsable des achats de marchandises et de services d'une valeur de plusieurs millions de dollars.

Ce poste saura intéresser les candidats qui possèdent de cinq à dix années d'expérience dans le secteur des achats, dont au moins cinq années au niveau industriel, de préférence auprès d'une entreprise exploitant plusieurs usines. Bien qu'un diplôme universitaire constitue un atout, une compétence confirmée dans le secteur des achats industriels est de toute première importance.

Nous offrons un salaire proportionnel à l'expérience et aux antécédents, un programme complet d'avantages sociaux de même que d'excellentes possibilités d'avancement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Directeur — Services d'emploi
DOMTAR LIMITÉE
B.P. 7210
Montréal, Québec
H3C 3M1

Discrétion assurée.

DOMTAR

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
Office d'Expansion Économique

CHARGÉ DE RECHERCHES
($13,502 - $18,009)
(sujet à révision au 1er décembre 1977)

Nature de l'emploi:
Sous surveillance générale, le titulaire est particulièrement chargé de la préparation d'études, de mémoires et de relevés statistiques au moyen de recherches documentaires relatives au domaine économique ou industriel.

Admissibilité au concours:
Instruction: détenir un diplôme d'études collégiales et avoir acquis certaines connaissances des méthodes de recherches et diffusion de renseignements ou avoir suivi des cours dans le domaine de la technique des communications.

Expérience: un certain nombre d'années d'expérience dans un travail pertinent à la fonction. Une combinaison d'instruction et d'expérience reliée à la nature de l'emploi et jugée suffisante pourra aussi être considérée.

Divers: parler et écrire le français et l'anglais; qualités personnelles appropriées; état physique satisfaisant.

Traitement: Le traitement initial accordé se situera à l'intérieur de l'échelle de traitement attribuée à cet emploi et pourra être déterminé en fonction de la compétence et des années d'expérience pertinente de chaque candidat.

Examens: Des examens écrits et oraux seront tenus afin de déterminer les aptitudes et la compétence des candidats à remplir cet emploi.

Demande d'emploi: Si cet emploi vous intéresse, veuillez vous procurer le formulaire "Demande d'emploi" et nous le retourner dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 28 décembre 1977.

Communauté urbaine de Montréal
Bureau du Personnel
2 Complexe Desjardins
20ième étage
Montréal H5B 1E6

Téléphone: 872-6950
Concours No: 77-1075

Directeur Publicitaire

Marchés Francophones

La Banque de Montréal a tout récemment restructuré sa fonction marketing qui utilise dorénavant une approche novatrice et dynamique créant un impact réel sur le marché.

Nous recherchons un individu, qui par son savoir-faire, saura contribuer de façon tangible à l'établissement des objectifs et des stratégies des campagnes et programmes publicitaires destinés aux marchés francophones.

Professionnel reconnu en publicité, vous êtes bilingue et avez de solides connaissances du fait français au Canada. Depuis votre sortie de l'Université vous avez acquis au moins 3 ans d'expérience au sein d'une agence de publicité, ou dans un service de marketing d'une entreprise de produits de consommation.

Vous êtes totalement familier avec les divers média de communications et votre esprit créateur et analytique allié à votre sens de l'organisation vous permettent de développer et planifier des campagnes publicitaires bien adaptées à nos besoins.

Si vous recherchez un défi et une rémunération à la mesure de vos talents, en plus d'excellents bénéfices sociaux, faites-nous parvenir votre curriculum vitae détaillé au:

Coordonnateur de l'Embauche, Services Bancaires Domestiques, Banque de Montréal, First Canadian Place, Toronto, Ontario M5V 1A1

La Premiere Banque Canadienne
Banque de Montréal

TECHNICIENS SENIORS
Jusqu'à $25,000.

CANATOM LTÉE, une entreprise d'experts-conseils en énergie nucléaire, réalise présentement plusieurs projets d'envergure qui nécessitent l'embauche de personnel qualifié dans les disciplines suivantes:

ÉLECTRICITÉ

Le travail consiste en la conception et la préparation des dessins et des listes de matériel pour la mise en terre, l'éclairage, les étagères à cables, la distribution de puissance, le câblage et les schémas des circuits de commande.

Contrôle et instrumentation (Automatisme)

Le travail consiste en la conception et la préparation des schémas de principe et des circuits de commande, des dessins d'implantation et des détails de montage.

Vous possédez un minimum de dix (10) années d'expérience diversifiée dans l'industrie pétro-chimique ou les centrales d'énergie de préférence. Vous recherchez un employeur qui, en plus d'un salaire compétitif et d'une gamme complète d'avantages sociaux, offre une participation aux profits. Vous désirez un nouveau défi dans un milieu de travail qui met en valeur l'esprit d'équipe et l'effort individuel.

Toute candidature est traitée confidentiellement.

Marthe Lattinville
Service du Personnel
CANATOM LTÉE
740 Notre-Dame ouest
Montréal, Québec
H3C 3X6
Tél.: (514) 879-4829

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES WINDSOR-RICHMOND

LE C.L.S.C. WINDSOR-RICHMOND recherche

UN(E) TRAVAILLEUR(EUSE) SOCIAL PROFESSIONNEL(LE)

Fonctions:
— participer aux consultations et analyses nécessaires à la mise à jour du dossier socio-sanitaire, décrivant les besoins et ressources du territoire,
— à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire, participer à l'élaboration des programmes de services à la population,
— participer à la gestion et à l'évaluation des programmes,
— participer à l'évaluation de la qualité des actes professionnels,
— aider les gens à trouver une solution à leurs problèmes en effectuant sur place ou à l'extérieur des entrevues de consultation sociale auprès d'individus ou de groupes, en informant, orientant ou en mobilisant d'autres ressources,
— faire la relance auprès des usagers,
— établir des modes de collaboration quotidiens avec les autres ressources du réseau,
— tenir à jour les dossiers et statistiques nécessaires.

Exigences:
— détenir un diplôme universitaire de premier cycle en service social,
— posséder au moins 3 ans d'expérience pertinente,
— être intéressé aux activités communautaires,
— posséder des habilités pour l'analyse et la conception,
— être capable de fonctionner en équipe multidisciplinaire,
— disponibilité à court terme.
La connaissance du secteur Windsor-Richmond et de la langue anglaise sont des atouts.

Traitement:
Selon les normes du réseau des affaires sociales.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er janvier 1978 à:

Pierre Lalande
Directeur Général
C.L.S.C. Windsor-Richmond
746 Principale Nord
B.P. 698
RICHMOND, Québec
J0B 2H0
Tél.: 819-826-3781

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23 et 25

BMR
COMPTABLE

Pour le siège social d'un groupe de détaillants indépendants de matériaux de construction.

Le candidat doit posséder au moins 5 ans d'expérience et avoir une connaissance des matériaux de construction, être C.A. ou C.G.A. de préférence. Salaire selon expérience.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae à:

Monsieur Aimé Savard,
contrôleur,
CENTRES B.M.R. INC.,
2375, de la Province,
Longueuil, Qué.
J4G 1G3

Borg Conseils en Publicité

DIRECTEUR ARTISTIQUE

Conception originale et excellence dans l'exécution: c'est ce que nous rechercherons chez le candidat bilingue qui aimerait s'intégrer à une équipe jeune, dynamique et agressive se spécialisant en publicité pharmaceutique. Nous sommes en plein centre-ville, et le poste est ouvert aux hommes comme aux femmes.

Téléphonez à Robin,
285-1216

DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE

La Compagnie Price Limitée est à la recherche d'un candidat possédant une connaissance approfondie du domaine de la prévention des accidents.

La tâche

Planifier, coordonner et diriger un programme de sécurité industrielle pour quatre usines de pâtes et papiers, deux exploitations forestières et trois scieries.

Le candidat

— Possède quelques années d'expérience dans la prévention des accidents.
— Possède une excellente connaissance de la Loi des établissements industriels et commerciaux et de la Loi des accidents du travail.
— De préférence a oeuvré quelques années au sein du gouvernement dans le service d'inspection technique.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae à:

La Compagnie Price Limitée
Service du Personnel
B.P. 580
Québec, G1R 4S1

AGENT, PROTECTION DES ACTIFS ET STATISTIQUES

Entreprise:

La Fédération des coopératives agricoles du Québec opérant des établissements dans la plupart des régions de la province.

La fonction:

Sous l'autorité du directeur de service, calcule et contrôle les paiements et réclamations en matière d'impôt fédéral et provincial sur les ventes au détail, les carburants, les produits pétroliers; en matière de taxes municipales, scolaires, d'eau et d'affaires et en matière de permis divers; étudie, en collaboration avec le procureur, toutes les conventions commerciales et baux à rédiger ou à négocier; collabore à la préparation et au règlement de réclamations d'assurance et s'assure de l'encaissement des pertes par suite d'incendies, d'accidents, de responsabilités ou de détournements.

Le candidat:

Il possède un diplôme de niveau secondaire et une expérience pratique de quatre ou cinq ans lui permettant de comprendre les principes et les techniques de la comptabilité, de l'assurance, de l'impôt des corporations et de la statistique. Il est bilingue et désire un poste offrant un important défi à relever et des chances d'avancement intéressantes.

L'HÔPITAL DE LANAUDIÈRE

recherche les services d'un

CHEF DE SERVICE
DE DIVISION DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
(POSTE CADRE)

Fonction:

Personne qui, sous l'autorité du chef de service de diététique, coordonne et surveille la préparation et la distribution des aliments, adopte et vérifie le menu des malades à l'aide d'un guide et exécute les compilations requises. Elle peut enseigner certaines techniques de travail aux employés du service. Elle prépare les horaires de travail, les distributions des tâches des employés chargés de la production et de la distribution et en contrôle l'exécution. Elle participe au contrôle des stocks et au maintien de l'inventaire approprié des denrées alimentaires. Elle participe également au contrôle de la qualité et de la quantité des aliments.

Qualifications requises:

— Diplôme de niveau collégial en techniques de diététique
— Expérience pertinente

Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 décembre 1977 au:

Directeur du Personnel
Hôpital De Lanaudière
1000, Boul. Ste-Anne
Joliette, Qué.
J6E 5B5

Le Collège Édouard-Montpetit requiert les services d'un professeur à temps partiel pour les cours offerts à l'enseignement régulier.

INFORMATIQUE

CONCOURS 77-A-123

No de cours: 420-111, 911, 621
Statut du poste: Temps partiel avec charge complète d'enseignement
Entrée en fonction: le 3 janvier 1978
Durée d'emploi: Session hiver 78 seulement

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Bach. en mathématiques ou informatique.
— Connaissance du COBOL - INTEL 80/80, PMS d'IBM
— Expérience dans l'enseignement de l'informatique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 22 décembre 1977 au:

SERVICE DU PERSONNEL
a/s Robert Laforest
945, Chemin Chambly
Longueuil, Québec
J4H 3M6

GÉOGRAPHIE-CARTOGRAPHIE
POSTE À MONTRÉAL

Fonctions:

- Concevoir et mettre en oeuvre la production cartographique associée à des analyses socio-économiques, des études d'aménagement du territoire et d'impact sur l'environnement.

Exigences:

- Baccalauréat en géographie.
- Minimum de trois (3) ans d'expérience pertinente.
- Familiarité avec les techniques de reproduction cartographique et procédés d'impression.
- Connaissance des principales sources et fournisseurs de documents de base.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible à l'adresse suivante, ou communiquer avec Jacques Marin, poste 158.

Division - Recrutement
Groupe Lavalin
1130 Ouest rue Sherbrooke, 10ième étage
Montréal, Québec, H3A 2N5
Tél: (514) 288-1740

Le Collège de Jonquière
du Collège Régional
du Saguenay Lac St-Jean

PROFESSEURS
Janvier 1978

TECHNIQUES DE LA DOCUMENTATION

Qualification: Diplôme universitaire en bibliothéconomie.

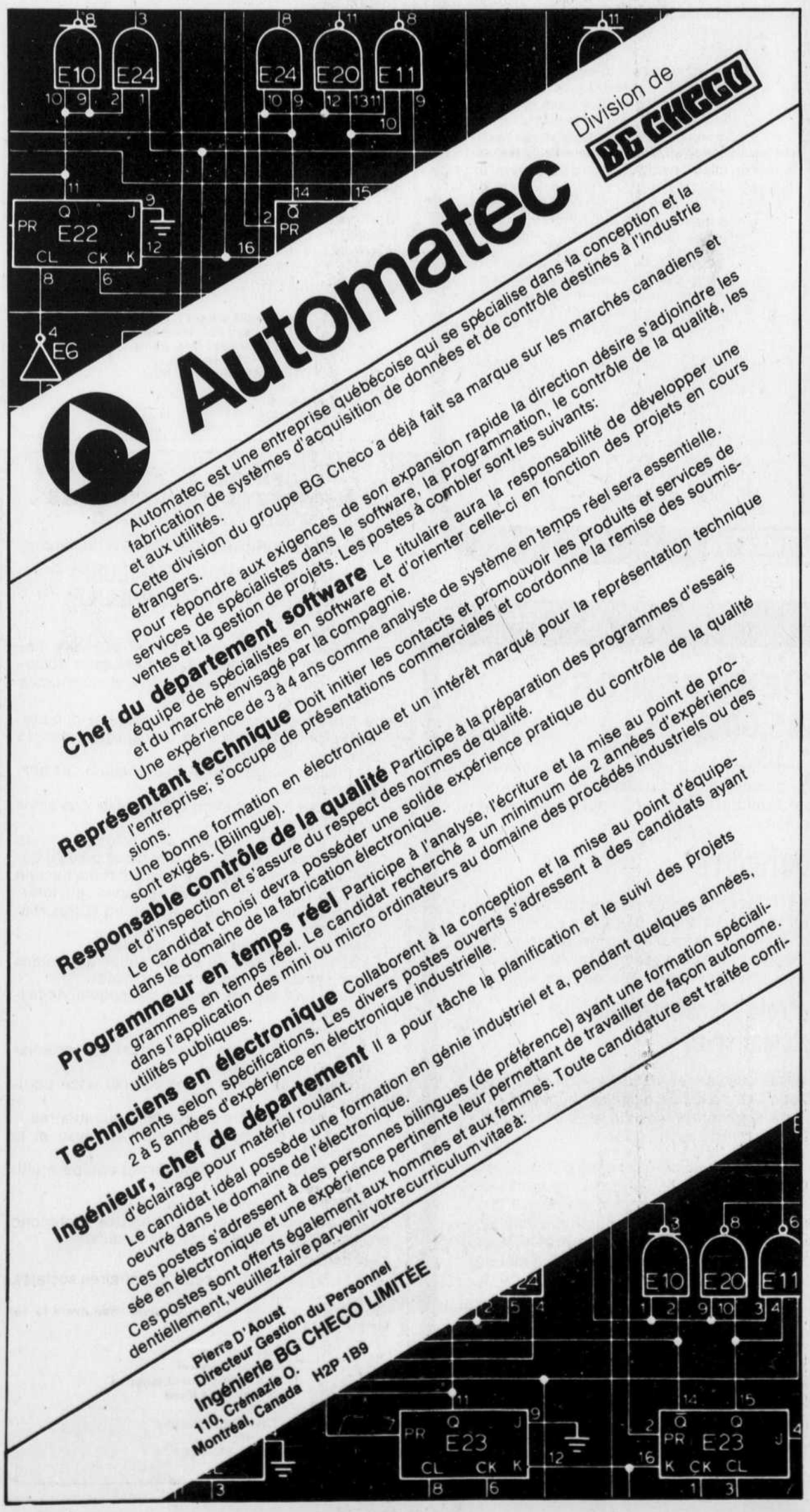
MÉCANIQUE DU BÂTIMENT

Tâche: Le candidat devra être capable d'enseigner la conception et la mise en plan dans au moins trois des disciplines suivantes: chauffage, plomberie, ventilation, climatisation, réfrigération, contrôles pneumatiques et électriques, prévention incendie.

Qualifications: Diplôme en génie industriel ou diplôme collégial en mécanique du bâtiment.
Le candidat devra avoir quelques années d'expérience sur des projets de mécanique du bâtiment.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 19 décembre 1977 inclusivement au:

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Collège de Jonquière
65, rue St-Hubert
Jonquière



Automatec est une entreprise québécoise qui se spécialise dans la conception et la fabrication de systèmes d'acquisition de données et de contrôle destinés à l'industrie et aux utilités.

Cette division du groupe BG Checo a déjà fait sa marque sur les marchés canadiens et étrangers.

Pour répondre aux exigences de son expansion rapide la direction désire s'adjoindre les services de spécialistes dans le software, la programmation, le contrôle de la qualité, les ventes et la gestion de projets. Les postes à combler sont les suivants:

Chef du département software Le titulaire aura la responsabilité de développer une équipe de spécialistes en software et d'orienter celle-ci en fonction des projets en cours et du marché envisagé par la compagnie.
Une expérience de 3 à 4 ans comme analyste de système en temps réel sera essentielle.

Représentant technique Doit initier les contacts et promouvoir les produits et services de l'entreprise; s'occupe de présentations commerciales et coordonne la remise des soumissions.
Une bonne formation en électronique et un intérêt marqué pour la représentation technique sont exigés. (Bilingue).

Responsable contrôle de la qualité Participe à la préparation des programmes d'essais et d'inspection et s'assure du respect des normes de qualité.
Le candidat choisi devra posséder une solide expérience pratique du contrôle de la qualité dans le domaine de la fabrication électronique.

Programmeur en temps réel Participe à l'analyse, l'écriture et la mise au point de programmes en temps réel. Le candidat recherché a un minimum de 2 années d'expérience dans l'application des mini ou micro ordinateurs au domaine des procédés industriels ou des utilités publiques.

Techniciens en électronique Collaborent à la conception et la mise au point d'équipements selon spécifications. Les divers postes ouverts s'adressent à des candidats ayant 2 à 5 années d'expérience en électronique industrielle.

Ingénieur, chef de département Il a pour tâche la planification et le suivi des projets d'éclairage pour matériel roulant.
Le candidat idéal possède une formation en génie industriel et a, pendant quelques années, oeuvré dans le domaine de l'électronique.
Ces postes s'adressent à des personnes bilingues (de préférence) ayant une formation spécialisée en électronique et une expérience pertinente leur permettant de travailler de façon autonome.
Ces postes sont offerts également aux hommes et aux femmes. Toute candidature est traitée confidentiellement, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Pierre D'Aoust
Directeur Gestion du Personnel
Ingénierie BG CHECO LIMITÉE
110, Crémazie O.
Montréal, Canada H2P 1B9

Hydro-Québec
Direction Embauchage
Case postale 6106
Montréal, Québec

SPÉCIALISTE EN INFORMATIQUE

CONCOURS: 77-0832-J-1

Suite à une récente restructuration, la direction Informatique sera dans les semaines à venir, à la recherche de spécialistes:
— Analystes en exploitation des ordinateurs (I.B.M.)
— Analystes-programmeurs en informatique de gestion.
— Programmeur avec connaissance des langages COBOL, ASSEMBLER, FORTRAN.

Exigences:

— Les candidats devront détenir une formation universitaire ou collégiale en informatique.
— Posséder une expérience pertinente serait un atout.
— Certains de ces postes étant temporaires (de 3 à 6 mois), les personnes qui postulent devront donc indiquer si elles sont aussi intéressées par ce genre d'emploi.

Lieu de travail: Montréal

CONCEPTEUR DE SYSTÈMES

CONCOURS: 77-0886-11-J-1

Objectif:

Développer des systèmes informatiques en matière de gestion d'équipement électronique.

Fonctions:

— Étudier les besoins, formuler des propositions de solutions et faire les recommandations appropriées.
— Élaborer les spécifications et concevoir les systèmes.
— Planifier le développement du système et surveiller la programmation et l'implantation.
— Veillez à l'entretien adéquat des systèmes ainsi qu'à la qualité des mécanismes d'exploitation.
— Définir les objectifs pour le développement des systèmes.

Exigences:

— Posséder une formation de bachelier en informatique (ou l'équivalent).
— Avoir une vaste expérience (minimum de 5 ans) dans le domaine.
— Connaître au moins les principaux langages de gestion: Cobol, Mark IV, etc.
— Avoir l'esprit de groupe et pouvoir communiquer aisément avec les programmeurs et analystes-programmeurs ainsi qu'avec les usagers, soit: ingénieurs et techniciens.
— Parler et lire le français correctement.

Lieu de travail: Montréal

N.B.: Les candidats (es) intéressés (es) sont priées (es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible en mentionnant leur numéro d'assurance sociale ainsi que le numéro du concours avant le 28 décembre 1977.

LE CENTRE HOSPITALIER ST-CHARLES-BORROMÉE
REQUIERT LES SERVICES D'UNE

PERSONNE RESPONSABLE

de sa division diététothérapie.

Fonctions:

Coordonne et contrôle les activités relatives à l'élaboration des menus diététiques dans le but d'assurer aux bénéficiaires une alimentation thérapeutique et équilibrée. Assiste la responsable du Service de diététique dans l'élaboration des projets spéciaux.

Exigences:

Diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en sciences de la santé (diététique) ou l'équivalent. Deux (2) années d'expérience.

Salaire:

Selon les normes du M.A.S.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae au plus tard le 21 décembre prochain au:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier Saint-Charles Borromée
66 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N3

LES ÉTABLISSEMENTS DU GENTILHOMME INC.
(Centre de formation au travail / Ex-détenu)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS

— Sous l'autorité du conseil d'administration, il planifie, coordonne et contrôle les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services en égard à la vocation de l'établissement et de répondre à leurs besoins.

EXIGENCES

— Être détenteur d'un diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en sciences de l'administration ou l'équivalent et trois (3) années d'expérience pertinente dont deux (2) années d'expérience de gestion d'une unité administrative diversifiée dont l'effectif est relativement nombreux et qui exige une planification, organisation et une coordination adéquates.

TRAITEMENT

— Selon expérience.

CONCOURS

— *Faites parvenir votre curriculum vitae à la* **Corporation des Établissements du Gentilhomme Inc., 400 Avenue des Rocheuses, Beauport, G1C 4N2.**

À l'attention de **Monsieur Maurice Perron.**

"Electro Musica" remporte 2 médailles

QUEBEC (PC) — Une entreprise de Charlesbourg, en banlieue de Québec, vient de remporter deux médailles en Europe pour l'invention d'un appareil électronique facilitant l'apprentissage et l'enseignement de la musique.

La firme Production Collin et Frères Inc. a l'intention d'entreprendre au début de 1978 la fabrication de cet appareil, qui a remporté la médaille vermeille lors du 6e Salon international des inventions, à Genève, et la médaille d'or au Salon des inventions 1977, à Bruxelles.

Appelé "Electro Musica", ce système est le fruit de dix années de recherches.

Selon ses inventeurs, c'est le seul appareil électronique au monde conçu dans le but de permettre à celui qui ne connaît pas la musique d'apprendre très rapidement sur l'instrument de son choix, l'harmonie, la théorie et le système international d'accords chiffrés.

L'appareil, qui ressemble à une calculatrice, mesure environ dix pouces de longueur sur huit pouces de profondeur.

Il peut conserver en mémoire plus de 1,500 accords chiffrés et il est possible de rappeler un par un n'importe quel de ces accords sur un simple toucher du doigt.



Une citoyenne de Houston est réconfortée par des amis, après avoir été blessée au cours d'une tornade qui a balayé une partie du Texas hier. Une personne y a perdu la vie et plusieurs autres ont subi des blessures.
(Téléphoto AP)

des quatre coins du MONDE

L'étoile de Bethléem confirmée

LONDRES (AFP) — L'apparition historique de l'étoile de Bethléem est confirmée par des recueils d'astronomie anciens publiés en Chine et en Corée, vient de révéler une équipe d'astronomes anglais et néo-zélandais. Dans une étude publiée à Londres, ils déclarent que la description donnée par les textes chinois et coréens semble indiquer que l'étoile de Bethléem était en fait une "nova", c'est-à-dire une étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nouvelle. L'équipe conclut néanmoins qu'il n'existe aucune preuve d'une quelconque relation entre l'apparition d'une nova dans le ciel de l'Orient et la naissance du Christ.

L'Europe protège les oiseaux

BRUXELLES (AFP) — Les ministres de l'Environnement des "Neuf" ont décidé de prendre des mesures en Europe pour protéger toutes les espèces d'oiseaux vivant à l'état sauvage. Ces mesures limitent à 70 le nombre des oiseaux pouvant être chassés et interdisent certaines méthodes ancestrales de chasse, telles que la chasse au filet, au collet et aux appelants. Les ministres ont prévu la mise en place de zones de refuge pour les oiseaux migrateurs et des mesures de protection spéciale de l'habitat des oiseaux sauvages. Cependant, un problème reste en suspens: la limite stricte des espèces commercialisables (gibier à plumes).

Une essence moins polluante

STOCKHOLM (AFP) — Plusieurs entreprises suédoises travaillent actuellement à la mise au point d'une essence sans plomb moins polluante et espèrent pouvoir présenter le nouveau carburant dans un an ou deux. La coopérative de distribution pétrolière O.K. et le constructeur automobile Saab-Scania ont, avec le concours de la direction du développement technique suédoise, réussi à fabriquer un additif qui a les mêmes propriétés que le plomb sans en avoir les effets polluants sur l'environnement. Des brevets d'invention ont déjà été déposés, mais une série d'analyses et d'expériences restent à faire avant de commercialiser le produit.

Le Concorde pas trop bruyant

WASHINGTON (Reuter) — Un rapport du gouvernement américain révèle que le Concorde s'est révélé à l'expérience moins bruyant qu'on le craignait, durant ses atterrissages et décollages à l'aéroport Kennedy de New York. L'administration révèle que durant les 23 vols commerciaux effectués par Air France et British Airways, le niveau sonore enregistré a été inférieur aux normes fixées par l'aéroport Kennedy, soit en moyenne 96,7 decibels à environ 5 km de la piste et 95,8 decibels à environ 8 km de la piste. L'aéroport Kennedy a fixé à 112 decibels la limite maximum du bruit acceptable.

Des requins trop gourmands

EILATH (AFP) — Les pêcheurs sous-marins et les baigneurs risquent de servir d'appât aux requins de la mer Rouge, affirment certains experts israéliens de la région d'Eilath. La réouverture du canal de Suez et l'augmentation du trafic en mer Rouge ont en effet multiplié le nombre des squales, et celui des pêcheurs de requins. Pour les attirer, ceux-ci leur fournissent de la viande fraîche, ce qui, selon certains experts, les rend de plus en plus agressifs et de plus en plus gourmands.

Record de disc-jockey

COPENHAGUE (AFP) — Le record mondial de disc-jockey a été battu par le Danois Michael Lage Rasmussen, qui depuis plus de 800 heures fait tourner des disques sur son électrophone, a révélé son gérant à Copenhague. Le précédent record avait été établi en 1975 aux USA par l'Américain Mark Godelmann, qui avait tourné et retourné les disques pendant exactement 800 heures. A moins d'un abandon, Rasmussen devrait dépasser les 900 heures vers la fin de la semaine, battant ainsi le Britannique John James.

Nouveau musée de l'Acropole

ATHÈNES (AFP) — Une équipe gréco-française a gagné le concours d'architecture sur le projet de construction du nouveau musée de l'Acropole, à quelques centaines de mètres de la "colline sacrée" d'Athènes, en remportant le troisième prix. Le premier et le deuxième prix n'ont pas été décernés. L'équipe, composée des architectes grecs Maria Kandreviotou et Dimitri Avgoustino et du Français Pierre Raoux, a proposé dans son projet la création d'une petite colline copiée sur celle de l'Acropole et où sera créé un complexe de musée à l'intérieur duquel les monuments seraient mis en valeur et où les visiteurs se promèneraient et vivraient à côté des trésors artistiques.

Un comité recommande des normes plus strictes pour les sondages

QUÉBEC (PC) — Un comité de sondages recommande au gouvernement Lévesque d'interdire de publier de nouveaux résultats de sondages d'opinion pendant la semaine qui précède soit une élection, soit un référendum.

Cette interdiction ne saurait cependant empêcher en rien la diffusion de commentaires critiques sur les enquêtes déjà diffusées au Québec.

Cette suggestion figure dans un mémoire remis au ministre responsable de la Réforme parlementaire et électorale, M. Robert Burns, par le comité formé de représentants de la Société canadienne de sciences politiques et de l'Association canadienne des anthropologues et sociologues de langue française.

Le mandat du comité était de: 1- analyser l'effet de la publication des sondages d'opinion publique sur les élections et les référendums et établir une politique à cet égard; 2- établir les normes méthodologiques et éthiques auxquelles la réalisation et la diffusion des sondages devraient se conformer; 3- entrer en rapport avec les medias pour faire connaître ces normes et offrir ses services; 4- remplir son rôle d'évaluation en faisant des commentaires sur la qualité des sondages au moment de leur publication et sur les interprétations auxquelles ils donnent lieu.

Les auteurs de l'étude formulent d'autres recommandations ayant trait à la diffusion publique des sondages à leur dépôt légal.

Au sujet de la diffusion publique, il est recommandé que soient publiés le ou les noms des personnes ou organismes qui ont commandité l'enquête et que des informations soient données sur la nature de l'échantillonnage, sur le type de la sélection, sur le nombre de questionnaires effectivement complétés et le taux de réponse, et ainsi de suite sur tout le processus de l'échantillonnage.

Par ailleurs, toutes ces recommandations, si elles étaient appliquées, ne sauraient garantir la valeur de chaque enquête, selon le comité.

Pour y parvenir, précise-t-il, et afin que le public soit en mesure d'évaluer de façon plus détaillée la valeur scientifique des sondages qui lui sont soumis par les médias, il faudrait que l'ensemble des documents relatifs à une enquête par sondage soit déposé légalement et que le public y ait accès.

A cette fin, le comité recommande ce qui suit: que le ou les questionnaires complets dans leurs diverses versions linguistiques, et dans leurs versions courte et longue s'il y a lieu, soit déposé publiquement pour l'ensemble de l'enquête ainsi qu'une description complète et détaillée de la procédure d'échantillonnage, notamment.

Le gouvernement s'inspirera de cette étude, la seule à lui être parvenue jusqu'à ce moment, pour élaborer un projet de loi sur la règlementation des sondages d'opinion avant une consultation populaire.

Eux + vous= nous

OXFAM

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Voir autres Carrières et Professions, en pages 22, 23 et 24

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

Un syndicat de la Fonction publique fédérale doit pourvoir un poste de secrétaire exécutif pour la région du Québec. Ce poste comporte l'administration du bureau d'affaires régional, à Montréal. Le secrétaire exécutif devra assurer la représentation du syndicat aux réunions, au palier régional, avec les hauts fonctionnaires du ministère et il devra dispenser des conseils d'ordre technique aux dirigeants élus dans la région. Il sera appelé, à l'occasion, à représenter les membres qui interjettent appel ou qui déposent des griefs comme à s'acquitter d'autres fonctions connexes.

Les candidats seront des diplômés d'université qui compteront au moins deux années d'expérience connexe ou des diplômés d'école secondaire qui compteront quatre années d'expérience connexe. Traitement de $22,695 à $25,473 par année (taux présentement renégociés) et avantages sociaux comparables à ceux dont bénéficient les employés de la Fonction publique fédérale. Les candidats doivent posséder les deux langues officielles.

Faire tenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae, au plus tard le 6 janvier 1978, à

Le Devoir
Dossier 2827
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

"PAVILLON SACRÉ-COEUR
à Cowansville

Recherche 2 éducateurs (trices) pour travailler auprès d'enfants mésadaptés sociaux affectifs (de 9 à 14 ans).

Faire parvenir curriculum vitae à :

M. Yves Dubois, C.P. 195
Cowansville, Qué.

COMPTABLE

Fonction:
Le candidat sera responsable d'administrer les systèmes comptables de l'entreprise sous la direction du chef comptable, incluant la préparation des budgets, des états financiers, des rapports d'impôts et de taxes.
Il devra diriger et coordonner les travaux des employés des comptes payables et du département de la paye.

Qualification:
Le candidat devra posséder de préférence son baccalauréat, option comptabilité ou son C.G.A. avec un minimum de 4 ans d'expérience en comptabilité générale dans une industrie manufacturière. Il devra être bilingue, avoir un sens pratique, systématique et ordonné.

Traitement:
Sujet à discussion. Le candidat doit être disposé à être relocalisé.

Ce poste est également ouvert aux femmes.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Directeur du Personnel,
Drummond Business Forms Limitée,
189 St-Henri,
Drummondville, Québec J2C 2H4

INFORMATIQUE
POSTES IMMÉDIATEMENT DISPONIBLES POUR:

PROGRAMMEUR/ANALYSTE
- 5 ans d'exp., 360/DOS, COBOL $23K
- 4 ans d'exp., S/3, RPGII $20K
- 3 ans d'exp., IBM OS, PL/1 ..... $20K
- 3 ans d'exp., DOS/VS, COBOL, centre-ville $19K
- 2 ans d'exp., BURROUGHS, COBOL $17K
- 2 ans d'exp., IBM OS, ASSEMBLEUR $16K
- 1 an d'exp., H2000, COBOL $14K

DIVERS
- GÉRANT DE SUCCURSALE, bureau de services ..... OUVERT
- LOGICIEL, 2 ans d'exp., MINI, ASSEMBLEUR ..... OUVERT
- GÉRANT DE DÉVELOPPEMENT, expérience sur mini ..... OUVERT
- LOGICIEL, OS/VS, TCAM, etc. $24K
- ANALYSTE, DOS/VS, applications commerciales $19K
- TECHNICIEN, 1 an d'expérience sur terminaux $12K

Appelez Michèle Dufour à 844-3454 ou faire parvenir votre résumé à:

SYSTEMATIX PERSONNEL INC.
388 ST-JACQUES O.
MONTRÉAL, P.Q. H2Y 1S1

Avocat

L'Office de la construction du Québec est actuellement à la recherche d'un avocat pour son service du Contentieux.

Responsabilités:
Prépare et plaide devant les tribunaux les causes civiles et pénales intentées par l'Office de la construction du Québec.

Qualifications:
Être licencié en droit et membre en règle du Barreau;
Être (si possible) familier avec la législation touchant l'industrie de la construction;
Connaître les exigences et les rouages administratifs des tribunaux civils et pénaux;
Avoir 3 ans d'expérience en plaidoirie, en droit statutaire ou criminel.

Rémunération:
Ce poste intéresse les personnes dont le revenu annuel se situe aux environs de $20,000.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

OCQ
Service du Personnel
Office de la construction du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec
H3R 2G3

Burroughs

MARKETING

La croissance constante de Burroughs Business Machines, Ltd l'oblige à augmenter son équipe de vente.

FONCTION:
Conseiller les clients - présents et futurs - résoudre leurs problèmes administratifs par l'utilisation d'ordinateurs de différentes tailles.

QUALIFICATIONS:
— Ambition, enthousiasme et sincérité.
— Degré universitaire - sciences administratives, génie - science de l'informatique.
— Désir et disponibilité à assumer des responsabilités.
— Aimer le travail en équipe.
— Connaissance fondamentale de la comptabilité - être bilingue.

RÉMUNÉRATIONS:
— Selon vos qualifications.
— Salaire, commissions, dépenses, bénéfices marginaux.

Si le défi est à votre taille et que vous désirez faire carrière dans l'industrie la plus dynamique et prometteuse:

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

Burroughs Business Machines Ltd.
a/s Directeur de succursale
2385 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Qué.

Si vous désirez un rendez-vous, veuillez téléphoner à: M.G. Donnelly: 658-5810.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en pages 20 et 21

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que Monsieur JOSEPH GERARD YVES JOHNNY PANTALONI, résidant et domicilié au 9510 de la rue Marseille, en les cité et district de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil, pour un décret changeant son nom de JOSEPH GERARD YVES JOHNNY PANTALONI en celui de JOSEPH GERARD JEAN-YVES PANTALONI.
Montréal, ce 2 décembre 1977

RONALD LAVALLÉE, 18, Principale, St-Joseph-du-Lac, Qué. permis no: M 504714-DA-001, demande à la Commission des Transports du Québec de lui emettre un permis additif dans la région 10, pour transporter de la neige et glace durant la période hivernale 1977-78.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième publication de cet avis
1ère publication: 12 décembre 1977
2e publication: 13 décembre 1977
3e publication: 14 décembre 1977

Avis est donné que Alfred Bouchard, 287 rue St-Joseph, Chambly, P.Q. détenteur du permis no: M507338 D001, demandera à la Commission des Transports du Québec, de lui émettre un permis additif dans la région 10, pour effectuer du transport de neige durant la saison d'hiver.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 14 décembre 1977
2ème parution le 15 décembre 1977
3ème parution le 16 décembre 1977
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205, Est boul. Métropolitain,
St-Léonard, Mtl. P.Q.
Tél. 321-9275.

Avis est donné que S.M.T. (Eastern) Limited, de St-John, New Brunswick, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à interchanger ses autobus avec ceux de VOYAGEUR INC. sur le service Edmunston/Montréal et retour de cette dernière, de manière à fournir un service direct entre Halifax et Montréal sans transbordement de passagers et de bagages.
Toute personne intéressée peut faire opposition à cette demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication du présent avis.
1ère publication: 14 décembre 1977.
2ème publication: 15 décembre 1977.
3ème publication: 16 décembre 1977.
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur de la requérante.

Avis est donné que: Marcel Locas, 265, 1er Avenue, Terrebonne, cté. Terrebonne, P.Q. détenteur du permis no: M503208 D005, catégorie entrepreneur, région 6, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de transférer son permis à Aurel ST-Denis, 325, 3ème Boulevard, St-Jérôme, Cté. Terrebonne, P.Q. catégorie Entrepreneur, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 12 décembre 1977
2ième parution le 13 décembre 1977
3ième parution le 14 décembre 1977
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205 Boul. Métropolitain Est, St. Léonard, Mtl. P.Q.
321-9275

DRUMDOECAN LIMITED
Avis est donné par les présentes que M. John A. A. Swift dépose au Secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de révoquer la dissolution de la charte de "DRUMDOECAN LIMITED".
MONTRÉAL, ce 8 décembre 1977.
LES PROCUREURS DES REQUÉRANTS,
COLBY RIOUX DEMERS SWIFT & SMILEY.

"Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 17 novembre 1977 par lequel FUREENBOND BROKERS (MTL) LTD. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 21 novembre 1977 sous le numéro 2831372.
Banque de Montréal, le 8e jour de décembre 1977."

AVIS DE LA DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE
PRENEZ AVIS que la corporation "COLLÈGE ST-DENIS INC." demandera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives, la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, ce 7 décembre 1977.
Procureurs de la Corporation "Collège St-Denis Inc."

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
Prenez avis que le Bureau des Tarifs du Québec Inc. a été, par la décision MCR-4118-TF de la Commission, exécutoire le 30 novembre 1977, autorisé à augmenter de 5% ses tarifs sur les items suivants:
DIVISION DES REVENUS POUR TRAFIC INTERNATIONAL
Tous les items d'aluminium minimum 42,000 lbs seulement;
Tous les items de papier journal minimum 40,000 lbs seulement;
Tous les items d'Asbestos minimum 88,000 lbs seulement.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.
1ère publication: 12 décembre 1977
2ème publication: 13 décembre 1977
3ème publication: 14 décembre 1977

Avis est donné que: HENRI ROCHON SYNDIC, 48, ouest rue De Martigny, St-Jérôme, Cté Terrebonne, P.Q. es-qualité de syndic dans la faillite de Félix Renaud, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer le permis no: M502742 D001, catégorie Artisan, région 6, antérieurement détenu par Félix Renaud, 147 rue St-Pierre, Ste-Thérèse, Cté Terrebonne, P.Q. catégorie Artisan, région 6, en faveur de Simon Bélec, 222 rue Turgeon, Ste-Thérèse, Cté Terrebonne, P.Q. catégorie Artisan, région 6, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 14 décembre 1977
2ième parution le 15 décembre 1977
3ème parution le 16 décembre 1977
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE
5205 Est, boul. Métropolitain,
St-Léonard, Mtl. P.Q.
321-9275.

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que MACHINERIES FAUCHER INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Drummond a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 17ième jour du mois d'octobre 1977 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Drummond le 2ième jour du mois de novembre 1977 sous le numéro 234261.
Daté à Montréal ce 5ième jour du mois de décembre 1977.
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

M. Gérard Beauchemin M 500651, demande à la Commission des Transports du Québec de lui émettre un permis additionnel dans la région 10, pour le transport de la neige, durant une période de 192 jours.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication de cet avis.
Luc Boulanger
Procureur du requérant
1000 de Serigny
suite 530, Longueuil
1ère publication: 12 décembre 1977
2e publication: 13 décembre 1977
3e publication: 14 décembre 1977

Avis est donné que, Fernand Desautels, 829, Tracy, Chambly, P.Q. détenteur du permis M505853 D001, demande à la Commission des Transports du Québec, de lui émettre un permis additif dans la région 10, pour le transport de la neige, pour la saison d'hiver.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 12 déc. 1977
2ème parution le 13 déc. 1977
3ème parution le 14 déc. 1977
SECRÉTARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTEURS DU QUÉBEC LTÉE.
5205 Boul. Métropolitain est,
St.-Léonard, Montréal. H1R 1Z7
Tél. 321-9275

COMMISSIONS DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
Prenez avis que le Bureau des Tarifs du Québec Inc. a été autorisé par décision MCR-4142-TF de la Commission à émettre deux contrats à taux convenus, exécutoire le 30 novembre 1977 pour le transport de bière et retour des contenants vides.
A) Entre Rimouski Transport Ltée et Molson Gaspésie Ltée, Mtl-Rimouski - aller pleins (min. 70,000 lbs) et retour vides (min. 30,000 lbs) = 54cwt.
B) Entre Rimouski Transport Ltée et Jacob Ltée, agent de Brasserie Molson du Québec Ltée, Mtl/Boucherville - Rimouski, taux identiques.
Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.
1ère publication le 12 décembre 1977
2ième publication le 13 décembre 1977
3ième publication le 14 décembre 1977

AVIS
Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de ÉDITIONS BOURGUIGNON INC., avant sa principale place d'affaires en la ville de Outremont, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 4 février 1977, a été enregistré à Montréal le 7 février 1977 sous le numéro 2756344.
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que Monsieur LÉONARD MIMEAULT, homme d'affaires, résidant et domicilié au 1106 rue Orly, à Mont-St-Hilaire, district de St-Hyacinthe, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en Conseil, pour un décret changeant son nom de LÉONARD MIMEAULT à celui de PAUL LEDUC.
MONTRÉAL, ce 9 décembre 1977
Mes TAILLEFER TAILLEFER & PIGEON
Procureurs du Requérant

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
CONSTRUCTION & RÉNOVATION J.P.W. INC.
Corps politique légalement constitué
ayant sa principale place d'affaires
au: 34 De L'Atre, St-Luc, Québec.
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
AVIS est par les présentes donné que CONSTRUCTION & RÉNOVATION J.P.W. INC. la compagnie débitrice a fait cession de ses biens le 8ième jour de décembre 1977 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22ième jour de décembre 1977, à onze heures (11:00) de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, 10 est, rue Notre Dame, Montréal, Québec.
Le 7 décembre 1977.
C.A. MICHAUD - SYNDIC
BUREAU DE:
C.A. MICHAUD - SYNDIC
110 ouest, Place Crémazie, Suite 320,
Montréal, Québec
Tél.: 382-6141

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No 500-02-047894-774
MIVILLE TREMBLAY
Demandeur
C.
FINNLEY ALISTER
et
BERRY OLIVER FRANCIS
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR:
Les défendeurs, Finnley Alister et Berry Oliver Francis, d'adresses inconnues, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis a été laissée, à l'intention de chacun des défendeurs, au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal.
Montréal, le 8 décembre 1977
ARMAND BEAULIEU, GREFFIER
JACQUES DEL VECCHIO & ASSOCIÉS
[illegible] Basemont
Me André Fauteux

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 27 et 28

Notre service d'
ANNONCES CLASSÉES
est assuré par l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
du lundi au vendredi de 9h.15 à 18h.
465-2145
LE DEVOIR JNO

APPARTEMENTS A LOUER APPARTEMENTS A LOUER

Place du
CERCLE
3555, Berri
1½ - 3½ - 4½
Appartement chauffé
Climatisé
Piscine
Saunas
Terrasse
Mail
Accès au métro
M. VAILLANCOURT
284-2040
284-0153
282-0069
15-12-77

EXCEPTIONNEL !
"Penthouse" décoré avec soin. Nouvel immeuble en hauteur du centre-ville. Offrant restaurant, comptoir de nettoyage à sec, et dépanneur.
Toutes les commodités
LA CITADELLE
2125 ST-MARC, 935-4673
15-12-77

OUTREMONT
(adjacent au chemin de la Côte Ste-Catherine)
LE 95 McNIDER
Luxueux immeuble neuf. 46 appartements. Chauffage électrique. Buanderie à chaque étage. Service de concierge.
4½ - 1½ salle bain $450.
5½ - 2 salles de bains $575.
et plus
OCCUPATION IMMÉDIATE
342-5401
15-12-77

LAVAL
Nouveaux appartements non meublés
Boni d'ouverture
3 MOIS GRATUIT
Appartements de 1 & 2 chambres à coucher, tout à l'électricité, tapis mur à mur, poêle et refrigérateur.
355 Avenue Ampère
Laval des Rapides
Appelez:
663-4534
16-12-77

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.



La vraie vie
Venez vivre à LaCité, à quelques minutes de la Place des Arts, du Théâtre du Nouveau Monde et des autres théâtres de renom. Ça c'est vivre à LaCité!
De luxueux studios et des appartements de 1 à 4 chambres à coucher sont **disponibles maintenant.**
Visitez nos appartements-témoins, en semaine: 9h à 21h, fin de semaine: 9h à 19h.
350 ouest, Prince Arthur coin avenue du Parc 845-4173
Appartements LaCité
15-12-77

* **PIERREFONDS** *
BONUS SPÉCIAL D'AVANT NOËL
Déménagez maintenant. Commencez à payer en janvier 1978. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuisinière.
APPELEZ 620-333
16-12-77

* WEST ISLAND Bonus spécial d'avant Noël, déménagez maintenant. Commencez à payer janvier 1978. Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur, cuicisnière. Appelez 620-3333. *
16-12-77

VIEUX MONTRÉAL - Garçonnière 2½ type provincial français, foyer mur de pierres, grande porte française, jardins, patio, 849-5125.
14-12-77

Edouard Montpetit face à l'université de Montréal, $245. par mois, 3½ rénové, libre immédiatement. 526-2123 ou 429-7570 ou 521-1704. 23-12-77

2,200 Sherbrooke est. Coin Partenais. Idéal professionnel ou maison privée. 1er étage grand 3½ chauffé, air climatisé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, salle de bain complète + douche en tuile séparées. Sous-location prix très bas. Tél.: 525-5872, et soir 526-9096. 19-12-77

COTE DES NEIGES: QUEEN MARY: 3 pas meublés, jolis, propres. $225. garage $35. Bail annuel 457-5513 16-12-77

SHERBROOKE EST 6,300, 2½ chauffé, meublé, moderne. Métro. 352-6129. 16-12-77

St-Léonard à louer 4½ chauffé, moderne, très propre, piscine, parking, tout inclus. $170. 376-1606. 26-12-77

2780 Kent, attractif 4½ février, raisonnable, 738-4593 ou 731-2149. 17-12-77

Brossard, 2½ meublé, $155. par mois, pas de bail, tél.: 671-6133. JNO

ROSEMONT: 4½, 1½ chauffés, moderne, face au parc, 527-2696. 21-12-77

Appartements de luxe dans le vieux Montréal, 1,900 pi. ca., site de choix avec rendez-vous seulement 849-6413. 19-12-77

SOUS-LOCATION rue St-Mathieu près du métro Guy, grand 3½ chauffé, air climatisé, réfrigirateur, poêle, piscine, sauna, $280. libre immédiatement. 878-9311 local 289, après 6 hres. 931-2172. 16-12-77

Sous-louer, appartements meublés 3½ Côte-St-Luc, Tél.: Léon jour: 931-7251, soir: 488-7097. 15-12-77

LASALLE: 3½, 4½, appartements chauffés, eau payée, frigidaire, poêle. libre immédiatement. 363-0955 ou 365-0571. 19-12-77

CENTRAL est, près métro, grand appartement meublé, 3 chambres séparées, location par semaine, tout payé, appelez 845-3151 ou 844-5247. Immeubles Zurich Inc. 15-12-77

4½, bel immeuble, prestigieux, sauna, piscine, intercom. $410. Tél.: 277-4139. 15-12-77

Belle garçonnière, immeuble prestigieux, piscine, sauna, intercom $225. Tél.: 277-4139. 15-12-77

MONTRÉAL-NORD, 4½ $180. ou $185. Eau chaude, chauffé, garage, 1 mois gratuit. 326-9904. 21-12-77

QUÉBEC, sous-location, cause départ, Les Jardins Mirici, spacieux 3½ meublés, tapis mur à mur, complètement insonorisé, piscine extérieure, salle laveuse, sécheuse, vue sur le fleuve, stationnement intérieur, $445. par mois. Tél.: 527-1148. 19-12-77

Côte-des-Neiges, grand 3½, vaste entrée, concierge, vue magnifique de la montagne, près du Mont-Royal, chauffé, tranquille, propre, ascenseur, réfrigérateur, poêle, 738-6152 ou 733-9729. 16-12-77

Grand 4½, 1er étage, chauffé, déneigement compris, frais peinturé, libre immédiatement. $190. par mois. Après 5 heures, 679-3239 jour: 388-9373. 17-12-77

Rosemont, grand 1½ chauffé, meublé, éclairé, très propre. Coin tranquille, près autobus et métro. Tél.: 721-8128. $140. 19-12-77

ROSEMONT: 4½ chauffé, poêle, réfrigérateur, près Beaubien. Libre 1er février $185.00 par mois. Jour 729-7888, soir 725-9768. 19-12-77.

BACHELOR demi sous-sol, très grand et propre, plus pièce d'utilité, non-meublé, 6005 43ème ave., Rosemont, près autobus et métro, $125.00 par mois, 255-7557. 19-12-77

BROSSARD: Appartements modernes grand 5½ au rez-de-chaussée avec patio terasse, lave-vaisselle inclus. situé à 2 pas du centre d'achat, parc, école, aréna, piscine, et tout près du pont Champlain. Sous-location pour 6 mois, prix à discuter. 465-3007 après 6.00 h. 15-12-77

ACHATS

DÉSIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les Arts, architecture, bibliographies canadien, histoire livres illustrés etc. Aussi peintures et oeuvres graphiques d'artistes canadiens et européens, tél.: 727-7390. 3-1-78

ANIMAUX À VENDRE

"30 ANS DE SÉLECTION"
BOUVIERS des FLANDRES DAUVERNIAC"
"418-873-4638"
28-12-77

SHIH-TZU, chiots enregistrés C.K.C. inoculés, qualité de race. Mrs. Lee, Hudson. 458-4096. 19-12-77

DES VACANCES AUX ÎLES À L'ANNÉE LONGUE
POURQUOI ALLER AUX ILES LORSQUE VOUS Y DEMEUREZ A L'ANNEE LONGUE. LA PECHE, LA VOILE, LE TENNIS, TOUT EST LA A LA PROMENADE DES ILES. VOUS Y TROUVEREZ TOUT POUR ENSOLEILLER VOS HIVERS, UNE PISCINE INTERIEURE, DES SAUNAS, UNE SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE.
Des appartements à 1, 2 ou 3 chambres à coucher avec:
- Tapis mur à mur ou marqueterie
- Contrôle individuel pour le chauffage et l'air climatisé
- Système d'alarme anti-vol
- Circuit fermé de télévision sécuritaire au rez-de-chaussée

Tout cela tout près des écoles, des églises, des centres d'achat et des facilités de transport.
APPELEZ
687-1622
Directions: L'autoroute Mirabel jusqu'au boul. Samson E, tournez à droite sur Carleton jusqu'au boul. Lévesque, tournez à gauche à Promenade des Iles, tournez à droite.
PROMENADE DES ILES
2555 HAVRE DES ILES
LAVAL, QUEBEC
14-12-77

LAVAL
APPARTEMENTS MEUBLÉS
Boni d'ouverture
1 MOIS GRATUIT
Appartements de 1 & 2 chambres à coucher, tout à l'électricité, tapis mur à mur, poêle et refrigérateur.
355 Avenue Ampère
Laval des Rapides
663-4534
16-12-77

* **PIERREFONDS MEUBLÉS** *
Spécial d'avant Noël. Déménagez maintenant. Commencez à payer en janvier 78. Nouveau 1-2-3 chambres à coucher. Thermostats individuels. Tapis mur à mur. Réfrigérateur et cuisinière.
APPELEZ 620-3337.
16-12-77

CHÂTEAU-BOULOGNE
10620 Bois de Boulogne
3½, 4½. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centre d'achats Rockland et Normandie. Près du métro. Édifice entièrement en béton armé.
334-2069 J.N.O.

À LOUER: Immédiatement, appartements 1½, 2½ pièces, au **Châteaufort, 1180 rue Fort, Montréal. Tél. 932-7250.**
17-12-77

VIEUX MONTREAL: 2,700 pi. ca. complètement renové $650. par mois. Tél.: 871-9296. 16-12-77

SHERBROOKE N.D.G. Très grand 4½, clair, équipé, balcons. Tranquille. Pour couples. 487-4451. 16-12-77

A sous-louer. Immeuble neuf appartement 4½ dans quartier résidentiel près Université de Montréal, ascenseur, salle de lavage à l'étage remise à l'étage, poêle, réfrigérateur, taxe d'eau, chauffage très grand, garage $280. par mois. Libre début de janvier. Téléphonez après 6 heures 739-9071. 16-12-77

HENRI BOURASSA: 3663, 5½, 1½ béton, ascenseur, toutes commodités incluses. Disponible immédiatement 325-8133. 16-12-77

LAVAL DES RAPIDES: 460 boulevard Laval, 4½, 3½ neuf, toutes commodités disponible immédiatement. 667-6424. 23-12-77

N.D.G. 4½, air conditionné, tapis mur à mur, draperies, balcons. 487-4451. 16-12-77

EDOUARD MONTPETIT: 5½ chauffé, eau chaude fournie, cuisine refaite. $350. par mois, 739-8497. 16-12-77

Sous-location place Bellerive Chomedey 1-1-78. 3½ chauffé, eau chaude, appelez le soir 873-6797 ou 688-8197 local 285. JNO

ÉDOUARD MONTPETIT: face à l'université de Montréal grand 4 1/2 bien éclairé, chauffé, réfrigérateur et cuisinière fournis, libre le 1er janvier, $250. par mois après 6 hres 738-5944. 15-12-77

Sous-location. Ile des Soeurs, 4 minutes du centre-ville. Magnifique 3½ immeuble élevé, ensoleillé, vue relaxante sur le fleuve et parc, piscine, sauna, garage intérieur inclus. $248.00 par mois. Tél.: 731-1951 jour, 768-9890 soir. 18-12-77

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Complet 3 pièces neuf incluant mobilier de chambre moderne, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout $475.00 termes acceptés. 7384761 J.N.O.

Vente d'entrepôt, lits jumeaux $69.00, lits doubles $99.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00, grand sofa et feuteuils $189.00, sofa lit $185.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475.00 meubles neufs et garantis. 945 Beaumont, Parc ext. 274-5519 J.N.O.

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

Set salle à manger, cuisine en cèdre, table 48 pouces, diamètre, 4 chaises, acheté au Cèdre du Québec, comme neuf. Sacrifierais $250. Cause déménagement 334-4339. 15-12-77

CHAMBRE enfant provincial français 5 morceaux plus lit double $250. Tél.: 931-3704. 19-12-77

ANTIQUITES

VENTE AVANT NOËL PRIX SPÉCIAL
Sur toute la marchandise en magasin. 4670 rue St-Denis, 843-6106
Galerie des Ancêtres.
24-12-77

Particulier vendrait grande table de style victorien en noyer décapé avec panneau "DRO NEED" 12 places minimum. $425.00. 279-6989. 15-12-77

ARTICLES À VENDRE

Boîte de camion fermée pour pick-up 3/4 tonne. 8 pieds très propre. Après 5 heures p.m. 324-7808. (accepterais offre raisonnable) 16-12-77

Tableaux reproductions sur toile des Galeries les plus réputées au monde, telles que le Louvre, stéréo console Électrohome valeur $950. à sacrifier. Tapis. Extracteur de jus. Départ. Westmount 933-8235. 19-12-77

Marché aux puces 14-15 décembre, 11h à 20 hrs. 624 ave. Outremont. 16-12-77

AUTOS À VENDRE

PINTO, Runabout, 74, 40,000 milles, très bonne condition, prix à discuter, tél.: 1-831-3420. 15-12-77

PONTIAC Laurentien 1973. 4 portes sedan, 8 cylindres, équipée. Très propre. Faut vendre. Cause maladie 430-4637. 15-12-77

DUSTER 73, 318 p.c. servo freins, servo direction, sièges baquets, automatique. AM-FM, penus radiaux, peinture neuve $1,300 66,000 miles M. A-1. Soir 727-0871. 15-12-77

Renault 5 GTL 1976. Radio AM-FM, pas de rouille, bonne condition pour l'hiver, particulier 352-1812.

VOLVO 75 familiale, toute équipée, bonne condition $3,000. Soirée: 484-5186. 19-12-77

PACER model x 1975, 6 cyl. automatique, direction assistée, radio, pneus d'hiver, excellente condition, $1,950. Tél. 254-9971 Marchand. 17-12-77

RENAULT 5 GTL 1976, Michelins, essuie-glace, arrière, excellente condition. Renault Ville-Marie, 2230 rue Viau 254-9971. 17-12-77

RENAULT 5 L 1977, tout équipée, michelin, radio, bandes décoratives, dégivrage arrière $3,195. Renault Ville-Marie, 2230 rue Viau, 254-9971. 17-12-77.

RENAULT 5 GTL 1977, 5,000 milles seulement, pneus Michelin, essuie-glace arrière, radio. Renault Ville-Marie 2230 rue Viau 254-9971. 17-12-77.

RENAULT 12,1973/1974, sedans et familiales - Renault Ville-Marie, 2230 rue Viau, 254-9971. 17-12-77

DODGE 1975, Coronet familial, moteur 318, automatique, radio, $1550. 254-9971, marchand. 17-12-77

CITROËN, bourgogne 72, déesse bien conservée, $2,500. Tél.: 341-6437. 19-12-77

PONTIAC: Catalina 1975, propre. Tél.: 387-4061, après 7 heures. 19-12-77

DODGE: Demon 1972, 6 cylindres, 54,000 milles, peinture neuve. Prix à discuter. Tél.: 324-6311 après 7 heures, soir. 17-12-77

FORD MUSTANG 11. 1974, 55,000 milles, $1,800.00 737-5442 entre 16 heures et 18 heures. 16-12-77

RENAULT 12: 1972, automatique, 26,000 milles. $600.00 Prix ferme. Tél.: 487-4711. 17-12-77

BUREAUX À LOUER

Bureaux à louer, rue Jean-Talon angle Delorimier, très bonnes conditions, prix raisonnable. 721-2334 de 9 h. à 5 h. 19-12-77

CENTRAL: près métro et Université de Québec, 4 bureaux avec réception, rénové, plafonds décorés, immeuble style Victoria. Loyer raisonnable, information 845-3339. Immeubles Zurich Inc. 15-12-77

BUREAUX À LOUER

AHUNTSIC
Il nous reste quelques bureaux à louer, variant de 800 pieds à 4,000 pi.ca. dans un édifice neuf avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur et extérieur occupation immédiate.
560 HENRI BOURASSA OUEST
334-9130
28-11-77

CHALETS À LOUER

Chalet neuf à louer à St-Sauveur. 3 chambres à coucher, près du Mont-Habitant avec foyer et tapis. Tél.: 388-3138 jour, 389-4689 soir. 19-12-77

Bromont, chalet de ski, très confortable, 5½ meublé, chauffé à l'électricité, foyer, tapis, à 5 minutes des pistes de ski. Prix à discuter. Granby 1-514-372-7124. 19-12-77

DOMAINE NEW GLASGOW, ski de fond, motoneige, luxueux chalets "Suisse" 2 et 3 chambres à coucher, foyer, laveuse, sécheuse, 29 milles de Montréal. Benoît Perras au 655-1324 ou Robert Girard au 1-438-1520. JNO

Chalet neuf et très luxueux situé à Val-David, 3 chambres, 2 salles de bains, et 2 foyers, $3,000 à 527-5903, 819-3222-6095. 19-12-77

DOMAINE DE LA VALLEE ORFORD: Eastman chalet neuf meublé 3 ch. à coucher, 2 salles de bains, foyer, chauffage électrique 5 milles du centre de ski sortie 106 de autoroute-saison ou au mois 563-7456 ou 1-297-2714. 17-12-77

ST. SAUVEUR: Môtel Le Doyen, nouvellement construit, avec cuisinette et foyer, en face du Mont St-Sauveur, jour, semaine, mois, encore quelques unités pour la période des fêtes. Tél.: 1-227-3226. 3-1-78

St-Adolphe d'Howard, chalet joliment décoré, confortable, 2 chambres à coucher, foyer tout équipé, tapis m. à m., saison $2,000. Appelez le soir 277-9957. 19-12-77

STE-AGATHE: Vacances, répos, luxueux bavarois flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, location semaine (aussi période des fêtes + ski). Tél. 256-6825 ou 1-819-326-5836. JNO

STE-AGATHE: luxueux chalet, foyer, tapis, T.V. 277-3169, 667-8879, 1-819-326-5505. 19-12-77

CHANTECLERC: chalet bavarois luxueux, près des pentes de ski. Tarifs exceptionnels à la semaine, au mois, à la saison. Tél.: 514-430-0430, 819-326-5922. 14-1-78

ST-DONAT, chalet à louer, bord du lac, chauffage électrique, après 6 heures. Tél.: 351-5397. 19-12-77

ST-DONAT chalet à louer bord du lac, chauffage électrique, après 6 hres, Tél.: 351-5397. 19-12-77

CHALETS À VENDRE

À LIRE !
Une toute nouvelle technique d'érection de composantes modulaires et l'innovation d'une méthode pour mise en chantier unique au Canada nous permettent de vous offrir un **authentique chalet suisse** de conception architecturale de haut standard pour aussi peu que $29,100 incluant le terrain, à 50 minutes de Montréal. Facilités récréatives, plage privée, tennis, piscine, ski, etc.
Pour information et documentation:
430-0430
ou
1-(819)-326-5922
J.N. O.

Mont-Orford: Chalet à 3 chambres, foyer, meublé et équipé, remise, 5 minutes du ski alpin. Tennis et piscine communautaire. Occupation immédiate 655-7555 15-12-77

CHAMBRES À LOUER

BOULEVARD ST-JOSEPH: 305 est, neuf, près métro Laurier, poêle et réfrégirateur individuel 845-7532. 15-12-77

Belle meublée, frigidaire, poêle, $20. par semaine, 738-6832. 22-12-77

Côte-des-Neiges: près université de Montréal, genre appartement meublé, lessiveuse, téléphone,$18. par semaine, fille seulement 738-0207. 17-12-77

SNOWDON: entrée privée, lavabo, poêle électrique, meublé si désiré. 484-6476 soir. 21-12-77

COLLECTIONNEURS

TIMBRES-POSTES
CANADA — ÉTATS-UNIS
Collectionnez comme les experts le font, sans accumulation inutile.
Envoyez $1.00 (remboursable au premier achat) pour recevoir nos listes illustrées et vous procurer seulement les timbres qui vous manquent.
OMNIPHILA
(Dépt. D.) C.P. 729
station OUTREMONT
H2V 4N9
15-12-77

COMMERCES À VENDRE

Montréal Trust
RIVE-SUD
Propriétés plus commerce (bowling & restaurant) établi depuis 15 ans, très bon investissement. Revenu net annuel $50,000 environ. Stable et peu accaparant. **Nicole Laramée, 651-5300, 679-9657.**
Courtiers
17-12-77

A qui la chance: Devenez propriétaire d'un magnifique magasin de chaussure pour hommes et femmes avec aussi peu que $10,500. 725-1018. 16-12-77

RIVE SUD: Commerce très rentable. Profit net $100,000. par année. Comptant requis $50,000. RUSSELL JACK 767-7777 ou 651-1904. Des Rosiers le maître courtier. 15-12-77

STE-CATHERINE: (près métro Papineau) restaurant licencié, chiffre d'affaires: $375,000. comptant $60,000. MLS LEO GAUTHIER 866-9641 (b) ou 522-7433 (r) Trust General courtier. 15-12-77

ST-DAMASE: Restaurant-Bar Salon établi depuis 15 ans, incluant aussi une propriété. Excellent chiffre d'affaires. On demande $50,000.00 comptant. Une aubaine, vente cause maladie. RAYMOND ST-ONGE 672-0530. Immeubles Tapis Rouge courtier. 15-12-77

RIVE SUD: Très intéressant commerce quincaillerie, bien établi, conditions exceptionnelles à acheteur sérieux. Exclusif. Informez-vous à Conrad Bouchard, 655-3060, 655-5168. Probitec, courtier 15-12-77

CONDOMINIUMS À VENDRE

QUÉBEC, chemin St-Louis, face plaines d'Abraham, magnifique condominium 8 pièces, semi-meublé, penthouse, 2 garages, demandez Lise Routhier, 418-658-1912 17-12-77

COURS PRIVÉS

Guitare classique et musique, professeur ayant expérience d'enseignement conservatoire européen, cours privé Ahunstic, 381-2470. 16-1-78

Cours tapisserie haute lisse au Centre de loisirs Outremont, animatrice Louise Sanche, horaire lundi après-midi ou soir, mardi après-midi, information 274-9451 poste 31. 15-12-77

COURS de rattrapage en électronique. Niveau D.E.C. de la loi d'Ohm aux microprocesseurs. 677-4778. 15-12-77

DEMANDES D'EMPLOI

Prendrais travail de dactylo à la maison, expérience en droit et en thèses universitaires. 527-4675. 17-12-77

Prendrais travail de dactylo tout genre, français, anglais, à domicile, 849-3457. 20-12-77

Secrétaire comptable ou commis bureau cherche travail, compétente intègre et vaillante. 522-8780. 17-12-77

Dame irait s'occuper d'enfants ou de personnes âgées à domicile, à la journée, à la semaine et la fin de semaine. 259-2470. 15-12-77

Femme ferait ménage à la journée. Tél.: 382-7248. 16-12-77

DIVERS

Étudiante en interprétation musicale, cherche un piano à queue, tél.: à Valleyfield: 373-4194. 26-12-77

MICROSCOPE Allemand Aus Jena, grossissant 1,000 fois, éclairage électrique avec coffre, coûtait $500.00 vendrait $250.00. 387-4337. 15-12-77

Jeune chien mâle, noir, poils longs frisés, trouvé près Place Crémazie, tél.: jour 866-3477. 24-12-77

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

Rénovations générales logements, bureaux, sous-sol.
326-0368
15-12-77

Concierge avec expérience, appeler après 4 hrs. Tél.: 655-8987. 19-12-77

Peinture extérieure, intérieure, estimation gratuite. 256-8909. 28-12-77

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

LUXUEUX ÉDIFICE AU CENTRE VILLE
1500 pi.ca., 3ème étage, $500 par mois. Facilités incluses. Contactez **M.A. Pesner.**
288-2170
15-12-77

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

VIEUX MONTREAL: 2,700 pieds carrés, complètement rénové. Idéal pour studio. Tél.: 871-9296. 16-12-77

FERMES À VENDRE

200 acres, érablière, 2,500 entailles avec ou sans bâtiment 819-382-2089. 19-12-77

FOURRURES

Manteau rat-musqué col renard norvégien porté 1 an grandeur 12-14. Prix à discuter après 6 h 253-8800 ou 253-8900 privé. 16-12-77

GARAGES À LOUER

2 places, plus grenier, sur rue commerciale, $100. par mois. 1828 St-Christophe. 18-12-77

LOCAUX COMMERCIAUX À LOUER

St-Denis & Ontario, 2e étage, idéal pour bureau ou commerce, entièrement amménagé, actuellement galerie d'art, appelez 843-7720, après 18 hrs. 270-7058. 15-12-77

POINTE-CLAIRE: entrepôt moderne, bureaux, 21,000 p.c. ou 10,500 p.c. bien situé, plafonds 18 pieds, conditions intéressantes, 845-3151. Immeubles Zurich Inc. 15-12-77

LOGEMENTS À LOUER

Grand 4½, neuf, $150. par mois, près du chemin Chambly, 656-1725. 15-12-77

BOULEVARD ST-JOSEPH: près métro, affaire et résidence, 4½, 388-0478, référence. 16-12-77

OUTREMONT: côte Ste-Catherine, extra spécial, bas de duplex, pas chauffé, 3 ou 4 chambres à coucher, grande cuisine, salle de jeu avec foyer, garage. $700. appeler 387-3110. 19-12-77

Boucherville, 4½, appartement chauffé, éclairé, entrée laveuse sécheuse, prise de courant pour l'auto, taxes comprises, $215. Tél.: 655-7964. 17-12-77

OUTREMONT: Rockland près de Van Horne, haut duplex, 7 pièces, 2 salles de bain, $500.00 par mois à compter du 1er février 1978. Jour 934-0381 ou soir 279-3374. 22-12-77

Rosemont 5½, sous-sol fini, garage, eau chaude, à sous-louer ou louer 274-1347 ou 388-5192. 22-12-77

Papineau près Beaubien, 4½ libre, non chauffé $150. 688-5627 M. Printemps: 272-5272. 16-12-77

VIEUX LONGUEUIL: rue Victoria, 5½ bas triplex, 3 chambres, grand salon, accès au sous-sol, salle de lavage, ménage fait au complet. Tout compris. $325.00 Tél.: 679-7733 ou 651-0511. 19-12-77

MONTRÉAL NORD: Rue Rome 5½, libre immédiatement $180.00 843-8746. 19-12-77

Marquette coin St-Zotique, 8½ complètement rénové, chauffage électrique, 3 chambres, salon, salle à manger, vivoir, cuisine, dinette, plusieurs balcons, chambre de remise. Tél.: 272-0351. 22-12-77

BELANGER: et DeLorimier, 4½ neuf, chauffage électrique. Libre $195., 727-3601. 22-12-77

AHUNTSIC, 4 appartements chauffés, fermés 389-2494. 15-12-77

Logement 3½ non chauffé, libre immédiatement 8e avenue à Rosemont $110. par mois. 471-7800. 15-12-77

Côte des Neiges. Haut duplex détaché 4½, spacieux, ensoleillé, chauffé, tapis mur à mur. Face au parc Kent $275. par mois. 733-8723 19-12-77

LOGEMENTS À LOUER

LAVAL: Ste-Rose, grand 4½ tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement 625-3661. JNO

8374 Maurice Duplessis 4½, 5½ de luxe avec toute commodité non chauffé de $170. à $250. occupation immédiate 2 mois gratuits. Nastro Construction 648-8719. 326-7388. 16-12-77

4½, $170. par mois, 1er plancher, stationnement privé. Appelez après 6 heures. 327-2556. 19-12-77

DUPLEX NDG: Avenue Royal. 5 1/2 chauffé, eau chaude, jardin, garage, foyer redécoré. $325.00. Occupation immédiate. Après 6 heures p.m. 845-7750 15-12-77

STE-ROSE 5 1/2, pas chauffé, quartier tranquille $185. par mois 353-7985. 15-12-77

Entresol, nouveau Rosemont, magnifique 5 pièces, 2 salles de bains, cheminée pierre des champs, libre, chauffé, eau chaude, taxe d'eau $275. après 18 heures. 254-9503. 15-12-77

ST-LAURENT OUEST: disponible immédiatement, grand 5½, moderne, haut duplex avec garage, dans un coin tranquille près magasins et parc pour enfants. 331-6277. 19-12-77

RUE ST-HUBERT: Près métro Sherbrooke, rez-de-chaussée, 7 pièces, chauffage et garage inclus. Repeint à neuf. $350. par mois. Occupation immédiate. Téléphonez de 18 heures à 20 heures, 523-4138. 16-12-77

ROSEMONT: 29ème Avenue Nord de Beaubien, 4½ fermé, chauffé, eau chaude fournie, libre pour le 1er janvier $200. 658-7928. 15-12-77

ST-HENRI: Nouvelle bâtisse 4½ et 5½ pour $150. et $160.669-9646. 3-1-78

BELLECHASSE & VIAU 4½, bas, tapis, meublé, très propre, $260. 667-8850. 13-12-77

AHUNTSIC: 5 pièces non chauffés, 2e étage, $180. —220— tél.: 737-8401. 17-12-77

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
• Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
• Chaque parution coûte $5.60 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 26 et 28

LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT: rue Querbes, 4, poêle, réfrigérateur, tapis, chauffé, $200. libre 1er janvier 1978, 474-1075 ou 271-9991. 18-12-77

MAISONS A LOUER

À LOUER OU À VENDRE: BROSSARD Bolivar, cottage semi-détaché, 6 pièces, chauffage électrique, cour clôturée, tapis, loyer $315.00 mois. Taxe d'eau incluse. À vendre $34,500. Tél.: 465-2168, 725-2356. 19-12-77

Maison moderne, 97 Courcelette, Outremont, 4 chambres, sous-sol, garage, service, occupation plusieurs disponibilités, $675. par mois, chauffage inclus. Tél.: 739-9409 après 4 heures. J.N.O.

MAISONS À VENDRE

N.D.G. Avenue Oxford, cottage semi-détaché, salon avec foyer, salle à manger, cuisine planifiée, 4 chambres, boudoir à T.V., 2 salles de bain, garage, près Villa-Maria, Bas $60,000. Prix à discuter. 487-2509. 16-12-77

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

Chalet 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, 70 acres, Ste-Agathe, $1,800. la saison. La propriétaire considérera un accompte raisonnable sur option de vente. Privé 341-6577 ou 819-326-4930. 19-12-77

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHERCHE PLUSIEURS DEUXIEMES HYPOTHEQUES 18% intérêt avec garantie personnelle $4000 Laval $6000 Pierrefonds $8000 Hochelaga $10,000 Montréal Nord $12,000 St-Denis $14,000 Viau. Tél.: 277-3466. 15-12-77

OFFRES D'EMPLOIS

BUSINESS OPPORTUNITIES

SECRÉTAIRE INTERMÉDIAIRE $10,000.00

Une firme du Centre-Ville est à la recherche d'une secrétaire pour assister l'éxécutif, sténographie en français requise et habileté à composer dans les deux langues. Bénéfices. S.V.P. appelez **Elizabeth Burgess 878-1122.**

EXÉCUTIF: DICTAPHONE $11,400.00

Profession intéressante disponible pour une firme importante du Centre-Ville, pour candidate senior bilingue, variété dans le travail. Possibilité de promotion. Bons bénéfices offerts. S.V.P. appelez **Nicole Clairmont 878-1122.**

SECRÉTAIRE BILINGUE: $10,800.00

Firme importante du Centre-Ville, recherche, une personne bilingue, pour assister l'éxécutif en Marketing, sténographie et connaissance en secrétariat requis. S.V.P. **Lyne Gervais 878-1122.**

15-12-77

quantum Suite 750 Place du Canada MANAGEMENT SERVICES LTD Montreal

SECRÉTAIRE BILINGUE

L'étude Stikeman, Elliott, Tamaki, Mercier et Robb à une excellente ouverture pour une secrétaire parfaitement bilingue, expérience nécessaire. Dictaphone, sténographie, dactylographie bilingue. Excellents bénéfices marginaux, trois semaines de vacances après un an. Pour plus de renseignement, veuillez communiquer avec:

Mlle P. Goudreau
395-3272

15-12-77

SECRÉTAIRE

Sommes à la recherche d'une secrétaire pouvant parler l'anglais. Cette personne sera appelée à effectuer les travaux suivants dans un poste permanent:
— Dactylographie de rapports, lettres, textes publicitaires.
— Classification.
— Travail général de bureau.
— Pour de plus amples détails concernant la fonction, veuillez communiquer avec **Madame Nicole Comtois à 384-6450, poste 241.**

15-12-77

OCCASIONS D'AFFAIRES

ABRI FISCAL
(TAX SHELTER)
IMMEUBLES À REVENUS MINIMUM DE SURVEILLANCE
À VENDRE

aux personnes pouvant jouir d'une dépréciation de 10% par année sur leur revenu personnel.

Pour plus de détails, appelez **Mme M. Taylor 684-5520** (sur semaine de 6-12, 1 à 5 p.m.)

15-12-77

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Société de Développement de la Baie James

Animateur - loisirs

Fonctions:
- Sous l'autorité du régisseur des programmes, il est responsable de dispenser des cours de natation aux enfants et adultes.
- Il est aussi responsable de l'organisation d'activités en gymnase telles que jeux de groupe, ballon-volant, ballon-panier, gymnastique et autres.

Exigences:
- Formation en éducation physique ou D.E.C. en techniques des loisirs avec expérience pertinente.
- Trois (3) ans d'expérience dans le secteur aquatique.

Lieu de travail: TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES

Salaire intéressant incluant une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae à:

Société de développement de la Baie James
Service du personnel
800 est, boul. de Maisonneuve
22e étage
Montréal, Québec
H2L 4M6

15-12-77

COMPTABLE EN CHEF ET GÉRANT DE BUREAU

Une compagnie d'Immeuble établie depuis des années à Ville Mont-Royal, est à la recherche d'un(e) comptable avec expérience pour administrer la comptabilité et le bon fonctionnement du bureau. Très bon salaire selon expérience et qualification. Doit être bilingue.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

FRANK A. NORMAN & CIE LTÉE
1255 Boul. Laird,
Ville Mont-Royal, Qué.
H3P 2T1

VENTES-SERVICES

Personne bilingue avec expérience pour département des commandes pour procéder à l'arrivée des commandes à travers le Canada et pour discuter avec les clients et notre personnel de vente par téléphone et courrier. Cette position conviendrait à une personne ayant déjà eu de l'expérience similaire de cet emploi, négocier avec le grossiste et le détaillant. Cet emploi serait parfait pour une personne précise avec le détail, être consciencieuse et précise dans cette position. Aspirer à la gérance des services et ventes, emploi pour une compagnie en expansion. Pour entrevue appeler 631-3561.

19-12-77

Bureau de comptable agréé offre une excellente opportunité pour une personne expérimentée dans le domaine de la feuille ou de la comptabilité, la connaissance de la dactylo est requise, appeler S.V.P. M. Silver à 861-9081 ou M. Losier. 16-12-77

ATELIER DE DESING ET ARCHITECTURES

Cherche secrétaire bilingue temps plein 2/3 ans d'expérience, dactylo précise, tenue de livre, salaire à négocier. **Jean-Louis Robillard et Associés Inc. 284-0701.**

16-12-77

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION

Film, télévision, édition. Cherche dactylo, réceptionniste, bilingue. Pour information: 937-0114.

15-12-77

Secrétaire de notaire avec expérience, sténo, bilingue, nord de la ville, métro Crémazie 282-8620, 621-4166. 15-12-77

Presseuse de chemise et plieuse avec expérience, pour plan de nettoyage. 334-8838. 19-12-77

CONCIERGE demandé pour Immeuble 25 appartements, près du Parc Lafontaine, références exigées. Pour renseignements. 1-347-8747. 15-12-77

DÉLÉGUÉ(E) informateur(trice) avec ou sans expérience du public de 18 à 25 ans, information de la femme, travail de jour de 9 heures à 4 heures, revenu à discuter, pour information 387-6441. 16-12-77

Bijoutiers demandés avec expérience, 861-4679. Bijoutier avec expérience, demandé pour machine à couper le Diamant. 8614679. 19-12-77

Représentant des ventes, transport de chemin de fer, bilingue, bons bénéfices, envoyer un résumé et salaire demandé à: Casier Postale 117 Brossard, J4Z 3J1, Dossier A-138. 15-12-77

MAISONS À LOUER

MAISONS DE VILLE À LOUER
2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS
DE TOUTES SORTES
PLACE BEACONSFIELD
695-2740 J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Les personnes intéressées doivent répondre aux critères suivants:
— 5 années d'expérience.
— Formation sténo-dactylo bilingue
— Maîtrise des 2 langues (français anglais) sur le plan de l'oral et de l'écrit.
— Scolarité de niveau collégial ou l'équivalent.

En plus des fonctions habituelles d'une secrétaire de direction, l'emploi comporte des responsabilités cléricales, connexes à des postes de travail avancé de secrétariat.

Votre évaluation sera d'autant plus avantageuses et rentable, si vous affichez les qualités telles que:
— maturité
— personnalité flexible
— initiative, sens de l'organisation, rapidité et précision du travail exécuté.

Communiquez avec M. Bertrand de Waele
281-1515
DES ROSIERS
Le Maître Courtier

15-12-77

CARRIÈRE EN COMPTABILITÉ

Désirez-vous faire carrière en comptabilité avec la plus importante compagnie de fiducie au Canada?

Si vous possédez un diplôme collégial récent, avec option en comptabilité, nous aimerions vous rencontrer.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

Laura Varano
Adjointe au personnel
Trust Royal

630 ouest, boul. Dorchester, 6e étage
Montréal, Québec H3B 1S6

15-12-77

ASSURANCES GÉNÉRALES

Société Nationale d'assurances est à la recherche de souscripteurs pour son service.

Biens commerciaux.
Minimum 2 ans d'expérience.
Pour entrevue
288-8711
Poste 47.

15-12-77

AGENCE DE VOYAGE
AGENT DE VOYAGE

Minimum 2 ans d'expérience, requis. Immédiatement. Tél.: 653-3658.

Voyage Pierre Inc.
Les Galeries Roberval,
1424 Roberval,
St-Bruno, Qué.

17-12-77

GÉRANT DE DISTRICT BILINGUE

Ce poste saura intéresser un résident de la région de Montréal. Ayant une certaine expérience de vente d'articles de sport, et aimant voyager. **M. Gaudet, entre 9 heures et 5 heures: 416-625-3890 (frais virés).** 15-12-77

PENSIONS: Centre d'acceuil, pour personnes retraitées et luxueux. Service de garde malade et médecin, nourriture impeccable, 376-7689. 14-1-78

SECRÉTAIRE bilingue, bureau légal centre-ville, expérience nécessaire, Mme Renaud 878-9411 poste 231. 19-12-77

Personne demandée 30 et plus, entretien maison, banlieue New York, salaire excellent pour personne qualifiée avec référence, commencer après les fêtes. Écrire à: Agence Valrain C.P. 117, Brossard, J4Z 3J1, Dossier A-143. 18-12-77

Représentant (e) demandé, nous recherchons un (e) représentant (e) dans la région de Montréal avec beaucoup d'initiative et valeur de communication. Débrouillard (e) parfaitement bilingue. Auto essentielle, entre 20 et 40 ans. Salaire de $10, à $12,000. par année avec comptes de dépenses. Commission plus tard. 937-8961. 15-12-77

Jeune personne, ouvrage général de bureau, comprenant commandes, tél. et dactylo, bilingue et possédé expérience bureau. 321-7111 19-12-77

COMPTABLE bilingue demandé (e) avec expérience pour firme de comptables agrées dans le Nord-Est de la ville, bon salaire et conditions de travail. Appelez M. Charbonneau, 381-9971. 15-12-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
3 ANS EXPÉRIENCE
DROIT CIVIL
527-2101
J.N.O.

TECHNICIEN DEMANDÉ

Expérience réparations génératrices, moteurs diésel, coffre à outils, bilingue préférable, travail permanent. Bonne condition.

A.R.D. Perron Inc.
Senneterre, Québec
819-737-2293

16-12-77

SECRETAIRE LEGALE: avec expérience, Centre-ville, connaissance de l'anglais. 871-1443. 16-12-77

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Abaissement 10¼%, 1ère, 2ième hypothèques, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. 2-1-78

SPÉCIALITÉ 2e hypothèque pour consolidation, achat, autres besoins, maison ou chalet; intérêt seulement si désiré; aussi 1ère hypothèque disponible; société privée: 259-5476. 16-12-77

PERSONNEL

ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses.

Dépliant gratuit sur demande.

Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M.
lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

DIPLÔMÉS DE CÉGEP

Si vous êtes bilingue, possédez un diplôme récent en commerce, comptabilité ou finance et si vous désirez faire carrière avec la plus importante compagnie de fiducie au Canada, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou téléphoner à:

Laura Varano
Adjointe au Personnel
876-7307

Trust Royal

630 ouest, boul. Dorchester, 6e étage
Montréal, Québec H3B 1S6

15-12-77

ÉDIFICES D'APPARTEMENTS

Valeur plus de 2 Millions
Montréal Centre
Hautes rentabilités - pas d'agent.
Tél.: 481-1131

19-12-77

SECRÉTAIRE

Possédant expérience légale ou l'équivalent. Emploi: pour une étude légale ayant ses bureaux à la place Victoria à Montréal. S.V.P. communiquez avec M. **Robert Smith 878-4311.**

17-12-77

Jeune personne pour faire emballage dans salle d'expédition avec permis de chauffeur. Se présenter 3600 Rachel Est. Coin Joliette. M. William. 16-12-77

PERSONNEL

Face à Face. Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour gens libres seulement. 288-5253, 1h. à 9h. JNO

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est, Sherbrooke suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél.: 524-3852, Sherbrooke. 777-2865. JNO

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirt de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

Pigiste expérimenté. Traduction, rédaction, recherches en sciences humaines. Membre agréé de la société des traducteurs du Québec. M.A. Anthropologie. Tél.: 725-9750. 19-12-77

TAILLEURS

DROLET: Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits, paletots sur mesure. $149. Tél.: 388-2532. 8300 Drolet. 15-12-77

TERRAINS À VENDRE

Notre-Dame: Pointe aux Trembles, 1518, 100 x 368. Aucune offre refusée. Tél: 684-2090 22-12-77

CHOMEDEY: Terrain avec services à .50 du pi. secteur résidentiel. PIERRE CHAMPOUX 254-4566. Trust General Courtier. 15-12-77

RIVIÈRE DES PRAIRIES: 10 lots de 25x73 avec services, zonage résidentiel, vente en bloc $24,000. négociable. MLS GINETTE LEBLANC 354-2950, 581-6041. Des Rosiers le maître courtier. 15-12-77

VOYAGES

Recherche un compagnon de voyage pour le Mexique en camper. Départ le 23 déc. Appelez 1-819-824-3581. 16-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

ST-BRUNO

Bungalow 7 pièces. Foyer. Boiseries. Faut voir.

Bungalow dans $30,000. 7 pièces. Taxes basses. Occasion.

ST-BASILE

Grand bungalow, 46 x 24, 5½. Secteur tranquille. 8,122 pi.ca.

Michel M. Lafontaine 653-2496 ou Monique Prévost 653-2496, 653-0587.

ST-BRUNO

Situé flanc montagne ! Près ski fond. Bungalow 5 pièces, abri. Foyer extérieur et intérieur. Piscine, plusieurs extras. Transfert. $36,900. **Lucie Beaupré 653-2496, 653-3884.**

Prix réduit ! Joli bungalow 1974, tout brique, garage. Terrain boisé. 6 pièces, très propres, foyer. $43,500. **Lucie Beaupré 653-2496, 653-3884.**

courtiers

15-12-77

WESTMOUNT: localité centrale, résidence privée, tout équipée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grand sundeck, patio, jardin paysagé avec terrain, libre à côté. Superficie totale environ 12,000 pi. carrés. Le tout pour $165,000. Appelez 937-1494. 17-12-77

TERREBONNE: Bungalow 5 pièces façade pierre des champs porte patio, foyer salon, garage intérieur, repris de banque. RAOUL CHARTRAND 471-8722 471-1536 3-1-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

McMASTERVILLE - Bungalow 27.5 x 39.5, construction 1962, très propre, tapis dans toutes les pièces, situé près des transports, taxes annuelles $442.00. **Normand Théberge 467-1120, 653-7107.**

Chambly & Otterburn Park - Terrains zonés multi familial ou bungalow, différents secteurs, prix 0.30 à 0.50 le pied. **Albert Houle 467-1120, 658-7272.**

Courtier

15-12-77

Montréal Trust

BOUCHERVILLE - Magnifique bungalow 5½ pièces. Terrain paysagé, 70 x 100. Taxes $618.00. Propriété impeccable. **Voir Thérèse Chartrand 651-1000, 256-6724.**

BROSSARD - Vraiment de classe! Bungalow colonial, 10 pièces. Sous-sol fini. Foyer. Garage. Secteur recherché. **Roland Bellefleur 651-1000, 656-6324.**

Courtier

15-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS À VENDRE

RABAIS DE TAXE

Édifice, appartement à Jardin demandant un minimum d'administration.

À VENDRE

à personnes ayant besoin de 10% de dépréciation sur les impôts personnels.

Pour de plus amples informations appelez Mme M. Taylor 684-5520 entre 9-12, 1-5 sur semaine.

15-12-77

BROSSARD: Situé dans un croissant secteur "M". Superbe bungalow tout brique, 8 pièces, foyer naturel, piscine creusée tout équipée. Faut voir pour apprécier. Louise Perron, 656-0660. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 15-12-77

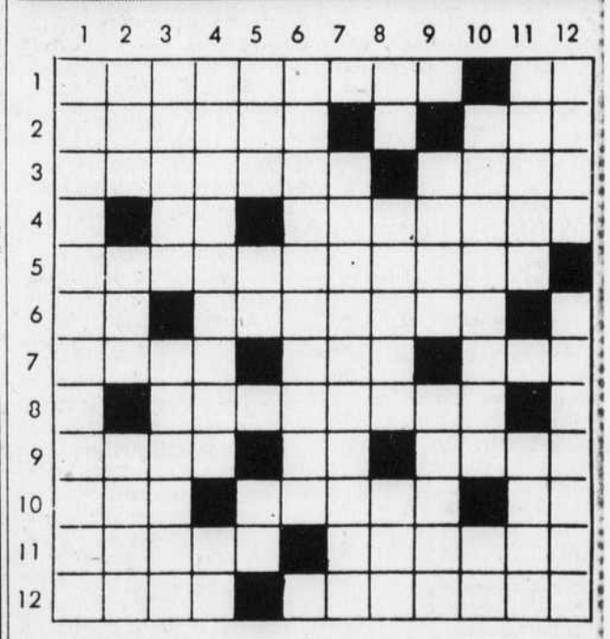
BOUCHERVILLE: Style Early American adossé au Golf. Magnifique propriété "Custom built", terrain de 9,498 pi.ca., 4 chambres. Salle familiale à faire rêver. 2 foyers. Amateurs de golf vous pouvez vous y rendre à pied. Jocelyne Hébert, 655-6222 ou 655-3756. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 15-12-77

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bains, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine, dînette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureaux, pour exécutif ou professionnel; 672-9960 23-12-77

LACHENAIE: Carrefour des Fleurs, bungalow brique aluminium, ménage refait, humidificateur à fournaise. Douche sous-sol fini. Piscine creusée, accessoires inclus. 2 patios, portes aluminium, allée pavée. Faut voir MLS, GINETTE LEBLANC, 354-2950, 581-6041. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 15-12-77

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Qui vit ou croît sur les montagnes. — Béryllium.
2—Vue d'ensemble. — Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.
3—Insecte vert doré. — Vase.
4—Titane. — Cache une carte dans la main.
5—Qu'on ne peut assez estimer.
6—Sans vêtement. — Tirai une conséquence d'un fait.
7—Dans la mythologie scandinave, génie aérien qui symbolise l'air, le feu, la terre. — Interjection espagnole. — Petite monnaie.
8—Parfumeras d'ambres gris.
9—Algue verte marine. — Deux mille. — Qui exprime le contentement de soi.
10—Ôte la vie. — Élu une seconde fois. — Bismuth.
11—Plante à fleurs jaunes. — Algue microscopique des sols humides.
12—Ch.-l. de c. du Cher. — Action d'attendre.

Verticalement

1—Machine destinée à façonner la matière et mettant en oeuvre un outillage mû mécaniquement.
2—Trou dans le mur. — Aucun, pas un. — Planète satellite de la Terre.
3—Propre. — Grâce.
4—Suit le deuxième. — Chemin de halage.
5—Pas ailleurs. — Terre-Neuve. — Île de l'Atlantique.
6—Un des os du tarse.
7—Action d'emmêler.
8—Parcouru des yeux. — Orner. — Portion d'un tout qu'on partage entre plusieurs.
9—Stupéfait. — Trompe.
10—Ce qui est secret. — Terre-Neuve.
11—Médicament balsamique. — Entrave qu'on fixe au paturon des chevaux pour les retenir.
12—Arme ancienne. — Bon droit.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	L	P	I	C	O	N	■	T	N	T
2	O	R	I	E	N	T	■	O	L	E	U	M
3	U	B	A	C	■	A	R	I	L	L	E	■
4	B	O	N	■	A	C	U	I	T	E	■	S
5	R	U	T	A	B	A	G	A	■	P	I	E
6	E	S	E	R	I	N	E	■	V	A	R	■
7	S	E	■	E	M	U	■	V	I	T	A	L
8	A	■	S	T	E	L	E	■	A	H	■	I
9	U	■	C	E	R	E	M	O	N	I	A	L
10	T	O	I	■	A	R	O	N	D	E	■	I
11	■	V	O	U	S	■	I	D	E	■	M	A
12	G	E	N	S	■	U	S	E	■	V	O	L

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

465-2145

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

465-2145

- Chaque parution coûte $5.60 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations

Voir autres annonces classées, en pages 26 et 27

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trust Royal Courtier

DUVERNAY: Split-level, 9 pièces, 4 chambres, salle à manger, salle de jeux avec foyer et bar, garage, secteur Val Des Arbres. **Joan Daoust, 661-6660, 669-0746.**

ANJOU: Split-level absolument impeccable, 5 pièces, portes patio, plus salle de jeux, 4ième chambre, garage, piscine creusée, chauffée, grand terrain bien paysagé. **Thérèse Côté, 351-9625.**

ANJOU: Près du centre Versailles, spacieux triplex semi-détaché, rez-de-chaussée, 5½ pièces, salle de toilette et douche dans chambre des maîtres, sous-sol avec salle de jeux, foyer, bar-humide et chambre extra. Bachelor 3½ pièces, étage 2x4½ pièces, chauffage électrique, hyp. à 7¾% ferme, comptant: $25,000. **J.M. Marcotte, 354-0360, 351-1555.**

ST-LÉONARD: Duplex de luxe avec bachelor, 2x8, 1x3½, cuisine en marbre, sous-sol fini avec wet bar, foyer, chambre froide, garage. **Michel Rahal, 353-9960.**

ROSEMONT: Triplex attaché, 1 commerce, 1x5, 2x3, garage, bien situé. **Michel Rahal, 353-9960.**

REINE MARIE (HAMPSTEAD): Décor de luxe, 9 pièces, 4 chambres à coucher, résidence de décorateur, cuisine ultra-moderne, salon et salle à dîner, mur en suède, "den" tapissé en cuir, air conditionné. Plusieurs extras. **MLS. A. Ortenberg, 489-5321, 487-2202.**

DUPLEX: $4,000 comptant. McLynn 5½, 6½. Haut loué $250. 2 garages, jardin, planchers, bois franc. Faites une offre. **MLS. A. Ortenberg, 489-5321, 487-2202.**

C.D.N.: Demeurez dans un 6½ moderne et profitez d'un loyer de $700. Fenêtres aluminium. 220V. Près Université de Montréal. Jardin, garage. **MLS. Julia Daniels, 937-0167, 489-5321.**

CARTIERVILLE: S/L détaché, vastes pièces, 4 chambres, 2 foyers, piscine chauffée, prix d'évaluation demandé. Aubaine. **Mme Françoise Sicotte 735-2681, 342-3737.**

ST-BASILE: 2 âcres au village, services, bungalow tout brique, 3 chambres, grande dînette, porte patio, sous-sol semi-fini, ruisseau. $56,000. **Thérèse Bienvenu, 653-1576, 653-7344.**

15-12-77

Le Bourg Ste-Adèle

CONDOMINIUM



Foyer
2 chambres à coucher
Intérieur en bois massif
Terrasse privée **$23,500. et plus**
$1,500. comptant

Fin de semaine: **1-229-4824**
Semaine: **844-0714 277-5096**

15-12-77

BEACONSFIELD: Thackeray road, 3 chambres à coucher, boudoir, et salle de jeu, face au terrain de jeu, propriétaire numéro 695-2207 22-12-77

PROFESSIONNELS hommes d'affaires, immeubles catégorie 31-32, dépréciations 10%, constructions 1977. Directement du constructeur. 861-0491. 16-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS À VENDRE

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

CARTIERVILLE: secteur de prestige, bungalow 8 pièces, luxueux, prix réduit de $15,000. **A. Viau 382-8000, 323-9645.**

ST-SAUVEUR: Chalet suisse, 9 appartements hiver-été, terrain 300 x 110 paysagé, idéal pour professionnel. **F. Valiquette 382-8000, 331-1166.**

WESTMOUNT: Triplex attaché, 7-6-7, chauffage individuel, près écoles, comptant $20,000. **J. Statham 382-8000, 376-2994.**

BELOEIL: Bungalow tout brique 58 x 35. Construction exceptionnelle, secteur choix 15 ans. MLS. **Yolande Bisaillon 467-8115.**

BELOEIL: Bungalow 42 x 25, chauffage électrique. Base foyer, fenêtre manivelles. Urgent. MLS. **Yolande Bisaillon 467-8815.**

ST-HILAIRE: Split level, construction exclusive, flanc montagne, terrain 13,728 pi. ca. À voir. Excl. **Yolande Bisaillon 467-8115.**

BELOEIL: Occupation immédiate. Cottage 7 pièces, près commodités.. Terrain arbres adultes. Prix réduit. **T. Trudeau Larivière 467-6115.**

ST-HILAIRE: Dépanneur licencié. Boul. Laurier. Terrain 135 x 250. Bâtisse 42 x 52. Gros chiffre d'affaires. **T. Trudeau Larivière 467-6115.**

VILLE MONT-ROYAL: Joli cottage 7 pièces, salon avec foyer, salle à manger, den, 3 chambres, sous-sol fini, garage, agréable jardin paysagé, $120,000 négociable. MLS. **T. LaBosaière 735-6381, 276-2176.**

ST-LAURENT: Jolie maison de ville, 7 pièces, 4 chambres, sous-sol fini, foyer, garage, jardin, $45,000. Nég. MLS. **T. LaBossière 276-2176, 735-6381.**

AHUNTSIC: Joli cottage 6 pièces, 3 chambres, agréable jardin $49,500. **T. LaBossière 735-6381, 276-2176, D. Brissette 735-6381, 486-3673.**

COTTAGE OUTREMONT: 16 pièces, peut être converti en maison de chambres, construction très solide. **D. Rufiange 735-6381, 744-4151.**

N.D.G.: 4 duplex (6½-7½) en très bon état, avec foyers, doivent être vendus "en bloc". Intéressant pour co-propriétaires. **T. LaBossière 735-6381, 276-2176.**

Payez moins d'impôt en 1977. Immeubles de classe 32, 10% de dépréciation. Revenu $42,000. **Roger Ménard 672-7925, 670-1002.**

ST-LAMBERT: Attrayante propriété, 4 chambres, foyer, superbe terrain. Chauffage électrique. **Roger Ménard 672-7925, 670-1002.**

LONGUEUIL: Classe 32. 2 x 8 logements détachés 5 pièces, chauffage électrique. Comptant $25,000 + hypothèque. **Réal Gendron 670-1002.**

VERDUN: Bachelor 15 x 2½ apps. très bien situé. Revenu très élevé. $2,500 comptant. À voir. Information: **R. Gauthier 525-9925, 670-1001. MLS.**

MONTRÉAL CENTRE: 5 logements près plateau Mont-Royal, à refinancer, pierre & brique. À voir. **R. Gauthier 525-9925, 670-1002.**

BOUCHERVILLE: Beau split très complet dans secteur de choix, modèle exclusif. Pour détails supplémentaires. **Rita Patenaude 655-8854, 670-1002.**

LONGUEUIL: Sur 13,333 pi. ca. cinqplex luxueux 1974. Bien situé. 1 x 8, 2 x 3½, 2 x 2½ pièces. **R. Patenaude 655-8854, 670-1002.**

ATTENTION: Montreal Boutique exclusive. Tailleur pour hommes dans quartier chic. Établi depuis 45 ans. Clientèle choisie. Chiffre d'affaire élevé. Cause retraite. **Denise Beaucage 655-4606, 670-1002.**

LONGUEUIL: Classe 32. 16 logements détachés 4½ pièces. Chauffage électrique. Comptant $50,000 + hypothèque. **Réal Gendron 670-1002.**

BROSSARD: Pour professionnel, grand split, 4 chambres à coucher, foyer en pierres, salle familiale, garage. **M.P. Cormier 670-8752.**

BOUCHERVILLE: Spacieuse maison à paliers multiples, 5 chambres à coucher, foyer en pierre. **M.P. Cormier 670-8752.**

ST-HUBERT: Magnifique split-level 5 chambres à coucher, 2 foyers, salle familiale, salle de jeux, garage. **C. Comeau 656-0514.**

ST-HUBERT: Bungalow sur terrain 75 x 100, 2 salles de bain, sous-sol entièrement fini, possibilité d'appartement, garage. **C. Comeau 679-1110.**

ST-LAMBERT: Semi-détaché, très grandes pièces, près des écoles et services. **C. Comeau, 679-1110, 656-0514.**

BOUCHERVILLE: Magnifique maison à paliers multiples, 10 pièces, foyer pierres, secteur de choix. **Julie Michaud 655-1215, 679-1110.**

5-12-77

BROSSARD - Beau, bon pas cher. Un vrai bijou, sur croissant tranquille. **MLS. Raymonde Bradley 465-2510, 676-8638.**
BROSSARD - Section "T" près centre d'achats, parc et piscine. Split-level avec terrain magnifique. 4 chambres. Très très propre. Décoration originale. Purificateur d'air. Occupation immédiate. Pour visiter: **Pauline Matte 672-6458 ou 672-0321.**
CHOMEDEY-RENAUD - Split-level brique, construction de haute qualité, 4 chambres à coucher, salle familiale, très grande cuisine. Salle de jeux, bar, foyer, garage $84,000. **MLS John Ferko 687-1010, 681-3946.**
ST-LAMBERT: PARC ALEXANDRA - Cottage semi-détaché en parfaite condition, cuisine refaite à neuf, aluminium extérieur, foyer, salle à dîner. Faut voir. **MLS Micheline Parent 465-2510 672-4955.**

A.E. LePage & Westmount Inc.
Courtier
15-12-77

Une aubaine à CARTIERVILLE à ne pas manquer

DUPLEX 1960: état impeccable, sous-sol fini, garage. Jardin. Ensoleillé. Idéal pour jeune couple dynamique et ambitieux. Prix réduit. $59,000. MLS.
Robert Lamarche, 738-2355
FIDUCIE du QUÉBEC
COURTIER
16-12-77

Montréal Trust

LONGUEUIL - 6 logements de 4½. Tout brique. Électrique, locataire. Construction 1972. **Appelez-moi Suzanne Ouellet 651-1000, 655-4021.**
Courtiers
15-12-77

Montréal Trust

LONGUEUIL: Doit vendre, cause divorce. Tout ce que vous désirez dans ce cottage, chauffé élect. 6 pièces. Garage, terrain clôturé, piscine. Pour seulement $39,000.00. Occupation à demande. N'hésitez pas, appelez **Huguette Mongeau 651-1000, 655-0179.**
Courtiers
15-12-77

Montréal Trust
BOUCHERVILLE

Magnifique résidence, idéal pour jeune exécutif, ou professionnel. 10 pièces, plusieurs extras. Occupation libre à l'acheteur. Secteur huppé. **Huguette Mongeau,, 651-1000 ou 655-0179.**
courtier.
15-12-77

OUTREMONT: Face au parc Joyces, beau cottage semi-détaché, 8 grandes pièces, 2 garages et foyer naturel. Maison très bien entretenue, magnifiques pièces au sous-sol, exclusif. **Mme M.D. Préfontaine, 731-3158.**
Immeubles Tremblay Inc. 756-5588
courtiers
15-12-77

BOUCHERVILLE: Cottage montagnard parfaite condition. Foyer, garage. Coin de rue. Bien situé. René Lafrenière 651-5710, Immeubles Beaudry inc, courtier. 15-12-77

LONGUEUIL (vieux) Duplex brique. Sous-sol semi-fini. Logement libre à l'acheteur pour janvier. 2 chambres. Propriétaire garderait hypothèque. Gérard Fortin, 651-5710, 674-0845. Immeubles Beaudry, courtier. 15-12-77

OUTREMONT, appartements en copropriété en zone de rénovation, 5½ chauffage central — entre 9h A.M. et 11h. A.M. 276-4843 22-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A.E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

ASSOMPTION - Canadienne pierres de 150 ans avec terrain de 100 x 400 plus 4½ arpents. **Lise Lacas 725-9183, 581-0664.**
LACHUTE - Chalet hiver été, chauf. H.A.C., fini pin noueux naturel à l'intérieur avec garage pour 3 voitures, situé sur le bord du lac Spectacle. **Lise Lacas 725-9183, 581-0664.**
LONGUEUIL - DOMAINE DE NORMANDIE: Maison de grand luxe avec piscine intérieure. 11 pièces très spacieuses. 5 chambres à coucher. 2 salles familiales, une avec foyer. 3 chambres de bain. Grande pièce avec piscine au sous-sol. Patio couvert. Garage double et beaucoup plus. Prix très raisonnable de $119,000. **Appelez Richard Hinch 672-0321 ou 672-4170.**
ST-LAMBERT - Nouvelle inscription. Cottage superbe sur le golf. Piscine intérieure. Chambre des maîtres avec boudoir attenant avec foyer. Étage supérieur offrant 4 autres chambres, 2 autres foyers. Maison de prestige. Exclusif. **Information Pauline Matte 672-6458 ou 672-0321.**
ST-LAMBERT - Si vous recherchez un bon achat! Cottage semi-détaché. 4 chambres, foyer au salon. Grande salle à manger avec portes patio. 2e foyer au sous-sol. Construction 1972. Très propre. Prix demandé $52,500.00. Ouvert aux offres. **Information Pauline Matte 672-6458 ou 672-0321.**
ST-LAURENT - Un bijou de maison, cottage; semi détaché de 6 ans. Nouvellement redécoré en condition impeccable, 4 chambres à coucher, près de Côte Vertu. **MLS. Françoise Besner F.R.I. 744-0973, 342-9671.**

15-12-77

DUVERNAY

Magnifique cottage en brique entièrement rénové, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, salle familiale. Très belle serre. Grand jardin avec piscine. Cachet rustique. Idéal pour réceptions.

OUTREMONT

Magnifique cottage btique, semi-détaché de 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine, 2 salles de bains complètes, 1 powder-room, sous-sol très bien fini. À proximité du Collège Stanislas. Propriété entièrement rénovée. MLS. **Stella Mongeau 849-4553, 342-5747.**

SHERBROOKE TRUST
Courtier
16-12-77

LE ROYAL YORK APPARTEMENT EN CONDOMINIUM

Logement traditionnel à 10 minutes du Centre-ville, le foyer naturel, la boiserie en chêne et le parquet donnent un cachet de distinction aux 5½, 6½, pièces spacieuses. À partir de $35,000.
Tél.: 274-1641
1120 Bernard Ouest, Sur rendez-vous
15-12-77

Montréal Trust

LONGUEUIL: Triplex tout brique, construction 1977, classe 32, chauffage électrique payé par locataires. **Appelez Gilberte ou Gaston 651-5300, 468-3385.**
Courtiers
16-12-77

ROSEMONT - Duplex âgé att. 2 x 5½ avec garage. Faites offre. **Laurent Cournoyer 655-9400, 336-3124.**

TRUST NATIONAL
Courtier
15-12-77

STE-JULIE (Haut-Bois) Maison centenaire pièces sur pièces, rebâtie 1976, deux immenses foyers, propriété unique et recherchée qu'apprécieront les connaisseurs. Transfert. MLS. Conrad Bouchard, 655-3060, 655-5168. Probitec, courtier. 15-12-77

ANJOU: luxueux bungalow 4 c.c. électricité, garage, occupation février. A. THÉRIAULT 254-4566 ou 354-7176. Trust Général courtier 15-12-77

BOUCHERVILLE: Magnifique split-level, "Montagnard" modèle agrandi, 4 chambres, salle de séjour, foyer, garage, air climatisé central, chauffage électrique. Face au golf. Toute offre sera considérée. MLS. Pour visiter: Murielle Cyr, 655-3060, 655-1536. Probitec, courtier. 15-12-77

TÉTRAUVILLE: Duplex semi-détaché, parfaite condition. Bien rénové. $43,600. René Lafrenière. 651-5710. Immeubles Beaudry inc., courtier. 15-12-77

VAL MORIN, cottage 8 pièces, foyer, terrain 31,477 pi. ca. échangerait. Gilles Asselin 871-8851. Immeubles Claremont, un courtier fiable. 15-12-77

ÉGLISE: (rénovée) près parc Lafontaine, grandes salles. Gilles Asselin 871-8851. Immeubles Claremont, un courtier fiable. 15-12-77

OUTREMONT: Cottage 7 pièces, salon avec foyer, cuisine moderne, sous-sol fini, garage double. Information M. Savoie, 273-3653. Audette & Audette, courtier. 15-12-77

Montréal Trust

LONGUEUIL: 6 logements brique avec chauffage électrique payé par locataires. Revenu annuel de $10,392 à $12,642. Pour visiter appelez **Gilberte ou Gaston, 651-5300, 468-3385 ou 678-9807.**
COURTIERS
16-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DIMINUER VOS IMPÔTS

Excellente propriété avec subside 10% d'amortissements, très bien localisée dans le grand Montréal, pour information. **Contactez Michel Gaudreau 649-4378 ou Claude Labelle 671-4793.**
HYPMOR LTÉE
28807194
288-7194
CONSEILLERS ET COURTIERS EN PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
15-12-77

RIVE-SUD: 36 logements rénovés. Prix demandé seulement $240,000.00. Comptant $30,000. RUSSELL JACK 767-7777 ou 651-1904. Des Rosiers le maître courtier. 15-12-77

LONGUEUIL: 4 bâtisses de 16 logements classe 32. Livraison pour décembre 1977. Hypothèque à 10 1/2%. Revenus garantis. Peuvent être vendus séparément. DENIS LUSSIER 672-3384 ou 651-1904. Des Rosiers le maître courtier. 15-12-77

ST. LAMBERT: Classe 31. Dégrèvement d'impôt $240,000. 1 première année. Bâtisse luxueuse neuve. Comptant appréciable requis. RUSSELL JACK 767-7777 ou 651-1904. Des Rosiers le maître courtier. 15-12-77

OUTREMONT, triplex 7 pièces, bas libre, frais peint, chauffage individuel. Entre 9h. A.M. et 11h. A.M. 276-4843 22-12-77

Split level de luxe 1977, $55,000.00, près église, école, 656-1725. 15-12-77

Près de la nouvelle station de métro, maison privée semi-détaché 3 étages, 10 pièces, 3 salles de bains. Besoin d'une nouvelle décoration intérieure. Il faut vendre $23,500. APPELEZ 1-539-3010 ou 861-4428 15-12-77

BROSSARD: Situé dans un croissant secteur "M" boisé naturel, luxueux cottage de 8 pièces, foyer naturel, garage double. Louise Perron 656-0660. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 15-12-77

Cottage québécois style 19ème siècle, 8 pièces vastes, salle à dîner, maison solide et recherchée, très grand terrain sur le bord de l'eau. Faut faire offre. MLS. Conrad Bouchard. 655-5168 655-3060 Probitex, courtier. 15-12-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

DES ROSIERS
Le Maître Courtier

ONTARIO. 10% dépréciation, 71 unités 3½, 4½. Chauffés électricité par locataires. Revenu $206,,000. Hypothèque $1,500,000. à 8%. Temps presse. **Harry Spivak 288-2065.**

REFUGE FISCAL. Laval Centre, 51 unités très luxueux. $1,211,000. Comptant $150,000. Dépréciation $100,000. Garantie de location. **Louis R. Gaumond 332-5308.**

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS. 24 beaux appartements 4½, 5½, 1975, tous loués, stationnement, revenus: $65,880. Comptant négociable. **Michel Milette 670-3365.**

IMPOSÉ À 63.9%? Réagissez et mettez à profit ces lois existantes. Amortissez cet immeuble de 40 logements, récupérez votre mise de fond dès la première année. Comptant $75,000. **Ubald Mainville 679-5834.**

VRAI BIJOU. Construction 1967, 25 x 4½, 15 x 3½, aucun meublé, baux annuels, hypothèque 7%, revenu annuel $107,000. Prix $600,000. Comptant requis $100,000. **Aldée Gravel 351-1475.**

RAPPORTE DU 40%. 47 appartements, récent, location soutenue, revenu annuel $105,000. Hypothèque 8%-1983. Prix: $495,000. Comptant requis $75,000. **Aldée Gravel 351-1475.**

VILLE SAINT-LAURENT. Superbe immeuble de 34 appartements, 4½-3½, aucun meublé. Revenu annuel $81,000. Prix environ $400,000. Comptant requis: $60,000. **Aldée Gravel 351-1475.**

DERNIÈRE CHANCE. Réduisez vos impôts 1977, $20,000. par l'amortissement de ce 15 logements de 1977. Comptant nécessaire $30,000. **Ubald Mainville 679-5834.**

ROSEMONT. 28 logements avec $30,000. comptant, 2½, 3½, 4½. Prix raisonnable, très propre. **Simon Sabourin 323-4465.**

PLACEMENT SUR. 28 appartements toujours loués, liste d'attente, face CÉGEP, quartier résidentiel. Revenu $55,200. Comptant $30,000. **Gérard Cardinal 669-8029.**

DÉPRÉCIATION 10%. 16 unités, Laval Centre, $17,000. l'unité. Comptant $40,000. Presqu'entièrement loué. Hypothèque conventionnelle. **Diane Forcier 337-5308.**

DIFFÉREZ IMPÔTS. Vite le 31 décembre est près. Nous avons en mains d'excellentes propriétés 8 à 51 logements, classe 31-32. Comptant minimum $20,000. **Gilles Brunet 255-7545.**

ST-LAURENT OUEST. Achat exceptionnel. Quadruplex: 1er habité par propriétaire, 6 pièces, 4 chambres de bain, sous-sol, garage double, très luxueux, libre pour acheteur. 1ère hypothèque $90,000. à 10¼%. Prix et comptant discutables. **Bernard D'Amour 725-4837.**

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE. 16 appartements surtout 3½-4½ construit 1966, revenu: $30,000. Hypothèque à 10½%. Rendement net 22%. Prix environ 5 x revenu. **André Lamaire 523-3449.**

ROSEMONT. Propriété (idéal: bureau, clinique, commerce) située près parc olympique. 1 local commercial libre, rez-de-chaussée: 2,300 pi.ca. plus 8 logements (4 x 3½, 4 x 5½) comptant minimum $25,000. **Gilles Brunet 255-7545.**

OUTREMONT. Pour propriétaire occupant. 3 logements de 6½ et 7½, secteur résidentiel, Ave Bernard. **Claude Boisjoly 323-1038, Claire Bélisle 465-1943.**

281-1515

15-12-77

Montréal Trust

ST-HUBERT

Bungalow brique et aluminium, 5 pièces, 3 au sous-sol, à un prix très réduit. **Serge Lacaille: 651-5300, 656-3542.**
courtier
15-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

FLORIDE, maison mobile 60x12, à vendre à Margate, 6 milles à l'ouest de Pompano Beach et de la mer, meublée, propre, dans parc aménagé $100. par mois pour location de terrain, salon, cuisine, 2 chambres, 2 salles de bains complètes, chauffage et air climatisé électrique, libre immédiatement, dimanche et le soir 626-6582 19-12-77

STE JULIE: Magnifique bungalow, 3 chambres, base de foyer, maison impeccable, quartier strictement résidentiel. MLS. Murielle Cyr. 655-3060, 655-1536. Probitec, courtier. 16-12-77

REPENTIGNY: Professionnel, superbe propriété 17 pièces, rue Notre-Dame, terrain 18,373 p.c. Pouvant servir pour plusieurs espaces à bureaux, clinique. MLS, MADELEINE TAILLON, 354-2950, 581-2264. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 15-12-77

ST-MATHIAS: Bungalow 5 pièces, chauffage électrique, cuisine moderne, foyer. Isolation supplémentaire, garage, prix $32,000. MLS, LILI DAIGLE, 354-2950. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 15-12-77

NOUVEAU ROSEMONT: Triplex pierre brique, très luxueux, 1x5½, 2x4, bachelor. Construction Rodrigue, impeccable. Sous-sol avec foyer, wet bar. MLS, DENISE SHOONER, 354-2950, 255-5367. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 15-12-77

MASCOUCHE: Bungalow détaché, extérieur frais peint. 3 chambres, sous-sol isolé, chauffage air chaud, taxes $650. Occupation juillet 78. Terrain 5,500 p.c. clôturé. $31,500. négociable. MLS, GINETTE LEBLANC, 354-2950, 581-6041. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 15-12-77

N.D.G.: Cottage semi-détaché, 4 chambres, foyer, boiseries de chêne, cuisine moderne, jardin, excellente condition, $53,900. 487-5842. 15-12-77

OUTREMONT: Face au parc, cottage détaché, 11 pièces, 6 chambres, 2½ salles de bains, sous-sol fini, garage. Information M. Savoie 273-3653. Audette & Audette, courtier. 15-12-77

BROSSARD: Classe 32. Éligible dépréciation 10%. 16 logements, construction impeccable et de luxe. Hypothèque $218,200. à 10¾%. J. CLAUDE VANDELAC 256-7810 ou 651-1904. Des Rosiers le maître courtier. 15-12-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VIEUX MONTRÉAL: cottage, maison très spéciale, 4 paliers, murs de pierre. Système de chauffage électrique, boudoir au sous-sol, foyer en pierre et sauna. Piscine. **Mireille Turp: 481-2561, 735-2761.**

LE PERMANENT
courtier
15-12-77

BOUCHERVILLE: nouveau sur le marché, moins de $50,000., impeccable bungalow 3 chambres, salle à dîner, foyer, chauffage électrique, terrain plus de 30,000 pi. ca. Toute offre sera considérée. MLS. Chantal Trudel, 655-3060, 655-1166. Probitec, courtier. 19-12-77

SHAWBRIDGE, très grand terrain, 2 maisons, 3 sources dans zone de développement, entre 9h. A.M. et 11h, A.M 276-4843 22-12-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

DISTRICT ST-MICHEL - 24 x 4½, 3 propriétés, vente en bloc, revenu $32,356. Excellent rendement. **J. Lionel Boutin, 735-6381, 481-0553.**
NOUVEAU BORDEAUX - 40 grands logements, 10 ans, petit comptant, excellent investissement. **D. Rufiange, 735-6381, 744-4151.**
BACHELOR - Centre 30 x 2½ meublés, très bon revenu, loyers très bas. **D. Rufiange 735-6381, 744-4151.**
CENTRE - 69 appartements, meublés, bâtisse de prestige, béton, petit comptant, gros "cash flow". **D. Rufiange 735-6381, 744-4151.**
C.D.N. - 27 appartements, impeccable, excellente location, rev. $50,124, comptant $25,000, bon financement. **Mme P. Corbeil 735-6381, 845-2036.**
PRÈS MÉTRO ROSEMONT - Petit comptant, $8,000., 15 x 2½ bachelor, revenu $28,440. Faut voir. **Mme P. Corbeil 735-6381, 845-2036.**
HENRI BOURASSA - Béton 1976, 91 unités, chauffage électrique, bien situé, comptant $273,000. **Mme P. Corbeil 735-6381, 845-2036.**
PRÈS MÉTRO - Comptant $50,000., 61 appartements, propriété très bon état, bien située, revenu $127,400. **Mme P. Corbeil 735-6381, 845-2036.**
CENTRE - Gratte-ciel, 196 appartements, ascenseurs, piscine, quartier prestigieux, près de la montagne. **P. Corbeil 735-6381, 845-2036.**
JEAN TALON EST - Bâtisse semi-commerciale, 6 x 3½ plus local commercial, propriété 20 ans, très bon état. $120,000. **T. LaBossière 276-2176.**

15-12-77

LAVAL: vous cherchez une propriété à revenus, admissible pour impôt, classe 31 & 32, communiquez avec moi: **André Bernier, 337-4641.**
Fiducie du Québec,
courtier 15-12-77

Réduisez vos impôts, 3 x 16 logements Ste-Thérèse, chauffage électrique, catégorie classe 32, dépréciation 10%, applicable à vos revenus personnels. **Marcel Lamarche 430-1400, soir 435-1937.**
19-12-77

LONGUEUIL: 16 logements 1973. Prix $220,000. Revenus $38,000. Suzanne Forcier. 651-5710, 468,2824. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 14-12-77

LAVAL 16 logis revenus $35,000, comptant à discuter, particulier 621-0794. 19-12-77

25 appartements meublés, rédécorés à neuf, revenus, $53,200.00, au 4121, Mentana près du Parc Lafontaine. Vendu par propriétaire. 1-347-8747. 15-12-77

Rosemont 27 logements, construit 1970. Complètement détaché. Baux. Revenu $55,328. Prix $289,000. Plusieurs autres propriétés de 8 à 100 logements à très bon prix. J.C. CÔTÉ 735-2501. Trust Royal courtier 15-12-77

BOISBRIAND: immeuble 6 logements 4 1/2 loués au complet, construction 1974, chauffagé électrique. EXCL. Pascal Goulon 621-0710, 621-8792. Fiduciaires courtiers, Trust Banque d'Épargne. 15-12-77

ROSEMONT: Bloc apts. de 25 logements très bien situé, placement garanti, bons revenus. PIERRE CHAMPOUX 254-4566. Trust General Courtier. 15-12-77

NORD EST: 1 cinqplex 1x6, 4x3, rez de chaussée refait. Toît, plomberie, électricité en bonne condition. MLS DENISE SHOONER 354-2950, 255-5367. Des Rosiers le maître courtier. 15-12-77

LONGUEUIL: 12 logements 69. Revenu $25,116. Face à un centre d'achat. Tous loués. Chauffage au gaz. Daniel Brissette 651-5710, 679-8061. Immeubles Beaudry Inc., courtier. 15-12-77

CONSTRUCTION 1977, loi 32, pour 15 jours. 8 logements très bons revenus garantis. René Lafrenière, 651-5710, Immeubles Beaudry Inc., courtier. 15-12-77

11 logements, classe 32, 10% d'amortissement, avantages fiscaux, construction 1976 à vendre particulier. Tél.: 671-1961 après 6 hres P.M. 656-0270 ou 688-6537. 19-12-77

16 logements, classe 32, dépréciation 10%, partiellement loué, revenu $39,480 à Longueuil, prix fixe $237,500., comptant $32,000. Référer: M. Daniel Ferron, 871-9920. 16-12-77

le bridge

Minutage et succès

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

La donne ci-dessous est un bel exemple démontrant que le déclarant doit se faire un plan bien défini avant de jouer sa première carte. La réussite du contrat en est le coût.
Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♠ A V 3
♥ R 8 7 6 3
♦ V 8 5
♣ V 4

OUEST
♠ 10 9 8 7 5
♥ V 9
♦ R 7
♣ A D 8 5

EST
♠ R 6 4
♥ D 10 5 4
♦ 9 3
♣ 10 9 6 2

SUD
♠ D 2
♥ A 2
♦ A D 10 6 4 2
♣ R 7 3

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♦	passe	1 ♥	passe
2 ♦	passe	3 ♦	
3 SA	fin		

Entame: le 10 de pique par Ouest.

L'on rencontre de nombreuses mains où la réussite du contrat ne tient qu'à un minutage bien précis du jeu de chaque carte. Ces mains doivent être jouées avec la plus grande sécurité possible, sans faire d'impasse qui pourrait placer la main chez un adversaire dangereux, ni sans essayer de gagner une levée additionnelle manoeuvre qui risquerait d'établir des levées de chutes au profit des adversaires.

Dans la donne ci-dessus, si le déclarant joue précipitamment, avant de faire l'évaluation précise de ses levées gagnantes et s'il tente l'impasse en pique, Est s'emparera de la levée et en bon joueur, essayera à pénétrer la faiblesse du trèfle. Ouest en prendra immédiatement la Dame et l'As et donnera une levée au déclarant en cette couleur. Celui-ci devra reporter la main au mort avec l'As de coeur et miser sur la réussite de l'impasse du Roi de carreau pour accomplir les 9 levées que lui demande son contrat. L'impasse ne réussissant pas, le Roi de carreau est encaissé par Ouest ainsi que le quatrième trèfle établi et c'est la chute du contrat par 1 pique, le Roi; 2 trèfles, la Dame et l'As; 1 carreau, le Roi et un autre trèfle qui peut être le 9 du joueur Est. Dans les jeux de compétition ce résultat est un triste zéro.

Il aurait été plus sécuritaire pour le déclarant de bien réfléchir à la vue de l'entame, de jouer l'As de pique du mort pour rapporter la première levée et en deuxième carte de tenter immédiatement l'impasse en carreau en jouant une petite carte de la main du mort suivie de la Dame de sa main. Le Roi du joueur Ouest aurait fait cette levée, il va sans dire, mais quelle carte aurait-il pu jouer pour mettre le contrat en danger? Aucune, car le déclarant a bel et bien ses 9 levées en puissance, une en pique déjà faite, une autre en pique à faire, 5 carreaux et l'As et le Roi de coeur.

Ces jeux sont difficiles à conduire; aucun hasard ne doit entrer dans leur exécution. La sécurité et l'habileté du déclarant qui sut diriger l'impasse vers le côté le moins préjudiciable lui méritèrent le succès.

Accentuant le déséquilibre entre les équipes

Le marché des agents libres menace le baseball

François Lemenu



L'industrie du baseball n'a jamais été aussi florissante et pourtant le commissaire Bowie Kuhn s'interrogeait sur l'avenir de la discipline à la veille de la réunion d'hiver qui a pris fin samedi à Honolulu. Rappelant que le baseball majeur a enregistré 34 millions d'entrées cette année, un sommet, le commissaire a également fait une mise en garde à la lumière des contrats désormais consentis, qui risquent, selon lui, de provoquer un déséquilibre entre les équipes et d'ébranler les fondements sur lesquels repose l'industrie.

L'avènement du marché des agents libres a considérablement modifié le rapport de force entre les propriétaires et les joueurs, et l'on peut se demander aujourd'hui si cette surenchère n'annonce pas des jours très sombres dans un avenir plus ou moins rapproché.

Le repêchage des agents libres a eu pour effet immédiat d'accroître considérablement les coûts d'opération de toutes les équipes des ligues majeures, à l'exception d'une ou deux qui ont systématiquement refusé d'entrer dans le jeu. Ainsi les Phillies de Philadelphie, champions de la section Est de la Ligue nationale en 1977, ont difficilement bouclé leur budget malgré une affluence supérieure à 2.5 millions de spectateurs, et en dépit de bénéfices bruts de l'ordre de $8 millions. Les dirigeants de l'équipe en sont venus à la conclusion que les Phillies devront attirer désormais trois millions de spectateurs s'ils entendent réaliser des profits. Or, combien d'équipes peuvent se vanter d'avoir un tel succès aux guichets? Aucune.

La solution qui s'impose alors est une augmentation du prix des billets. Déjà plusieurs équipes, presque au lendemain de l'acquisition d'un agent libre, ont annoncé une majoration du prix d'entrée. Les Red Sox de Boston, par exemple, ont haussé à $7 leurs sièges "réservés", cependant que les Expos de Montréal ont fait grimper les leurs à $6.50.

Mais il ne peut en être autrement tant les salaires élevés dépassent l'entendement. Jim "Catfish" Hunter a été le deuxième à obtenir sa libération et il a paraphé un contrat de $3.5 millions avec les Yankees de New York. D'autres ont suivi en 1976, et parmi ceux-ci Reggie Jackson, Don Gullett, Joe Rudi, Gene Tenace, Rollie Fingers, qui ont tous signé des contrats de plus de $1 million. Et cette année, les propriétaires y sont allés avec encore plus de générosité ou d'inconscience même si, de l'avis de tous les observateurs, la récolte était d'emblée inférieure en qualité à la précédente. Plusieurs agents libres sont ainsi devenus millionnaires du jour au lendemain: Lyman Bostock ($3 millions), Mike Torrez, Rich Zisk, Larry Hisle, Rich Gossage, Ross Grimsley, Dave Kingman, Doc Medich.

Le marché des agents libres n'a pas eu pour effet seulement de lancer l'industrie du baseball dans une spirale inflationniste. Il a également élargi le fossé entre les équipes fortes et les formations faibles, ou encore entre les clubs riches et les équipes financièrement moins nanties. Le problème des "disparités régionales" se pose désormais au baseball.

Le dernier repêchage des agents libres reflète cette tendance, que dénonce le commissaire. Ainsi les Yankees de New York, récents vainqueurs des Dodgers de Los Angeles en Série mondiale, ont ajouté à leur collection de millionnaires, en faisant l'acquisition des lanceurs Andy Messersmith, Rich Gossage et Rawly Eastwick, ces deux derniers spécialistes de la relève. Déjà l'an dernier George Steinbrenner a été accusé d'avoir acheté le championnat. De quel crime l'accusera-t-on cette année, lui qui vient de débourser quelque $4 millions?

Quoi qu'il en soit, un fait demeure: la fortune des équipes risque désormais de changer rapidement et d'entraîner par le fait même un déséquilibre des forces.

La section Ouest de la Ligue américaine semble pour l'instant la plus menacée. Quatre équipes domineront vraisemblablement la section, alors que les trois autres formations fermeront la marche, loin derrière. Les Rangers du Texas, forts de la venue de Al Oliver, Jon Matlack, Rich Zisk et Doc Medich, s'imposent comme l'équipe à vaincre, suivis des Royals de Kansas City, premiers cette année, des Angels de la Californie, renforcés par la venue de Bostock, et, enfin, des White Sox de Chicago, qui ont effacé le départ de Zisk et de Oscar Gamble par l'acquisition de Bobby Bonds, des Angels.

En revanche, les Twins du Minnesota, sans Bostock et Larry Hisle, les Mariners de Seattle, blanchis au repêchage, et les A's d'Oakland, littéralement démembrés par Charles Finley, seront d'un niveau légèrement supérieur à une équipe de niveau AAA. Comment ces équipes, dans les circonstances, pourront-elles attirer un public nombreux alors que les jeux semblent déjà faits en faveur de l'adversaire? Le déséquilibre risque ainsi de s'accroître doublement.

La situation est sensiblement similaire dans la section Ouest de la Ligue nationale où deux équipes se sont renforcées. Et comme par hasard, il s'agit des Dodgers de Los Angeles et des Reds de Cincinnati, sempiternels champions de la section. Les Dodgers ont obtenu le lanceur de relève Terry Forster, cependant que les Reds ont fait l'acquisition de l'as-gaucher Vida Blue à l'occasion d'un échange avec les A's auquel le commissaire n'a pas encore du reste donné son accord.

Ainsi dans la section Ouest de la LN comme dans la division Ouest de la LA, un déséquilibre désormais apparent risque d'avoir une influence directe sur les entrées et réduire à peu de choses la rivalité qui doit opposer la majorité des équipes. La prospérité de toute ligue professionnelle repose essentiellement sur une relative parité entre ses membres. Toute influence agissant dans un sens contraire doit être éliminée rapidement. C'est le défi que doit maintenant relever Bowie Kuhn, avec ou sans l'aide des propriétaires et des joueurs.

Ottawa entend améliorer les conditions de vie des athlètes

par Gilles St-Jean

Le ministère canadien des Sports accordera sous peu des subventions supplémentaires aux athlètes amateurs canadiens, afin de les aider à mieux vivre durant leurs entraînements. C'est ce qu'a déclaré lundi soir Mme Iona Campagnolo, titulaire de ce ministère, en réponse à une question de l'ex-champion du monde de ski nautique, George Athans.

Mme Campagnolo a fait cette annonce au cours d'une séance tenue dans un hôtel montréalais, séance où de nombreux intervenants du sport amateur québécois ont soumis des mémoires et des commentaires sur son récent livre vert sur le sport canadien.

Plusieurs intervenants s'étaient prononcés contre certaines dispositions du livre vert, alléguant pour la plupart le manque de souplesse des structures sportives proposées dans l'ouvrage, tout en demandant une aide financière accrue d'Ottawa aux fédérations comme aux athlètes.

La question de M. Athans, qui déplorait le fait que de nombreux athlètes amateurs canadiens "qui consacrent dix ans de leur vie à la gloire de leur pays soient obligés de vivre à l'année sur le beurre d'arachides et les pâtes en boîte (kraft dinner)", a provoqué les applaudissements de l'assistance. Mme Campagnolo, sans préciser les modalités du nouveau fonds de subventions, a assuré M. Athans, dont elle a loué les efforts sportifs, que la situation sera corrigée.

"Moi aussi, a-t-elle dit, j'en ai assez de savoir que nos meilleurs athlètes sont souvent obligés de vivre misérablement pendant qu'on leur demande de faire honneur au Canada, M. Athans. Soyez assuré que nous allons remédier à cela bientôt."

Cependant, Mme Campagnolo n'a pas que satisfait ses auditeurs. Plusieurs, qui étaient venus lundi faire le procès — poliment mais fermement — du livre vert, se sont vu remettre à leur place par le ministre. Surtout ceux qui demandaient à Mme Campagnolo que le gouvernement leur donne toute latitude dans leur organisme sans pour autant réduire le montant de ses subventions...

"Si certains organismes veulent oeuvrer sans entraves d'Ottawa, je les encourage à le faire. Mais qu'ils ne comptent pas sur nos subventions," a déclaré le ministre, s'adressant particulièrement à M. Barry Nye, de la Fédération de lutte olympique.

M. Nye a déclaré que selon lui, les conclusions du livre vert n'étaient pas assez concrètes, assez claires, sans compter qu'il estimait avoir le droit d'agir aussi librement que possible, sans qu'Ottawa s'occupe de ses affaires de régie interne.

"Si certains m'ont mal compris, devait répliquer le ministre, ce n'est pas ma faute. Le livre vert que nous avons publié n'est qu'une esquisse, nous sommes ouverts à toute proposition qui pourrait plaire à l'ensemble des intéressés. Mais, M. Nye, sachez qu'un de nos objectifs majeurs est de dessiner une politique d'ensemble, de coordonner le sport amateur canadien. Pour cela, il nous faut exercer un rôle d'arbitre.

"Les structures proposées — que la majorité des intervenants ont trouvées trop lourdes — ne sont pas pyramidales, a ajouté Mme Campagnolo. Elles permettraient cependant d'assurer une coordination plus efficace entre tous les individus et organismes concernés. Nous visons davantage à assurer une évolution harmonieuse entre une élite véritable et la population ordinaire, celle que nous voulons le plus en santé possible.

"Mais nous n'avons pas abordé ce soir, a déploré le ministre, le problème des minorités: les femmes, les Indiens, qui paient aussi des impôts. Nous n'avons pas parlé des handicapés, des vieillards. Il me semble que les problèmes abordés ici sont restés dans un cadre étroit, celui du sport organisé".

De fait, la majorité des intervenants ont pris la parole au nom d'organismes, d'universités, de fédérations sportives. La plupart pour demander des subventions accrues; leurs demandes ont toutes été enregistrées par le ministre et ses collaborateurs, qui poursuivent une série d'audiences publiques sur le livre vert. Mme Campagnolo a noté:

"La plupart des commentaires, généralement d'insatisfaction, qui nous ont été faits ce soir ressemblent à tout ce que nous avons entendu à travers l'Ouest du pays. Probablement qu'il en ira de même durant le reste de notre voyage".

Certaines fédérations sportives ont soumis des demandes que la salle a parfois trouvées fondées.

Ainsi, M. John Newton, de la Fédération canadienne de bobsleigh, est venu soumettre au ministre plusieurs propositions, destinées, selon lui, à sauver les sports d'hiver. M. Newton a dessiné un portrait affligeant de la situation du bobsleigh au Canada: "Le bobsleigh est un sport d'élite. Nous avons très peu de compétiteurs et encore moins d'installations et de concours de bobsleigh ici. Nous devons envoyer nos athlètes s'entraîner en Europe, et seuls ceux qui disposent de moyens financiers importants peuvent se permettre de pratiquer ce sport.

"D'une part, à cause de ces problèmes, il nous est impossible de recruter d'autres athlètes, qui pourraient devenir des champions du monde, et d'autre part, seuls nos athlètes qui disposent de fonds suffisants peuvent nous représenter, puisque les meilleurs sont obligés de rester ici."

M. Newton a donc recommandé au ministre de verser plus d'argent à sa fédération, tout en préconisant la création d'une sorte de centre national d'entraînement en sports d'hiver qui, selon lui, pourrait facilement être installé à Lake-Placid, dans l'État de New York, pour peu que l'on s'entende avec les responsables locaux. "Cette solution serait beaucoup plus économique que d'envoyer nos athlètes en Europe; on pourrait en envoyer plus, et assurer une meilleure sélection."

D'autres propositions d'intervenants concernant l'institution d'un centre unique d'entraînement national semblaient d'ores et déjà rejetées: les autorités ministérielles semblent considérer, et ne sont pas les seules, que les contraintes géographiques sont insurmontables dans ce cas précis.

Par ailleurs, les représentants de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont fait état d'un programme de formation d'entraîneurs sportifs de haut-calibre qui en est à sa deuxième année d'existence. Ce programme, qui fonctionne en collaboration avec la Confédération des sports du Québec, est selon les gens de l'UQTR un succès total qui pourrait être appliqué à travers le Canada. Mme Campagnolo a d'ailleurs manifesté son intérêt pour ce programme.

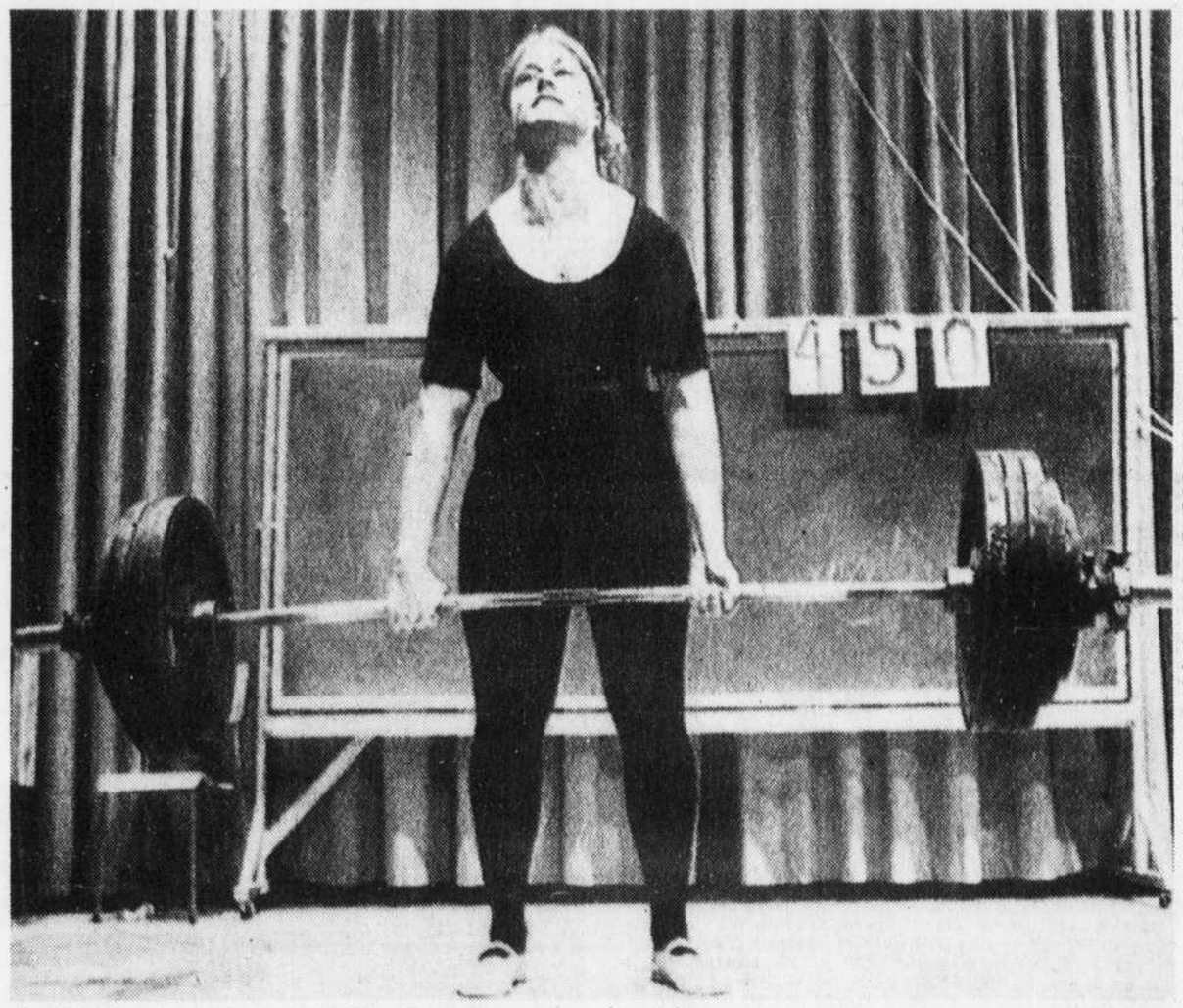
Le ministre a d'ailleurs félicité les universités qui, comme l'UQTR, se sont engagées dans le développement du sport. Elle souhaite cependant que ces institutions ouvrent leurs portes aux citoyens ordinaires, afin qu'ils puissent profiter des installations de premier ordre dont les universités sont généralement pourvues. "Après tout, ces citoyens les ont payées, ces universités," dit-elle.

Mme Campagnolo a par ailleurs exprimé son accord sur le fait que le Canada n'ait pas encore de philosophie "écrite et institutionnalisée" du sport, ce que n'ont pas manqué de soulever plusieurs intervenants. "Le livre vert a pour but de lancer la discussion à ce sujet et je crois que nous avons réussi à faire que les gens concernés en parlent," s'est-elle félicitée.

Mme Campagnolo a d'autre part indiqué à certains intervenants que contrairement à leurs prétentions, les Jeux du Canada doivent vraiment être les pépinières de l'élite nationale et internationale canadienne. "Nous avons effectué une enquête, a-t-elle déclaré, auprès des participants des Jeux de ces dix dernières années. Et 72% ont manifesté le désir que ces Jeux soient une occasion d'assurer le développement de nos meilleurs athlètes".

Dans une autre perspective, le ministre a déclaré que la démocratisation du sport au Canada doit se faire dans les deux sens du pays: d'est en ouest et du sud au nord. "Il nous faut, dit-elle, développer des contacts sportifs entre toutes les provinces et toutes les régions du pays. On doit déplorer que certaines équipes, à cause des problèmes géographiques, soient obligées d'aller compétitionner aux États-Unis quand elles devraient normalement pouvoir affronter des équipes de la province voisine."

Enfin, le ministre a eu une bonne parole pour le livre vert de M. Claude Charron qui, dit-elle, "a enfin défini le rôle des provinces dans le sport; il était temps que quelqu'un le fasse."



Jan Todd, une enseignante de New Germany en Nouvelle-Écosse qui fait 181 livres, a amélioré son propre record du monde en soulevant 451 livres au cours d'une réunion d'haltérophilie. (Téléphoto CP)

hockey

Ligue Nationale

Lundi
Montréal 5, Cleveland 1
Hier
Chicago à New York, Islanders
Washington à Vancouver
Buffalo à Denver, Col.
Ce soir
Rangers NY à Chicago
Islanders NY à Toronto
Montréal à Bloomington, Min.
Pittsburgh à St. Louis
Jeudi
Rangers NY à Détroit
Boston à Philadelphie
Cleveland à Atlanta
Buffalo à Los Angeles

Les pointeurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Trottier, INY	21	28	49
Lafleur, Mtl	21	22	43
Bossy, Isl. NY	21	14	35
Esposito, Ran. NY	12	22	34
Gillies, Isl. NY	11	23	34
Gardner, Col	21	12	33
Perreault, Buf	17	16	33
Sittler, Tor	13	20	33
Clarke, Phi	9	24	33
Lemaire, Mtl	10	22	32
Walton, Van	16	15	31
R. Martin, Buf	14	17	31
Paiement, Col	12	19	31

Association Mondiale

Lundi
Aucun match à l'affiche.
Hier
Birmingham à Houston
Tchécoslovaquie à Winnipeg
Ce soir
Indianapolis à Cincinnati
URSS c. N.-Angleterre
Tchécoslovaquie à Edmonton
Jeudi
Cincinnati à Birmingham
Houston à Indianapolis

Les pointeurs
(parties d'hier non comprises)

Tardif, Que	29	30	59
Cloutier, Que	18	31	49
U. Nilsson, Wpg	11	33	44
Hull, Wpg	20	23	43
S. Bernier, Que	12	28	40
Hedberg, Wpg	20	19	39
Lacroix, Hou	14	21	35
Leduc, Cin	19	13	32
K. Nilsson, Wpg	9	22	31
Ftorek, Cin	18	12	30

Ligue Majeure du Québec

Lundi
Chicoutimi 8, Shawinigan 2
Laval 7, Hull 6
Sherbrooke 6, Montréal 2
Hier
Shawinigan à Trois-Rivières
Ce soir
Laval à Montréal
Verdun à Québec

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	28	19	5	4	111	53	42
LOS ANGELES	27	13	9	5	82	69	31
PITTSBURGH	28	8	14	6	89	121	22
DETROIT	26	9	14	3	75	82	21
WASHINGTON	28	4	19	5	60	112	13
Section Charles Adams							
BUFFALO	28	19	6	3	102	69	41
BOSTON	28	18	5	5	102	67	41
TORONTO	25	16	6	3	88	64	35
CLEVELAND	28	8	17	3	68	109	19
Section Lester Patrick							
PHILADELPHIE	27	19	4	4	124	56	42
ISLANDERS NY	28	15	6	7	111	65	37
ATLANTA	28	9	10	9	78	89	27
RANGERS NY	28	10	14	4	94	100	24
Section Connie Smythe							
VANCOUVER	27	9	12	6	78	100	24
CHICAGO	28	8	12	8	71	79	24
COLORADO	24	6	12	6	86	86	18
MINNESOTA	28	6	18	4	78	122	16
ST.LOUIS	28	6	19	3	64	118	15

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
N.-ANGLETERRE	27	18	6	3	109	80	39
QUEBEC	27	16	10	1	126	109	33
WINNIPEG	27	14	12	1	117	86	29
EDMONTON	26	12	13	1	94	103	25
HOUSTON	24	11	12	1	88	96	23
INDIANAPOLIS	27	9	15	3	87	113	21
CINCINNATI	25	10	1	0	83	100	20
BIRMINGHAM	25	8	15	2	80	95	18

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CORNWALL	37	24	10	3	213	135	51
LAVAL	36	20	13	3	231	181	43
MONTRÉAL	35	17	12	6	173	165	40
VERDUN	36	17	16	3	208	166	37
HULL	36	16	17	3	181	197	35
Section Dilio							
TROIS-RIVIERES	36	26	8	2	211	122	54
SHERBROOKE	38	19	18	1	240	246	39
QUÉBEC	35	14	18	3	161	170	31
CHICOUTIMI	38	12	22	4	175	226	28
SHAWINIGAN	37	2	33	2	137	322	6

Stenmark remporte une sixième victoire

MADONNA DI CAMPIGLIO (Reuter) — Le Suédois Ingemar Stenmark a remporté hier, à Madonna di Campiglio, sa sixième victoire consécutive de la saison en slalom.

Devançant de 1,32 seconde son grand rival de l'hiver dernier, l'Autrichien Klaus Heidegger, et de 1,70 seconde l'étonnant Yougoslave Bojan Krizaj, il a augmenté son avance au classement général provisoire de la coupe du monde, où avec 50 points, il précède nettement Heidegger, 26 points, qui s'annonce à nouveau comme l'adversaire à battre.

Ce fut seulement à la fin d'une deuxième manche fantastique qu'Ingemar Stenmark put signer son 23ème succès coupe du monde: battu dans la première manche par Klaus Heidegger et par Fausto Radici, le vainqueur en 1976, le Suédois se surpassa à merveille, terminant sa manche par un sprint irrésistible.

Il prit ainsi 1,42 seconde à Klaus Heidegger et 1,54 à Fausto Radici dans la deuxième moitié du second parcours après les avoir précédés de quelques dixièmes au début. Bojan Krizay (20 ans) qui fut le plus rapide après lui l'après-midi, concéda 1.69 seconde dans la deuxième manche, Klaus Heidegger 1,95 et Fausto Radici 2,61. En vérité, Ingemar a skié une classe au dessus de ses adversaires.

"J'ai rarement pris autant de risques dans une épreuve, a reconnu le champion de Tarnaby. Je n'avais d'ailleurs pas le choix, puisque je comptais au départ de la deuxième manche un retard de 63 centièmes je ne pouvais me permettre la moindre concession.

"En reconnaissant le deuxième parcours, j'avais remarqué que les dernières enfilades tournaient énormément, et que c'était possible d'y gagner beaucoup de temps. Je me suis donc concentré sur ce dernier passage."

Comme à Montgenèvre, lors de l'épreuve en parallèle des World Series, Stenmark a semblé voler au dessus de la piste lors des derniers mètres où il dégagea une impression de puissance extraordinaire.

"Je voulais gagner ici, ajoute-t-il. Voici un an j'ai très mal skié sur cette pente et je voulais effacer ce mauvais souvenir. Le public était, il est vrai, moins hostile cette fois-ci".

En décembre 1976, la foule, estimée à 10,000 personnes, avait copieusement sifflé le Suédois lors de ses descentes, le déconcentrant au point de lui faire enfourcher une porte.

Malgré sa nette défaite, Klaus Heidegger était satisfait de sa journée. "Je m'attendais à une réplique fulgurante d'Ingemar dans le second parcours, a-t-il déclaré. Il n'est jamais aussi redoutable que lorsqu'il est poussé à bout. J'ai perdu du temps sur la fin en me bloquant deux fois: je refuse donc de m'avouer battu pour les prochaines rencontres. L'important est d'avoir confiance. Je crois pouvoir moi aussi réaliser deux manches parfaites".

43e à la coupe du monde 1977 avec 15 points, Bojan Krizay monte pour la première fois de sa carrière sur le podium des vainqueurs en coupe du monde. Sa bonne fin de saison dernière annonçait sa progression, et sa performance ne doit pas étonner, comme celle d'autres brillantes individualités comme le Bulgare Peter Popangelov ou l'Allemand de l'Ouest Christian Neureuther.

Ce dernier slalom coupe du monde de l'année 1977 a permis aux Autrichiens de confirmer leur progrès dans les disciplines techniques avec de jeunes espoirs comme Anton Steiner, Hans Enn ou Wolfram Ortner.

Si l'Italie place trois de ses représentants parmi les dix premiers, les champions de Mario Cotelli ont enregistré une lourde défaite dans cette compétition où ils avaient enlevé les trois premiers rangs en 1976: le premier d'entre eux, le jeune Mauro Bernardi, n'est que cinquième.

Alain Navillod, 18e après une bonne deuxième manche, a réalisé la meilleure performance pour l'équipe de France. Le skieur de Tignes s'estime encore perfectible. "J'ai eu le tort de trop aiguiser mes carrés avant la première manche, et j'ai eu toutes les peines du monde à bien tourner sur la neige plus douce que prévu, dit-il. J'ai skié trop brutalement, et cela m'a coûté plus de forces que prévu. Je suis content de terminer les deux manches, ce que je n'avais pu faire à Crans-Montana. Après le slalom géant d'aujourd'hui, je vais continuer mon rodage en coupe d'Europe. En janvier cela devrait mieux aller".

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BÉLZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A. — Henri Lavoie, C.A.
Jacques Larose, C.A. — Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain 254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

toronto

Hausse des cours

Pour la première fois depuis sept séances la Bourse de Toronto a atteint un sommet au terme d'un marché animé, mardi, au cours duquel 5.84 millions d'actions ont été brassées.

L'indice composé termine en avance de 3.95 à 1,029.65 et ses quatre plus importants compartiments enregistrent des gains: les produits industriels de 4.05 à 865.74, les mines de 3.41 à 832.63, les hydrocarbures de 2.67 à 1,400.28 et les services financiers de 0.77 à 947.58.

Sur un total de 667 valeurs transigées, 234 étaient à la hausse, 220 en baisse et 223 inchangées.

Sur le marché des options, 573 contrats ont été négociés.

Agra Industries a été le titre le plus transigé de la journée.

Parmi les titres industriels traités, Texaco a monté de 1 1-4 à $39 3-4, Hudson Bay de 1 1-8 à 19, Grafton Group de 11 1-4 à 21, Consolidated Barthurst A de 3-4 à 20 1-2 et Alcan Aluminium de 3-4 à 26 3-4.

Thomson Industries a retraité de 1 à $36 3-4, Home Oil B de 1 à 43 3-4, Noranda Mines A de 1 à 23 1-8, Dome Oil A de 3-4 à 45 3-4 et Norcen Energy Resources de 1-8 à 17 1-8.

Dome Mines a progressé de 1 à $69, Rio Algom de 3-4 à 24 3-4 et Brenda Mines de 3-4 à 11 3-4. Placer Development a cédé 3-4 à $21 5-8 et United Keno Hill Mines 5-8 à 7 5-8.

Canda Northwest Land a avancé de 1 3-8 à $14 1-4, Numac Oil and Gas de 3-4 à 15 3-8 et Quasar Petroleum de 3-4 à 15 1-2. Ram Petroleums a gliss de 5-8 à 13 et Prairie Oil Royalties de 1-2 à 21 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M	100	190	190	190	
Aby Gin w	3000	125	115	115	−10
Abitibi	3685	$10⅛	10	10	+ ⅛
Abitbi 10	1100	$53	53	53	+ ½
Acklands	560	$11	11	11	
Advocate	300	350	330	330	
Afton Min	100	$7	7	7	+ ⅛
Agnico E	3550	$5⅜	5¼	5¼	− ⅛
Agra Ind A	29810	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅜
Ahed M	800	135	120	120	− 5
Albany	8000	70	67	67	− 3
Alt Energy	8255	$17¼	16⅞	17	− ¼
Alta Gas A	17077	$16⅛	16	16⅛	+ ¼
Alta G F	480	$27¾	27¾	27¾	
Alta G 9.76	595	$27⅝	27⅜	27⅜	− ¼
Alta Nat	175	$40	40	40	− ½
Alcan	14143	$26¾	26⅛	26¾	+ ¾
Algo Cent	212	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Algoma St	3620	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
AStel p	1300	$27⅛	27	27⅛	+ ⅜
All-Can B	100	380	380	380	
Alleam	2..1	$19½	19½	19½	− ⅛
Alliance B	z1	330	330	330	
Alminex	1508	$11	11	11	+ ⅛
Alumin 4 pr	z20	$16¾	16¾	16¾	
Alum 3rd p	400	$28	28	28	
Am Bonza	11245	$43½	42⅜	42¾	− ¼
Am Larder	4500	18	15	15	− 2
Am Eagle	36250	450	405	410	−35
A Led	901700	50	37½	40	+ 6
Andres W	800	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅛
Ang CT 290	z100	$36¼	36¼	36¼	
Ang U Dev	2000	62	61	61	+ 1
Aquitaine	2160	$17¼	17	17	
Argus C pr	7000	$13	13	13	
Asamera	5600	$10⅜	10⅜	10⅜	− ⅜
Asbestos	350	$39¾	39	39	− ¾
Ashland C	22102	$18⅜	18⅜	18¾	+ ⅜
Ashland pr	240	$36½	36½	36½	+1¼
Asoc Porc	1300	85	85	85	
Atco A	2025	$13¼	13⅛	13⅛	− ⅛
Auric Res	41166	44	30	43	+11
BC Sugar A	700	$28¾	28½	28½	− ¼
BC Sugar P	200	$14¼	14¼	14¼	
BP Can	10446	$17⅜	17¼	17½	+ ¼
Banister C	3400	$13¾	13¾	13¾	− ¼
Bank BC	z63	$28	27¼	27¾	
Bank Mtl	16302	$18	17¾	17¾	− ⅛
Bank N S	6300	$19½	19¼	19⅜	+ ⅛
Bankeno	15667	255	249	254	+ 9
B Cdn Nat	728	$14⅞	14¾	14⅞	+ ¼
Bar E A	91700	$27	27	27	− 3
Bary Exp	3000	70	70	70	
Baton B	200	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Bay Mills	100	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Beavr E A	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Bell Canad	22855	$55½	55⅛	55¼	
Bell A pr	z3	$55	55	55	
Bell C pr	100	$30	30	30	+ ⅛
Bell D pr	2100	$56¼	56¼	56¼	+ ⅜
Bell 2.28	200	$29¾	29¾	29¾	+ ¼
Bell 1.80	4750	$22¾	22½	22⅝	− ⅛
Beth Cop A	300	$13⅞	13¼	13⅞	+ ⅜
Bl Hawk	1000	9	9	9	
Black P A	200	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Blakwod A	500	310	310	310	
Block Bros	501	$7	7	7	
Bovis Cor	11800	65	61	65	+ 4
Bow Valy	2000	$22	21½	21½	− ½
Bralor Res	2010	$6⅜	6¼	6¼	
Bramalea	2825	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Brameda	11100	110	110	110	
Brascan A	8126	$15	14⅞	15	
Brscn 8½	100	$27½	27½	27½	
Brenda M	18500	$11¾	11⅜	11¾	+ ¾
Bridger	4775	$10⅞	10¾	10¾	
Bright A	200	$8	8	8	− ¼
Brinco	514	395	395	395	− 5
Br Am Bnk	z22	$21⅞	21⅞	21⅞	
BCFP	1300	$20¾	20⅝	20⅝	− ⅜
BC Phone	1545	$15⅛	15	15	+ ⅛
BCPh 4.84	600	$15	14¾	14¾	− ¼
BCPh 5¾ p	100	$69	69	69	− 2
BCPh 6 pr	100	$73	73	73	+ 1
BCPh 6.80	1100	$20¼	20	20¼	
BCP 7.04 p	200	$22	22	22	+ ¼
BCP 10.16 p	2125	$28⅜	28⅜	28⅜	
Brunswk	3041	330	320	330	+15
Budd Auto	330	$7¼	7⅛	7⅛	− ¼
Budd A w	230	170	170	170	+ 9
Burns Fds	200	$10⅜	10¼	10⅜	
CAE A	600	$11⅜	11⅜	11⅜	
Cad Frv	901	$9⅞	9⅜	9⅜	− ⅜
Cal Pow A	776	$37⅞	37⅜	37⅞	+ ⅜
Cal P 4 p	z8	$52½	52½	52½	
Cal P 5 p	z15	$65½	65½	65½	
Cal P 7½ p	z30	$95	95	95	
Cal P 10	410	$11	11	11	
Cal P 9.80	100	$108	108	108	+ ½
Cal P 9.75	45	$110	109	109	− 1
Cal P 2.36	500	$28¼	28¼	28¼	− ⅛
Cal P 8¾	160	$105	105	105	
Calvrt	436300	62	42	42	−20
Cam Mine	12050	41	40	40	− 1
Camflo	1600	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
C Chib A	6400	425	415	425	
Camp RL	1000	$37¼	36¾	37	+ ½
Campau A	400	$7	6¾	6¾	− ¼
Can Cem A	9709	$8⅞	8¾	8⅞	
CCe Cp	500	$16½	16½	16½	
CDC pr B	175	$104	104	104	+ ¼
Can Malt A	1120	$29⅜	29	29⅛	+ ⅛
C Nor West	90940	$14⅜	12⅞	14¼	+1⅜
Can Perm	2800	$18½	18¼	18½	
CS Pete	33720	$5½	5¼	5¼	− ¼
Can Trust A	z20	$28¼	28¼	28¼	
C Trust 7¼	200	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
C Tung	1500	$9¾	9⅜	9¾	
Cdn Cel	850	$5	5	5	− ⅛
CC Man A	200	$27	27	27	
C Curtis	900	47	47	47	− 3
C Hidrogas	6650	315	310	315	− 5
C Homestd	6250	$9⅞	9¾	9⅞	
C Hydro	2800	$10	9⅞	10	
C Ik Com	2805	$25	24¾	24⅞	
CIL	1635	$18⅛	18	18	− ¼
CIL pr	z10	$41⅛	41⅛	41⅛	
Ci Powr A	4539	123	112	115	− 8
CLI Pete	5500	89	85	85	− 1
C Manoir A	200	475	475	475	
C Marconi	1200	440	435	435	− 5
C Merrill	700	$14⅜	14⅛	14⅜	− ¼
CNat R	4900	455	450	455	+ 5
C Occdental	2050	$18½	18¼	18¼	− ¼
CP Inve	1425	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
CP Ltd	28925	$18⅜	17⅞	18⅛	+ ⅜
CPL A p	100	$10	10	10	
C Reserve	2900	$8	7⅞	8	+ ⅜
Cdn Sup O	12038	$58½	58¼	58½	− ¼
Cdn Tire	200	$28	28	28	+ ½
Cdn Tire A	4259	$28½	28	28	− ½
C Utilties	440	$15	14¾	15	+ ⅛
CU 10¼	545	$28½	28⅛	28⅛	− ⅜
Canbra	100	375	375	375	
Candel Oil	100	$16⅞	16⅞	16⅞	− ⅜
Canray	17125	155	145	155	+10
Canron	630	$23⅛	23⅛	23⅛	− ¼

DRUMMOND BUSINESS FORMS
NOMINATION



CLAUDE PERROTTE

La nomination de Claude Perrotte au poste de Directeur des ventes, région de Montréal no 2, Drummond Business Forms Ltée, est annoncée par Guy Lanthier, Directeur régional des ventes. M. Perrotte s'est joint à la compagnie récemment. Il possède plus de dix ans d'expérience dans l'industrie des formules d'affaires. La société Drummond est le deuxième plus grand fabricant de formules d'affaires en Amérique du Nord et dispose de bureaux de ventes dans plusieurs villes du Canada.

Giant Yk	534	$9	9	9	
Gibraltar	8800	450	415	425	+15
Glendale	2200	85	85	85	
Goldund M	1000	23	23	23	+ 1
Goodyear	800	$15	15	15	
Graft G	1000	$21	20½	21	+1¼
Granduc	9266	70	66	66	− 6
Gt Oil Sds	500	$6¾	6⅜	6⅜	− ¼
GL Paper	1250	$22	21⅜	21⅜	− ⅜
GN Fin	100	119	119	119	− 1
GNGas A p	100	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Gt W Life	100	$64½	64½	64½	− ¼
Gt West S	9600	215	205	206	+ 1
G West wt	1000	70	70	70	+ 5
Guard Cap	1250	425	425	425	+ 5
Gulf Can	5920	$27	26½	26¾	+ ⅜
Gulfstrem	47700	62	57	62	− 1
HCI Hldg	1100	350	345	350	+20
Halifax D	220	150	145	150	+20
Hambro C	2100	$5¾	5¾	5¾	
H Group A	225	360	360	360	
Ham Tr	z5	$23	23	23	
Hard Crp A	5300	288	285	288	
Harlequin	460	$25⅞	25¾	25⅞	
Harris J A	4000	350	350	350	
Hawker A	1870	$5⅞	5¾	5¾	− ⅛
Hawker pr	z20	$65	65	65	
Hayes D A	730	$5⅞	5¾	5¾	− ⅛
Highmont	1450	120	120	120	− 3
Holinger A	325	$29	28¾	29	− ¼
Home A	6707	$46½	45⅜	45¾	− ¾
Home B	2400	$44½	43¾	43¾	− 1
Hud Bay A	1543	$16⅞	16¼	16⅜	+ ⅜
H Bay Co	14424	$19	17⅜	19	+1⅛
HB Oil Gas	400	$47⅜	47¾	47⅞	− ⅛
Hu-Pam	500	18	18	18	+ 3
Husky Oil	3850	$26¾	26⅛	26⅜	− ⅛
Husky B pr	100	$38⅞	38⅞	38⅞	− ⅛
Hydra Ex	8080	33	31	33	+ ½
IAC	5820	$18	17¾	18	
ITL Ind	3900	350	340	350	+15
IU Intl	4363	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
Imasco A	2500	$30½	30⅜	30⅜	− ⅛
Imp Oil A	36333	$20⅛	19⅞	20	+ ⅛
INCO A	46081	$16⅜	16¼	16½	
INCO B	400	$16½	16⅜	16⅜	− ⅛
Indal	1300	$8⅞	8⅞	8⅞	
Inland Gas	739	$11⅛	11	11	− ⅛
Inland G p	100	$12¾	12¾	12¾	− ¾
Inter-City	1331	$7⅜	7¼	7¼	
Inter C B w	1408	440	435	440	+ 5
IBM	109	$289	287	287	+ 1
Int Mogul	2080	405	405	405	
Int Pipe A	5989	$15⅛	14⅞	15	
Ipsco	9131	$18	17⅞	18	+ ¼
Inv Group	1700	$8½	8¼	8½	+ ⅛
Inv Grp A	2000	$8⅞	8¾	8¾	
Inv Grp 5 p	200	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Iron Bay T	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ¼
Irwin T A	500	285	285	285	+10
ISO	2500	125	120	120	− 5
Ivaco A	1100	$6¾	6½	6½	
Ivaco 8.85	150	$48	48	48	− ¼
Jannock A	1300	$12⅛	12⅛	12⅛	
Jannock B	612	$12⅛	12	12	
Jannock 8	782	$14	14	14	
Jannock w	600	305	305	305	+ 5
Jorex Ltd	39500	45	41	41	−1½
Kaiser Re	6000	$14¼	14	14⅛	
Kam Kotia	4000	103	101	101	
Kaps Tran	53300	95	90	94	+ 1
Keen Ind	750	60	60	60	
Keeprite B	1500	$9⅜	9	9	− ⅜
Kelly D A	150	$6⅜	6⅜	6⅜	− ⅛
Kelsey H	100	$13½	13½	13½	− ⅛
Kerr A A	8140	$13½	13¼	13½	+ ¼
K Anacon	z33	20	20	20	
Koffler A	19720	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅛
Koffler A p	500	$8¼	8¼	8¼	
La Luz	300	$6½	6½	6½	
Labatt A	10050	$19¾	19⅜	19¾	
Labatt A p	200	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
Lacana	11030	345	335	340	− 5
Lacana w	9500	105	102	105	− 2
Laidlaw B p	900	$6¼	6¼	6¼	
Ldl 9¾	100	$11⅞	11⅜	11⅜	+ ⅛
LOnt Cem	1600	310	310	310	
L Shore	400	245	245	245	
Lakehead	14000	33	33	33	− 1
Lasitr Km	22000	35	34	35	+ 3
Laurasia	1000	34	34	34	
Lau Fin	2452	$7	7	7	
Lau F 2.00	z50	$27	27	27	
Leigh Inst	5750	420	415	420	+ 5
Levy Apr	1210	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Liberian	2416	$11	11	11	
LL Lac	1042	202	202	202	+ 1
Livingsto	200	$20	20	20	
Lob Co A	850	390	380	380	− 5
Lob Co B	z50	370	370	370	
Lob Co pr	z75	$27¾	27¾	27¾	
Lob Ltd Ap	375	$17	17	17	
Lochiel	4600	290	282	282	− 8
Lost River	9600	80	70	70	− 5
Lytton M	7000	25	23	23	− 1
MICC	900	$9½	9¼	9½	+ ½
MICC A	1000	$27¾	27¾	27¾	− ¼
MTS Inter	3500	13	13	13	+ 2
Maclarn A	z50	$34	34	34	
Mclan H A	1400	$12½	12¼	12¼	
MB Ltd	10233	$16¾	16½	16¾	+ ¼
Madeline	13500	60	59	60	+ 2
Madsen	3000	81	81	81	− 3
Magnason	700	160	160	160	− 5
Magnum	1300	$26¼	26¼	26¼	− ⅛
Maislin I	200	340	340	340	−10
Majstc Wil	1300	295	292	295	− 3
Man Bar	940	155	152	154	− 3
Marcana	3500	18	17½	18	+ 1
Mrtme El A	200	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅜
Maritime	553	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
Mar T 765	200	$9⅞	9⅞	9⅞	
Martin	3000	19	19	19	+ 1
Mass Fer	5875	$17½	17⅛	17½	+ ⅜
Mas F A	400	$27⅜	27½	27⅜	
Mas F B	800	$26¾	26⅜	26⅜	− ⅜
Matchan	5000	15	15	15	
Matgmi A	13667	$9¼	9	9¼	+ ¼
Mc Adam	5000	26	26	26	− 2
McGraw H	300	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Mc Intyre	6030	$25½	25¼	25½	+ ½
McLaghin	1401	$6	5⅞	5⅞	− ¼
Melcor	100	$7	7	7	
Mentor	1100	320	315	315	− 5
Mercantil	2900	$11¾	11⅜	11¾	+ ¼
Merland E	17900	$7¼	7⅛	7⅛	− ⅛
Met Stor A	500	$11¼	11¼	11¼	
Met Trust	z26	$26	26	26	
Met Trstr	368	141	141	141	+ 5
Mindamr	9000	17	15	17	+ 2
Mindustri	150	$5⅜	5⅜	5⅜	
Minri Res	1090	120	120	120	
Moffat A	200	$11	11	11	− ⅜
Molson A	5880	$15½	15	15½	+ ½
Monenco A	780	$8¾	7¾	8½	− ¼
Mtl Trust	100	$14	14	14	− ¼
Moore	6603	$30	29⅞	30	
Mt Wright	1000	15	15	15	
Multi Acc	1075	325	325	325	− 5
Murphy	2900	$11¾	11⅜	11¾	− ⅛
NBU Mine	10100	93	87	91	+ 4
NaChrs I	46050	$8⅛	7½	8	+ ⅜
Nat Drug	125	$7⅜	7⅜	7⅜	− ⅛
Nat Pete	26000	119	110	110	− 9
Nemco	43800	285	280	280	− 1
NB Tel	576	$20⅜	20⅜	20½	− ⅛
NB Tel 1.85	300	$22¼	22¼	22¼	
N Dimens	4000	112	112	112	− 4
N Goldvue	8100	10	10	10	
N Kelore	14500	12	10½	11	
N Provid D	61100	16	12	16	+ 3
N Que Ragl	200	117	117	117	+ 2
N Senator	12000	7½	7½	7½	+ ½
N York Oil	7700	225	220	220	− 5
Newco Fin	715	$23½	23⅛	23⅛	− ⅛
Nfld L P A	949	$16	15¾	15¾	− ¼
Noble M	10000	125	117	120	− 5
Noma A	100	$5⅝	5⅜	5⅜	
Noranda A	8829	$24	22⅞	23⅛	− 1
Norbaska	2000	27	27	27	+ 1
Norcen	48839	$17⅜	17⅛	17⅛	− ⅛
Norcen B	100	$20	20	20	
Norcn 150	1433	$26⅜	26½	26½	− ½
Nordair A	2400	$6¼	6	6¼	+ ⅛
NC Oils	1100	$9¾	9½	9¾	+ ⅛
Nor Ct 270p	100	$35	35	35	+ 1
Nor Tel	14527	$28	27⅞	27⅞	+ ⅛
N Tecm B w	300	$8¾	8⅜	8¾	+ ⅛
Northgat	3050	465	455	465	+ 5
Nthld	316000	33	29	29½	+1½
Que Sturg	1900	98	95	98	
Que Tel	700	$20½	20¼	20½	+ ¼
Ram	4600	$13⅜	13	13	− ⅜
Ranger	10125	$28⅜	27⅞	28	+ ⅛
Rank Org	800	480	480	480	− 5
Rayrock	6600	120	118	118	− 7
Redpath A	900	$17	17	17	+ ¼
Redstone	2600	46½	43	43	−3½
Reed Pap A	5200	$5⅜	5½	5½	− ⅛
Reed Oslr A	1325	$9¾	9½	9½	+ ⅛
Reeves	1000	13	13	13	+ 4
Reichhold	1000	$6¼	6	6¼	
Reitman A	100	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Rembrant	600	390	385	390	−10
Res Servic	3500	160	145	160	+20
Revelstk	1360	$7	7	7	
Revelstk p	z77	$14¾	14¾	14¾	
Revnu Prp	10980	76	76	76	
Rileys D	1150	130	125	128	− 7
Rio Algom	2133	$24¾	24¼	24¾	+ ¾
R Little	6220	185	181	185	+ 5
R Little A	100	170	170	170	+ 5
Roman	925	$18⅛	17⅞	18⅛	+ ⅛
Ronyx Cor	2400	130	127	130	− 5
Rothman	800	$16	16	16	− ¼
Rothm 2p	1050	$16¾	16¾	16¾	
Rothmn w	4745	2	2	2	− 2
Royal Bnk	4796	$26⅜	26⅛	26⅜	+ ¼
Royal Tr A	4155	$16	15⅞	16	
Russel H	700	$8½	8½	8½	+ ⅛
Ryanor	17000	7	6	7	
St Fabien	2000	3½	3½	3½	
StL Cem A	100	$16½	16½	16½	+ ¼
Scintrex	900	82	82	82	+ 7
Scot Paper	z46	$25	25	25	
Scot York	9833	320	315	320	+ 5
Scotts A	600	$9⅜	9⅜	9⅜	− ⅛
Scurry Rn	535	$20½	20½	20½	
Seagram	6506	$23¼	23	23⅛	− ¼
Seaway pr	4200	480	475	475	− 5
Seco Cem	100	$9	9	9	+ ⅜
Shaw Pipe	715	$9	9	9	− ⅛
Shell Can	19536	$16⅞	16¼	16⅞	+ ½
Sheperd P	500	350	340	340	+10
Sherritt A	23845	$5	445	490	+50
Siebens	2015	$25⅜	25⅛	25⅛	+ ⅛
Sifton Pro	z1	$10¾	10¾	10¾	
Sigma	100	$32¼	32¼	32¼	− 1
Silknit A	2900	300	300	300	+10
Silvmq	4000	21	21	21	
Silverwd A	1974	$7½	7⅜	7⅜	− ⅛
Silverwd B	z4	$7½	7½	7½	
Simco Eri	400	$5½	5½	5½	
Simpsons	14520	495	485	490	+ 5
Simpson S	2190	$7	6⅞	7	+ ¼
Sklar M	3390	81	80	80	− 4
Sklar W	3200	14	14	14	
Skye Res	4400	$10	10	10	
Skyline H	3200	208	200	208	+ 8
Slater Stl	620	$7½	7⅜	7⅜	− ⅛
Southm A	2440	$21¼	21	21	
Spar Aero	3700	$5⅛	5	5	− ¼
Spooner	52950	70	65	65	− 3
St Brodcst	300	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Stand I A	324	$10½	10½	10½	− ⅛
Stelco A	36060	$24⅛	23¾	24	+ ¼
Steep R	1975	235	230	230	
Sulivan A	6225	100	96	96	
Superior E	2300	50	47	47	− 3
Teck Cor A	1296	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Teck Cor B	2299	$5⅜	5¼	5⅜	
Teledyne	z50	$6⅛	6⅛	6⅛	
Tex Can	7855	$39¾	38⅛	39¾	+1¼
Txsglf	5208	$20¾	20	20½	+ ⅜
Txglf p	100	$43½	43½	43½	+ ¼
Thom L	2400	27	27	27	
Thom Ind	1800	$36⅛	36¾	36¾	− 1
Thom N A	2150	$12¼	12⅛	12⅛	+ ¼
Toromont	171	260	260	260	−10
Tor Dm Bk	8247	$17½	17⅛	17⅛	− ⅜
Torstar B	200	$13¾	13¾	13¾	
Total Pet	11210	$12⅛	11¾	12	
Total P A p	300	$24¼	24¼	24¼	
Totl Pet w	3000	465	450	455	−10
Traders A	4713	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Traders B	100	$17	17	17	+ ¼
Trader A p	z50	$23	23	23	
Trade 7½ p	120	$46⅜	46⅜	46⅜	− ⅛
Trader 69 w	1200	$5⅝	5⅝	5⅝	− ⅜
Tr Can	224415	340	290	315	−20
Trns Mt A	7753	$9	8⅜	8⅜	− ¼
TrCan PL	14262	$15¼	15	15⅛	
TrCan B pr	234	$37¼	37¼	37¼	
TrCan C pr	z20	$48¾	48¾	48¾	
TrCan D p	z50	$56¾	56¾	56¾	
Treco Inc	400	380	380	380	+ 5
Trimac A	1215	$16	15¾	16	
Trimac wt	500	$9¾	9¾	9¾	
Trin Chib	2000	8½	8½	8½	+ ½
Trizec Crp	244	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Tundra	3560	9½	9½	9½	+1½
Turbo R	13925	$6⅛	5½	5⅞	− ⅜
UAP A	170	$15¾	15¾	15¾	+ ¾
Ulster Pet	71533	142	131	142	+ 4
Ultramar	z5	430	430	430	
Unicorp F	7368	102	100	100	− 2
Un Carbid	735	$16¾	16½	16½	− ⅜
UGas A	5201	$10⅜	10½	10½	− ⅛
Union Oil	5400	$15½	15	15	− ¼
U Canso	25250	$11⅞	11⅜	11¾	− ⅛
Un Corp	300	$10½	10½	10½	+ ⅛
U Keno	4850	$7⅜	7½	7⅜	− ⅜
U Reed	163700	39	30	33	+ 5
U Siscoe	3600	$7½	7¼	7⅜	− ⅛
Un Tire 7p	1000	110	105	105	−10
Un Wburn	167	$11⅛	11⅛	11⅛	
UW OG	4500	63	62	62	− 1
Univr Gas	5000	$10	9¾	9⅞	
Upp Can	17050	320	315	315	−10
V S Serv A	1000	475	470	470	
Van Der	1500	320	310	320	− 5
Versatile	900	$10⅜	10½	10½	− ⅛
Versatil A	1200	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ¼
Vespar	41500	38½	35	36	
Vestgron	100	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Vic G A	z40	$33¼	32¾

Landry promet un projet d'association-économique

Québec aura une priorité "carrément" économique

par Michel Vastel

● Cinq mini-sommets sur l'agro-alimentaire, le tourisme, les mines, les pêches et la coopération et peut-être un sixième sur l'électro-métallurgie.

● Après celle de l'amiante, des stratégies industrielles sur les pâtes et papiers, l'acier, l'agro-alimentaire, l'utilisation optimale de l'électricité à des fins industrielles et, de façon plus générale, dans le secteur de la transformation des matières premières.

● Une politique fiscale moins contraignante et des politiques budgétaires résolument expansionnistes.

● Enfin un projet d'association — économique qui, connu dans quelques mois, contribuera à rationnaliser le débat constitutionnel, à le vider un peu de son émotivité.

En somme, comme l'a promis hier le ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry, le gouvernement du Québec entend mettre les bouchées doubles, "consacrer l'établissement d'une priorité carrément économique dans l'ensemble des politiques gouvernementales pour les deux prochaines années".

Le gouvernement semble ainsi avoir saisi le message du dernier sondage démontrant un certain degré d'insatisfaction des Québécois face à la gestion de l'économie par le présent gouvernement. Les propos de M. Landry viennent contraster avec ceux tenus à la Presse canadienne par le Premier ministre pour qui la détérioration de la situation économique au Québec pourrait jouer en faveur de la thèse péquiste lors du référendum.

S'adressant aux membres de la Chambre de commerce de Montréal, M. Bernard Landry a promis des "perspectives nettement plus encourageantes" pour 1978: un taux de croissance presque double du 2.1% obtenu en 1977. Parmi les facteurs positifs, M. Landry retient l'impact de la dépréciation du dollar canadien, le plein rendement de son programme de stimulation de l'économie et de soutien de l'emploi, la fermeté des investissements, notamment dans le secteur énergétique, et une plus grande acceptation de l'élection du PQ au pouvoir.

Répétant à plusieurs reprises qu'il favorise "hautement" l'action à long terme, M. Landry reconnaît aussi devoir vivre, à court terme, avec un taux de chômage de 11.4% qu'il a la responsabilité de "combattre férocement". Ceci implique pour lui la nécessité de favoriser la création de 50,000 emplois par année pour éviter seulement que ce taux de chômage n'augmente, et d'en créer 28,000 de plus pour le réduire de un pour cent.

Après une première année au pouvoir, M. Landry a cependant appris que "les politiques de développement économique ne s'improvisent pas" et qu'il "n'y a pas de solution aux problèmes économiques des provinces sans décentralisation véritable des pouvoirs touchant l'économie".

Néanmoins, le ministre a rappelé quelques uns des gestes déjà posés: mise en place d'une politique d'achats qui, quelques mois après, commence à produire ses effets. On parle de l'implantation d'une demi-douzaine d'entreprises, toutes reliées au secteur des affaires sociales d'ailleurs et de l'expansion d'une dizaine d'autres.

La politique de l'amiante est également en place et le gouvernement se donne deux ans pour juger s'il a eu raison de parier sur l'esprit de collaboration des entreprises privées.

Sur un plan strictement conjoncturel, le gouvernement a enfin élaboré son plan de stimulation de l'économie dont il attend surtout les effets en 1978.

"Très satisfait" des résultats des conférences socio-économiques tenues en 1977, le gouvernement se prépare à récidiver en 1978 sur les cinq secteurs déjà indiqués. Suite à la commission parlementaire sur les pâtes et papiers, le ministère des Terres et Forêts met la dernière main à la stratégie du gouvernement.

M. Bernard Landry a levé hier un coin du voile sur ce que sera cette politique: il s'agira d'aider ce secteur à se tourner vers la technique thermomécanique, plus efficace et non polluante. M. Landry a laissé entendre que le gouvernement aidera les entreprises à se moderniser par des "subventions remboursables", ce qui laisse entendre que la SDI, ou tout autre organisme du genre, participera au financement des nouveaux équipements. Ce faisant, le gouvernement veut à la fois permettre à l'industrie de redevenir concurrentielle sur les marchés extérieurs et réduire sa contribution à la pollution de l'environnement.

Il s'agit aussi, pour le gouvernement péquiste, d'un pari: celui d'aider massivement un secteur industriel sans modifier pour autant la structure de propriété. "Pas d'autres entreprises-témoin dans ce secteur", a clairement indiqué le ministre d'état.

Pour ce qui est de l'acier, et de l'aluminium, la stratégie qui se dessine à Québec devrait consister à "faire naître en aval de la production primaire, des industries de première transformation comme des fonderies."

C'est d'ailleurs pourquoi le ministre d'État au développement économique veut des abondantes disponibilités d'électricité pour en faire un facteur de localisation industrielle. Le Québec songerait toutefois à poser ses conditions, conditions qui seront fixées dans une politique sur "l'utilisation optimale de l'électricité à des fins industrielles". Il y a déjà eu des discussions avec les deux producteurs d'aluminium et on songe à un mini-sommet sur la question.

En somme, de conclure M. Bernard Landry, "l'avenir économique des Québécois peut être prodigieux à condition qu'on sache trouver une direction et un modèle original où ils pourront se sentir plus à l'aise et plus productifs".

La dévaluation du dollar fait grimper l'inflation à 9.1%

OTTAWA (PC) — En raison des hausses persistantes dans le domaine de l'alimentation le taux d'inflation a grimpé à un niveau record en novembre, excédant les taux enregistrés au cours des deux dernières années.

Statistique Canada annonce en effet que le taux d'inflation a grimpé de sept dixièmes de un pour cent le mois dernier, suite à une hausse de un pour cent en octobre.

Le taux d'inflation a donc augmenté de 9.1 pour cent, de novembre 1976 à novembre 1977, contre 8.8 pour cent en février 1976. Le taux d'inflation était de 10.6 pour cent lors de l'imposition des contrôles fédéraux sur les prix et les salaires, en octobre 1975.

L'inflation est en croissance constante, malgré qu'il reste moins de quatre mois avant que le gouvernement fédéral ne commence à lever les contrôles, le 14 avril prochain. Il y a un an, l'inflation avait été réduite à 5.6 pour cent. Depuis lors, toutefois, ce taux augmente constamment, surtout à cause des prix dans l'alimentation.

Ottawa avait fixé le plafond de l'inflation à six pour cent pour 1977 et maintient aujourd'hui qu'il atteindra cet objectif en 1978.

Les hausses de prix dans l'alimentation et le transport ont contribué pour le tiers de la hausse de l'indice des prix à la consommation en novembre. Le coût de location ou d'achat des maisons unifamiliales a aussi augmenté sensiblement.

Le prix des légumes frais a augmenté de 12 pour cent durant le dernier mois et sont d'environ 30 pour cent plus chers qu'il y a un an. Les prix ont aussi augmenté en novembre pour les fruits frais, la dinde et les boissons gazeuses.

Une baisse du prix du boeuf et du porc ainsi que du café n'a que partiellement compensé les hausses signalées dans le domaine des aliments frais.

L'indice des prix dans le domaine de l'alimentation, qui représente 27 pour cent des produits et services figurant dans l'indice des prix à la consommation a augmenté de 13.9 pour cent en un an. Ce secteur de la consommation est de loin celui qui a subi les augmentations les plus radicales au cours des 12 derniers mois.

Le coût des transports fut propulsé en hausse par une augmentation moyenne de 4.2 pour cent des nouvelles voitures, en septembre. Le coût des réparations d'automobiles et du transport aérien a aussi été marqué d'une hausse.

En novembre, l'indice des prix à la consommation a atteint 166.1, comparativement à 165.0 en octobre. Cela signifie que les produits et services valant $100 en 1971, nécessitaient des déboursés de $166.10 en novembre dernier.

Ce taux élevé d'inflation laisse présager des difficultés pour le gouvernement qui avait établi le plafond des hausses de prix à six pour cent pour 1977 et qui prévoyait réduire encore le taux d'inflation à quatre pour cent en 1978.

Malgré tout, le ministre canadien des Finances, M. Jean Chrétien, a affirmé lundi à Vancouver que des progrès ont été réalisés dans le domaine de l'inflation. Prononçant une allocution devant les membres d'un club social de la ville, il a précisé que le présent taux d'inflation laisse percevoir "quelques mésaventures récentes dans le domaine de l'alimentation" partiellement dues à la dévaluation du dollar canadien qui ne vaut plus maintenant que 91 cents en regard de la devise américaine.

Selon M. Chrétien, les incidences négatives que l'on doit à la dévaluation du dollar ont déjà influence le taux d'inflation et celui-ci devrait subir une hausse modérée en 1978. Il a invité les Canadiens à considérer les effets positifs de l'inflation: grâce à la dévaluation du dollar, partiellement responsable d'une inflation élevée, le Canada est devenu plus compétitif sur les marchés mondiaux.

La hausse du taux d'inflation s'accompagne d'une croissance constante du nombre des chômeurs. En novembre, le nombre des sans-travail était d'environ 840,000, soit 8.4 pour cent de la force ouvrière canadienne; un sommet depuis 1940.

Nouvelle chute du dollar US

LONDRES (Reuter) — La chute du dollar s'est accentuée hier sur les marchés des changes où règne une grande incertitude à la suite de la réunion, lundi à Bâle, des gouverneurs de banques centrales.

Tant à Francfort qu'à Zurich, le dollar s'est inscrit à des cours records à la baisse: respectivement 2,1480 marks et 2,0992 francs suisses.

Au cours de leur réunion mensuelle, dans le cadre de la banque des règlements internationaux, les gouverneurs n'ont pu se mettre d'accord sur la tactique à adopter pour soutenir le dollar. De source informée, on indique que les représentants de la banque fédérale de réserve américaine ont résisté aux pressions de leurs homologues européens cherchant à enrayer la chute du dollar.

La baisse du dollar inquiète les pays européens et spécialement l'Allemagne fédérale dont le mark est la monnaie, avec le franc suisse et le yen japonais, qui a gagné le plus par rapport à la devise américaine. Cette dévaluation de fait du dollar, considère-t-on en Europe, donne à l'économie américaine un avantage commercial artificiel en rendant ses exportations moins chères et en renchérissant le prix des produits importés.

La baisse du dollar est due essentiellement à l'ampleur du déficit commercial des États-Unis. Mais à ceux qui critiquent la non-intervention des autorités en faveur du dollar, le "New York Times" répliquait mardi dans un éditorial que la baisse du dollar ne fait que refléter la politique d'expansion des États-Unis qui aide le monde à éviter la récession et que le cours du dollar remontera le jour où les pays à monnaie forte suivront la même voie.

De là à penser que la chute du dollar — si elle n'est pas ouvertement encouragée — est vue d'un bon oeil à Washington, il n'y a qu'un pas que les opérateurs ont apparemment franchi mardi en se débarrassant de leurs dollars. Les banques centrales elles-mêmes s'interrogent sur la politique à suivre.

La Bundesbank est intervenue à concurrence de 4.2 milliards de dollars sur les marchés des changes entre le 1er octobre et le week-end dernier et elle commence à s'inquiéter de cet afflux de capitaux qui risque d'alimenter l'inflation, rapporte-t-on dans les milieux financiers de Francfort.

On remarque à Francfort que la Bundesbank n'a acheté mardi que 17.4 millions de dollars au moment où celui-ci tombait à 2.1480 marks, une intervention relativement peu importante.

De même source, on pense que la Bundesbank continuera à intervenir pour empêcher les fluctuations erratiques sur les marchés des changes mais qu'en l'absence d'opération de soutien concertée du dollar, elle ne cherchera pas à défendre un certain taux de change.

Les cambistes rapporent que la place de Francfort se débat maintenant dans la plus grande incertitude au sujet du dollar.

Dans son dernier rapport mensuel publié mardi, la Bundesbank déclare que la récente baisse de valeur du dollar a entraîné une nette détérioration de la compétitivité des produits allemands sur les marchés d'exportation.

La veille, on disait s'attendre à Francfort à ce que le taux d'escompte ouest-allemand soit abaissé jeudi d'un demi-point, de 3.5 à 3 pour cent, pour tenter de décourager les capitaux flottants à venir se réfugier en Allemagne.

Comme d'habitude quand le dollar est en baisse, ce sont les monnaies fortes qui se renforcent encore aux dépens des monnaies plus faibles.

C'est ainsi qu'à Paris le franc français, tout en progressant par rapport au dollar 4,80 contre 4,82, est en recul vis-à-vis du mark et du franc suisse. Le mark vaut 2,23 F.F. contre 2,22 la veille et le franc suisse 2,28 contre 2,27.

La livre sterling était en recul par rapport au franc français: 8,82 F.F. contre 8,83.

La fermeté du mark soumet à de fortes pressions le "serpent" européen". A Copenhague le premier ministre danois Anker Joergensen a démenti les rumeurs selon lesquelles le Danemark avait l'intention de dévaluer la couronne.

L'écoindicateur annonce une reprise

L'"Ecoindicateur" de la Banque Royale, baromètre clé de l'évolution de l'activité économique au Canada, a progressé à un taux annualisé de 1.2 pour cent au troisième trimestre de 1977. Cette progression permet d'espérer que l'économie canadienne pourra enfin de secouer de sa torpeur.

"L'indice, en s'établissant à 102.48, a maintenant atteint son plus haut sommet en un an", a déclaré M. R.W. Baguley, économiste senior de la Banque Royale. "Ce récent calcul de la valeur de l'"Ecoindicateur" s'inspire des données récemment publiées sur les comptes nationaux; l'indice est supérieur à l'estimation que vous en avions faite au mois de novembre", a-t-il poursuivi.

Pour M. S.C. Chow, économiste de la Banque Royale, cette récente reprise de l'"Ecoindicateur" est "de bon augure". Si cette évolution se poursuit au dernier trimestre de 1977, l'indice pourrait alors décoller du plateau où il s'est maintenu au cours des huit derniers trimestres. Un nouveau relèvement de l'"Ecoindicateur" au quatrième trimestre viendrait étayer davantage notre prévision suivant laquelle l'économie canadienne en 1978 progressera à un rythme légèrement plus rapide qu'en 1977, où elle avait affiché une piètre tenue."

L'"Ecoindicateur" est un indice composé de onze principaux indicateurs, pour le Canada seulement, qui précèdent généralement de six à neuf mois l'évolution du rythme réel de l'activité économique. Les données complètes parues jusqu'à maintenant confirment que neuf des onze composants se sont raffermis au troisième trimestre.

Le rapport précise cependant que, malgré une reprise ferme, aucun des composants n'avait affiché une augmentation supérieure à la moyenne, ce qui constitue un fait sans précédent depuis le premier trimestre de 1976.

Les bénéfices des entreprises avant impôts et le ratio prix-coût unitaire de la main-d'oeuvre ont affiché une vigueur modérée au troisième trimestre de 1977, en raison de fortes augmentations des prix à l'exportation, conjuguées à un ralentissement de la hausse des coûts unitaires de la main-d'oeuvre.

Une baisse supérieure à la moyenne a été enregistrée pour la valeur en dollars constants du nombre de permis de construction délivrés, et une baisse inférieure à la moyenne a été enregistrée pour le nombre de permis de construction domiciliaire délivrés. En raison du temps qui sépare la délivrance des permis de construction et les mises en chantier de logements, la piètre tenue du nombre de permis de construction délivrés au troisième trimestre laisse entrevoir une persistance de la faiblesse du secteur du bâtiment au cours des prochains mois. Le rapport publié sur l'"Écoindicateur" prévoit qu'au mieux, les mises en chantier de l'année prochaine s'établiront au même niveau que celui de cette année, soit 240,000 unités.

Des augmentations inférieures à la moyenne ont été enregistrées pour les autres neuf composants: la valeur en dollars constants de l'inverse du passif des entreprises en faillite, le ratio cours-bénéfices de la Bourse de Toronto, les bénéfices réels des entreprises avant impôts, les mises en chantier dans les zones urbaines, le ratio prix-coût unitaire de la main-d'oeuvre, le cours des actions ordinaires de 134 entreprises, la moyenne des heures de travail dans le secteur secondaire, la production d'acier primaire et la valeur en dollars constants de la masse monétaire.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
Dividende no 54

Avis est donné que le Conseil d'Administration de FIDUCIE PRÊT ET REVENU a déclaré un dividende de 12½ cents par action classe "A" payable le 15 décembre 1977 aux actionnaires enregistrés dans les livres de la compagnie le 12 décembre 1977.

PAUL TARDIF
Secrétaire

Québec, le 12 décembre 1977.

Canadien Pacifique Limitée

AVIS DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration a déclaré à une assemblée tenue aujourd'hui les dividendes suivants:

Actions ordinaires

Un dernier dividende de quarante-huit virgule cinq cents (48,5c) l'action ordinaire en circulation, d'une valeur au pair de $5.00, pour l'exercice 1977, dont vingt-cinq cents (25,0c) l'action est le produit d'un dividende d'Investissements Canadien Pacifique Limitée, payable en devises canadiennes le 30 janvier 1978 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 28 décembre 1977.

Actions privilégiées remboursables 7¼% cumulatif, série A

Un dividende de trente-six virgule deux cinq cents (36,25c) par action privilégiée remboursable, 7¼% cumulatif, série A, en circulation, payable en devises canadiennes le 28 janvier 1978 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 28 décembre 1977.

Actions privilégiées de 4%

Un dernier dividende de deux pour cent (2%) sur les actions privilégiées de 4% en circulation, pour l'exercice 1977, payable le 30 janvier 1978 aux actionnaires inscrits à la fermeture des registres le 28 décembre 1977.

Par ordre du Conseil,

J.C. AMES,
Secrétaire.

Reitman's (CANADA LIMITED)

CLASSE 'A'
Dividende no 73

Avis est donné par la présente, que le dividende trimestriel régulier de 12 cents l'action a été déclaré sur les actions classe 'A' de la Compagnie, lequel dividende est payable le 1er février 1978, aux actionnaires inscrits lors de la fermeture des affaires, le 15 janvier 1978.

ORDINAIRES
Dividende no 114

Avis est donné par la présente, que le dividende trimestriel régulier de 12 cents l'action a été déclaré sur les actions ordinaires de la Compagnie, lequel dividende est payable le 1er février 1978, aux actionnaires inscrits lors de la fermeture des affaires, le 15 janvier 1978.

Par ordre du Conseil,

Jeremy H. Reitman
Secrétaire

Montréal, le 8 décembre 1978.

LAMARRE, CATY, LÉVESQUE & MIREAULT LTÉE

courtiers d'assurances agréés

3 Place Ville Marie Montréal H3B 2E5
Tél: 861-2661

commerce - industrie - avantages sociaux
service de prévention de sinistres

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Venez choisir vos
MEUBLES et MACHINES DE BUREAU
sur les lieux
Salle de montre unique à Montréal: dactylos, calculateurs, horloges de temps, heures flexibles, duplicateurs, machines à dicter, photocopieurs, systèmes de son, etc...
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

LES IMMEUBLES
G.C. GAGNON
INC.
COURTIER EN IMMEUBLES
Spécialistes en location Commerciale
Vente et gestion de propriétés à revenus
861-8395

AGENCEMENT DE MAGASIN
PLACE BONAVENTURE
MART-A-35 ARVIDA
MONTRÉAL
TÉL.: 861-2687
Modula INC
ameublement modulaire commercial

centraide
À s'entraider on se fait du bien.

DIMINUEZ VOTRE IMPÔT
OBTENEZ UN REVENU

Les personnes ayant un revenu élevé peuvent diminuer leur impôt en investissant dans des immeubles à appartements neufs, qualifiés, dont certains sont éligibles aux subventions gouvernementales, à Hull, au Québec. Ces investissements permettent d'attribuer un taux de dépréciation de 10% par année sur le revenu personnel. Achetez votre propre immeuble avec un paiement initial aussi bas que $35,000 et diminuez votre impôt.

Veuillez consulter
M. Brian Godding
(613) 238-4888
TRUST FÉDÉRAL
270, rue Albert
Ottawa

SYSTÈME D'ENREGISTREMENT AUTOMATIQUE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES
SANYO
3 MODÈLES

• ÉCONOMIQUE
• FACILE À INSTALLER
• FACILE À OPÉRER
• ENREGISTREMENT DE VOS MESSAGES SUR CASSETTES RÉGULIÈRES
CANADA DACTYLOGRAPHE Inc.
7035 AV. DU PARC, MONTRÉAL, QUÉBEC
270-1141

DÉPÔT 5 ANS
9¼%
Intérêts semestriels
9½%
Intérêts annuels
TAUX SUJETS À CHANGEMENTS
CEPENDANT LES DÉPÔTS ACCEPTÉS NE SONT PAS AFFECTÉS
SNF
Société Nationale de Fiducie
385 est, rue Sherbrooke
Montréal, H2X 1E5
Tél.: 844-2050, poste 150
INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUÉBEC

La recherche sur la santé: problèmes et perspectives

2) *Quelques mesures que l'on souhaite trouver dans le prochain Livre vert de Camille Laurin*

par

RENÉE SIMARD

■ La recherche scientivique dans le secteur de la santé canalyse chaque année des sommes considérables, ainsi que l'a illustré hier un premier article du Dr René Simard. Mais elle est néanmoins menacée de stagnation, voire de recul par l'orientation récente des politiques budgétaires, administratives, patronales-syndicales et autres. Dans un deuxième article, M. Simard énumère quelques mesures qui pourraient améliorer la situation et les perspectives au Québec. M. Simard est président du Conseil de la Recherche en Santé du Québec. Il est aussi directeur de l'Institut du Cancer de Montréal, rattaché au Centre hospitalier Notre-Dame.

Dans le domaine de la santé comme dans l'industrie ou les sciences humaines, il n'existe actuellement au Québec aucune structure qui permette au gouvernement une action dynamique et efficace dans la promotion, l'assistance, l'harmonisation, l'exécution, le suivi et l'évaluation d'une politique scientifique au Québec. Le Premier ministre, dans le message inaugural du 8 mars dernier, identifie pourtant comme l'une des priorités de son gouvernement "la définition d'une politique scientifique" et il n'est donc pas surprenant de voir qu'en juillet, le ministre d'État au Développement culturel recevait du Conseil des ministres le mandat d'élaborer d'ici décembre prochain un livre vert sur la politique scientifique qui convrira les secteurs de la recherche gouvernementale, universitaire et industrielle. On peut donc s'attendre à du nouveau dans ce domaine en espérant que les consultations seront larges et le temps suffisant pour une évaluation critique de ce livre vert. Il est en tout cas normal d'espérer que la recherche scientifique soit définie comme une activité essentielle de notre société au même titre que l'éducation, l'agriculture ou le développement de nos richesses naturelles.

La définition d'un statut du chercheur

Il n'existe aucune reconnaissance, dans quelque secteur que ce soit, pour celui qui se définirait comme un professionnel de la recherche. Ce n'est donc qu'en tant qu'enseignant dans les universités et que fonctionnaires dans les ministères que les chercheurs peuvent trouver un emploi. On distingue dans les universités plusieurs niveaux où recherche et enseignement sont reliés à des paliers divers et plusieurs catégories de professeurs:

1- Le professeur avec poste régulier, non impliqué dans des activités de recherche et protégé par les conventions collectives;

2- Le professeur avec poste régulier qui partage de façon variable, selon les individus, son temps entre l'enseignement et la recherche. Lui aussi est bien protégé par les conventions collectives.

3- Dans les facultés des sciences de la santé, il existe une catégorie de professeurs dits "plein temps géographiques" qui partagent leurs activités entre la distribution de soins, la formation des professionnels de la santé (donc l'enseignement), et occasionnellement la recherhce. Ces professeurs sont regroupés en association professionnelle et protégés également par des conventions collectives.

4- Enfin, ceux qui portent le titre d'adjoint, agrégé ou titulaire de recherche, n'ont ni poste universitaire, ni rémunération universitaire, ni convention collective qui les protège, ni statut professionnel. Ils n'ont au surplus aucun "droit politique" dans les départements universitaires.

Cette situation, ajoutée au fait que le recrutement dans les départements se fait en fonction de l'enseignement, non de la recherche, et que de toutes façons le nombre de postes a plutôt tendance à plafonner, n'est pas sans amener des répercussions sérieuses sur nos effectifs de recherche, la qualité des scientifiques que l'on voudrait recruter, le renouvellement ou l'addition de nouveaux chercheurs dans les secteurs prioritaires. Il ne faut donc pas s'étonner que peu d'étudiants s'inscrivent dans des programmes de deuxième et troisième cycle visant à former des chercheurs et que nous devions faire appel à des scientifiques d'autres pays pour remplir des postes temporaires. Au surplus, l'absence d'un statut de professionnel de la recherche rendra difficile la mise en oeuvre d'une politique scientifique, puisque le "savoir-faire" risque de faire défaut!

Définir un statut du chercheur ne change en rien le rôle des universités dans la conduite de la recherche. Il ne s'agit pas non plus de construire un système parallèle de laboratoires ou d'instituts coûteux qui videraient à toute fin pratique les universités. Il devient plutôt urgent de mettre sur pied un profil de carrière pour le chercheur, avec critères de nomination, normes de promotion et reconnaissance professionnelle. Et il existe de nombreux modèles dont on peut s'inspirer: l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM, France), le Medical Research Council (MRC, Angleterre), le Fonds National Belge pour la Recherche Scientifique (Belgique), etc...

La structuration des voies de formation de chercheurs

Dans le rapport Opération Sciences de la Santé (1) élaboré par le ministère de l'Education en collaboration avec les Affaires Sociales, on souligne qu'il est difficile d'identifier les voies de formation qu'ont suivies les divers chercheurs oeuvrant dans les sciences de la santé. Sans doute à cause de l'évolution trop rapide de la science par rapport à la rigidité des structures départementales universitaires, les programmes de deuxième et troisième cycles ont été axés sur la spécialisation et la technique plutôt que sur la formation et l'apprentissage de la pensée et de la recherche scientifique. Seulement les étudiants les plus doués et les plus aptes à réussir devraient y trouver accès, compte tenu de l'environnement scientifique nécessaire pour le développement scientifique et compte tenu aussi des postes disponibles, des plans de carrière qu'on y trouve et des priorités actuelles et futures.

Les disparités sectorielles

Il est certain qu'il s'agit là d'un problème sérieux qu'il faudra corriger si on aspire à un développement harmonieux du secteur santé. Certains secteurs, tels la recherche socio-sanitaire, la médecine dentaire, la recherche technologique, font figure de parents pauvres au Québec. Dans de nombreux cas, il n'existe même pas de programme de formation, comme par exemple, en épidémiologie et en recherche opérationnelle. Mais tant que les ressources resteront aussi maigres et les domaines à couvrir aussi vastes, il faudra envisager la possibilité de former des chercheurs seniors à l'extérieur, compte tenu de l'absence de certains types de spécialistes dans quelques secteurs.

L'indexation des budgets de recherche

Comme on peut bien se l'imaginer, l'inflation de ces dernières années n'a pas fait qu'ébranler des empires économiques dont la structure apparaissait pourtant fort solide. Elle a amené dans nos laboratoires de recherches des bouleversements profonds que rien n'est venu corriger depuis. Ainsi, en 1974-75, l'augmentation des prix a été d'environ 40% pour les salaires versés aux techniciens(nes) à même les octrois de recherche (moyenne de 10 employés dans 3 institutions différentes) et de 75% sur les matériaux et fournitures nécessaires à la conduite de projets (moyenne de 25 items différents et non sélectionnés). Pendant cette même période, la croissance des budgets des organismes de recherche variait de 5 à 10%. Les coupures ont donc été sévères, fermant certains laboratoires avec congédiement de personnel et réduisant sérieusement la compétitivité des autres.

Pourtant, au moment où les organismes gouvernementaux fédéraux voyaient leur budget réel diminuer d'année en année, les organismes philanthropiques augmentaient considérablement leurs programmes. Il s'agit donc là d'un démenti formel à ceux qui prétendent que le public en général n'est pas favorable au support de la recherche scientifique. Les gouvernements provinciaux ont d'ailleurs bien ressenti cet appui massif et y ont répondu en général en fonction de leurs ressources. Ainsi, au Québec en 1974, le ministère des Affaires Sociales permettait au Conseil de la Recherche en Santé de mettre sur pied un nouveau programme de support impliquant de 50 à 60 postes de chercheurs. En Ontario et en Alberta, les bénéfices de la Loterie Provinciale (environ 25 millions en Ontario) seront attribués au support de la recherche en santé en plus des autres programmes existants (2).

La seule approche qui règlerait définitivement le problème de l'instabilité des laboratoires et l'insécurité du personnel impliqué dans la recherche en santé serait une indexation des budgets de recherche. Ainsi, le budget de la recherche en santé au fédéral comme au provincial, pourrait être indexé au budget total du ministère impliqué. En Ontario, les recommandations de l'Ontario Council of Health visent à indexer le support à la recherche en Santé à 2.67 pour cent du coût total des services de santé (3). C'est là un point de référence qui sans constituer une valeur absolue, règlerait bien des fluctuations dues à des courants anti-scientifiques passagers.

Ce sont là les principaux problèmes mais il y en a d'autres, telles les disparités régionales (comment les corriger?), l'identification de priorités pertinentes (qui doit la faire et comment?), etc... Dans une certaine mesure, tout est lié: la structure même des organismes de support à la recherche détermine les caractéristiques de notre système de financement, lequel entraîne forcément les difficultés actuelles (III). Sans vouloir tout remettre en question, on peut penser à certaines interventions qui ont été brièvement évoquées dans cet article. Il faut espérer que les responsables de l'élaboration du livre vert sur la politique scientifique réussiront à faire une analyse en profondeur de notre système et à proposer des corrections adéquates.

RÉFÉRENCES:

(1) Opération Sciences de la Santé, Ministère de l'Éducation, Québec, 1975.

(2) Health Research in Ontario, Proceedings, 1977.

(3) Health Research Priorities in Ontario, Ministery of Health, Toronto, 1977.

FIN



Paul VI invite l'Église de France à approfondir et à équilibrer le rapport action-contemplation

par Robert Solé
Le Monde

CITÉ DU VATICAN — C'est un véritable message à l'Église de France que Paul VI a lu lundi 5 décembre devant les évêques de la région Est. Ils constituaient le neuvième et dernier groupe de prélats français reçus cette année à Rome en visite ad limina. Concluant ses huit discours précédents — dont nous avons rendu compte dans le Monde des 19 mars, 29 mars, 20 avril, 7 mai, 8 juin, 22 juin et 23 septembre, — le pape a voulu "résumer ses impressions générales sur le catholicisme français", méditer avec ses hôtes sur la mission épiscopale et adresser, à travers eux, "un appel personnel" aux diverses catégories de chrétiens.

"Nous venons d'entendre un discours historique et prophétique", ont dit les onze évêques en sortant du Vatican. Les fois précédentes, Paul VI s'était inspiré des rapports des régions, puis il avait abordé des thèmes plus généraux comme le célibat sacerdotal, la liturgie, la paroisse, la catéchèse ou la formation religieuse. Lundi, il a procédé de manière plus globale, en indiquant ses craintes et ses espoirs à l'Église de France.

"Fille aînée", elle le reste aux yeux d'un pape qui a été formé "à la française". Personnellement Paul VI doit beaucoup à la France et il continue de lui attribuer un rôle d'exemple sinon de modèle. Ses exigences — et parfois ses déceptions — sont à la mesure de cet attachement. On doit en tenir compte en parcourant cette suite de neuf discours dans lesquels le pape dit en substance: "Vous avez choisi la bonne voie, mais restez-y".

Une phrase prononcée le 5 décembre devant les évêques de l'Est résume sa pensée: "L'Église, en France, a besoin d'approfondir et d'équilibrer le rapport action-contemplation". En d'autres termes, on a trop mis l'accent sur l'action, négligeant de ce fait même la doctrine ("La recherche continuelle ne tient pas lieu de doctrine!") et la sainteté ("L'Église a surtout besoin de pasteurs qui brillent par leur sainteté"). Le pape semble dire que la période conciliaire est terminée. Une autre époque s'ouvre: celle, en quelque sorte, du rééquilibrage entre tradition et renouveau.

Aucun des neuf groupes d'évêques qui se sont succédé à Rome n'a voulu voir des reproches dans les discours du pape. Au contraire, chaque fois qu'ils sont sortis de chez lui ces prélats ont fait preuve d'une joie et d'un optimisme qui ne pouvaient être feints. Il faut dire que Paul VI leur a toujours parlé sur un ton très chaleureux, qu'il n'a cessé de les féliciter tout en exprimant leurs propres inquiétudes.

Des évêques dont il comprend les difficultés, mais à qui il recommande d'être "des guides", de ne pas se laisser envahir par "les bureaux spécialisés" et d'incarner l'unité. Car, actuellement, "les familles catholiques ont tendance à constituer des clans dans l'Église".

Les prêtres doivent "briller par leur sainteté". Ils peuvent susciter des vocations, "car bien des jeunes sont capables de vivre le sacerdoce tel que l'Église latine l'a conçu". C'est une claire allusion au célibat obligatoire. Aux religieux le pape rappelle que si ces mêmes jeunes ont été rebutés par un style de vie ancien "les adaptations successives ne les attirent pas davantage". Enfin, les laïcs sont appelés à "aimer l'Église", à avoir une action "catholique, ecclésiale".

Une fois de plus, Paul VI renvoie dos à dos les contestataires des deux bords en les condamnant sévèrement. Il dénonce "une mentalité comparable à celle de l'Action française", s'étonne de "liturgies inadmissibles", de l'évolution "surprenante", de tel ou tel mouvement d'action catholique... Plus nouvelles sont ses remarques sur la "lassitude" et même la "fatigue spirituelle" qui semble atteindre l'Église de France. Ressaisissez-vous, dit le pape, "n'ayez pas peur, relever la tête!".

La SQ capture l'ex-felquiste Robert Hudon

Un ex-membre du Front de libération du Québec, évadé depuis le 22 octobre et dont le nom a refait surface récemment dans le cadre des travaux de la commission d'enquête Keable sur certaines opérations policières au Québec, a été repris lundi dans la métropole par des enquêteurs de la Sûreté du Québec.

Il s'agit de Robert Hudon, âgé de 33 ans, arrêté en 1969 et condamné à 10 ans d'emprisonnement pour sa participation à des actes terroristes du FLQ. Il était logé depuis quelque temps au centre de transition Saint-Hubert, sur la rue du même nom, mais on n'avait plus eu de ses nouvelles depuis sept semaines.

Hudon a été arrêté à 4 h 30 hier dans le hall d'entrée de l'hôtel Bonaventure, à la suite d'une enquête et de recherches par la SQ. Son nom avait été mentionné à la suite de révélations à Radio-Canada, le 30 novembre, par un ex-caporal de la SQ, M. Claude Lavallée, relative à un projet de surveillance et d'écoute électronique d'un local du Parti québécois à Shawinigan.

La direction de la SQ expliquait peu après que son projet n'avait pas pour but d'espionner le PQ mais plutôt d'exercer une surveillance sur des membres du FLQ soupçonnés de terrorisme. On avait par la suite procédé à l'arrestation de quatre individus, dont Robert Hudon, La SQ précisait que le local, quoique loué par le PQ, servait clandestinement de lieu de réunion aux felquistes qui avaient réussi à en obtenir la clé.